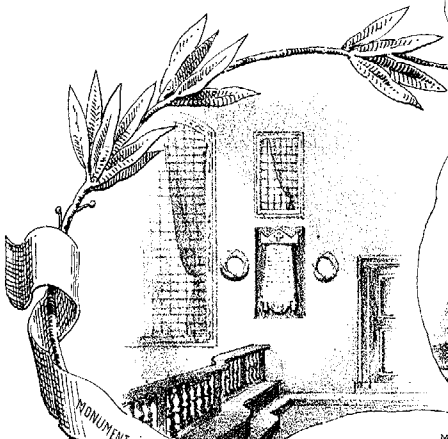
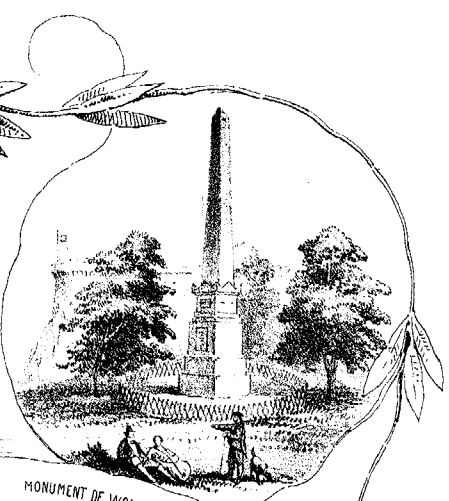




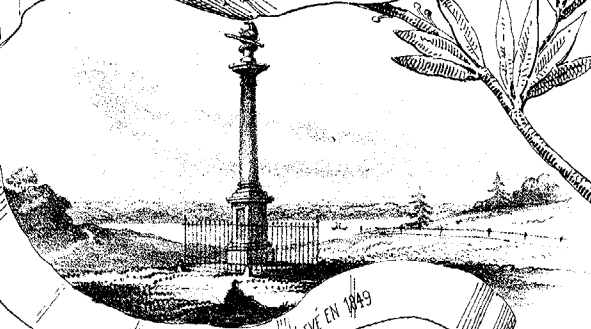
MONUMENT ELEVE A MONTCALM EN 1859.



MONUMENT DE WOLFE ET DE MONTCALM (1827)



MONTCALM



MONUMENT DE WOLFE ELEVE EN 1849

DE MONTCALM

EN CANADA

OU LES

DERNIÈRES ANNÉES DE LA COLONIE FRANÇAISE

(1756-1760)

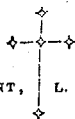
PAR UN ANCIEN MISSIONNAIRE.



PARIS

PARIS

P.-M. LAROCHE, LIBRAIRE-GÉRANT,
Rue Bonaparte, 66.



LEIPZIG

L. A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE,
Querstrasse, 34.

H. CASTERMAN
TOURNAI.

1867

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

100-443887-100
 100-443887-100

AVANT-PROPOS.

Nous n'avons pas la prétention de donner ici une histoire complète du marquis de Montcalm, mais il nous a semblé qu'on pouvait étudier avec intérêt et avec utilité les derniers événements de cette guerre lointaine, si glorieuse et en même temps si fatale pour ce héros, si honorable pour la France malgré ses revers, et si pleine de scènes émouvantes et instructives.

Le marquis de Montcalm eut une large part dans tous les faits importants qui signalèrent cette époque de l'histoire du Canada, et il fut un des principaux acteurs de cette dernière lutte qui décida du sort de notre malheureuse Colonie. Que pouvait-elle, réduite à ses propres ressources, minée par les désordres financiers d'une admi-

nistration infidèle, et honteusement abandonnée par la Mère-Patrie ?

Dans cet effort suprême dont l'inégalité des forces en conflit ne faisait que trop pressentir le résultat, on verra ce que la valeur soutenue par le désintéressement et le patriotisme peut inspirer d'héroïsme.

La grande figure qui domine toutes les autres, c'est celle de Montcalm, et elle mérite d'être connue. Il n'a manqué à ce général presque aucun des traits qu'on rencontre ordinairement dans la vie des grands hommes. Le nom de sa famille n'était pas sans un certain éclat ; elle lui devra cependant son plus beau lustre. La gloire de succès brillants a couronné sa valeur, mais il a éprouvé aussi de cruels revers. Il compta des amis dévoués et des admirateurs de sa conduite parmi ses contemporains, compatriotes et étrangers ; il eut aussi des ennemis, même parmi ceux qui, par devoir, étaient tenus de le seconder de toute leur action. Il est glorieux pour notre héros qu'on puisse dire de lui que si l'on excepte le marquis de Vaudreuil, homme faible et timide, mais honnête, il n'a rencontré d'adversaires que dans les rangs de ceux qui sacrifiaient à leurs propres intérêts ceux de la Colonie et de ses défenseurs. Par leur coupable cupidité et d'ini-ques mesures, ils furent une des principales causes de sa ruine. Ils eurent la bassesse de n'élever la voix contre

de Montcalm pour essayer de couvrir leur honte, que lorsqu'il n'était plus là pour se défendre. La justice du Châtelet, bien que tardive, a infligé à leur nom une flétrissure inscrite à jamais au grand livre de l'histoire, et le nom de Montcalm triomphant de la calomnie, est sorti de la lutte brillant d'un nouvel éclat.

Le *Mercure de France de 1760* a publié un bel éloge du marquis de Montcalm. M. Dussieux croit avec raison qu'on peut l'attribuer à M. Doreil, commissaire-général des guerres en Canada, que tout le monde estimait pour son talent et son intégrité. Nous nous sommes servi de ce travail; mais nous avons emprunté plus de pages encore à l'intéressant ouvrage de M. Dussieux : *Le Canada sous la domination française*, et à l'*Histoire du Canada par M. Garneau*.

A l'exemple de M. Dussieux et appuyé sur les mêmes motifs, nous n'avons pas adopté quelques-uns des jugements de M. Garneau sur le marquis de Montcalm. Le sentiment qui les a dictés nous a paru empreint d'un peu de partialité et même d'injustice. Pour faire peser sur un homme honorable des soupçons *d'intentions basses, d'intrigues, d'ambition*, ou de *patriotisme équivoque*, en présence d'une vie publique où se révèle à chaque pas une âme noble et élevée, un esprit droit et judicieux, et un cœur animé d'un héroïque dévouement; il faut plus

que des conjectures, et surtout il faut d'autres preuves que les accusations intéressées de quelques esprits prévenus ou pervers.

Nous avons ajouté à leur travail quelques pièces officielles, des extraits des correspondances et quelques détails historiques et géographiques, que ces Auteurs ne pouvaient pas faire entrer facilement dans le plan plus général qu'ils s'étaient tracé.

Une nouvelle carte du Canada¹ pour cette époque, avec les plans des principaux forts, et celui des environs de Québec au moment de la guerre, permet de suivre toutes les opérations.

Le portrait de Montcalm est copié sur une peinture faite sur nature en Canada.

La mort de Wolfe est d'après West, et celle de Montcalm d'après Walteau; mais dans cette dernière scène, un sapin a dû prendre la place du palmier que le peintre, qui ne connaissait pas le Canada, avait placé maladroitement au-dessus de la tête de Montcalm.

On verra page 299 la rectification d'un certain nombre de noms historiques faite d'après des autographes.

(1) La carte du Canada qui accompagne l'ouvrage de M. Dussieux, offre quelques inexactitudes de détails. Elle a surtout le désavantage de n'avoir pas d'échelle ni les degrés de longitude et de latitude. L'appendice où elle représente les environs de Québec, est la reproduction d'une carte anglaise très-défectueuse.

A la suite de cette esquisse historique nous plaçons comme complément un fragment d'un mémoire anglais inédit jusqu'à ce jour et traduit pour la première fois.

L'Auteur, anglais d'origine, faisait partie de l'armée française en Canada. Après avoir servi à l'île du Cap-Breton de 1750 à 1758, il vint rejoindre de Montcalm. Nous le trouvons à la bataille des Plaines d'Abraham, et plus tard avec de Bourlamaque dans le fort de l'Île-aux-Noix. Après la reddition du pays en 1760, il a dû sans doute rentrer en France avec le reste de l'armée.

Les circonstances où l'Auteur s'est mis en scène, et certains détails personnels très-intimes qu'il nous révèle, non-seulement dans le *Dialogue* que nous publions, mais dans les autres parties de son récit, nous portent à croire que cet écrit est l'œuvre de M. Johnstone, major dans l'armée et aide-de-camp de M. de Lévis.

Wolfe et Montcalm sont les deux interlocuteurs de ce *Dialogue*. Ils se rencontrent au sortir de cette vie, et discutent entre eux leurs actes, sans se ménager sur les fautes que chacun croit avoir découvert dans son adversaire; mais il est facile de reconnaître que l'Auteur est un admirateur de Montcalm, et qu'il s'attache à justifier sa conduite. Il savait bien que les faits d'une vie publique, qui n'ont pas eu pour eux la sanction du succès, prêtent facilement matière à des interprétations désavantageuses,

que la malignité ou l'ignorance peuvent envenimer pour les rendre déshonorants et odieux. En publiant sa manière de voir, nous ne prétendons pas sanctionner tous les jugements qu'il porte sur les hommes et sur les choses.

Dans quelques détails minutieux peu importants, l'Auteur du *Dialogue* n'est pas d'accord avec les rapports officiels que les historiens ont suivis de préférence; mais il en révèle beaucoup d'autres fort curieux et qui paraissent inconnus à l'histoire. Ses connaissances militaires et historiques accusent une vraie science acquise, et donnent une puissante autorité à son témoignage.

DE MONTCALM

EN CANADA.

I

FAMILLE DE MONTCALM. — SES SERVICES MILITAIRES.
ÉTAT DE LA COLONIE DU CANADA. — ENVOI DE MONTCALM
EN CANADA.

Si l'on peut apprécier les hommes par les sacrifices qu'ils font pour leur patrie, et par les services qu'ils lui rendent, qui fut jamais plus digne de nos éloges que le marquis de Montcalm ? Renoncer à son repos pour le bonheur de l'Etat, se séparer pour lui de ce qu'on a de plus cher, vivre de privations, de fatigues et de dangers, lui donner son sang et sa vie, tel est le devoir attaché à la noble profession des armes, et ce dévouement héroïque est la vertu des véritables guerriers de tous les temps et de tous les pays. Mais cette vertu reçoit un nouveau lustre des talents qui la fécondent et des circonstances qui l'éprouvent. Nous pouvons dire qu'elle a été rarement plus rudement éprouvée, et plus noblement soutenue, que dans notre héros.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm-Gozon de Saint-Véran, seigneur de Gabriac, naquit le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, d'une très-ancienne famille du Rouergue. Un de ses ancêtres, Jean de Montcalm, avait épousé Jeanne de Gozon, petite-nièce du grand-maître Déodat de Gozon, le vainqueur du dragon qui désola longtemps l'île de Rhodes. On aime à voir encore aujourd'hui dans les armes des Montcalm, au-dessous de la devise que notre héros a si bien justifiée : « Mon innocence est ma forteresse, » la figure mystérieuse du redoutable dragon.¹

Son éducation fut confiée à un maître qui a joui d'une grande réputation, M. Dumas, l'inventeur du *bureau typographique*, curieux procédé qui, dans des mains habiles, a eu plus d'une fois de prodigieux résultats.

Les premières années de Louis furent consacrées à l'étude des langues, et à un âge encore tendre, il devint versé dans la littérature grecque et latine. Son nom est cité comme une des gloires de son savant maître ; mais son frère cadet, Jean-Louis, qui mourut à l'âge de 7 ans, et qui avait partagé son éducation, lui donna encore plus d'éclat. Il était le prodige de son temps, et étonnait tout le monde par ses progrès surprenants dans les langues hébraïque, grecque et latine, et par les nombreuses connaissances qu'il avait déjà acquises.

Louis de Montcalm avait une mémoire si heureuse, qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait appris, et son goût pour l'étude était tel, qu'il le conserva au milieu des agitations de sa vie militaire. Un des rêves de son avenir était de

(1) *Mercur*e, 1760.

trouver dans la retraite, où il espérait passer ses vieux jours, le loisir de cultiver encore les lettres, et de mériter l'honneur d'être admis dans l'Académie.

Mais sa carrière devait être courte, et s'écouler presque tout entière dans les camps. Il a justifié ce que l'histoire avait déjà dit de ses ancêtres : « La guerre est le tombeau des Montcalm. »

Admis dans l'armée à l'âge de quatorze ans, dans le régiment de Hainaut-Infanterie, il servit, sous le même drapeau, pendant dix-sept ans, et s'éleva par degré au grade de capitaine. On vit en lui, même dans les grades inférieurs, une grande ardeur à s'instruire, et une application, assez rare à son âge et dans cette carrière. Il aimait à recueillir, dans chacun des rangs par où il passait, les lumières et l'expérience qui leur sont propres, et qui composent dans leur ensemble les connaissances nécessaires au bon officier. Les grands modèles ne lui manquèrent pas. Le siècle des Condé et des Turenne se terminait à peine, et l'éclat de leur gloire et de leur science guerrière n'avait rien perdu de sa splendeur. Il a pu même voir à l'œuvre, et étudier de près, plusieurs des grandes figures militaires de l'époque, les ducs de Villars, de Saxe, de Belle-Isle, de Ligne, de Richelieu, d'Estrées, le prince de Conti, et même Frédéric-le-Grand.

La guerre de la Succession, aussi peu honorable dans ses motifs que désastreuse dans ses résultats, allait jeter de Montcalm dans les hasards des combats. A la mort de Charles VI, de perfides conseillers avaient engagé Louis XV à s'unir à la Prusse, pour contester à sa fille Marie-Thérèse

ses droits légitimes, au bénéfice de l'Electeur de Bavière, Charles-Albert.

Louis de Montcalm suivit son drapeau. Il prit une part active en 1742, à la mémorable retraite de Prague, qui fit la gloire du maréchal de Belle-Ile. Après 17 ans de service, il fut nommé colonel du régiment Auxerrois-Infanterie. Ses talents, son activité, sa bravoure lui firent confier dans plusieurs circonstances, des commandements particuliers, et il s'en acquitta toujours de manière à grandir dans l'estime de ses chefs, et à soutenir avec éclat sa réputation.

Sous les murs de Plaisance, le 13 juin 1746, il reçut trois blessures. Deux coups de sabre à la tête le forcèrent de se retirer à Montpellier. Pendant qu'on le soignait, il apprend que son régiment est désigné pour prendre part à l'attaque du col de l'Assiette confiée au marquis de Belle-Ile, frère du maréchal. Il part aussitôt, la tête encore enveloppée de son bandeau, car il veut lui-même conduire ses soldats au combat. Il se trouva en effet à cet assaut malheureux qui coûta la mort du général, et qui lui valut à lui-même deux nouvelles blessures.

Les dernières années de cette guerre furent plus glorieuses pour la France, que celles qui l'avaient vue s'ouvrir. La victoire de Fontenoy lui soumettait la Flandre autrichienne, et le maréchal de Belle-Ile chassait hors de la Provence, les Autrichiens et les Piémontais qui l'avaient envahie. La part qu'y prit de Montcalm, sous le maréchal, lui mérita le titre de brigadier¹ des armées du roi, et, aussitôt après

(1) Ce titre n'indiquait pas alors un grade proprement dit, mais seu-

la paix, le Roi voulut couronner plus noblement encore ses services, en l'élevant au rang de *mestre de camp*,¹ et de commandant d'un nouveau régiment de cavalerie de son nom.

En 1756, le gouvernement français jeta les yeux sur Montcalm, pour un poste d'éclat, digne de son dévouement, de son habileté et de sa valeur. Il s'agissait de nommer un successeur au baron de Dieskau, qui avait commandé l'armée française en Canada, et qui venait de tomber entre les mains des Anglais.

Mais avant de suivre notre guerrier, dans ces contrées lointaines, il est nécessaire de faire connaître au lecteur l'état de cette colonie.

La paix d'Aix-la-Chapelle, qui mettait fin à la guerre de la Succession, laissait à des Commissaires le soin de régler les limites entre la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre. Or, avant même que cette Commission se fût réunie, les colons anglais commençaient à envahir, non-seulement les terres contestées, mais même les terres appartenant à la France. L'Acadie,² et surtout la vallée de l'Ohio, furent le théâtre de ces injustes prétentions. En effet, aussitôt après la paix, une compagnie d'actionnaires anglais et virginiens se forma pour coloniser la vallée de l'Ohio, et en 1750, le Parlement anglais seconda son entreprise, en lui concédant 600,000 ares de terrain, qu'elle confia de suite à quelques

lement un commandement particulier, réglé par les lettres de service qu'il obtenait.

(1) Les attributions de ce titre ont souvent varié. Aujourd'hui, il est représenté par le grade de colonel de cavalerie.

(2) Aujourd'hui Nouvelle Ecosse.

colons. C'était s'emparer d'un sol que, depuis la découverte de La Salle en 1670, la France occupait sans contestation. Le Canada était ainsi réduit à d'étroites limites. Il perdait toute communication avec le Mississipi et la Louisiane, et son commerce de pelleteries avec les Sauvages de l'Ouest se trouvait anéanti.

Les Français opposaient inutilement aux démarches des Anglais, l'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle, qui stipulait que les choses seraient remises sur le même pied qu'avant la guerre ; or, avant la guerre, les Anglais ne possédaient l'Acadie que jusqu'à l'isthme, et ils n'avaient aucun établissement dans la vallée de l'Ohio. On discuta ces questions en Europe pendant cinq ans, et les travaux de la Commission n'aboutirent qu'à trois volumes in-4° de mémoires.

L'amiral de la Galissonnière, alors gouverneur du Canada, crut devoir se préparer à toutes les éventualités. Regardant l'isthme de l'Acadie et les monts Alléganis, comme les vraies frontières de la colonie et ses boulevards nécessaires, il s'occupa activement des moyens de maintenir les droits de la France. Il fit bâtir les forts de Gaspereau et de Beau-Séjour sur l'isthme de l'Acadie, et établir de Québec au Mississipi, une grande ligne de postes militaires, pour protéger le commerce des colons, et la communication entre le Canada et la Louisiane. Elle se composait de Québec, Montréal, la Présentation, Frontenac, Toronto, Niagara, Détroit, fort des Miamis, fort Saint-Joseph, Chicago, fort Crève-Cœur et fort de Chartres. En avant de cette ligne, et en suivant le cours de l'Ohio, il fit élever une autre ligne de forts destinés à couvrir notre frontière, à nous assurer la possession de

l'Ohio, et à empêcher les Anglais de s'établir au delà des Alléganis : c'étaient les forts Presqu'île, de la Rivière-aux-Bœufs, Machault. Le fort Duquesne ne fut bâti que plus tard sous le gouverneur Duquesne, qui compléta ainsi, en 1753, les plans habilement conçus par son prédécesseur.

Cependant le gouverneur de la Virginie, Dinividdie, ne restait pas inactif; « s'opiniâtrant, dit Duquesne, à s'emparer de l'Ohio, il envoya sommer les Français de se retirer, et se prépara, en 1754, à soutenir, par la force, les colons et les traitants anglais. » Alors commencèrent des hostilités, qui devaient se prolonger pendant deux années, avant que la guerre n'éclatât.

M. de Contrecoeur qui commandait dans ces parages, força d'abord les Anglais à évacuer un petit fort sur l'Ohio, et alla se retrancher au fort Duquesne. Les Anglais eurent une terrible revanche; ce fut la mort malheureuse de Jumonville, avec des circonstances qu'on ne peut excuser.¹ Washington, le héros futur de la république américaine, commandait ce détachement anglais. Aussitôt après ce déplorable fait d'armes, il éleva le fort Nécessité pour se protéger sur les bords de la Monongahéla, un des affluents de l'Ohio, en attendant de nouvelles troupes.

Le capitaine de Villiers, le frère de Jumonville, chargé de le déloger, fit son devoir avec énergie, et vengea la mort de son frère. Washington, malgré ses 500 hommes et 40 pièces de canon, fut forcé de se rendre, et son fort fut rasé.

(1) M. Dussieux, en réunissant avec habileté tout ce qui se rattache à ce triste événement, en a fait ressortir tout l'odieux.

L'année suivante (8 juin 1755) fut mémorable par l'unique agression de l'amiral Boscaven, contre deux vaisseaux français à la hauteur de Terre-Neuve, et par l'acte de piraterie exercé alors par les Anglais contre tous les navires du commerce français. La puissance maritime de la France reçut là un échec, dont elle a, pendant longtemps, subi les tristes conséquences.

Le baron de Dieskau fut envoyé au secours de la colonie avec un corps de 3,000 hommes. Il accompagnait le nouveau gouverneur, le marquis de Vaudreuil. La France avait compris qu'elle devait se tenir prête à tout. Les événements qui se multipliaient, n'annonçaient que trop une rupture prochaine, à laquelle il ne manquait en réalité que d'être officiellement déclarée.

Les Anglais s'étaient mis dans leur colonie américaine, sur un vrai pied de guerre. Ils faisaient même ostensiblement des préparatifs d'invasion prochaine du Canada. Ils ne tardèrent pas à mettre à exécution leur plan habilement concerté, de pénétrer dans le pays par quatre points à la fois : l'Acadie, le lac Champlain, les grands lacs et l'Ohio. On trouva sur le général Braddock, tout le plan de cette campagne. (Mercure français).

Le colonel Winslow fut heureux dans l'Acadie. Le général Braddock, au contraire, subit le 9 juillet, dans la vallée de l'Ohio, une mémorable défaite qui lui coûta la vie, ainsi qu'aux deux tiers de ses soldats. Washington sauva les débris de son armée, mais il fit cet aveu dans une de ses lettres : « Nous avons été battus, battus honteusement par une poignée de Français. »

De plus graves événements pour la colonie, se préparaient du côté du lac Champlain. Le général Lyman et le colonel Johnson, à la tête de quatre à cinq mille hommes, avaient construit le fort Lydius ou fort Edouard au haut du premier bras de l'Hudson, et ils en avaient fait le centre de leurs opérations.

Johnson se porta avec 2,500 hommes sur les bords du lac Saint-Sacrement¹ aujourd'hui lac Georges, au lieu où s'éleva peu après, le fort William Henry, autrement dit, fort Georges.

Dieskau, à la tête de 4,500 hommes seulement, voulut le déloger. Il l'attaqua le 11 septembre, mais ayant été grièvement blessé, il tomba au pouvoir de ses ennemis, pendant que ses soldats étaient forcés de battre en retraite.

Alarmé pour la sûreté de la colonie, le gouverneur de Vaudreuil se hâta de prendre des mesures pour se fortifier sur le lac Champlain. Ce lac semblait fait pour rapprocher les deux colonies du Canada et de la Nouvelle York. Sa longueur de plus de 35 lieues, lui permettait de toucher à chacune d'elles par ses extrémités. Sa communication vers le sud, avec le lac Saint-Sacrement, le mettait à une très-petite distance des eaux de l'Hudson, et facilitait les transports. Au nord, il verse ses eaux dans le fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, par une rivière nommée rivière des Iroquois,² parce qu'elle leur servait de route ordinaire et commode pour faire irruption dans la colonie française.

(1) Nom donné par le P. Jogues, en 1646.

(2) On la nomme aujourd'hui *rivière de Sorel* ou *rivière de Chambly*.

Le chevalier de Beauharnais, gouverneur du Canada, avait compris tout l'intérêt qu'avait la France à conserver son indépendance sur ce lac, et il avait fait construire, en 1734, le fort Saint-Frédéric, sur la pointe à la chevelure. On vit bientôt que ce fort ne donnait pas une protection suffisante. Quelques hauteurs voisines le dominaient, et à cause de son éloignement du lac Saint-Sacrement, il ne défendait pas le passage de ce lac dans le lac Champlain.

De Vaudreuil avait donc jeté les yeux sur Ticondéroga, que les Français appelaient Carillon. Cette pointe élevée sur les bords du lac Champlain, à 8 lieues au sud du fort Saint-Frédéric, commande en même temps la petite rivière qui sort du lac Saint-Sacrement, et le passage dans le lac Champlain; il fermait ainsi une des principales entrées du Canada. De Vaudreuil se hâta d'y envoyer M. de Lotbinière, pour y élever un fort en bois, et il fit camper un corps de 400 hommes dans les environs, avec ordre de se tenir prêts à tout événement, si l'ennemi faisait un mouvement en avant.

Cependant le principal secours ne pouvait venir que de France. La colonie manquait de soldats, de matériel de guerre et de vivres. Le Gouverneur adressa les plus vives instances à la Cour, pour exciter ses sympathies et appeler son aide. L'Intendant et plusieurs des principaux officiers écrivirent dans le même sens. Quelques-uns ne dissimulaient pas leurs inquiétudes sur l'avenir. « La situation de l'armée, disait M. de Doreil, commissaire-général des guerres, est

(1) Les Anglais en ont fait *crown point*, qu'on a traduit littéralement *pointe à la couronne*.

critique à tous égards. Elle exige de prompts et puissants secours. J'ose même assurer, que si l'on n'en envoie pas, elle courra les plus grands risques dès l'année prochaine. »

Toutes ces correspondances faisaient ressortir, chacune à sa manière, la disproportion des forces des Français et des Anglais sur le continent américain. Elles demandaient surtout un général expérimenté pour remplacer le baron Diekau, des ingénieurs qui manquaient totalement, et des officiers d'artillerie. Il faudrait, observait l'Intendant, « plusieurs corps en campagne le printemps prochain. 16 ou 1,700 soldats, et 1,000 ou 1,200 hommes de troupes de la colonie ne suffiront pas. Il faut toujours conserver une quantité des dernières pour le service des trois villes, et il en faut pour les différents postes. Ainsi ce sont les Canadiens qui font la plus grande partie de ces armées, sans compter 1,000 à 1,200 hommes qui sont continuellement occupés aux transports.

» Les Canadiens étant ainsi nombreux à l'armée, ne laboureront point leurs terres nouvellement défrichées, bien loin d'en défricher de nouvelles. Les levées qu'on va faire, dépeupleront encore les campagnes ; que deviendra la cololie ? Tout y manquera, principalement le blé. On avait eu jusqu'à présent l'attention de ne faire les levées qu'après les labours du printemps. Ce ménagement ne peut plus avoir lieu, puisqu'on fera la guerre pendant l'hiver, et que les armées doivent être rassemblées dès le mois d'avril. De plus, les Canadiens diminuent beaucoup. Il en est mort un grand nombre de fatigues et de maladies. Il ne faut compter

sur les Sauvages qu'autant que nous serons supérieurs, et qu'on fournira à tous leurs besoins. »

Cependant de graves modifications s'étaient opérées dans la politique européenne. Pour recouvrer la Silésie, Marie-Thérèse s'était alliée à la France contre la Prusse, que l'Angleterre soutenait puissamment afin de sauver le Hanovre.

Le gouvernement britannique prévoyait un résultat plus grave encore. Par une vaste guerre continentale, il forçait la France à épuiser là toutes ses ressources, et à favoriser ainsi, malgré elle, des projets d'envahissement en Amérique.

La diplomatie européenne restait toujours saisie des questions en litige en Canada, et semblait, malgré les deux années d'hostilité en Amérique, ne pas pouvoir arriver à une solution.

Le 21 décembre 1755, M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, adressa enfin au ministre anglais Fox, depuis lord Holland, une note décisive. Il demandait une réparation éclatante des insultes faites au pavillon français, et ajoutait que le refus serait regardé comme une déclaration de guerre. Il s'agissait « de la restitution prompte et entière de tous les vaisseaux français, tant de guerre que marchands qui, contre toutes les lois et toutes les bienséances, ont été pris par la marine anglaise, et de tous les officiers, soldats, matelots, artillerie, munitions et généralement de tout ce qui appartenait à ces vaisseaux. »

Le Ministre anglais répondit le 13 janvier 1756, en termes modérés mais positifs, qu'il ne pourrait pas donner cette

satisfaction, tant que la chaîne de forts établis au nord-ouest des Alléganis existerait.

Après ce qui était arrivé, après surtout les longs débats qui avaient eu lieu dans la Chambre des Communes, il n'y avait plus d'entente possible. Malgré sa faiblesse, Louis XV allait donc être obligé de vaincre ses répugnances, et de se résoudre à la guerre.

Les conséquences qu'une rupture allait entraîner en Europe, devaient nécessairement s'étendre sur les colonies, où le sang avait commencé à couler. Il était donc juste de prendre les mesures que dictait la prudence, et de se préparer à la guerre. Le cri de détresse de la colonie fut enfin entendu, et la France résolut de voler au secours de ses enfants d'outre-mer. Deux nouveaux régiments et 400 recrues, furent destinés pour le Canada. (Lettre de Montcalm, 42 juin).

Le chevalier de Montreuil, en exposant les besoins de la colonie, avait tracé en même temps les qualités du chef qu'on devait mettre à la tête de ces troupes. « Il nous faut, disait-il au Ministre, un commandant doux, incorruptible, incapable de se laisser mener par personne, et égal pour tout le monde. »

Le marquis de Montcalm, élevé à cette occasion au grade de maréchal de camp, fut chargé du commandement de l'armée de la colonie.

La Commission du roi, datée du 4^{er} mars 1756, était ainsi conçue : « Ayant résolu d'envoyer de nouvelles troupes en Canada, et voulant pourvoir au commandement, tant des troupes de renfort, que de celles que nous avons fait passer l'année dernière dans le dit pays, lequel commandement

est vacant par la détention du baron de Dieskau, à qui nous l'avions confié, nous avons jugé ne pouvoir faire un meilleur choix que de notre cher et bien-aimé le sieur marquis de Montcalm, maréchal de camp en nos armées; vu les preuves qu'il nous a données de sa valeur, expérience, capacité, fidélité et affection à notre service, dans les différentes actions de guerre, et autres commissions dont il était chargé. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, nous avons ledit sieur marquis de Montcalm, fait, constitué par ces présentes signées de notre main, commandant sur les troupes qui doivent passer au Canada, et sur celles qui y sont actuellement, sous l'autorité de notre Gouverneur général du dit pays. »

Vers la fin de ce mois, un mouvement inaccoutumé animait le port de Brest. Trois vaisseaux de ligne de 74, 64 et 60 canons et 3 frégates de 30 canons faisaient leurs préparatifs de départ. Sur les vaisseaux s'embarquaient le régiment de la Sarre, commandé par M. de Senezergue, et celui du Royal-Roussillon, commandé par le chevalier de Bernetz. C'étaient en tout 1,489 hommes.¹ « On ne peut rien ajouter, écrivait de Montcalm au Ministre, (24 mars 1756) à la bonne grâce, à l'air de satisfaction et de gaieté, avec lequel l'officier et le soldat se sont embarqués. » On vit même des officiers de la garnison de Brest offrir des sommes considérables à ceux qui faisaient partie de l'expédition, pour obtenir de passer à leur place en Amérique.

Les frégates étaient destinées à l'état-major et à l'escorte.

(1) Rapport du Commissaire de port à Brest. (Arch. de la guerre.)

Le marquis de Montcalm, avec son premier aide-de-camp M. de Bougainville, et son secrétaire M. Estèves, montait la *Licorne*, commandée par le lieutenant de vaisseau de la Rigaudière. *Le Sauvage* portait le chevalier de Lévis, avec MM. de la Roche-Beaucourt, de Fontbrune, et l'ingénieur Lombard Decombes. De Bourlamaque était sur la *Sirène* avec le troisième aide-de-camp M. Marcel et un ingénieur M. Désandrouins.

Le trois avril et les jours suivants la flotte appareilla pour le Canada. (Lettre de Montcalm.)



II

ARRIVÉE DE MONTCALM EN CANADA. — DIFFICULTÉS DE LA GUERRE. — DÉPART POUR CHOUAGUEN.

Le marquis de Montcalm débarqua à Québec le 43 mai 1756. Les autres bâtiments le suivirent de très-près, ainsi que six bâtiments de commerce, remplis au compte du Roi, de provisions de bouche et de guerre.

Le Général devançait la déclaration de guerre, qui fut proclamée en Angleterre le 17 mai, et en France le 16 juin, formalité inutile, puisqu'il y avait déjà des hostilités, et que la paix qui l'avait précédée, avait mérité le nom ironique de « paix armée. »

Les circonstances étaient favorables au marquis de Montcalm. Son prédécesseur le baron de Dieskau ne s'était pas fait aimer, et n'inspirait aucun regret. On lui avait reproché de « conduire ses officiers un peu à l'allemande. »

Sur ce théâtre, les éminentes qualités du nouveau Commandant vont paraître avec tout leur éclat. A la bravoure, à l'activité il joindra ce sang-froid que les revers mêmes n'altèrent pas, cette patience que rien ne rebute ni ne décourage, et cette résolution persévérante qui caractérise les grandes âmes. Il eut à éprouver des fatigues, des embarras et des dangers inconnus en Europe. Avec des ressources extraordinairement limitées, il fit des choses incroyables et qui excitèrent l'admiration de ses ennemis mêmes. N'ayant que 7 à 8,000 hommes à peine, tant de troupes françaises que de milice coloniale, non-seulement il a tenu tête à des armées de 20 et 30,000 hommes, mais il les a tenues en échec et il s'en est fait craindre, jusqu'à la malheureuse journée qui lui coûta la vie.

De Montcalm avait, pour le seconder, des officiers d'un mérite déjà connu, et qui grandiront encore en gloire à ses côtés. M. de Lévis, depuis duc et maréchal de France, alors brigadier, était « très-habile homme, d'un ton très-militaire, et qui sait prendre un parti. Il est infatigable, courageux et d'une bonne routine militaire.¹ » M. de Bougainville, son aide-de-camp, était capitaine de dragons : plus tard, il deviendra une des gloires maritimes de la France. « Tout en s'occupant de son métier, il vise à l'Académie des Sciences.² » De Bourlamaque, colonel d'infanterie est « trop minutieux, mais il gagnera furieusement dans l'esprit de tout le monde, dans la campagne de 1757.³ »

Une commission du Roi, datée du 14 mars, chargeait M. de

(1) Rapport de Montcalm.

(2) Id.

(3) Id.

Lévis de remplacer le marquis de Montcalm en cas de mort. Une autre donnait le même pouvoir à M. de Bourlamaque, au défaut de M. de Lévis. Le nouveau Général s'était attaché aussi quelques officiers d'artillerie dont la colonie manquait, et plusieurs bons officiers d'état-major.¹

A l'arrivée de ce secours la maladie sévissait sur quelques-uns des vaisseaux. Le *Léopard* avait un très-grand nombre de malades, 280 à lui seul. Presque tous les officiers étaient grièvement atteints. On s'empessa de les débarquer, et le chevalier de Lévis, en racontant cet incident au Ministre, rend un bel hommage à un des établissements religieux de Québec, qui est resté jusqu'à nos jours un des plus utiles au pays. « J'espère, dit-il, qu'il n'en mourra pas beaucoup, nous devons cela à la bonté des hôpitaux. Je puis vous assurer qu'ils sont dans un aussi bon état qu'on puisse le désirer. Tout le monde ici s'y prête; nous ne pouvons assez nous en louer. Monseigneur l'Evêque donne l'exemple. Il va deux fois par jour les visiter, et y apporte tous les secours possibles à tous égards. »

Cette invasion rapide du mal causa un moment de grandes inquiétudes et de vives alarmes. On avait même parlé du poison. Pour les calmer, M. de Doreil fit faire l'autopsie de deux grenadiers qui venaient de mourir. Tous les médecins de terre et de mer, le chevalier de Lévis, les commandants de la Sarre et du Royal-Roussillon, et l'Evêque lui-même assistèrent à l'opération qui fit évanouir tous les soupçons.

(1) De Montreuil donne cet état des régiments : La Reine, 327. La Sarre, 315. Royal Roussillon, 520. Languedoc, 326. Guyenne, 492. Béarn, 498. = 2478 avec 156 volontaires et 918 recrues. En tout 3,782 hommes.

Aussitôt débarqué, de Montcalm, qui savait qu'à la guerre un retard intempestif est souvent irréparable, surtout en présence d'un ennemi déjà en campagne, ne perdit pas un moment. Il n'avait à sa disposition que 3752 soldats réguliers, 4800 hommes de milice, et quelques Sauvages distribués sur différents points. Il se hâta de les visiter, pour connaître leur état et leur position. Il savait de quelle importance il était pour une armée en campagne, que son organisation se maintint sur le meilleur pied, et que la discipline fût sévèrement observée. C'est un des premiers éléments du succès militaire.

Le poste de Carillon, qui paraissait le plus menacé, et qui faisait de ce côté toute la sécurité de la colonie, fut le premier objet de sa sollicitude. Il y conduisit le Royal-Roussillon : voici dans quels termes le Général rendit compte au Ministre de son inspection (20 juin 1756) : « Je n'ai pas été sans occupation les quinze jours que j'ai passés au camp de Carillon ; hôpitaux et ambulances dans un état affreux, — vivres, pour le grain j'entends, mauvais, — travaux du fort de Carillon commencé l'année dernière, peu avancés, — nombre d'articles nécessaires manquant dans les magasins, — règle à mettre dans toutes les parties du service, — reconnaissance du local, des débouchés par où l'ennemi peut venir, et des dispositions pour la défense de cette frontière que l'on croit menacée. »

« Le fort commencé ne peut être en état d'y hasarder une garnison, en cas d'un événement malheureux, qu'au plus tôt dans un mois. Ce fort est en bois, pièces sur pièces, liées avec des traverses, et dont les intervalles sont remplis de

terre. La position est très-bien pour être en première ligne à la tête du lac Champlain. Je l'aurais voulu plus grand et capable de contenir 500 hommes. Il n'en peut que 300. »

Voilà le style d'un homme d'action, sobre en paroles, mais habile observateur, et qui, jusque dans les détails, ne laisse rien lui échapper.

L'Angleterre de son côté, loin de se laisser abattre, ne songeait qu'à laver la honte de la défaite du général Braddock, et à venger la perte qu'elle venait de faire de l'île de Minorque, deux événements qui avaient causé en Europe une sensation profonde. Heureusement pour le Canada, le gouvernement Anglais mit une singulière lenteur à son envoi d'outre-mer. Le comte Loudoun, chargé de succéder à Braddock dans le commandement de l'armée, ne partit qu'à la fin de mai, et il ne reçut qu'au mois d'août, les munitions nécessaires, le matériel de campement et de siège, et l'artillerie.

Abercrombie, qui commandait sous ses ordres, avec le timide Webb, se trouvait à la tête de 10 à 12,000 hommes. Il s'était porté à l'extrémité du lac Saint-Sacrement, un peu en avant du fort Edouard ou Lydius. Il paraissait évidemment dans une position d'attaque ou d'invasion prochaine. Les rapports des Sauvages attachés à la France, les dépositions de plusieurs prisonniers anglais, les préparatifs considérables faits aux forts Albany et Lydius, confirmaient ces conjectures.

Le Gouverneur français voulut profiter de cette hésitation ou du retard qu'il voyait dans les projets de l'ennemi, pour porter un coup vigoureux et inattendu sur un autre point

qui paraissait aussi très-menaçant. Il voulait par cette diversion forcer l'ennemi à diviser ses forces. Il s'agissait de Chouaguen.¹

Ce poste de Chouaguen datait de 1728. C'était une invasion hardie des Anglais faite, en pleine paix, sur le territoire iroquois. Il ne fut d'abord question pour eux que d'une simple maison de commerce, et grâce à cette fraude, ils purent obtenir l'assentiment d'une partie de ces Sauvages. Cet établissement devint bientôt un poste militaire redoutable, et les Iroquois comprirent, mais trop tard, leur imprudence.

Les Français avaient pénétré sans peine le projet des Anglais dans cet établissement, qui pouvait devenir bien plus dangereux encore pour eux que pour les Iroquois, contre lesquels il semblait fait.

Ce poste mettait les Anglais à même d'envahir le commerce des lacs, que les Français n'avaient partagé jusque-là avec aucune nation européenne, et qui formait leur principale richesse. De là il était facile de couper la colonie par le centre, et d'arrêter immédiatement toutes ses communications avec les postes qui en dépendent. Tous les pays d'en-haut et la Louisiane entière se trouvaient ainsi complètement isolés. Les tribus sauvages de ces contrées, parmi lesquelles la France comptait des amis nombreux et fidèles, ne pouvaient plus se concerter avec elle dans ses projets, et le Canada devenait ainsi une conquête facile.

(1) Nous avons adopté cette orthographe, comme plus commune dans les anciens manuscrits, au lieu de *Chouéguen* et *Chouagen* qu'on trouve assez souvent.

Les Gouverneurs français avaient réclamé plusieurs fois contre cette usurpation de Chouaguen. Le Roi de France fit même porter ses plaintes à la Cour britannique, et, dans différentes circonstances elles furent renouvelées ; mais toujours sans succès. Cet établissement avait fini par prendre des proportions inquiétantes, qui, à l'époque de l'arrivée de Montcalm, ne trahissaient que trop la pensée des Anglais, d'envahir par là le Canada.

Dans un mémoire de 1749,¹ M. de Léry, fils, montre déjà toute l'importance et la nécessité de s'emparer de ce poste. Il n'y avait encore alors qu'une maison avec machicoulis.

Le siège de Chouaguen fut donc résolu pour cette campagne, si l'état de la place et l'époque déjà un peu avancée de la saison, pouvaient le permettre sans imprudence. Une des conditions du succès de cette entreprise étaient sa rapidité et le mystère qu'il fallait en faire pour l'ennemi, afin de ne pas lui donner le temps d'envoyer là un secours considérable. Toutes les mesures furent prises habilement et elles eurent un plein succès.

De Montcalm n'avait pas encore achevé ses travaux d'organisation, mais l'entreprise de Chouaguen lui souriait, parce qu'elle était hardie. Elle convenait merveilleusement à son caractère, et il semblait pressentir qu'elle devait être bien glorieuse pour lui.

La guerre, en effet, dans ces contrées encore imparfaitement ouvertes, et avec des ressources très-bornées, empruntait à la nature du pays, un caractère local et des difficultés

(1) Bureau des fortifications des Colonies.

nouvelles pour nos Français. « Toutes les entreprises, écrivait M. de Lévis au Ministre, sont ici très-épineuses. On en doit presque toujours le succès au hasard. Toutes les positions que l'on peut prendre sont critiques. Les attaques et les retraites sont difficiles à faire. On ne voyage que dans les bois et par les rivières. Il faut user des plus grandes précautions, et avoir la plus grande patience avec les Sauvages, qui ne font que leur volonté, à laquelle, dans bien des circonstances, il faut nécessairement céder. »

Le tableau n'était pas chargé, et il peut facilement laisser entrevoir des difficultés de détails, variant avec les circonstances et déjouant souvent toutes les prévisions. Les forêts vierges, qui couvraient encore le pays presque entier, n'étaient sillonnées que par les chemins rares et étroits que suivaient les sauvages de temps immémorial, et qui n'étaient bons que pour les piétons. Les Sauvages d'ailleurs n'avaient jamais eu, et n'avaient pas encore l'usage des bêtes de somme. Le nombre même de ces animaux était encore très-limité dans la Colonie. Il fallait donc que dans ces bois, tous les transports se fissent à dos d'hommes, ce qui forçait de réduire étrangement le matériel que réclame une armée en campagne.

Une seule voie de communication offrait quelque commodité, et on ne manquait pas d'en faire un fréquent usage, toutes les fois qu'on le pouvait; c'était le transport par eau. Le pays est couvert de grands lacs. De vastes fleuves, de grandes rivières, des cours d'eau nombreux le découpent dans tous les sens : mais les chutes et les torrents rapides qui s'y rencontrent fréquemment au-dessus de Montréal, ne

permettaient d'employer pour les remonter que des canots légers. Chaque fois, en effet, que l'on se trouvait en présence de quelqu'un de ces obstacles, ou que l'on voulait passer d'une rivière dans une autre, il fallait mettre pied à terre, transporter à bras, au-dessus de la chute, tous les bagages ainsi que les canots, et là, s'embarquer de nouveau pour continuer sa marche, c'est ce qu'on appelle dans le pays *faire portage*.

Une autre difficulté d'exécution naissait des éléments divers qui composaient l'armée. Le mélange des troupes régulières et des troupes coloniales, se compliquait de la présence des Sauvages que l'on était obligé d'appeler en aide, comme guides dans les bois, ou comme éclaireurs et troupe légère.

Les miliciens ne voyaient jamais sans une certaine jalousie les réguliers, qui, à raison de plus de discipline et de tactique militaire, jouaient ordinairement un rôle plus important dans les opérations. Les Canadiens avaient du reste l'avantage d'être sous les armes déjà depuis assez longtemps, et ils avaient sur les troupes venues de France, celui d'une connaissance complète d'un pays très-nouveau pour celles-ci, de l'habitude de voyager en été dans les canots et en hiver avec les raquettes,¹ et enfin la pratique de la guerre dans les bois.

Il était difficile qu'on ne vît pas surgir de ce rapproche-

(1) Les raquettes que les voyageurs portent sous leurs souliers pour ne pas enfoncer dans la neige, ressemblent un peu à l'instrument dont on se sert dans le jeu qui porte ce nom, mais elles sont de plus grande dimension.

ment de corps si différents, bien des conflits, des prétentions et des susceptibilités. Ces embarras se rencontraient bien plus encore entre les officiers, chez qui la science acquise et l'expérience établissaient des différences bien plus sensibles qu'entre les soldats.

Ce fut là un des grands déboires que Montcalm eut en Canada. Il ne put jamais réussir à empêcher tous les froissements, ni établir une harmonie parfaite entre tous ceux qui concouraient avec lui au même but, mais il sut mériter l'estime et l'affection du plus grand nombre, et surtout celle des soldats.

Les Sauvages alliés, qui combattaient sous le drapeau français n'ayant ni tactique, ni discipline, devenaient quelquefois un obstacle plutôt qu'un secours pour le succès d'une entreprise. De Montcalm sut, par son adresse, exercer sur eux un grand empire. Il a fait plier dans plus d'une circonstance leur caractère féroce et fier, par le seul ascendant de son nom et de la confiance qu'il leur inspirait, les faire marcher quelquefois, sans recourir aux distributions d'eau-de-vie et de vin, objets de leur grande passion, mais aussi source parmi eux des plus graves désordres. Ils ont même souffert, comme les troupes, la privation des choses les plus indispensables, quand ils voyaient bien que le Général ne pouvait pas les leur fournir. Le soin que de Montcalm prenait de leurs blessés et de leurs malades, son empressement à les soulager toutes les fois qu'il le pouvait, l'intérêt qu'il leur manifestait en toute circonstance avaient gagné leur cœur, et ils le regardaient comme leur père.

Plusieurs mois avant l'arrivée de Montcalm, le marquis de

Vaudreuil, tout en surveillant d'un œil inquiet le poste de Chouaguen, avait réussi, par un heureux coup de main, à détruire une partie des secours qui lui étaient destinés, et qu'on avait provisoirement déposés au fort Bull, à la tête de la rivière Hudson et à 20 lieues de Chouaguen.

Ce poste anglais protégeait les communications entre Chouaguen, Albany et l'armée de Loudoun, et servait d'entrepôt pour un matériel considérable.

Le lieutenant de Léry fut chargé de cette expédition. A la tête de 372 hommes,¹ il partit du fort de la Présentation à Ogdensburg sur le Saint-Laurent, et s'avança au milieu des bois, à travers un pays désert et connu seulement des Sauvages. Près d'arriver au fort Bull, il surprit le 27 mars un convoi de vivres, qu'un détachement conduisait à Chouaguen, et s'en rendit maître.

Prévenue à temps de la proximité des Français, la garnison du fort Bull composée seulement de 400 hommes, put se mettre sur ses gardes. Elle fit une très-vive résistance, mais il fallut céder au nombre. Au moment où les Français entraient dans le fort, le feu fut mis au magasin, et les vainqueurs s'en étaient à peine éloignés précipitamment qu'il sauta avec 40 milliers de poudre. Tout fut détruit dans l'enceinte.

Pendant que de Montcalm préparait son expédition contre Chouaguen, le Gouverneur de Trois-Rivières, le sieur Rigaud de Vaudreuil, frère du Gouverneur général, avait reçu ordre

(1) Le journal de de Léry porte, 45 officiers, 83 soldats, 166 Canadiens, 403 sauvages; en tout 372 hommes.

de son frère, de se porter en avant vers ce poste avec un corps de Canadiens et de Sauvages, pour prendre le commandement du détachement du sieur de Villiers placé en observation sur les lieux.

De Bourlamague était déjà à Frontenac¹ avec le régiment de la Sarre et les deux nouveaux ingénieurs De Combles et Désandrouins. Le premier fut détaché aussitôt pour aller reconnaître le fort qu'on voulait attaquer, et bien étudier sa position. Son rapport² lui fait honneur, et il servit de base aux opérations qui suivirent.

Cependant pour donner le change à l'ennemi et se précautionner contre toutes les éventualités, de Montcalm avait réuni près de 3,000 hommes à Carillon, sous le commandement de M. de Lévis. Il s'y transporta lui-même le 27 juin. Il prévoyait bien que sa présence attirerait l'attention des Anglais, et leur donnerait à croire que ce poste allait devenir le centre de ses opérations. Il profita de son séjour pour prendre par lui-même une connaissance exacte de la contrée. Accompagné de M. de Lévis, il fit deux longues courses dans les montagnes et dans les bois des environs, et laissa au Chevalier le soin d'en faire une troisième, qui dura trois jours entiers en bivouaquant dans les bois. Il s'agissait de bien étudier le chemin du fort Georges, et celui qui conduisait au pays des Agniers.³

De Montcalm rendit au Ministre de France ce témoignage

(1) Aujourd'hui *Kingston*, sur le lac Ontario.

(2) Bureau des fortifications des Colonies.

(3) Un des cantons iroquois, le plus voisin du lac Saint-Sacrement.

honorable au chevalier de Lévis : « Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'officiers supérieurs en Europe, qui soient dans le cas de faire de pareilles courses à pied. Je ne saurais, Monseigneur, vous dire trop de bien de lui ; sans être homme de beaucoup d'esprit, il a une bonne pratique, du bon sens, du coup d'œil, et quoique j'eusse servi avec lui, je ne lui aurais pas cru tant d'acquis. » (Lettre du 20 juillet 1756.)

Cette estime était bien réciproque. Le chevalier de Lévis, tout en comprenant ce qu'avait de flatteur pour lui le poste qu'on lui confiait, ne pouvait pas s'empêcher de regretter de ne pas suivre son Général. La lettre qu'il écrivit en ce moment au Ministre de la guerre (17 juillet 1756) fait trop honneur à son cœur et au caractère du marquis de Montcalm, pour ne pas mériter d'être citée : « Si M. de Montcalm est content de moi, ce qu'il y a de certain c'est que je le suis beaucoup de lui. C'est avec beaucoup de regret que je l'ai vu partir. Je serai toujours charmé de servir sous ses ordres. Ce n'est pas à moi, Monseigneur, à vous parler de son mérite, ni de ses talents, vous les connaissez mieux que personne : mais je puis avoir l'honneur de vous assurer qu'il a généralement plu à tout le monde dans cette Colonie, et qu'il traite très-bien avec les Sauvages. Il a aussi établi la discipline parmi nos troupes. »

Le marquis de Montcalm ne devait rester à Carillon que le temps nécessaire pour mettre ces quartiers-là en bon état. Il laissa à M. de Lévis l'ordre de faire sur différents points des démonstrations fréquentes pour laisser croire que ses soldats prendraient prochainement l'offensive. Celui-ci établit en effet trois petits camps retranchés à la tête de la rivière de

la Chute sur les bords du lac Saint-Sacrement, et les confia à MM. de la Corne, de Contre-Cœur et Saint-Martin.

Dans tous les postes, il maintint une grande activité et une consigne très-sévère; mais malgré la défense réitérée, deux jeunes lieutenants du régiment de la Reine, MM. de Biville et de Tarsac se jetèrent furtivement dans une pirogue, le 6 septembre, pour aller tirer des canards à un quart de lieue du camp. Ils furent surpris par des Sauvages ennemis qui les tuèrent, et leur enlevèrent la chevelure.

L'effet que désirait produire le marquis de Montcalm fut obtenu. Le Général anglais resta sur le *qui-vive*, en présence d'un ennemi, qui lui semblait ne pouvoir se montrer si hardi que parce qu'il se croyait assez fort, et il ne s'éloigna pas du fort Georges.



III

SIÈGE DE CHOUAGUEN.

Cependant de Montcalm était parti de Carillon subitement et sans bruit, et il était venu recevoir à Montréal les dernières instructions du Gouverneur général. Deux jours après, le 24 juillet, il se mettait en route pour Frontenac. Quoiqu'il n'eût ni réglé ni surveillé par lui-même tous les préparatifs de l'expédition, il partait avec confiance, et son dévouement aveugle en pareille circonstance donne un nouvel éclat à son patriotisme.

« L'objet qui me fait passer à Frontenac, écrivait-il au Ministre la veille de son départ, est un projet qui m'a paru assez militaire si toutes les parties de détail sont bien combinées, et je pars sans en être ni assuré ni convaincu. Vous pouvez être certain que je me livre à ce sujet de bonne grâce, et que je ne me suis compté pour rien dans une occasion si

intéressante, et qui m'a paru bien remplie d'obstacles. »
(Lettre du 20 juillet 1756.)

En remontant le Saint-Laurent, de Montcalm s'arrêta un moment au village iroquois de la Présentation, pour faire festin avec les sauvages, et, selon leur expression, chanter la guerre; car plusieurs d'entre eux devaient le suivre avec leur missionnaire, l'abbé Piquet, sulpicien fondateur de ce village en 1749.

Des ambassadeurs des six cantons iroquois¹ se trouvaient là comme par hasard. Le marquis de Montcalm tint conseil avec eux pour les sonder; mais leurs paroles lui parurent suspectes. Il crut prudent de les envoyer à Montréal en prévenant M. de Vaudreuil, pour qu'il les traitât comme des espions et des émissaires des Anglais.

La duplicité de cette nation était déjà connue. On avait vu plus d'une fois ses ambassadeurs aller simultanément dans la Colonie anglaise et dans la Colonie française, avec des protestations de dévouement et de service, se déclarant prêts à soutenir l'un et l'autre parti.

Ces Iroquois avec d'autres chefs qu'on avait attirés, furent retenus dans la Colonie par le marquis de Vaudreuil, et gardés à vue pendant cette campagne. Ils auraient pu, au besoin, servir d'otage de la conduite que tiendrait la confédération entière des Iroquois.

Un peu au-dessus du fort de la Présentation, et avant d'entrer dans la partie élargie du fleuve surnommée les

(1) Les noms des six cantons sont : les Agniers, les Oneiouts, les Onnontagués, les Gogoens, les Tsonnontouans et les Tuscaroras.

mille îles, on rencontre une pointe que depuis longtemps les voyageurs canadiens avaient baptisée du nom de *Pointe au baptême*.¹ Ils ne manquaient pas, en passant dans ce lieu avec quelques nouveaux voyageurs, de leur faire subir l'épreuve d'usage, qui obligeait ceux-ci à payer la bienvenue. L'occasion était trop belle pour ne pas en profiter. Les officiers et les soldats se prêtèrent de bonne grâce à cette plaisanterie innocente, qui répandit la gaité dans tous les bateaux et fit une agréable diversion aux fatigues et aux ennuis du voyage.

De Montcalm arriva à Frontenac, le 29 juillet. Un succès brillant, obtenu par l'intrépide de Villiers au commencement du mois, avait déjà excité l'ardeur du soldat, et semblait un heureux pronostic. Il s'était emparé d'un convoi de près de 200 canots, et il avait fait 300 prisonniers. (*Mercure Français* 1756).

Le petit corps d'armée² de Montcalm se composait de 4,300 hommes de troupes, de 1,500 Canadiens et soldats de la Colonie, et de 250 sauvages, la plupart des pays d'en-haut. (Lettre de Montcalm, 20 juillet.) L'avant-garde, commandée par le sieur Rigaud, occupait déjà la baie de Niaouaré,³ lieu désigné pour le rendez-vous général.

De Montcalm fit promptement les dernières dispositions. Il détacha deux bâtiments armés, l'un de 12 et l'autre de 16

(1) Journal du capitaine Malartic.

(2) Ces chiffres, tirés des rapports officiels, sont loin de ceux des écrivains anglais, qui donnent sans preuve 5,000 hommes à de Montcalm.

(3) Aujourd'hui *Sackett's harbour* et *Black Bay*, sur la côte orientale du lac Ontario.

canons, pour croiser dans les parages de Chouaguen, et il jeta des éclaireurs canadiens et sauvages, sur le chemin d'Albany à Chouaguen, pour intercepter les courriers. Par de prudentes mesures, il se ménagea les moyens de retraite, si les forces supérieures de l'ennemi le forçaient à se retirer.

Enfin le 4 août, s'étant embarqué avec sa première division, et 4 pièces de canon, il atteignit deux jours après la baie de Niaouaré. La seconde division, composée du bataillon de Berry et des miliciens, le rejoignit le 8 avec les 80 bateaux chargés des vivres, de l'artillerie et de tout le matériel de siège.

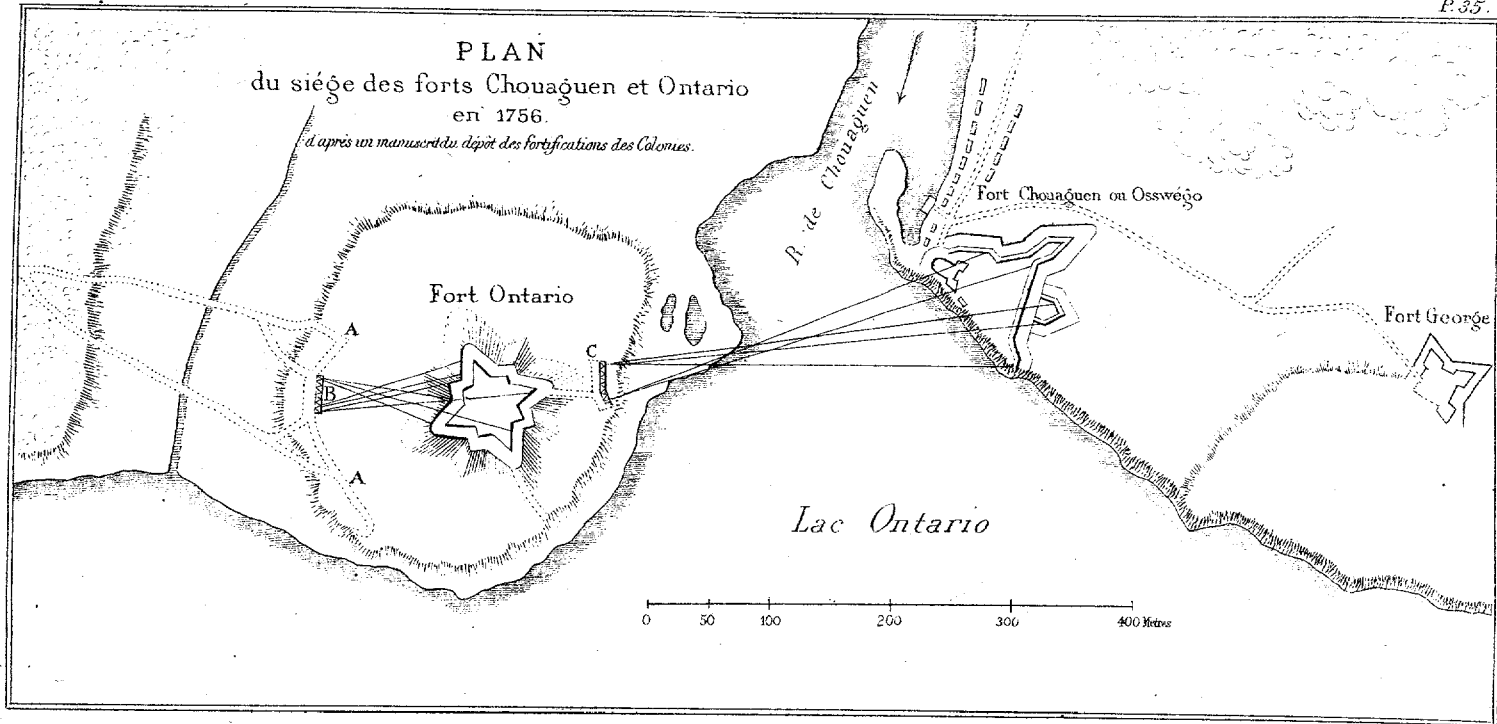
L'avant-garde repartit le même jour, avec ordre de s'avancer jusqu'à trois lieues de Chouaguen, dans l'*Anse aux cabanes*. La première division la suivait de près, et arriva au même lieu le 10 à deux heures du matin. C'était en effet, une sage précaution prise par le marquis de Montcalm pour mieux dérober à l'ennemi la marche de son armée, de n'avancer que la nuit, et de se cacher le jour, à l'entrée des rivières ou dans les bois du rivage, après avoir couvert les bateaux avec des feuillages.

A six heures du matin, l'avant-garde se remit en marche par terre, et, perçant à travers les bois pour n'être pas découverte, elle alla prendre position dans une autre anse, à une demi-lieue de Chouaguen. Elle devait tout préparer là pour favoriser le débarquement de l'armée et des 22 pièces d'artillerie, destinées au siège.

De Montcalm arriva à minuit avec sa division dans ce lieu. Il fit établir immédiatement une batterie pour comman-

PLAN
du siège des forts Chouaguen et Ontario
en 1756.

d'après un manuscrit du dépôt des fortifications des Colonies.



der le rivage, et forma son camp. Sa droite était appuyée sur cette batterie, et un marais impraticable protégeait sa gauche.

Les ouvrages défensifs de Chouaguen étaient devenus avec le temps assez formidables pour le pays. Ils formaient trois forts détachés. Le premier, le fort Ontario sur la rive droite de la rivière, occupait un plateau élevé. Il consistait en un carré de soixante mètres de front, dont les faces brisées étaient couvertes par un redan, et lui donnaient une forme étoilée. Sa ceinture de pieux de 3 mètres de haut parfaitement joints, était protégée par un fossé de 6 mètres de large, et par la contrescarpe et le glacis. Cette palissade percée d'embrasures et de créneaux, que surmontait à l'intérieur une galerie de charpente, pouvait avoir ainsi deux rangs de tirailleurs; huit canons et quatre mortiers à double grenade complétaient la défense.

Le second fort, le plus ancien de date, était celui de Chouaguen,¹ sur la rive gauche. Il consistait en une maison à toit plat et à machicoulis, garnie d'un rang d'embrasures à ses deux étages. Autour d'elle, à 4 mètres de distance, régnait une grosse muraille crénelée, flanquée à deux de ses angles d'une grande tou carrée. Dix-huit pièces de canons et quinze mortiers ou obusiers garnissaient les remparts. Du côté de la campagne, on avait ajouté une ligne de retranchements à front bastionné avec demi-lune.

Le troisième fort, nommé fort Georges, était à 600 mètres

(1) On l'appelait aussi Oswégo, nom que porte aujourd'hui la ville qui a pris sa place.

du précédent, et sur une hauteur qui le dominait. Ce n'était qu'une enceinte de pieux assez mal retranchée en terre, et sur deux faces seulement.

46 à 4,700 hommes des régiments de Shirley, de Pepperell et de Schuyler défendaient ces trois postes, sous les ordres du colonel Mercer.

Le 11 août à la pointe du jour, de Montcalm détacha un certain nombre de Sauvages et de Canadiens, pour investir le fort Ontario à un quart de lieue environ de l'enceinte, et protéger les opérations des ingénieurs qui allaient déterminer le front d'attaque.

Ce premier mouvement entraîna un malheur bien regrettable. L'ingénieur de Combles venait de finir son opération, et reprenait le chemin du camp, quand par une méprise fatale, un des Sauvages qui l'avait escorté et qu'on avait placé en embuscade, le voyant dans l'obscurité, crut que c'était un ennemi, et le tua d'un coup de fusil. L'envie d'avoir une chevelure anglaise lui avait fait oublier les règles de la prudence.¹

Pendant ce temps-là, le second ingénieur était occupé à tracer dans un bois marécageux le chemin par où devaient passer les troupes et l'artillerie. Commencé dans la matinée du 11, ce travail fut poussé avec tant de vigueur par nos soldats devenus pionniers, qu'il se trouva achevé le lendemain. Le reste de l'armée et les bagages venaient précisé-

(1) Ce Sauvage fut inconsolable de sa maladresse. Il la répara de son mieux l'année suivante, en enlevant à lui seul la chevelure à trente-trois Anglais. (Mém. de Pouchot. 4. 88.)

ment d'arriver le matin du 12, et le débarquement de tout le matériel s'opéra aussitôt.

L'alarme était déjà répandue parmi les Anglais. Selon leur usage, ils avaient envoyé, ce matin-là, un canot visiter les environs de l'embouchure de la rivière. Les découvreurs aperçurent les bateaux français dans l'anse, et ils vinrent aussitôt avertir le Commandant qui ne se doutait pas de la proximité du danger. Il détacha à midi deux barques bien armées pour avoir des informations exactes, et s'il y avait lieu, pour couler bas immédiatement les bateaux. Mais le feu de la batterie française, élevée la veille, les força à s'éloigner. Elles restèrent croiser devant le camp, après avoir fait inutilement plusieurs décharges pour arrêter le débarquement.

Le marquis de Montcalm établit le parc d'artillerie et le dépôt de vivres au milieu de son camp, et prit des dispositions pour l'ouverture de la tranchée, le soir même. Il chargea le capitaine Pouchot du régiment de Béarn, de faire les fonctions d'ingénieur, et le sieur de Bourlamaque, colonel d'infanterie, de la direction du siège. Six piquets de travailleurs de cinquante hommes chacun qui devaient se relever sans interruption, furent commandés pour se mettre à l'œuvre immédiatement. Trois compagnies de grenadiers et trois autres détachements devaient les protéger pendant le travail.

Cependant on ne put ouvrir la tranchée qu'à minuit, et on commença une large parallèle A de deux cents mètres de front, à cent soixante mètres de la place; elle était située dans un terrain couvert de très-grands arbres. A cinq heures du matin, elle se trouva presque achevée et les travailleurs

de jour n'eurent qu'à la terminer, à établir les boyaux de communication, et à élever les batteries. Ils le firent sous un feu très-nourri des assiégés, mais très-peu offensif.

La première batterie B de six canons fut bientôt en état de répondre à la place, et elle le fit avec succès.

L'ennemi tirait depuis le matin, quand, vers six heures du soir, le feu qui s'était déjà ralenti, parut cesser tout à fait. Après avoir dirigé par lui-même la défense sur ce premier point de l'attaque, et épuisé une partie de ses munitions, le colonel Mercer jugea plus prudent de ne pas attendre l'assaut. Ayant fait enclouer les canons et les mortiers, il passa précipitamment la rivière pour se retirer au fort de Chouaguen. Il espérait sans doute qu'en concentrant là toutes ses troupes, il doublerait leur valeur, et qu'il sauverait ainsi plus facilement les riches approvisionnements du poste principal.

Aussitôt que cette retraite fut découverte, de Montcalm envoya les grenadiers de la tranchée prendre possession du fort. Ce premier triomphe qui annonçait la panique dont l'ennemi était saisi, donna une nouvelle ardeur à l'armée française. Toutes les troupes disponibles furent aussitôt employées à creuser un large boyau depuis le fossé jusqu'à la rivière pour établir une batterie C sur le rivage, afin de battre en brèche le deuxième fort anglais, de prendre en revers le retranchement d'enceinte, et d'enfiler le chemin qui le reliait au fort Georges. Vingt pièces de canons, traînées péniblement à bras d'hommes, furent conduites là pendant la nuit, mais on n'en installa que neuf. Le terrain détrempé par les pluies rendait le service des pièces très-difficiles.

Le 14, à la pointe du jour, le marquis de Montcalm détacha M. de Rigaud avec ses Canadiens et ses Sauvages pour passer la rivière et se porter dans les bois voisins du fort. Il voulait couper, s'il était possible, la communication entre le fort Chouaguen et le fort Georges, où l'ennemi paraissait faire de grandes dispositions.

Ce coup de main fut exécuté avec un entrain et un bonheur admirables. Ce brave capitaine traversa la rivière avec son détachement, sans être arrêté par le feu de l'ennemi, ni par la profondeur et la rapidité des eaux. Quelques soldats se mirent à la nage, d'autres s'avancèrent avec de l'eau jusqu'à la ceinture et même jusqu'au cou. Ils culbutèrent un corps de 370 hommes, posté par Mercer pour maintenir la communication entre les deux forts, et ils s'emparèrent des hauteurs qui dominaient complètement la place.

La batterie élevée sur l'escarpement de la rivière, en face du fort Chouaguen, put ouvrir son feu à six heures du matin, et couvrit la place de projectiles, qui atteignaient les soldats presque à tous les points de l'enceinte.

A huit heures, le colonel Mercer fut tué au milieu de ses soldats. Cet événement important acheva de les démoraliser. La promptitude d'exécution des travaux du siège dans un terrain d'abord jugé impraticable, l'établissement si rapide des batteries qui faisait croire à une armée très-nombreuse, et plus que tout encore, la manœuvre hardie du capitaine de Rigaud qui leur fermait la retraite, avaient ôté aux Anglais toute espérance de pouvoir se maintenir longtemps.

Le commandant Littlehales, qui remplaçait Mercer, se décida à capituler. A dix heures, il fit arborer le drapeau blanc.

et dépêcha immédiatement deux de ses officiers au capitaine de Rigaud qu'il prenait sans doute pour le chef de l'expédition ; celui-ci les renvoya au marquis de Montcalm.

Le sieur de Bougainville, son premier aide-de-camp, fut détaché par de Montcalm pour servir d'otage pendant les négociations. Le Général exigeait que la garnison se rendît prisonnière de guerre, et que les Français fussent mis immédiatement en possession des forts et de ce qu'ils contenaient. Il ne donnait qu'une heure pour se décider. Les cris, les menaces, et les hurlements affreux des Sauvages hâtèrent la conclusion du traité.¹ Le sieur de Lapause, aide-major au régiment de Guyenne, faisant fonction de Major-général, fut chargé d'en faire accepter les conditions.

Le marquis de Montcalm avait ses raisons pour hâter toute cette affaire. Une lettre du colonel Mercer, interceptée à six heures du matin, lui avait révélé un danger très-grave pour son armée. Elle informait le général Webb, du pressant besoin dans lequel se trouvait la garnison. Or ce Général anglais arrêté en ce moment avec 2,000 hommes à une petite distance au haut de la rivière de Chouaguen, était réduit à des conjectures sur la situation de ses compatriotes, et attendait avec impatience de leurs nouvelles.

Le marquis de Montcalm craignait de le voir paraître d'un moment à l'autre ; il se tenait même prêt à le recevoir, et s'il le fallait, à aller l'attaquer. « La nécessité de réussir, écrivait-il plus tard, pour le salut de la Colonie, pour l'honneur des armes du Roi, et pour moi-même, m'avait déterminé, et

(1) Lettre de Vaudreuil, 30 août 1756.

c'était une résolution arrêtée par les principaux officiers, d'aller au-devant de l'ennemi, à un portage à trois lieues d'ici, afin de le combattre. » Il n'eut pas besoin d'exécuter ce projet. La capitulation fut signée le jour même, à onze heures du matin.

Webb, qui semblait pressentir le malheur de ses compatriotes, s'était mis en route ; mais ayant appris à Wood's-Creek la reddition de la place, il retourna aussitôt sur ses pas avec une précipitation qui ressemblait à une fuite.

Le colonel Littlehales se constitua prisonnier, et livra la place au colonel de Bourlamaque, nommé commandant des forts Georges et Chouaguen, qui vint en prendre possession avec deux compagnies de grenadiers et les détachements de la tranchée. Celui-ci avait ordre de faire l'inventaire de tout ce que renfermaient les forts.

Le nombre des prisonniers était de 4,600 soldats, marins et ouvriers, outre quatre-vingts officiers, et une centaine de femmes et d'enfants. 452 hommes avaient péri dans l'action, sans compter quelques soldats tués par les Sauvages, quand ils voulurent se sauver dans les bois.

Les munitions de guerre, et les provisions de bouche étaient très-considérables. En voici le relevé officiel : 423 pièces de canons, mortiers, pierriers et obusiers, — 23 milliers de poudre, 8 milliers de plomb, — 2,950 boulets, — 450 bombes, — 4,476 grenades, — 730 fusils, — 350 boucaults de biscuit, — 4,386 quarts de lard et de bœuf, — 712 quarts de farine, — 200 sacs de farine, — onze quarts de riz, — sept quarts de sel, — un grenier plein de pois et de farine, — trente-deux bœufs vivants, — quinze cochons, — une grande quan-

tité de barriques de vin et de rum. Le Général donna ordre de défoncer ces barriques à cause des Sauvages. Il savait bien que s'ils y touchaient, il pouvait en résulter les plus graves désordres.

Le port contenait cinq petits bâtiments armés de 52 canons, sans compter 200 autres bateaux pour les transports. Ce fut une perte totale de quinze millions pour l'Angleterre.

La caisse militaire ne contenait que 48,000 francs. Elle devait être plus considérable, mais il est à croire, disent les rapports du temps, que les officiers anglais, au moment de la reddition de la place, se distribuèrent entre eux une partie de l'or qui s'y trouvait.

Cette affaire ne coûta aux Français que quelques hommes, quatre ou cinq morts et vingt blessés. Parmi ceux-ci on comptait le colonel de Bourlamaque.

Aussitôt après sa victoire, de Montcalm voulut en faire hommage à Dieu. Il fit planter, au milieu de l'enceinte du fort, une grande croix avec cette inscription : *In hoc signo vincunt*. C'est « par ce signe qu'ils sont vainqueurs. » L'abbé Piquet bénit ce pieux monument.

Près de cette croix, on plaça un poteau, qui portait avec les armes de France cette inscription digne d'un littérateur et d'un vainqueur : *Manibus date lilia plenis*.

Quand les Sauvages virent que la capitulation les frustrait du pillage de la place conquise, ils se jetèrent sur quelques prisonniers isolés, les pillèrent et les massacrèrent. Ils envahirent même les salles des blessés, et enlevèrent inhumainement plusieurs chevelures.

Dans l'enivrement de la victoire, dans la soif de sang et de pillage que lui inspire toujours la guerre, le Sauvage, abandonné à lui-même, n'a plus aucun sentiment d'humanité ni de modération. Il n'ambitionne de vaincre que pour détruire.

Au premier bruit de ces désordres, de Montcalm accourut, et il parvint à les faire cesser : mais pour donner comme un dédommagement à ces barbares instincts, il promit aux Sauvages de riches présents aussitôt qu'ils seraient rentrés dans la Colonie, et il leur tint parole. C'est un usage sacré chez ces peuples de se laisser toujours gagner par des présents, et de renoncer alors, même à des droits acquis et à des prétentions légitimes.

De Montcalm rend lui-même compte de ce triste incident dans une lettre au Ministre. « Il en coûtera au Roi 8 à 40,000 francs, pour avoir empêché les Sauvages de violer la capitulation, mais ils nous conserveront plus que jamais l'affection de ces peuples. Il n'y a rien que je n'eusse accordé, plutôt que de faire une démarche contraire à la bonne foi française. »

Toutes les fortifications des Anglais furent rasées en présence de quelques Iroquois, qui virent tomber, avec une vive satisfaction, ces forts élevés par fraude sur leur territoire, et qui blessaient au plus haut point leur jalousie et leur amour-propre national. La politique, du reste, commandait cette mesure. Les Français voulaient flatter les Iroquois, et, d'un autre côté, ils n'avaient pas assez de troupes pour laisser là une garnison capable de se maintenir dans un pareil isolement.

Cette démolition fut achevée le 24 août, et, pendant ce temps-là, on fit le transport des prisonniers, de l'artillerie

et du butin. 420 prisonniers furent chargés plus tard sur la flûte l'Outarde, et ils arrivèrent à Brest le 7 octobre.

De Montcalm reprit immédiatement le chemin de la Colonie, où sa victoire excita un vif enthousiasme, et fut l'occasion de réjouissances publiques. Le *Te Deum* fut chanté solennellement dans les églises, pendant qu'on suspendait dans celles de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières, les cinq drapeaux pris sur l'ennemi, comme un hommage au Dieu des combats, et comme un monument propre à nourrir le patriotisme de la population.

Les regrets qu'inspira aux Anglais la perte de Chouaguen, qui déjouait tout un plan de campagne, montrent bien que de Vaudreuil ne s'était pas exagéré l'importance de cette conquête. En effet, ils suspendirent aussitôt leurs opérations agressives, et le général Abercrombie accusa sévèrement le général Schuyler de ne l'avoir pas mis suffisamment au courant de l'état de la place. Winslow reçut ordre de ne pas se porter en avant sur Carillon, mais de se retrancher fortement, et de surveiller avec soin les routes du lac Champlain et de Chouaguen. Le général Webb fut posté avec 4,400 hommes au Portage, à la tête du lac Saint-Sacrement, et sir William Johnson, avec 4,000 miliciens, se tint à German-Flatts sur la rivière Hudson, prêt à voler au premier signal en cas d'attaque.

L'expédition projetée par les Anglais contre Québec par la rivière de la Chaudière, fut aussi abandonnée ou changée en courses de maraudeurs contre les habitations isolées des Français, et celle qu'ils préparaient en même temps contre le fort Duquesne, fut ajournée à un temps plus propice.

Les Iroquois de la confédération restés témoins de la lutte qui se passait sur leur propre territoire, attendaient avec anxiété ces résultats, pour régler leur conduite.

Le triomphe de Montcalm les intimida, et, malgré les raisons d'intérêt qui les faisaient pencher vers les Anglais, leurs plus proches voisins, ils se décidèrent à faire une manifestation pour la France. Le 17 novembre, 40 de leurs chefs, suivis de 140 femmes et enfants, se présentèrent à Montréal, en qualité d'ambassadeurs. Ils venaient, disaient-ils, « protester de leur neutralité dans ce conflit. » Ils poussèrent leur hypocrisie jusqu'à jeter à terre et à fouler aux pieds les médailles qu'ils avaient reçues des Anglais. Mais leur conduite fut bientôt dévoilée, quand on apprit que d'autres ambassadeurs s'étaient aussi dirigés vers la Colonie anglaise, et avaient usé au même moment du même stratagème.

Cependant la saison avançait. La milice canadienne avait même été obligée de se débarrasser de bonne heure. Les travaux des champs la rappelaient dans ses foyers ; telle était en effet la pénurie de bras en Canada, que le soldat restait laboureur. Après avoir manié le sabre et le mousquet, il devait au premier moment libre, venir reprendre la faux ou la charrue. Sans son concours à l'armée, le pays ne comptait pas assez de défenseurs, et sans son travail des champs, il était toujours menacé de la famine.

Les premiers succès de Montcalm produisirent en France une heureuse impression. Le Roi promut plusieurs officiers à des grades supérieurs, et accorda à d'autres la croix de Saint-Louis.

Cependant cette campagne si rapide et si glorieuse,

n'avait pas d'abord présenté dans ses conditions, des chances assurées de succès. Un officier de Montcalm écrivait, après son retour à Montréal : « Nous avons cueilli des lauriers que nous n'aurions pas osé nous promettre. Nous sommes défrayés des embarras et des mauvais moments qu'on a pour faire la guerre dans ce pays, par la victoire que nous venons de remporter. »

L'esprit clairvoyant de M. de Lévis ne portait pas un autre jugement. Il allait plus loin encore, puisque ces brillants succès ne l'empêchaient pas de regarder la paix comme très-désirable dans l'intérêt de la Colonie. Il écrivit alors au Ministre : « Malgré les succès obtenus dans cette campagne, où, s'il y a eu du bien joué, il n'a pas laissé que d'y avoir du bonheur, la paix est à désirer. »

Dans les comptes rendus que Montcalm fit lui-même de sa campagne au Ministre, il est curieux de voir les appréciations qu'il donne de ses propres actes. Il ne dédaigne pas une espèce de justification pour prévenir les justes critiques que pouvaient en faire les habiles praticiens en Europe. Il savait que, dans certaines circonstances, l'audace est souvent la prudence du génie : « C'est peut-être la première fois, écrivait-il de Montréal sous la date du 28 août, que, avec 3,000 hommes et moins d'artillerie que l'ennemi, on en a assiégé 4,800 qui pouvaient être promptement secourus par 2,000, et s'opposer à notre débarquement avec une supériorité de marine sur le lac Ontario. Le succès a été au delà de toute espérance. Toute la conduite que j'ai tenue en cette circonstance, et les dispositions que j'avais arrêtées, sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace, qui a été mise

dans cette entreprise, doit passer pour de la témérité en Europe.

» En tout événement, j'aurais fait ma retraite, sauvé l'artillerie et l'honneur des armes du Roi. Aussi, je vous supplie, Monseigneur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté, que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai par des principes différents. Je souhaite la fin de la campagne autant qu'un autre. Ma santé ne tient plus à ces fatigues excessives et à faire 300 lieues en deux mois. »

De Montcalm envoya au Ministre peu de jours après, (30 août 1756), une liste des faveurs qu'il sollicitait pour l'armée; puis il ajoutait ces paroles qui prouvent son bon cœur et son discernement : « Il ne me reste qu'à vous demander une grâce personnelle, et à laquelle je serai fort sensible. C'est une commission de capitaine pour le sieur Marcel, mon troisième aide-de-camp. C'est un bon sujet, qui m'est utile. Je veux vous dire un mot de quelqu'un pour qui je ne vous demande rien quant à présent : c'est M. de Bougainville qui a l'honneur d'être connu de vous. Vous ne pourriez croire les ressources que je trouve en lui. Il est en état de bien rendre ce qu'il voit. Il se présente de bonne grâce au coup de fusil, article sur lequel il a plus besoin d'être contenu que d'être excité. Ou je serai bien trompé, ou il aura la tête bien militaire, quand l'expérience lui aura fait entrevoir la possibilité des difficultés. En attendant, il n'y a guère de jeune homme qui, n'ayant eu que de la théorie, en sache autant que lui....

» Comme j'ai cru que le journal que je vous envoie pourrait

être imprimé, je le lui ai fait rédiger avec soin, parce qu'il écrit mieux que moi.... »

La Mère supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec avait félicité de Montcalm de sa victoire. La réponse du Général fait trop d'honneur à son caractère religieux, pour que nous la passions sous silence. « Continuez, Madame, à m'accorder vos prières et celles de votre sainte Communauté. Ce n'est pas le tout que d'avoir pris Chouaguen, il faut aller à Carillon. J'arrivai hier, et je repars dans trois ou quatre jours. Je me flatte que celui qui a pris Chouaguen, saura repousser à Carillon les ennemis de sa religion. C'est Dieu qui a fait ce vrai prodige dans cette occasion. Il a voulu se servir de mes faibles mains ; aussi je lui rapporte tout, et je reçois avec reconnaissance votre compliment et celui de votre illustre Communauté. J'ai l'honneur d'être, etc.... » (Montréal, 27 août 1756.)

IV

HIVER DE 1756-1757. — PRÉPARATIFS DU SIÈGE DU FORT GEORGES.

Les premiers mois de l'hiver 1756-1757 se passèrent assez paisiblement. Chaque parti avait d'ailleurs des préparatifs importants à faire, pour se disposer à la campagne suivante ; aussi ne restèrent-ils pas oisifs.

Les Anglais du fort Georges, aidés par un moulin à scie qui activait puissamment leur travail, avaient pu construire un nombre considérable de bateaux de toute grandeur, qui les rendaient maîtres sur le lac Saint-Sacrement, et les mettaient à même de se transporter facilement et promptement où ils voudraient. Tout près du fort, ils avaient élevé des magasins pour recevoir des approvisionnements considérables, des hôpitaux pour leurs malades, et des ateliers pour tous les genres d'ouvriers. Toutes ces nouvelles construc-

tions, avec une vingtaine d'habitations toutes en bois, étaient protégées par une forte enceinte de pieux. Ils étaient donc là, toujours dans une attitude menaçante pour les Français, et le fort de Carillon, qui servait comme de porte à la Colonie, devait être évidemment le premier point à attaquer.

De leur côté, les Français avaient travaillé tout l'hiver à Carillon, et y avaient transporté une partie des munitions de toute nature, conservées jusque-là au fort Saint-Frédéric. Les voyages en traîneaux offraient plus de commodité et de rapidité, que toute autre voie.

Cependant les Anglais avertis de ces communications continuelles entre les deux forts français, entreprirent, au milieu de janvier, d'intercepter un de ces convois. Quatre-vingts hommes choisis se mirent aussitôt en route, et allèrent s'embusquer dans un lieu favorable. Ils se jetèrent sur la tête du convoi, qui marchait avec beaucoup de sécurité, mais sur une ligne très-prolongée. Les premiers traîneaux furent pris sans peine avec les sept hommes qui les accompagnaient. Les autres eurent le temps de revenir sur leurs pas, et de donner l'alerte au fort Saint-Frédéric. Son Commandant, M. de Lusignan, plus au courant que les Anglais, des voies de communication dans la forêt, détacha les capitaines de Basserode et de la Granville des régiments du Languedoc et de la Reine avec 400 soldats, quelques Canadiens et quelques Sauvages, pour surprendre l'ennemi dans sa retraite et lui couper le chemin. Les Anglais tombèrent en effet dans l'embuscade le 22 janvier, et, malgré une énergique résistance, furent complètement défaits ; trente-sept hommes et trois officiers restèrent sur la place, et huit furent faits

prisonniers. Les Français eurent onze hommes tués et vingt-six blessés.

Le mois suivant, les Français tentèrent une entreprise bien plus hardie, et dont les résultats devaient être de la plus haute importance pour la campagne suivante. Il s'agissait d'enlever par surprise le fort Georges, ou au moins de détruire une partie des approvisionnements que les Anglais y avaient entassés, ainsi que leur nombreuse flottille. Ce poste, à une journée de Carillon, était un voisinage dangereux.

Cette expédition, qui devait partir de Montréal, offrait de grandes difficultés; elle se composait de 1,500 hommes. Ils allaient faire 60 lieues environ sur la neige, les raquettes aux pieds, portant leurs vivres et leurs munitions sur de légers traîneaux, sans autre lit que la neige, couverts d'une peau d'ours et sous l'abri d'une simple toile. Mais les Canadiens et les Sauvages connaissaient bien ce genre de fatigues. Ils les bravaient chaque année dans leurs chasses d'hiver. M. de Rigaud, brave officier canadien, fut chargé de les conduire.

Cependant dans ce choix du Commandant perçait le peu de bienveillance et de condescendance du Gouverneur général pour l'armée. De Montcalm fit d'inutiles instances pour faire choisir un des officiers généraux, comme il est d'usage quand le détachement est aussi important. MM. de Lévis et de Bourlamaque s'étaient offerts. « Ils souffriront, dit de Montcalm, de la préférence; mais ils connaissaient comme moi la nécessité de la conciliation. Je n'ai pas cessé de faire part de mes réflexions pour le succès de l'expédition et d'y contribuer par le choix des détachements et par les instruc-

tions que j'ai données. Je suis toujours bien avec M. de Vaudreuil. Je lui représente, mais en même temps, j'emploie tous les moyens pour la réussite de ses projets, lors même qu'ils diffèrent des miens. »

La petite armée se composait de 800 Canadiens, de 450 soldats et de 300 sauvages. Plusieurs officiers des troupes régulières avaient brigué l'honneur de marcher dans ses rangs. Les quatre détachements devaient se suivre à un jour d'intervalle jusqu'au fort Carillon, où était le rendez-vous.

Les volontaires canadiens composaient l'avant-garde. La première division, commandée par le lieutenant Saint-Martin, partit de Montréal le 20 février. Elle avait six compagnies de troupes régulières, de milice et de Sauvages abénaquis. Le capitaine Duchat, du régiment de Languedoc, commandait la deuxième, formée de deux piquets de troupes de terre, de trois compagnies de milice et de quelques Sauvages. La troisième était conduite par M. Coué, capitaine au Royal-Roussillon. M. de Rigaud se mit en route le 23, avec ses grenadiers, les volontaires canadiens et quelques Sauvages.

Le 15 mars, ils quittèrent tous ensemble le fort Carillon. Il leur restait seize lieues à faire.

Avant d'approcher du fort Georges, M. de Rigaud détacha, le 18, M. Poulhariés, capitaine des grenadiers du Royal-Roussillon, pour aller, avec deux officiers, reconnaître le fort, du haut d'une colline voisine. Ils purent constater que l'ennemi, prévenu de l'attaque, faisait des préparatifs de résistance, et que, par conséquent, la surprise n'était plus possible.

Le soir même, le capitaine Dumas, avec quelques officiers et des grenadiers, s'avancèrent sur la glace pour visiter les abords du fort. Un soldat les précédait, frappant de temps en temps la glace avec sa hache, pour s'assurer de sa solidité. Ce bruit les trahit, et on dirigea sur eux, un peu au hasard, un feu bien nourri qui les força à la retraite.

Le 20, M. de Rigaud fit investir la place, comme s'il avait eu l'intention d'en faire le siège. C'était pour en imposer à la garnison forte de 5 à 600 hommes, et faire croire à plus de ressources qu'il n'en avait en réalité. Il fit alors sommer le Commandant de se rendre ; mais celui-ci, comprenant tout l'avantage de sa position, se crut assez fort pour braver ces menaces.

M. de Rigaud n'était pas en mesure de les mettre à exécution. Il eut d'ailleurs assez à faire pour se défendre contre la tempête de neige qui vint l'assaillir. Elle tomba en si grande quantité, qu'il ne fut pas possible aux soldats de sortir de la tente, ni par conséquent de rien entreprendre.

La nuit du 21, le temps était devenu plus favorable, et l'armée en profita, malgré le feu de l'artillerie et de la mousqueterie ennemie, pour brûler tout ce qui se trouvait dans le port ou aux environs. Les soldats achevèrent cette destruction la nuit du 22 mars : 350 bateaux, quatre brigantins de dix à quatorze canons, et deux grandes chaloupes, le moulin à scie, l'hôpital, les deux magasins, plus de vingt maisons furent consumés par les flammes. L'ennemi perdit une quantité considérable de bois de construction, beaucoup d'affûts de campagne, plus de 4,000 quarts de farine et d'autres vivres de toute espèce, des armes, des habillements,

et généralement tout un matériel de campement, avec une provision de bois de chauffage.

Il n'y eut d'épargné que le fort qui resta dans un isolement complet ; encore n'échappa-t-il aux flammes que parce que le vent n'avait pas favorisé l'incendie. Les assiégés se virent entourés, pendant quatre jours, comme d'une mer de feu, sans oser sortir pour s'opposer aux ravages de leur ennemi.

Sa mission accomplie, de Rigaud reprit le chemin de la Colonie. Sa retraite fut marquée par un singulier incident, qui s'est renouvelé dans l'armée de Napoléon en Egypte. Un tiers des hommes d'un des détachements fut tout à coup frappé d'aveuglement, à cause de la réflexion du soleil sur la neige et la glace. On fut obligé de les conduire par la main ; heureusement cette ophthalmie, qui n'avait épargné ni les Canadiens ni les sauvages, ne fut que passagère. Deux jours de traitement suffirent pour la faire disparaître.¹

Pendant l'hiver suivant, de Montcalm se trouva en présence de difficultés d'une autre nature. Il eut à s'opposer aux mariages mal assortis, que voulurent faire quelques officiers, et qui étaient aussi désavantageux à l'intérêt politique de la Colonie, qu'à celui du royaume et des officiers eux-mêmes. Il dressa sur cette matière un mémoire, et, malgré ses répugnances, le marquis de Vaudreuil, qui voyait là une ressource pour la petite noblesse du pays, finit par approuver cette manière de voir. De Montcalm favorisa beau-

(1) Lettre de Montcalm au Ministre, 26 avril 1757.

coup, au contraire, le mariage des soldats qui s'attachaient ainsi au sol, et y formaient de bons colons. Dans ce seul hiver, plus de quatre-vingts d'entre eux profitèrent de cette permission.

Le maintien de la discipline, surtout pendant la longue saison de l'hiver, demandait encore d'autres sollicitudes. De Montcalm ne manqua pas à son devoir.

La passion du jeu avait malheureusement envahi presque toute la haute classe de la société. C'était un des fléaux et un des scandales du pays, et les officiers, dans l'oisiveté de la vie de garnison, s'y laissaient facilement entraîner. « J'ai trouvé, écrivait de Montcalm au Ministre de la guerre (24 avril 1757), que nos officiers s'adonnaient aux jeux de hasard. On n'a joué ni à Québec, ni à Montréal, jusqu'à l'arrivée de M. de Vaudreuil à Québec. M. Bigot aime le jeu. M. de Vaudreuil a cru devoir permettre une banque chez M. Bigot. J'ai dit ce que je devais, mais je n'ai pas voulu défendre. M. de Maron, capitaine dans le régiment de la Reine, a perdu 12,000 francs. Cette tolérance pour la maison de M. Bigot aurait fait jouer ailleurs, si je n'avais pas mis aux arrêts un Capitaine. Je n'en écris pas à M. de Machault. Cela ne servirait qu'à détruire la paix qui règne entre M. de Vaudreuil, M. Bigot et moi ; mais je dois à mon Ministre compte de ma conduite. »

Cependant le marquis de Vaudreuil ne perdait pas de vue le projet de détruire le fort Georges, si inquiétant pour la Colonie. Mais après le coup qu'il avait déjà porté, et qui retardait nécessairement les opérations projetées, il était forcé d'ajourner l'exécution de son plan. Dans la pénurie où se

trouvait la Colonie, il fallait laisser aux Canadiens le temps d'ensemencer leurs terres, et cependant leur concours était nécessaire pour une campagne.

Une autre raison non moins grave lui commandait ce retard. Le Gouverneur, en même temps que l'Intendant et les principaux officiers, avait adressé à la cour les lettres les plus pressantes, pour attirer son attention sérieuse sur la situation de la Colonie, et solliciter l'envoi immédiat de secours, sans lesquels non-seulement son triomphe, mais son existence même se trouvait sérieusement compromise.

A cette époque, il s'était opéré de grands changements dans la politique européenne. Le maréchal de Belisle avait remplacé le marquis de Paulmy au ministère de la guerre, presque en même temps que le duc de Choiseul prenait le portefeuille des affaires étrangères, et qu'au département de la marine on voyait l'habile de Machault, qui releva un instant notre marine, remplacé par une succession d'hommes peu capables,⁽¹⁾ ou qui, dans un ministère de quelques jours, étaient hors d'état de rien accomplir de grand et de sérieux.

Ces changements annonçaient le triomphe du parti de la guerre. Le Canada devait être perdu par la politique de boudoir de la marquise de Pompadour, qui gouvernait alors la France si honteusement pour elle. La guerre continentale ne tarda pas en effet à absorber toutes ses ressources et à la

(1) M. de Machault fut remplacé par M. de Moras, puis par M. de Massiac (4 juin 1758), et enfin par M. Nicolas Berryer, ancien lieutenant de police, et créature de madame de Pompadour.

mettre dans la nécessité d'abandonner presque complètement ses colonies et sa marine ; c'était le moment que l'Angleterre attendait avec une secrète joie.

Les dépenses toujours croissantes de la Colonie étaient aussi une autre source d'embarras. Son budget, ordinairement d'un million, s'était élevé à six millions en 1755, à onze millions en 1756, et il allait atteindre, en 1757, 19 millions, somme énorme pour cette époque.¹ La Cour n'avait pas encore le secret de ce mystère d'iniquité, et elle ne pouvait pas soupçonner que les fonds de l'Etat servissent partout à un trafic honteux et à des fortunes scandaleuses.

Tout semblait dégoûter du Canada ; personne en France ne s'intéressait à son sort, et ne comprenait l'importance de cette guerre, ni les hommes politiques, ni le public. Voltaire écrivait à M. de Moncrif, le 27 mars 1757 : « On plaint ce pauvre genre humain, qui s'égorgo à propos de quelques arpents de glace en Canada ! »

Cette guerre était, au contraire, très-populaire en Angleterre, parce qu'on en devinait les résultats.

La France feignit enfin de ne pas se montrer entièrement sourde au cri d'alarme de ses enfants éloignés. Un petit convoi, préparé par M. de Paulmy, partit de Brest au mois d'avril. Il portait des vivres, des chaussures, des munitions et 1,314 soldats du régiment de Berry, avec quelques recrues. Mais une partie des vivres et des chaussures fut surprise en chemin, et capturée par les Anglais.

¹) Dussieux.

Cependant, au premier signal, les troupes de la Colonie pouvaient être prêtes à marcher contre le fort Georges.

En prévision des expéditions fréquentes que ses soldats auraient à faire sous son commandement, de Montcalm dressa un règlement détaillé et adapté aux exigences du pays. On y voit un témoignage de la sollicitude du Général pour le bien-être de ses soldats et pour une sage administration. Nous le donnons comme un spécimen des usages de l'époque.

« Règlement en vivres et rafraîchissements en campagne.

» A chaque officier, capitaine et subalterne par mois :

» 60^l de pain, — 45 pots de vin, — 4 pot d'eau-de-vie, — 45^l de lard ou 30 de bœuf, — 10^l oreilles de cochons, — 4 mouton, — 4 jambon, — 3^l de riz, — 2^l de saindoux, — 2^l de fromage, — 3^l de prunes, — 3^l de cassonade, — 7^l 1/2 de pois, — 4^l de tabac, — 2^l de poudre, — 4^l de plomb (Ces trois articles bons pour payer aux Sauvages le gibier qu'ils apportent.)

» Equipement d'un soldat pour la campagne :

» 1 couverture, — 1 capot, (c'est un volant avec capuche), — 1 bonnet de laine, — 2 chemises de coton, — 1 paire de mitasse (cela sert de guêtres), — 1 culotte, — 1 caleçon, — 2 écheveaux de fil, — 6 aiguilles, — 1 alène, — 1 batte-feu, — 6 pierres à fusil, — 1 couteau bûcheron, — 1 peigne, — 1 tire-bourre, — 2 pots d'eau-de-vie (en partant en campagne), — 1 paire de souliers tannés par mois (souliers de peaux de bœuf), — 1 livre de tabac par mois.

» Pour les expéditions d'hiver :

» 2 paires chaussons, — 1 paire mitaines, — 1 gilet, — des nippes pour les souliers, — 1 peau de chevreuil, et point de souliers tannés (la peau de chevreuil pour tenir lieu de souliers à la manière sauvage), — 1 collier de portage, — 1 traîne pour porter 150 kilos pesant, hardes et vivres qu'on traîne soi-même sur la neige. On donne aux officiers de gros chiens qui conduisent la traîne, — 1 paire de raquettes, — 1 peau de loup marin, — 1 prélat¹ pour quatre hommes pour tenter. C'est une toile de voile que l'on met sur deux fourches.

» On donne à chaque officier une canonnière de couty,² et une canonnière de dix en dix soldats. »

A ce tableau, le marquis de Montcalm ajoute la note suivante : « On donne aux Commandants de bataillons le double, à l'exception du pain et du lard. L'année dernière, la table du Général, tenue sur le compte du Roi, était arbitraire et dispendieuse. Cette année, j'ai réglé pour la mienne, le double d'un Commandant de bataillon, et chaque aide-de-camp, comme un officier, et qu'on tachât de me donner le plus possible en nature. Quoique l'année dernière on eût entretenu une table à Montréal pour le Général, je n'en ai pas voulu. M. le marquis de Vaudreuil m'a approuvé. Cette modération m'a fait demander qu'on traitât comme moi M. de Lévis et M. de Bourlamaque. »

Au mois de mai, de Bourlamaque était allé prendre le commandement du fort Carillon, et l'occupait avec 2,000 hommes. Un bataillon stationnait à Saint-Jean, à la tête du lac Cham-

(1) Lisez *prélat*.

(2) Lisez *coutil*.

plain ; un autre était à Chambly, et deux autres gardaient Québec et Montréal.¹

Pour la guerre telle qu'elle se faisait alors au Canada, il fallait le concours des Sauvages. C'était d'ailleurs un des moyens de les attacher davantage à la France. Sous le prétexte d'une grande et solennelle assemblée, qui devait se tenir à Montréal, de Vaudreuil, dans la prévision des événements, avait fait faire un appel dans toutes les tribus de l'Ouest.

Les Sauvages accoururent en grand nombre. Les Iroquois eux-mêmes, voisins des Anglais et si souvent partagés entre eux et les Français, selon qu'ils y trouvaient leur intérêt, se remuèrent dans cette circonstance, et, malgré les efforts des Anglais pour les détourner, ils résolurent d'envoyer aussi leurs ambassadeurs et de renouveler leurs protestations de fidélité. Quarante hommes et soixante femmes et enfants formaient cette ambassade, qui fut reçue avec honneur.²

Les Sauvages répondirent avec enthousiasme à la proposition de la guerre. Mais on n'avait peut-être pas prévu suffisamment les embarras que pouvait faire naître une agglomération aussi considérable de tant de nations, (on en comptait plus de trente), qui n'étaient accoutumées à aucune discipline, et qui, pour la plupart, étaient encore idolâtres. Il y avait toujours à redouter chez ces peuples la cruauté et la soif du pillage, deux éléments caractéristiques de la guerre des Sauvages.

(1) *Mercurc français.*

(2) Lettre de Montcalm au Ministre, 24 avril 1757.

La fidélité des nations idolâtres n'inspirait d'ailleurs qu'une demi-confiance, et ce n'était pas sans raison. 90 Mississakés, qui descendaient à Montréal, s'arrêtèrent quelques jours devant le fort de Toronto, où il n'y avait que dix hommes commandés par M. de Noyelle, mais dont le magasin était très-bien garni.

Ces sauvages formèrent le projet d'égorger cette faible garnison pour piller le magasin ; heureusement un Français qui vivait avec eux découvrit leur complot, et en donna à temps avis au Commandant. Celui-ci demanda en toute hâte du secours au fort de Niagara, et le lendemain, malgré la distance de trente lieues, on vit arriver dans deux bateaux armés de pierriers deux détachements conduits par les capitaines de la Ferté et de Pinsun. En passant devant le campement des Sauvages, ils les saluèrent par une décharge générale.

Les Sauvages, fort surpris d'avoir été découverts, furent cités au Conseil, et ne purent nier leur projet. Ils se rejetèrent sur les mauvaises nouvelles qu'on avait répandues parmi eux, c'est-à-dire que les troupes françaises n'étaient venues de France que pour les faire périr tous, et qu'on leur cachait les victoires remportées sur elles par les Anglais. La véritable raison c'était la faiblesse de la garnison, et l'espérance de se procurer beaucoup d'eau-de-vie pour rien.¹

Quand toutes ces nations se trouvèrent réunies à Montréal pour la guerre, les chefs mississakés désavouèrent hautement cette indigne conduite de leurs guerriers, et ils s'en montrè-

(1) Mémoires de Pouchot.

rent très-affectés ; car cette nation avait été regardée jusqu'à la comme très-dévouée aux intérêts de la France.

On espérait cependant que le contact avec les Sauvages catholiques, dont on connaissait la bravoure et la fidélité, retiendrait les autres dans le devoir.

Le marquis de Montcalm alla lui-même inviter à la guerre les Iroquois du Saut-Saint-Louis, et les guerriers du village du Lac des deux montagnes.

Pour suivre les usages adoptés parmi eux, il leur donna un festin et il chanta ce qu'on appelait *la chanson de guerre*. Il n'eut pas de peine à les faire s'armer pour le suivre. Ils étaient depuis longtemps accoutumés à avoir toujours quelques-uns des leurs avec les moindres détachements français, comme éclaireurs et comme guides, et ils avaient ainsi rendu d'éminents services à la Colonie. Leur fierté était flattée de voir le premier Capitaine des Français, très-célèbre déjà parmi eux, les inviter à marcher à ses côtés.

De Montcalm prit soin de leur dérober la connaissance du crime de Pierre Damien, qu'on venait d'apprendre. « Nous avons eu garde, écrivait-il au Ministre le 11 juillet 1757, de leur parler de cet horrible attentat contre la personne sacrée du Roi. Il nous a tous fait frémir d'horreur, et ces barbares, si féroces à la guerre, si humains dans leurs cabanes, auraient pu perdre de l'estime qu'ils ont pour nous, en nous voyant capables de produire de tels monstres. »

C'est dans cette lettre que M. de Montcalm, sans se distraire des préoccupations de la nouvelle expédition, demande cependant son rappel.

Il n'ose pas mettre encore à découvert les motifs graves

de ses justes mécontentements qui dataient, dit M. de Doreil, du moment de son arrivée.

Après avoir rappelé les faveurs qu'il demandait pour ses compagnons d'armes, il ajoutait : « Pour moi, je ne demande que mon rappel si l'on croyait que mon second réussit mieux en chef, ou quelque autre officier général d'Europe, je quitterais toujours sans peine un pays où j'use ma santé, où je crains de n'être pas aussi vite au service du Roi que je le désirerais, et où le général (M. de Vaudreuil) ne sera occupé que de diminuer la part que les troupes de terre et moi pouvons avoir au succès, et nous charger des événements qui peuvent être malheureux. Je n'ai que 25,000 d'appointement : je n'ai aucune ressource du Gouverneur et des Intendants du Canada. Je dois tenir un état. Je ne fais rien au delà de ce que je dois, mais aussi rien au-dessous. Je suis obligé de me donner de la considération par moi-même. On ne cherchera pas à m'en donner. Je ne suis pas venu ici pour en rapporter de l'argent, mais je serais fâché d'y entamer le patrimoine de six enfants. J'ai cependant déjà mangé 40,000 au delà de mes appointements, et je continuerai, puisque la dépense est nécessaire. Je me flatte que vous m'aidez à payer mes dettes. » Il avoue qu'il ne se croyait pas assez du choix et de la connaissance du Ministre de la marine pour l'entretenir de tout cela.

Les Iroquois chrétiens du village de la Galette sur le Saint-Laurent, vis-à-vis le fort de la Présentation, et les Abénaquis de Saint-François sur le lac Saint-Pierre, avaient eu aussi leur invitation officielle pour la guerre et ils avaient été fidèles au rendez-vous.

A l'appel du Gouverneur général, 3,000 hommes de milice se réunirent sous les drapeaux. De Vaudreuil rend un bel hommage à la fidélité et au dévouement de la population des campagnes. Elle s'était soumise avec empressement, et, sur sa demande, elle avait fourni non-seulement des hommes, mais des provisions. Ils comprenaient toute l'utilité de cette entreprise, et ils ne firent pas difficulté de sacrifier dans l'intérêt de la patrie, les petites réserves qu'ils avaient pour leur famille, et de les condamner à vivre de maïs et de légumes. « On ne trouverait chez eux, ajoute de Vaudreuil en écrivant à la Cour, ni farine, ni lard. Ils se sont exécutés avec autant de générosité que de zèle pour le service du Roi. Grâce à cette ressource, l'opération a pu commencer. »

L'expédition devait se composer de six bataillons de troupes de terre, d'un détachement de troupes de la Colonie de 3,000 hommes de milice, et de 16 à 4,800 sauvages.¹

Le 12 juillet, le marquis de Montcalm partit de Montréal pour Carillon, où était le rendez-vous général pour la fin de juillet. Son état major se composait de M. de Lévis, brigadier, de MM. de Rigaud et de Bourlamaque colonel, et de M. de Montreuil major général.

Les missionnaires des sauvages chrétiens voulurent accompagner leurs néophytes. Ils n'avaient que trop raison de craindre pour eux les désordres de la guerre, et le contact avec

(1) Dans un relevé officiel du 9 août 1757, de Bougainville-dit que l'armée comptait au siège : La Reine, 304 soldats ; La Sarre, 364 ; Royal-Rousillon, 420 ; Languedoc, 274 ; Guyenne, 403 ; Béarn, 388 ; Marine, 476 ; Colonie, 2,980 ; Sauvages, 1600 : total 7,206. Les rapports anglais donnent 11,000 à de Montcalm !

les sauvages païens et indisciplinés. Ils étaient au nombre de trois au moment d'entrer en campagne. M. Piquet, le célèbre missionnaire de la Galette, M. Mathevet, missionnaire du lac des deux montagnes, et le Père jésuite, missionnaire¹ des Abénaquis. Ils se trouvèrent tous réunis avec leurs Sauvages au fort Saint-Jean à une journée de Montréal. Le Commandant de ce poste leur donna une fête le 17 juillet. Dans les temps de guerre c'était un moyen puissant pour exalter leur courage. Le Missionnaire des Abénaquis nous a conservé tous les détails de cette fête, qui devait être aussi comique pour des Européens, qu'elle était sérieuse et importante pour les hommes à peau rouge. Nous trouvons là une idée des mœurs sauvages, et malgré sa longueur, nous croyons ce récit capable d'intéresser le lecteur.

« Les Sauvages arrivent à cette grande assemblée, parés de tous les ornements les plus capables de défigurer un visage, pour des yeux Européens. Le vermillon, le blanc, le vert, le jaune, le noir formé avec la suie ou la raclure des marmites, sont méthodiquement appliqués à chaque figure avec un peu de suif, qui sert de pommade. Voilà le fard pour embellir non-

(1) Le rapport de Bougainville (dépôt de la guerre) porte le nom du R. P. Oubât. C'est évidemment une faute de copiste. 1^o Il n'y a jamais eu, en Canada, de jésuite de ce nom. 2^o Les Abénaquis, à l'époque de Montcalm, avaient trois missionnaires : le P. Germain, le P. Audran, et le P. Roubaud. C'est ce dernier qui a dû suivre l'armée, et écrire la lettre anonyme (*Lettres édifiantes et curieuses*) qui raconte cette expédition, car lui seul, nouveau venu en Canada, avait pu faire la connaissance de Montcalm à Paris, comme il le dit dans cette lettre. Quelques écrivains ont attribué cette lettre au P. Aubéry. Ils ignoraient que le P. Aubéry était mort l'année précédente.

seulement le visage, mais encore la tête, rasée presque entièrement, à l'exception d'une petite touffe de cheveux, réservée sur le sommet pour y attacher des plumes d'oiseaux ou quelques morceaux de porcelaine ou autre semblable colifichet. Chaque partie de la tête a son ornement. Il y en a pour le nez et pour les oreilles, qui fendues dès le bas âge et allongées par les poids dont elles sont surchargées, viennent flotter sur les épaules. Le reste de l'équipement répond à cette bizarre décoration : une chemise barbouillée de vermillon, des colliers de porcelaine, des bracelets d'argent, un grand couteau suspendu sur la poitrine, une ceinture de couleurs variées, mais toujours burlesquement assorties, voilà les parties principales de l'accoutrement. Les chefs et les capitaines sont distingués, ceux-ci par le hausse-col, et ceux-là par un médaillon qui représente d'un côté le portrait du Roi, et de l'autre Mars et Bellone, qui se donnent la main, avec cette devise : *Virtus et honor*. (Le courage et l'honneur.) »

» Ils se placèrent tous en haie, et au milieu d'eux étaient placées de grandes chaudières remplies de viande cuite et coupée d'avance, pour être distribuée aux spectateurs.

» Quelques capitaines députés par les différentes nations qui assistent à la fête, se mirent alors à chanter successivement. Ce n'est pas encore l'ouverture de la séance, mais seulement l'annonce et le prélude. Quand l'assemblée est formée, l'orateur de la nation prend la parole, et harangue solennellement les conviés. C'est l'acte le plus raisonnable de la cérémonie. L'éloge du Roi et de la nation française, les raisons qui prouvent la justice de la guerre, les motifs de

gloire et de religion, c'était le fond de ces sortes de discours qui, pour l'ordinaire, ne se ressentent guère de la barbarie. »

» La harangue finie, on procéda à la nomination des capitaines. Dès que quelqu'un est nommé, il se lève, et va prendre la tête d'un des animaux qui a été sacrifié pour le festin. Il l'élève assez haut pour être vue de toute l'assemblée, en criant : Voilà la tête de l'ennemi. Des cris de joie et des applaudissements partent alors de toute part, et témoignent de la satisfaction de l'assemblée. Le Capitaine, toujours la tête de l'animal à la main, parcourt les rangs en chantant la chanson de guerre, dans laquelle il s'épuise en fanfaronnades, en défis insultants pour l'ennemi, et en éloges outrés qu'il se prodigue. A les entendre dans ces moments d'enthousiasme militaire, ce sont tous des héros à tout emporter, à tout écraser et à tout vaincre.

» A mesure qu'il passe devant les Sauvages, ceux-ci répondent à ses chants par des cris sourds, saccadés et tirés du fond de l'estomac, accompagnés de mouvements de corps si plaisants, qu'il faut y être faits pour les voir sans rire. Dans le cours de la chanson, il a soin d'insérer de temps en temps quelque plaisanterie grotesque. Il s'arrête alors comme pour s'applaudir, ou plutôt pour recevoir les applaudissements sauvages, que mille cris confus font retentir à ses oreilles. Il prolonge sa promenade guerrière aussi longtemps que le jeu lui plait. Il la termine en jetant avec dédain la tête qu'il a entre les mains, pour désigner par ce mépris affecté, que c'est une viande de toute autre espèce qu'il lui faut pour contenter son appétit militaire. A ce premier guerrier en succèdent d'autres, qui font traîner en longueur la séance, surtout

quand il faut former de gros partis. La fête s'achève par la distribution et la consommation des viandes. »

Les Sauvages s'embarquèrent le 16 pour Carillon. Ils n'avançaient qu'à petites journées afin de ne pas se diviser, et ils n'arrivèrent que le 22. Aussitôt qu'ils aperçurent le drapeau du fort, ils rangèrent leurs 200 canots en bataille, chaque nation sous son pavillon. Les officiers français et les soldats attirés par la curiosité de ce spectacle, couvrirent bientôt toute la crête du coteau, et les accueillirent aux cris répétés de *Vive le Roi!*

A peine débarqués, les Sauvages voulurent saluer le marquis de Montcalm. L'orateur des Abénaquis le complimenta le premier et lui dit : « Mon Père, ne crains rien ; ce ne sont pas des éloges que je viens te donner. Je connais ton cœur, il les dédaigne. Il te suffit de les mériter. Eh bien ! tu me rends service ; car je n'étais pas dans un petit embarras pour te marquer tout ce que je sens. Je me contente donc de t'assurer que voici tes enfants, tous prêts à partager tes périls, bien sûrs qu'ils ne tarderont pas à en partager la gloire. »

Pendant que l'armée se réunissait à Carillon, le marquis de Montcalm par une sage précaution, avait détaché en avant M. de Rigaud pour occuper la tête du portage du lac Saint-Sacrement, et surveiller tous les mouvements de l'ennemi, afin que rien ne pût retarder le transport des bagages et la marche de l'armée.

Une fois établi sur ce point, M. de Rigaud envoya trois détachements à la découverte. Le premier conduit par le lieutenant de Saint-Ours, fut attaqué par deux barques bien

armées. Il n'eut que le temps de se retirer sur l'île à *la barque*, petite île très-escarpée, et de là il fit des décharges si habiles et si heureuses qu'il détruisit plus de la moitié du détachement ennemi.

Le deuxième, sous les ordres du lieutenant Marin, officier canadien distingué, était plus considérable, et comptait près de 200 sauvages. Il avait ordre d'aller aux environs du fort Lydius, et d'occuper la campagne. Il fit plus; ayant approché du fort sans être découvert, il trouva un moment favorable pour attaquer les ouvrages avancés, et il eut le bonheur d'en enlever une partie, en tuant à l'ennemi 150 hommes. Les Sauvages n'eurent que le temps d'enlever trente-cinq chevelures. Toutes les troupes de l'ennemi au nombre de 3,000 hommes sortirent aussitôt pour se jeter sur eux; mais le lieutenant Marin fit à temps sa retraite, et par des chemins détournés il arrivait à Carillon au moment où les autres Sauvages faisaient leurs préparatifs de départ. A la vue de cette petite flotte, qui par ses dispositions et ses ornements annonçait une victoire, les soldats et les Sauvages accoururent, et des cris de joie et de triomphe saluèrent les vainqueurs.

Le troisième détachement n'avait pas été moins heureux. M. Corbière, ancien officier de la Colonie, avait eu ordre de croiser sur le lac Saint-Sacrement avec environ cinquante français et plus de 300 sauvages, la plupart Ottawais. A la pointe du jour, il vit vingt-deux grands bateaux, montés par près de 300 Anglais sous la conduite du colonel Palmer¹ et

(1) On trouve quelquefois *Parker*.

de cinq capitaines, qui se dirigeaient vers lui ; mais le nombre et la légèreté des canots des sauvages donnaient à ceux-ci l'avantage. Les Anglais voulurent, mais trop tard, gagner le rivage et chercher un abri dans la forêt. Les Sauvages les atteignirent sans peine, et le massacre commença. Plusieurs Anglais essayèrent de se sauver à la nage, et moururent dans les flots. Ceux qui purent atteindre les bois ne furent guère plus heureux, car les bois sont l'élément des sauvages. Les Anglais eurent 131 morts et 157 prisonniers. Deux bateaux seulement échappèrent. Les autres furent pris et pillés.

De Montcalm eut alors à combattre un des préjugés des Sauvages, qui aurait pu devenir fatal à son expédition.¹ Après un premier succès, c'est leur usage de ne pas s'exposer de nouveau aux hasards de la guerre dans la même campagne. Les Ottawais disaient déjà : « Rester plus longtemps, c'est tenter le maître de la vie. » Le Général vint les trouver sur les bords du lac Saint-Sacrement, et réunit dans un grand conseil tous les chefs. Ces peuples indépendants, dont le concours est purement volontaire, exigent qu'on les consulte et qu'on leur fasse part de tout. De Montcalm voulut flatter leur orgueil en ayant l'air d'avoir besoin de leur avis sur ses projets, sur la marche de l'armée, le chemin à tenir et le jour du départ. Il leur présenta en même temps, au nom du Roi, un collier de 6,000 grains pour lier tous ces peuples entre eux et avec lui, en sorte qu'ils agissent de concert et qu'ils ne pussent se séparer ni le quitter avant la fin de l'expédition.

(1) Bougainville. Lettre au Ministre, 19 août 1757.

Le présent fut reçu solennellement et obtint un plein succès. Les Iroquois chrétiens à qui le collier de réunion appartenait de droit comme étant la plus nombreuse de toutes les nations présentes à l'armée, en firent les honneurs en leur nom et au nom des sauvages domiciliés, aux nations d'en-haut par égard pour leur qualité d'étrangers. Tous les Sauvages promirent à Montcalm de s'attacher à sa fortune et de ne pas le quitter.

Le marquis de Montcalm termina bientôt les derniers préparatifs. Sa petite armée fut distribuée en trois brigades : la première formée des régiments de la Reine et de Languedoc, et des troupes de la Colonie : la deuxième, des régiments de la Sarre et de Guyenne, et la troisième, des régiments du Royal-Roussillon et de Béarn, de six bataillons de milice, des 300 volontaires du capitaine de Villiers, et d'un détachement d'artillerie et de génie, composé de sept officiers et d'environ 120 canonniers, bombardiers et ouvriers de toute espèce.

Le transport de tout le matériel nécessaire à cette expédition, de l'artillerie, des munitions de guerre et de bouche, et de 450 bateaux ou canots, devait se faire par terre, et à bras d'hommes, jusqu'au lac Saint-Sacrement. Il ne fut terminé que le 1^{er} août. Dans les derniers jours, les brigades entières, leurs lieutenants-colonels en tête se relevaient pour cet ouvrage aussi long que pénible. Pour prévenir bien des difficultés et régler des exigences qui auraient pu être excessives, le marquis de Montcalm avait publié un règlement sur les bagages et les munitions, afin que officiers et soldats, tous suivissent une marche uniforme. Ce fut là son ordre du

jour, daté de Carillon le 25 juillet 1757, et envoyé à chaque Commandant des bataillons. Il renferme des détails intéressants pour l'histoire, et fait honneur à la sagesse du Général.

« Monsieur,

» Vous n'ignorez pas quelle est la nature de l'expédition que nous allons entreprendre. Votre expérience dans le métier de la guerre, vous dit assez que la célérité en doit principalement faire le succès. D'ailleurs des circonstances de détails particuliers à cette Colonie, et qui ne vous sont pas inconnus, nous mettent dans une indispensable nécessité d'agir promptement. Vous savez aussi quelles sont les difficultés, l'embarras, et conséquemment les lenteurs inséparables des transports dans ce pays. Nous avons peu de bateaux ; les munitions de guerre et de bouche en emportent la plus grande partie, de sorte que nous sommes forcés de faire - passer par terre, une grosse division de l'armée. N'est-ce pas rendre justice à votre zèle, Monsieur, et à celui des officiers, que d'être convaincu qu'ils se prêteront de bonne grâce et avec joie, à tout ce qui pourra hâter la fin de notre entreprise ? Ils verront eux-mêmes que ce qui pourrait ailleurs être regardé comme chose de nécessité, serait dans cette occasion, luxe préjudiciable au bien du service.

» Voici donc le règlement que je crois devoir faire au sujet de ce que chacun emportera :

» 1° Tous les soldats laisseront ici leurs vestes. Ils marcheront avec leur habit et la couverture. Ils porteront tente et chaudière, et même, comme les compagnies des troupes de terre sont faibles, ils ne porteront que trois tentes par com-

pagnie. Ils sauront qu'il faudra être chargé de vivres pour plusieurs jours, et qu'ainsi il est de leur avantage de ne pas se surcharger de choses superflues.

» Toute tente à marquise¹ est interdite pour les officiers.

» 2° Les officiers de quelque grade qu'ils soient, emporteront une canonnière² de deux en deux, et je donnerai l'exemple à cet égard, comme je l'ai donné dans la campagne de Chouaguen. Pour les domestiques, de huit en huit une canonnière.

» La couverture et une peau d'ours sont le lit d'un homme de guerre dans une expédition pareille. Cependant je ne défends pas un matelas. L'âge et des infirmités peuvent le rendre nécessaire à quelques personnes. Je n'en porterai pas, et ne mets pas en doute que tous ceux qui le pourront, ne fassent volontiers comme moi. On a pourvu à ce qu'à la suite de l'armée, il y en ait pour les malades et les blessés.

» 3° Toute espèce de cage est absolument interdite, et les officiers-majors auront ordre, à l'embarquement, de jeter celles qui se présenteraient. On peut d'une manière moins embarrassante emporter quelques poules. Il semble même que la nourriture du soldat devrait nous suffire.

» De deux en deux officiers quinze pots de vin, et s'ils l'aiment mieux, une cave par ordinaire.

» 4° Enfin dès que l'ordre de marche sera donné, et qu'on saura quels sont ceux qui doivent aller par terre, on s'arrangera dans les bataillons pour que ceux qui iront en bateaux,

(1) La marquise était une toile qui protégeait l'entrée de la tente.

(2) Petite tente.

se chargent des vivres et attirail de leurs camarades qu'ils ne tarderont pas à rejoindre.

» Tels sont, Monsieur, les réglemens que les circonstances rendent nécessaires pour une expédition, qu'au reste on doit regarder comme une course de quinze jours ou trois semaines au plus.

» Je vous prie d'en faire part d'avance aux officiers de votre régiment.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

DE MONTCALM.



V

SIEGE ET PRISE DU FORT GEORGES.

Le vendredi, 29 juillet, le marquis de Montcalm détacha le brigadier de Lévis avec l'avant-garde composée de 2800 hommes.¹ Il avait ordre de se porter en avant à travers les bois, en remontant la rive droite du lac Saint-Sacrement,² afin de la fouiller, et de reconnaître le lieu choisi pour le débarquement, et de le protéger au besoin. Malgré les difficultés de cette marche dans des contrées où les chemins n'étaient pas ouverts, le chevalier de Lévis arriva dès le lendemain au soir au point fixé pour premier rendez-vous. C'était la baie de Ganaouské, à dix lieues du portage, et, à quatre lieues environ du fort Georges. Ganactaya, fameux chef iroquois

(1) *Mercur*e français, 1757.

(2) Ce lac a environ 36 milles de longueur sur 2 milles dans sa plus grande largeur.

de la Colonie avait donné lui-même ces précieuses indications.

Le retard de trois jours qu'éprouva le départ de l'armée, avait laissé malheureusement aux sauvages païens le loisir de se livrer à des actes de cruauté qui firent gémir tous les cœurs chrétiens, mais qu'il n'était pas toujours possible d'arrêter. Les Ottaouais, qui avaient suivi M. de Corbières, peu de jours avant, avaient fait plusieurs prisonniers. On ne pouvait pas d'après l'usage leur enlever ceux qu'ils avaient personnellement pris. Les liqueurs enivrantes dont ils étaient gorgés après leur victoire, réveillèrent tout leur instinct féroce. Plus d'un Anglais reçut alors la mort, et l'un d'eux servit de matière à un horrible festin. Son corps coupé par morceaux, fut jeté dans une énorme chaudière et distribué ensuite à la troupe avide.

Un des Missionnaires passa près d'eux en ce moment, et voulut leur faire quelques représentations sur cette action barbare. Un jeune guerrier lui dit en mauvais français.... « Toi avoir le goût français, moi sauvage ; cette viande bonne pour moi ! »

L'ordre du départ fut enfin donné le dimanche suivant, 1^{er} août, à deux heures après dîner. L'armée trouva sur le lac Saint-Sacrement 400 canots ou bateaux prêts à la recevoir. Trente-cinq pièces de canon et cinq mortiers furent placés sur des bateaux, liés deux à deux par une plate-forme. Les bateaux des vivres conduits par la brigade de Gaspé,¹ l'hô-

(1) Le nom de cette famille paraît avec honneur dans toutes les guerres du Canada.

pital-ambulant, et enfin deux piquets formaient l'arrière-garde.

Malgré un déluge de pluie, l'embarquement se fit avec le plus grand ordre et beaucoup d'enthousiasme. L'état-major occupait sept bateaux, et l'artillerie trente-deux.... Les soldats avaient pour douze jours de vivres, le gros bagage de l'armée fut laissé à Carillon, où restaient seulement 400 hommes sous le commandement du capitaine Dalquier du régiment de Béarn; cinquante hommes furent postés dans la redoute élevée à la chute, et 450 à la tête du portage, où était une partie du dépôt de vivres. (Rapp. de Bougainville).

Le lieu où avaient campé les Sauvages était rempli de ronces et d'épines; c'était un vrai repaire de serpents à sonnettes. Habités à cette sorte de chasse, ils en tuèrent un grand nombre, avant leur départ.

L'armée doubla le *Camp brûlé*, laissa au nord la *Montagne pelée* et les *Arbres matachés*, et après quatre ou cinq lieues, fit une petite halte au *Pain de sucre*, pour avoir le loisir de visiter le champ de bataille, où s'était récemment illustré M. de Corbière. Les traces en étaient toutes fraîches, et quelques cadavres flottaient encore sur les eaux, mais ils étaient très-nombreux sur le rivage et dans le bois. Presque tous avaient été horriblement mutilés par les Sauvages, et quelques-uns même étaient littéralement hachés par morceaux.

Malgré une pluie battante, on fit route toute la nuit jusqu'à ce qu'on pût distinguer les signaux que devait donner M. de Lévis. Il devait placer trois feux en triangle, sur la

crête d'une montagne. On les aperçut bientôt, et les deux corps se trouvèrent réunis à trois heures du matin à Ganouské, aujourd'hui baie du Nord-West.

Après un conseil de guerre, M. de Lévis repartit le premier avec sa troupe, à dix heures, et se dirigea par terre vers l'anse qui est à une lieue du fort. Il devait reconnaître la place, bien étudier la position de l'ennemi, et préparer le lieu du débarquement.

Le reste de l'armée ne s'embarqua que vers midi. Les 150 canots sauvages ouvraient la marche, avec ordre de s'avancer très-lentement, pour donner tout le temps aux bateaux chargés de l'artillerie et des provisions.

L'armée arriva le soir à une pointe, au détour de laquelle on se trouvait en vue du fort. Le canot, qui portait les trois Missionnaires, donna le premier l'éveil à l'ennemi. Il était couvert d'une petite tente pour les protéger contre les injures de l'air, mais l'ombre prononcée qu'elle projetait sur les eaux, donna de l'inquiétude dans le fort, et deux barques furent immédiatement détachées, pour aller en reconnaissance. Elles ne savaient pas à quoi elles s'exposaient ; car les Sauvages qui les avaient aperçues, se préparaient dans le plus profond silence à les recevoir.

Un petit incident vint malheureusement révéler la présence des Français. Un des moutons que transportait l'armée, se mit à bêler, et ce cri fit découvrir l'embuscade. Les deux bateaux s'éloignèrent à force de rames, mais tous les Sauvages se mirent à leur poursuite en poussant des cris horribles.

Les Anglais n'eurent que le temps de se jeter à la côte, et

de se cacher dans l'obscurité des bois. Les Sauvages s'emparèrent des bateaux, et purent saisir trois prisonniers ; mais les Nipissings perdirent un de leurs grands chefs, ce qui les exaspéra.

On apprit par les prisonniers que les forces ennemies montaient à environ 3,000 hommes, dont 500 dans le fort, et le reste dans un camp retranché voisin. Au signal d'un coup de canon toutes les troupes avaient ordre de prendre les armes et de marcher à la rencontre des Français.

Le timide Webb avec 4,000 hommes occupait le fort Lydius, cinq ou six lieues plus loin. Bencroft l'accuse d'avoir quitté le fort Georges avec une forte escorte, au moment où on craignait l'attaque des Français.

Le 13, à deux heures après-midi, on entendit un coup de canon, tiré du fort. Il n'y avait plus de mystère à garder, le marquis de Montcalm donna l'ordre d'avancer par terre, tandis que les bateaux de l'artillerie et des vivres, sous la garde du lieutenant-colonel de Privat, longeaient la côte.

Le chevalier de Lévis occupa les défilés qui conduisaient au lieu du débarquement, et ses Sauvages, détachés en avant, se placèrent derrière le fort Georges, pour s'emparer du chemin du fort Lydius, et intercepter toute communication entre les deux forts.

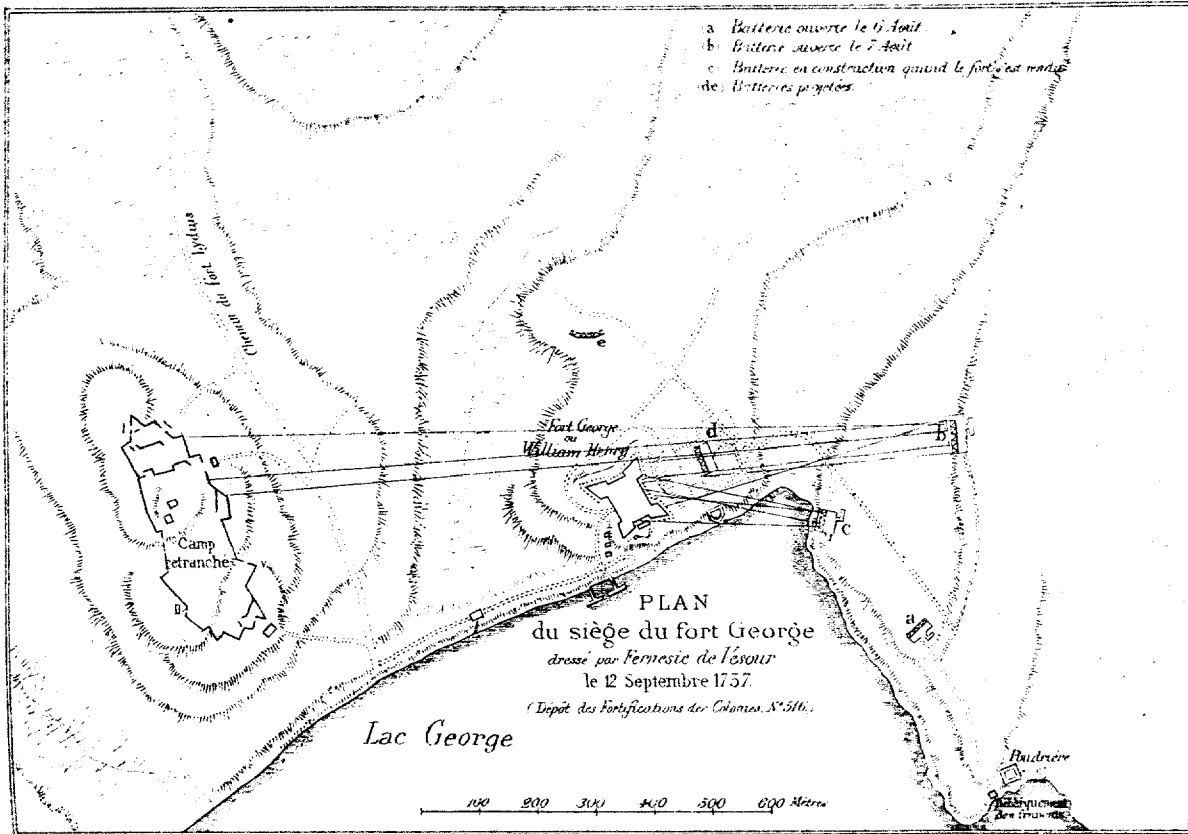
Le marquis de Montcalm avait pris toutes les dispositions pour recevoir l'ennemi, en cas qu'il voulût venir à sa rencontre. Mais les Anglais, pris à l'improviste, ne firent aucun mouvement en avant. Les environs du fort étaient même restés couverts par un grand nombre de tentes et de baraques.

Les Anglais n'eurent que le temps d'enlever les unes et de brûler les autres.

Les Sauvages virent ce mouvement, et sans un autre objet qui attira leur attention, cet incident aurait été très-fatal aux Anglais. Des troupeaux de bœufs et de chevaux, qu'on n'avait pas eu le temps de faire rentrer dans l'enceinte du fort, erraient dans les bas fonds aux environs. Les Sauvages, avec leur légèreté accoutumée, n'écoulèrent que leur insatiable gloutonnerie, et ils oublièrent volontiers un instant la guerre pour s'occuper de chasse. Ils s'emparèrent de 450 bœufs, de 50 chevaux, et de 450 moutons.

Cependant les guerriers Nipissings, qui avaient perdu un de leurs chefs, ne perdaient pas de vue le devoir religieux qu'ils avaient à remplir. Au premier moment qu'ils eurent de libre, ils procédèrent, selon leurs usages, à ses funérailles. Son cadavre avait été revêtu de ses plus riches habits. Il portait des colliers, des bracelets, des pendants d'oreilles. Sa figure et ses mains étaient ornées de vermillon ; son hausse-col brillait sur sa poitrine ; son casse-tête était pendu à sa ceinture. Il avait la lance à la main, la pipe à la bouche, et à ses côtés une chaudière bien garnie. On le plaça assis sur un tertre de gazon, qui devait lui servir de tombeau. Alors commencèrent les discours des guerriers à la gloire du défunt, puis les danses et les chants funèbres. Le bruit du tambour s'unissait aux voix humaines et au son des petits tambours. Sa dépouille fut ensuite déposée en terre dans la même posture, avec une bonne provision de nourriture qu'ils supposaient utile au défunt, pour faire le voyage dans le pays des âmes, et avec les ornements qu'il avait le plus aimés pendant sa vie.

- a Batterie ouverte le 6 Août
 b Batterie ouverte le 7 Août
 c Batterie en construction quand le fort est rendu
 de Batteries projetées.



L'armée française arriva le 3 août au lieu du débarquement, et il s'opéra sans le moindre obstacle. Ce lieu a pris depuis lors le nom de baie de Montcalm.¹

Le fort-Georgé formait un carré, flanqué de quatre bastions. Les courtines étaient fraisées et protégées par un fossé de 6 mètres environ de profondeur. L'escarpe et la contrescarpe avaient été taludées de sable mouvant, qui en rendait l'abord difficile. Toute l'artillerie consistait en 23 pièces de canon, quatre à cinq mortiers et des pierriers.

La place n'était protégée que d'un seul côté où se trouvait un plateau isolé s'avancant dans des marais, et sur lequel l'ennemi avait établi, le 2 août, un camp retranché, fortifié de solides palissades et de monceaux de pierres. On y travaillait encore à l'arrivée des Français.

De Montcalm fit par lui-même une reconnaissance pour mieux apprécier la position, et il vit bientôt l'impossibilité où il était, avec ses forces limitées, d'investir en même temps le fort et le camp retranché : 20,000 hommes y auraient à peine suffi.

Il fut donc forcé de laisser aux Anglais un moyen de s'échapper, et ils en auraient sans doute profité, s'ils n'avaient pas eu en tête les Sauvages, qui occupaient tous les bois environnants, et dans les mains desquels ils redoutaient avec raison de tomber.

Le chevalier de Lévis, soutenu par M. de Rigaud, avec une partie des milices, des volontaires de de Villiers, et, tous les Sauvages, couvrait la droite de l'armée, et par des mouve-

(1) Journal de Charles Carroll, 1776.

ments fréquents, donnait à croire à l'ennemi, qu'il était maître de toute la campagne de ce côté.

Cependant de Bourlamaque, chargé par de Montcalm de la direction du siège, traça la ligne d'attaque.¹

Le camp fut en même temps formé, la gauche appuyée sur le lac, à l'endroit où est aujourd'hui Caldwell, et la droite, à des marais presque inaccessibles; et dès le lendemain, 4 août, de Montcalm s'y enfermait avec les deux brigades de la Reine et de milice. Les deux brigades de la Sarre et du Royal-Roussillon, destinées aux travaux du siège, pouvaient commencer leurs opérations.

L'après-midi fut employée à établir le dépôt de la tranchée, à former le chemin du dépôt au camp et à l'anse où était l'artillerie, et à préparer une provision de fascines, de gabions et de saucissons pour la tranchée. L'armée se prêta admirablement à tous ces travaux.

Pour épargner l'effusion du sang, le marquis de Montcalm voulut, avant l'attaque, envoyer une sommation à la place. M. de Fontbrune, un de ses aides-de-camp, fut chargé de la porter au commandant Monro. Voici la lettre du Général français datée du 3 août.

Monsieur,

« J'ai investi ce matin votre place avec des forces nombreuses, une artillerie supérieure, et tous les Sauvages des pays d'en haut, dont un détachement de votre garnison vient de n'éprouver que trop la cruauté. Je dois à l'humanité de vous sommer de vous rendre. Je serai encore maître de re-

(1) Bureau des fortifications des Colonies, n° 349 : archives du Canada.

tenir les Sauvages, et de faire observer une capitulation, n'y ayant eu jusqu'à présent aucun Sauvage de tué. Je pourrais n'en être pas le maître dans d'autres circonstances, et votre opiniâtreté à défendre votre place, ne peut en retarder la prise que de quelques jours, et exposer nécessairement une valeureuse garnison, qui ne peut être secourue, attendu la position que j'ai prise. Je demande une réponse décisive sur l'heure. Je vous envoie le sieur Fontbrune, l'un de mes aides-de-camp, et vous pouvez prendre créance en ce qu'il vous dira.

» Je suis, etc.

MONTCALM. »

Le parlementaire était personnellement connu de plusieurs officiers anglais. Il fut très-bien accueilli.

Le commandant Monro donna immédiatement une réponse qui lui fait honneur.

Monsieur,

« Je regarde comme faveur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. En réponse, je prends la liberté de vous informer que les troupes que je commande dans le fort et au camp sont déterminées à se défendre jusqu'au dernier soupir.

» Je suis, etc.

MONRO. »

A peine le parlementaire était-il rentré dans le camp français, que toutes les batteries du fort firent une décharge générale, comme pour saluer la fierté de cette réponse du brave Commandant.

A 7 heures du soir, le même jour, 800 hommes ouvraient

la tranchée au nord-ouest, à 700 mètres (rapport de Bougainville), du front d'attaque, sous la protection d'un piquet de soldats, aux ordres du sieur de Roquemaure, lieutenant-colonel de tranchée, et du major de Sermonville. Le fort fit pleuvoir sur eux une grêle de bombes et de boulets, qui leur causa peu de mal, et ne les empêcha pas d'établir deux batteries à 300 mètres l'une de l'autre. Le lendemain, 200 ouvriers de jour achevèrent les ouvrages de la nuit.

Les Sauvages, qui fouillaient sans cesse tous les bois des alentours, firent le même jour une heureuse prise. (Lett. du Miss. Jés.) Ils trouvèrent trois courriers, venant du fort Lydius ou Edouard. Un d'eux leur échappa, mais ils en tuèrent un autre, et firent le troisième prisonnier. Ils les fouillèrent avec soin. Le mort était porteur d'une lettre pour le Commandant du fort, cachée avec beaucoup d'habileté dans une balle creuse. Elle lui révélait tout le danger de sa position. En voici la traduction :

« Le 4 août, à minuit.

» Monsieur,

» Le général Webb m'a ordonné de vous accuser réception de trois de vos lettres, dont deux en date du 3, à neuf heures du matin, et une de trois à six heures du soir. Elles ont été apportées par deux rangers, qui seuls sont parvenus à nous, à l'exception de deux autres arrivés hier matin avec les premières nouvelles, que vous nous envoyez de l'arrivée des ennemis. Le Général m'a ordonné de vous informer qu'il ne croit pas prudent, vu l'état présent des affaires au fort Edouard, que vous connaissez, de tenter de se joindre à

vous, ou de vous envoyer aucun secours, jusqu'à ce qu'il ait été renforcé par les milices des Colonies. Il a fait passer des ordres pour faire marcher immédiatement. Un de nos partis a amené ici, la nuit dernière, un de vos prisonniers canadiens, de l'armée des assiégeants, qui est très-considérable, et qui occupe tous les environs de la place, dans une étendue de cinq milles du même côté du fort George. Le nombre des ennemis est fort grand ; le prisonnier le fait monter à 44,000 hommes, avec un train considérable de mortiers et de canons, et il dit qu'ils doivent ouvrir leur tranchée la nuit du 4 au 5. Le Général a jugé à propos de vous donner cette connaissance, afin que, dans le cas où il serait assez malheureux par le délai de l'arrivée des milices, pour ne pouvoir donner à temps du secours, vous soyez en état de faire les meilleures conditions qu'il serait en votre pouvoir. Le porteur de la présente est un sergent des forces du Connecticut, et s'il est assez heureux pour vous porter de nos nouvelles, nous entretiendrons des partis continuels pour tâcher d'en avoir respectivement des vôtres.

» Votre très-humble serviteur,

» G. D'ARTIMAN, aide-de-camp. »

Cette lettre fut pour Montcalm un motif de plus d'activer les opérations du siège. Le rapport, un peu exagéré du Canadien, avait jeté l'épouvante dans les rangs ennemis.

Le transport de l'artillerie pendant une demi-lieue, à travers les rochers et les bois, donna un grand travail à l'armée. Il fallut le faire à force de bras. La voracité des Sauvages ne leur avait fait épargner aucune bête de somme, sans

prévoyance pour l'avenir, selon leur usage : mais les soldats étaient animés de tant d'ardeur et de bonne volonté, qu'ils franchirent tous les obstacles.

Dans la nuit du 5 au 6, la batterie de gauche fut montée et armée de huit pièces de canon et d'un mortier. Elle prenait en écharpe la défense du front du lac, du front de l'ouest et la rade des barques. Au point du jour, elle fut démasquée, en présence du Général, et ouvrit la première le feu aux acclamations de toute l'armée, et surtout des sauvages, dont plusieurs n'avaient jamais vu à l'œuvre les *gros fusils*.

Dans la nuit du 6 au 7, on conduisit un boyau de 300 mètres en avant sur la capitale du bastion de l'ouest, et l'on acheva la batterie de la droite, montée de huit pièces de canon, d'un mortier et de 2 obusiers. Elle fut nommée batterie royale, et elle put commencer son feu à sept heures du matin. Elle prenait en écharpe une partie du front d'attaque, et par ricochet le camp retranché.

A six heures du matin, une double salve des deux batteries salua la visite de Montcalm à la tranchée. Il jugea alors à propos de faire porter au Commandant la lettre interceptée. Il l'accompagna de la lettre suivante, confiée à de Bougainville :

« Le 7 août, au matin.

» Monsieur,

» Un de mes partis, rentré hier au soir, avec des prisonniers, m'a procuré la lettre que je vous envoie, par une suite de générosité, dont je fais profession vis-à-vis de ceux avec qui je suis obligé de faire la guerre. M. de Bougainville, l'un de mes aides-de-camp, dès qu'il vous aura remis cette lettre,

s'en reviendra ; je compte que vous attendrez pour faire tirer, qu'il soit rentré dans la tranchée, ce qui vous sera annoncé par le premier coup de canon.

» Je suis, etc. »

Le commandant Monro répondit à cette courtoisie, par la réponse suivante, dont le laconisme laisse percer l'inquiétude et l'embarras où il se trouvait :

« Monsieur,

» Je vous remercie de l'honnêteté que vous avez eue en cette occasion pour moi ; je vous prie de me conserver cette façon de penser en tout.

» Je suis, etc.

MONRO. »

Les déserteurs anglais étaient nombreux, et ils l'auraient encore été davantage, si la présence des Sauvages dans les bois qui environnaient la place, n'avaient pas augmenté les dangers de la désertion.

De Montcalm connut par eux le découragement de la garnison, et la triste nécessité où on était de gorger le soldat de rhum pour obtenir de continuer la résistance.

Le feu des lignes françaises s'ouvrit de nouveau à neuf heures du matin, à la grande joie des Sauvages surtout quand ils voyaient un projectile atteindre les murs de l'enceinte.

Une heureuse nouvelle vint ce jour-là même, exciter la joie et un nouvel enthousiasme dans l'armée française. De Montcalm venait de recevoir pour lui le cordon rouge (rapport de Bougainville) et des lettres de France, qui lui annonçaient les récompenses accordées par le Roi, à l'occasion de

la prise de Chouaguen, et sa nomination, comme commandeur de Saint-Louis. L'armée fut flattée de ce témoignage d'honneur donné à son Général, et les Chefs sauvages vinrent en corps pour le complimenter.

La nuit du 7 au 8 fut employée à terminer le boyau commencé la veille. On le conduisit à 200 mètres du fossé, et là, on ouvrit un crochet pour établir une troisième batterie, capable de loger de l'artillerie et de la mousqueterie.

Trois cents hommes du camp retranché voulurent, à minuit, tenter une sortie pour arrêter les travaux du siège, et ouvrir une communication avec le fort Edouard ; mais le corps des volontaires de Villiers se trouva sur leur passage, et les força de rentrer au plus vite, après leur avoir tué soixante hommes.

La parallèle avait été conduite heureusement jusqu'à un marais de 400 mètres environ de large, couvert en partie contre l'artillerie de la place, par le coteau qui le bordait ; malheureusement ce coteau avait une ouverture de 20 mètres de large, qui allait mettre à nu les travailleurs.

Pour éviter le moindre retard, de Montcalm mit à profit l'ardeur des soldats, et, en plein jour, malgré le feu du rempart, il fit faire ce passage difficile, et le termina dans la matinée même. Avant la nuit, le marais était traversé par une chaussée, capable de porter l'artillerie.

Une fausse alarme, donnée par les Sauvages à quatre heures du même jour, fit croire un moment à l'arrivée des troupes du fort Edouard. Toute l'armée fut immédiatement sur pied, et de Montcalm se porta en avant pour rencontrer l'ennemi s'il se présentait.

Trompé dans son attente, il voulut profiter de ce mouvement pour simuler un combat et faire croire aux assiégeants l'arrivée du secours qu'ils attendaient. Il espérait voir la garnison sortir pour prendre son armée en queue, pendant que les Sauvages, en embuscade sur la lisière du bois, sortiraient à l'improviste et lui couperaient la retraite.

Les Sauvages trouvèrent l'expédient admirable, mais tout en le louant, quelques-uns de leurs Chefs objectèrent que le jour était trop avancé pour l'exécuter. Telle fut leur influence sur leurs compatriotes, que tous se rangèrent à leur avis, et l'armée fut forcée de rentrer dans ses lignes.

Dans la nuit du 8 au 9, on déboucha du marais par un boyau de communication avec la deuxième parallèle, qui fut ouverte sur la crête du coteau, au milieu des jardins qui environnaient le fort.

C'est dans cette parallèle qu'on voulait établir les batteries de brèche. Elle devait en même temps, dans son prolongement, envelopper complètement le fort, et couper toute communication avec le camp retranché, laissé libre jusqu'à là. Les travaux offraient déjà 4,200 mètres de chemins faits avec la pioche, la hache et la scie, et assez larges pour faire marcher deux pièces d'artillerie de front; car les abattis nombreux, dont le terrain était embarrassé, empêchaient de les faire passer sur les revers.

On pouvait espérer que, sous peu de jours, l'assaut serait donné. Les Sauvages, déjà aguerris à ce genre de combat par la prise de Chouaguen, avaient demandé d'être mis au premier rang, et de monter à l'assaut avec les grenadiers, poste d'honneur réservé ordinairement à ceux-ci.

Tout à coup, le 9 à huit heures du matin, le tambour du fort bat aux champs, et sur les remparts on voit flotter le pavillon blanc. En même temps, un officier anglais se présente pour parler au Général, et il lui annonce que le Commandant est prêt à se rendre.

Le lieutenant-colonel Young fut envoyé pour régler la capitulation.

En homme prudent, De Montcalm ne voulut régler aucun article sans les communiquer aux principaux Chefs sauvages. Leurs services étaient d'une si grande importance pour la Colonie, qu'il espérait les attacher davantage par cette déférence. Il avait encore un autre motif, celui de leur témoigner sa satisfaction, et en même temps de les mettre dans l'obligation de respecter la capitulation.

Les Chefs furent donc convoqués devant de Montcalm et le lieutenant-colonel Young. On leur soumit le projet. Flattés sans doute de cette marque de confiance, ils souscrivirent sans peine à tout ce que le Général leur proposa, et ils s'engagèrent à maintenir la jeunesse dans le devoir.¹

De Bougainville fut immédiatement envoyé au colonel Monro pour faire les derniers arrangements. Il était chargé de lui recommander de jeter tout le vin, l'eau-de-vie, le rhum et les liqueurs enivrantes, si fatales aux Sauvages, et de ne pas permettre aux soldats de sortir du camp retranché.

La capitulation fut signée dans la tranchée, le même jour à midi.

(1) Lettre de Vaudreuil.

En voici le texte :

« Articles de la capitulation accordée au lieutenant-colonel Monro¹ pour la garnison de sa Majesté Britannique du fort Guillaume-Henri,² du camp retranché qui y est joint et de ses dépendances, par le marquis de Montcalm, général des troupes de sa Majesté très-chrétienne.

» ARTICLE PREMIER. La garnison du fort Guillaume-Henri et les troupes qui sont dans le camp retranché y joint, sortiront avec leurs armes, et bagages des officiers et des soldats seulement. Ils se retireront au fort Edouard, escortés par un détachement de troupes françaises, quelques officiers, et interprètes attachés aux Sauvages, et partiront demain matin de bonne heure.

» ART. 2. La porte du fort sera remise après la signification (sic) de la capitulation aux troupes de sa Majesté très-chrétienne, et le camp retranché au moment du départ des troupes de sa Majesté Britannique.

» ART. 3. On remettra de bonne foi aux troupes de sa Majesté très-chrétienne, toute l'artillerie, munition de guerre et de bouche, et généralement tout, excepté les effets des officiers et soldats, ainsi qu'il est spécifié dans le premier article, et pour cet effet, il sera remis avec la capitulation, un inventaire exact des effets et munitions, en observant que cet article s'étend sur le fort, retranchement et ses dépendances.

» ART. 4. Les garnisons du fort, camp retranché et dépen-

(1) La copie de l'acte porte maladroitement *Moreau*. Bureau des fortifications des Colonies.

(2) Il portait les deux noms : *fort George* ou *William-Henri*.

dance, ne pourront servir de dix-huit mois à commencer de ce jour, contre sa Majesté très-chrétienne, ni contre ses alliés, et l'on remettra avec la capitulation, un état exact de ces troupes, où sera compris le nom des officiers, majors, autres officiers, ingénieurs, artilleurs, commissaires et employés.

» ART. 5. Dans le cours de trois mois seront remis à Carillon tous les officiers, soldats, Canadiens, femmes et Sauvages, pris par terre depuis le commencement de cette guerre, dans l'Amérique septentrionale, et moyennant le reçu des Commandants français, on remettra pareil nombre de la garnison du fort George, pour servir suivant le contrôle qui en sera remis par l'officier anglais, qui conduira les prisonniers.

» ART. 6. Il sera donné un officier pour otage jusqu'au retour du détachement, qui sera donné pour escorte aux troupes de sa Majesté britannique.

» ART. 7. Tous les malades et blessés, hors d'état d'être transportés au fort Edouard, resteront à la garde de M. de Montcalm, qui en prendra le soin convenable, et les renverra aussitôt après leur guérison.

» ART. 8. Il ne sera pris de vivres, pour la subsistance des dites troupes, que pour aujourd'hui et demain.

» ART. 9. Le marquis de Montcalm, voulant donner au lieutenant-colonel Monro et à sa garnison des marques de son estime, par rapport à leur défense honorable, leur a accordé une pièce de canon du calibre de six.

» Fait dans la tranchée, sous le fort Guillaume-Henri, le 9 août 1757, à midi.

» Signé : George Monro, lieutenant-colonel, 35^e régiment,

et commandant les forces de sa Majesté au fort William-Henri, en Amérique.

» Accordé au nom de sa Majesté très-chrétienne, suivant le pouvoir que j'en ai du marquis de Vaudreuil, son Gouverneur et Lieutenant-général dans la Nouvelle-France.

» Signé : **MONTCALM.** »

La disette de la Colonie empêcha de Montcalm de retenir la garnison prisonnière.

Aussitôt après la signature de la capitulation, de Bourlamaque, avec les troupes de la tranchée, alla prendre possession du fort au nom du Roi, pendant que les troupes anglaises en sortaient en bon ordre, pour se renfermer jusqu'au lendemain, dans le camp retranché, sous la protection d'un détachement de 200 soldats français, demandés par le commandant Monro.

De Montcalm fut heureux d'avoir terminé si promptement cette expédition. Le soir même, on surprit sur un courrier une lettre du général Webb, qui annonçait au colonel Monro qu'il partirait pour aller à son secours, dans la nuit du 9 au 10, avec 1,000 hommes de troupes et 130 Sauvages.

La perte des Anglais, pendant le siège, avait été de 108 hommes tués et de 150 blessés. Il leur restait encore 2,006 soldats.

Les Français n'avaient perdu que 58 hommes, dont 13 tués.

Les munitions trouvées dans le fort étaient considérables. On compta 44 canons, mortiers et pierriers, — 35,835^l de poudre, — 2,522 boulets, — 545 bombes, — 44,800 balles,

— 1 caisse de grenades, — 1 caisse d'artifice, — 3,000 quarts de farine et de lard.

Les Sauvages païens, provoqués par des imprudences inexcusables, ne respectèrent pas la capitulation, et elle fut suivie de scènes déplorables, plus sanglantes encore que celles de Chouaguen.

Pendant le cérémonial militaire de prise de possession, quelques Sauvages, toujours avides de pillage, pénétrèrent dans la place, par des embrasures de canon. Ils se répandirent partout et entrèrent jusque dans les casemates, où étaient restés quelques blessés dans l'isolement. Incapables de se défendre, ni même d'appeler au secours, plusieurs de ces infortunés furent cruellement massacrés. Quand le Sauvage ne trouvait pas de butin pour satisfaire sa convoitise, il cherchait des chevelures pour orner son triomphe.

Il y eut une occasion de désordre plus grave encore. Sans tenir compte des sages avertissements de Montcalm, et dans l'espérance de gagner l'affection des Sauvages, quelques officiers anglais eurent l'imprudence de leur distribuer un peu de liqueurs fortes; c'était provoquer leur fureur et réveiller leurs plus mauvais instincts. On en vit des preuves sur l'heure même : au milieu du camp retranché et en présence de toutes les troupes, ils voulurent se livrer au pillage des objets que la capitulation avait garantis aux vaincus.

De Montcalm accourut à temps pour arrêter ces excès, mais il sentit combien grande était l'exaltation des esprits. Il ne put se retirer qu'à neuf heures du soir, après que les Sauvages furent rentrés dans leur camp.

Ce calme n'était qu'apparent, et les scènes de désordre qui

venaient d'avoir lieu, n'étaient que le prélude de la cruelle tragédie du lendemain.

Les Sauvages avaient trouvé de la boisson, et ils passèrent la nuit dans l'orgie. Leur exaltation, qui se révélait par leurs cris et leurs chants, inspirait aux Anglais de justes inquiétudes. Ils crurent se soustraire à leur fureur en prévenant l'heure convenue pour le départ, et ils se mirent en route à six heures du matin ; mais ils avaient compté sans la perfidie et la cruauté si naturelle au Sauvage, sous l'influence de l'ivresse.

Or, les Abénaquis de Penaouské,¹ en Acadie, ennemis acharnés des Anglais, qu'ils combattaient depuis longtemps dans leur pays, crurent voir là une occasion favorable de vengeance. Pour se soustraire à la surveillance des Français, ils prirent les devants sans rien dire, et se postèrent en embuscade sur la route.

Le convoi formait une longue ligne, et avançait lentement à cause du grand nombre de femmes et d'enfants compris dans la capitulation. Tout à coup les Sauvages se montrent et commencent par exiger des provisions et des vêtements, mais d'un ton qui ne permet pas un refus. Bientôt, au milieu du désordre, ils font entendre leurs cris de mort. Les Anglais, au lieu de faire bonne contenance, prennent l'épouvante et s'enfuient à la débandade dans toutes les directions, abandonnant armes et bagages.

Les soldats de l'escorte se trouvèrent bientôt impuissants, au milieu d'un si grand tumulte et sur un espace aussi étendu.

(1) Village au haut de la rivière Penobscot (autrefois *Pentagoet*).

Cependant, à la nouvelle de ces malheurs, apportée au camp par quelques fuyards, le chevalier de Lévis accourt. De Montcalm, un grand nombre d'officiers et un détachement de troupes le suivent de près. La confusion et la dispersion étaient telles qu'on ne savait sur quel point agir. Prières, menaces, promesses, la force même, tout fut mis en œuvre pour arrêter le meurtre et le pillage.

Dans cet acte de dévouement, plusieurs soldats français et même quelques officiers furent blessés ; et de Montcalm avoua depuis qu'il avait couru plus de danger en cherchant à arrêter la fureur des Sauvages, qu'en prenant le fort. Il est certain que sans le secours des Français, aucun Anglais n'aurait pu échapper ; mais ils ne purent empêcher qu'il n'y eut bien des victimes : elles s'élevèrent au nombre de cinquante.¹

Les soldats parvinrent à réunir environ 4,500² fuyards, et les conduisirent sains et saufs au fort Edouard. D'autres ren-

(1) Ce fait a été indignement travesti par le romancier Cooper, dans son *Dernier des Mohikans*. Il a enchéri encore sur les sources anglaises où il a puisé (Smith, *History of N. Y.*, 2 vol., et *Voyages de Carver*). Mais son talent d'écrivain ne lui donnera jamais le droit de patroner le mensonge. Ces auteurs ont bien osé avancer qu'il y avait eu 4,500 Anglais victimes de la cruauté des Sauvages. Ce chiffre est contredit par les rapports officiels de M. de Vaudreuil, de Bougainville, par le récit circonstancié de cet événement fait par le missionnaire des Abénaquis, et par le journal de cette campagne, rédigé jour par jour par le sieur Malartic, un des officiers de l'armée. Ce n'est pas sans raison que nous avons le droit de suspecter la partialité de ces écrivains, quand il s'agit de déprécier l'armée française. C'est ainsi qu'ils donnent 44,000 hommes à Montcalm au siège du fort George, tandis que ce chiffre n'était pas même celui de l'armée entière du Canada en ce moment.

(2) Journal de Malartic.

trèrent au fort George avec les Français. Pendant plusieurs jours on tira le canon de temps en temps, pour servir de direction à ceux qui erraient encore dans les bois. Ils rentrèrent peu à peu, mais dans le plus déplorable état, presque sans vêtements, et épuisés de fatigues.

Près de 500 Anglais purent ainsi trouver asile au fort George, et de Montcalm les fit conduire jusqu'à Albany sous une forte escorte.

Jaloux de se laver de tout mauvais soupçon aux yeux de ses ennemis, et aussi de prévenir tout prétexte qui pourrait mettre obstacle à l'exécution de la capitulation, il écrivit en même temps au général Webb pour lui rendre compte de ce triste événement. Sa lettre est un témoignage de sa droiture, de sa prudence et de son humanité.

« Au camp devant le fort George, 14 août 1757.

» Monsieur,

» La défense honorable du colonel Monro m'a déterminé à lui accorder, et à sa garnison une capitulation honorable. Elle n'aurait pas souffert la moindre altération, si vos soldats n'avaient pas donné du rhum aux Sauvages, et si cette troupe avait voulu sortir avec plus d'ordre pour exécuter ce que je lui avais fait prescrire, et si les Abénaquis idolâtres de Pénaouske en Acadie, n'avaient pas cru avoir à se plaindre de quelques mauvais traitements.

» Vous savez ce que c'est que de contenir 2,000 sauvages de 33 nations différentes. Je n'en avais que trop de crainte, que je n'avais pas laissé ignorer dans ma sommation au Com-

màndant du fort. Je m'estime heureux que le désordre n'ait pas eu de suites aussi fâcheuses que j'étais en droit de le craindre. Je me sais gré de m'être exposé personnellement ainsi que mes officiers pour la défense des vôtres, qui rendent justice à tout ce que j'ai fait dans cette occasion.

» Je vous ferai conduire demain les prisonniers et vos officiers, que j'ai rassemblés et repris des mains des Sauvages. Ils seront escortés par deux compagnies de grenadiers et 200 volontaires. Ils seront conduits jusqu'au ruisseau qui est au milieu du chemin. Je vous prie d'y faire trouver un pareil détachement pour les recevoir.

» Tous les blessés, parmi lesquels deux officiers, devant être à ma garde, sont partis avec un de mes chirurgiens et tous les secours possibles pour se rendre à Montréal.

» J'ai dépêché un courrier à M. de Vaudreuil, gouverneur-général de la Nouvelle-France, pour reprendre aux Sauvages tous les prisonniers de votre garnison, et lorsque je les aurai fait rassembler, ils seront envoyés, par un bâtiment armé en paquebot, pour leur plus grande sûreté, à Louisbourg. Le Commandant de cette place les enverra à celui d'Halifax.

» Lorsque l'on aura rassemblé, conformément à la capitulation, le peu de Français et Canadiens que vous pouvez avoir prisonniers depuis le commencement de cette guerre, je vous demande de les faire conduire à Halifax pour être échangés avec les vôtres que j'enverrai à Louisbourg. La communication de Carillon à votre frontière est toujours trop infestée de nos partis sauvages aux uns et aux autres pour qu'il y ait sûreté.

» J'ai gardé les prisonniers et vos officiers jusqu'à aujourd'hui, pour laisser calmer la fureur des Sauvages...

» Je suis, etc.

» DE MONTCALM. »

Le mot d'ordre écrit à M. de Vaudreuil devait être le salut d'un bon nombre de prisonniers. En effet, les Sauvages qui n'étaient pas domiciliés au milieu des Français, au lieu de rentrer au camp, s'étaient dispersés immédiatement et avaient pris avec leurs victimes le chemin de la Colonie. De Vaudreuil parvint à retirer de leurs mains près de 200 Anglais.

On ne tarda pas à savoir que l'acte de cruauté des Abénaquis avait été inspiré surtout par la vengeance. C'étaient des représailles pour un fait arrivé cette même année. Les sauvages de Pénaouske, avaient voulu garder la neutralité entre les Anglais et les Français. Pendant que leurs ambassadeurs étaient en pourparler dans un des forts anglais de l'Acadie et qu'ils refusaient de se déclarer contre les Français, les Anglais s'en emparèrent et les mirent à mort.¹

En écrivant à Webb, de Montcalm crut prudent d'instruire aussi de tout le Général en chef, Mylord Laudoun. Après avoir reproduit une partie de sa lettre à Webb, il ajoutait : « Ainsi, Mylord, je vous prie de faire exécuter la capitulation dans tous ses points. La moindre inexécution sous le plus léger prétexte serait d'une conséquence encore plus fâcheuse pour vous que pour nous. J'ai retiré des Sauvages plus de 400 prisonniers, et le peu qui reste entre leurs mains sera rassemblé par M. le marquis de Vaudreuil,

(1) Lettre de Vaudreuil au Ministre.

à qui j'ai dépêché un courrier... J'aurai grand soin du capitaine Fesch, qui est resté pour otage de la capitulation, ainsi que du capitaine blessé que j'ai envoyé à Montréal avec un chirurgien et tous les secours possibles.

» Je joins à cette lettre, une que j'ai l'honneur de vous écrire à l'occasion du lieutenant-colonel Young, ce qui vous prouvera la haute estime que j'ai pour Votre Excellence.

» Je suis, etc.

» DE MONTCALM »

Le colonel Young, qui faisait partie de la garnison du fort George, avait alors l'espérance d'être nommé au gouvernement de la Virginie. Il exprima au marquis de Montcalm la crainte que la clause de la capitulation qui l'empêchait de servir pendant dix-huit mois, ne nuisît à son avancement, et celui-ci offrait généreusement à Lord Laudoun de faire une honorable exception en sa faveur.

Malgré la justification des Français dans la conduite des Abénaquis, les Anglais en conservèrent un vif ressentiment. Cependant les prisonniers eux-mêmes ont rendu cette justice à leurs vainqueurs, qu'ils avaient fait tout en leur pouvoir pour arrêter le mal, et que sans eux le massacre aurait été général.

C'est ainsi que souvent les Sauvages déshonoraient leur valeur et rendaient onéreux jusqu'à leurs services.

Malgré le pillage fait par les Sauvages, les provisions restées dans le fort furent assez considérables pour nourrir l'armée pendant six semaines. On y trouva aussi des munitions dont on avait grand besoin.

Parmi les épisodes intéressants de cette sanglante jour-

née, l'histoire a recueilli un fait qui fait honneur au P. Roubaud, et qui nous peint au naturel les mœurs des Sauvages. Il rencontra entre les bras d'un Huron un enfant anglais de six mois. Cette tendre victime jouait avec le collier de son ravisseur, sans soupçonner le sort qui l'attendait.

Le Missionnaire pour gagner le Huron commença par l'éloge de sa nation. « Tu ne l'auras pas, lui dit aussitôt le Huron, qui l'avait compris au premier mot. Je ne l'ai pas volé. Il était délaissé dans une haie. » Il ne put le gagner ni par ses raisons ni par ses offres. Toute la concession que fit à la fin le Sauvage, fut de consentir à échanger cet enfant contre un prisonnier anglais. Mettre un prisonnier à la merci du Sauvage, c'était porter contre lui un arrêt de mort. Heureusement quelques hurons moins inhumains intervinrent et obtinrent que cet enfant pourrait être racheté par une chevelure ennemie.

Le Missionnaire va aussitôt au camp de ses néophytes, et sollicite de quelqu'un d'eux ce singulier présent ; il est écouté. Un des guerriers délie son sac qui contenait plusieurs chevelures, et lui donne le choix. Muni de cette sanglante dépouille, et suivi d'une foule de Français et de Canadiens curieux de savoir l'issue de l'aventure, l'homme de Dieu, plein de joie, vint l'offrir au Huron. « Tu as raison, dit celui-ci ; c'est bien une chevelure anglaise, car elle est rouge. Eh bien, voilà l'enfant. Il t'appartient. »

Le Missionnaire prit aussitôt ce précieux dépôt, et le porta au fort où était une partie des prisonnières. En entendant les cris, toutes les femmes qui avaient perdu des enfants accoururent, dans l'espérance de retrouver l'objet de leur

tendresse, mais aucune ne le reconnut, et elles s'éloignèrent en pleurant. Cependant une femme anglaise avait consenti à lui tenir lieu de mère, si on voulait répondre de sa vie et de celle de son mari. Le Missionnaire l'obtint sans peine, et se chargea de la faire conduire au camp des Canadiens, à deux lieues de là, où devait se trouver son mari.

En entrant dans le camp les gémissements plaintifs de l'enfant éveillèrent l'attention de tout le monde, quand tout à coup une femme pousse un cri perçant. Était-ce de la douleur? était-ce de la joie? c'était tout cela et plus encore : sa mère l'avait reconnu. Elle accourt, saisit son enfant, et le couvre de ses larmes et de ses baisers. Pour compléter son bonheur, le Missionnaire obtint qu'elle pût retrouver son mari retenu au fort par ses blessures, et ils furent ensemble rendus à la liberté.

Pour compléter sa victoire, de Montcalm aurait dû poursuivre l'ennemi, s'emparer du fort Edouard, et ruiner le pays jusqu'à Albany ; mais malgré lui, il était forcé de s'arrêter dans son triomphe. Il fallait impérieusement laisser les Canadiens rentrer dans leurs foyers, où les appelaient les travaux de la récolte, et d'ailleurs une partie des Sauvages venus de loin s'étaient déjà débandés sans consulter les intérêts de la Colonie.

Ce sont eux qui s'étaient montrés les plus indisciplinés, les plus cruels et les plus pillards. Ils trouvèrent leur châtiment dans leur cupidité même. Pour rapporter dans leur pays quelques chevelures de plus, comme le plus précieux butin, ils eurent la malheureuse pensée d'ouvrir quelques fosses nouvelles qu'ils rencontrèrent sur leur route, afin d'enlever

la dépouille des morts. C'étaient des victimes de la petite vérole. Ces profanateurs de tombeaux contractèrent le virus pestilentiel qu'ils portèrent dans leur pays où il fit beaucoup de ravages.

Ayant tout réglé après sa victoire, de Montcalm dut se contenter de raser le fort George, et de détruire tout ce qui en dépendait. Il écrivit sur les lieux mêmes au Ministre de la guerre, moins ce semble pour annoncer son triomphe, que pour payer un juste tribut d'éloge à l'armée, et solliciter pour les plus braves, les faveurs qu'ils avaient si bien méritées. « Je vous supplie, lui disait-il, d'être favorable à mes demandes. Il importe au service du Roi que des troupes expatriées soient bien traitées, surtout quand elles servent avec tant de zèle, et qu'elles se prêtent à tout : guerre, — travaux, — réduction de vivres, — marches, — expéditions avec la peau d'ours, — détachements d'hiver, sur les glaces. »

Le 19 août toutes les troupes françaises étaient rentrées à Carillon; et dans le camp même, de Montcalm fit chanter un *Te Deum* d'action de grâce. C'était en effet un moment glorieux pour la France. Les Anglais n'avaient plus aucun poste sur l'Ohio. Elle commandait sur les grands lacs et dans la vallée du Saint-Laurent et du Mississipi. Ses possessions dans l'Amérique du Nord n'avaient jamais eu de pareilles proportions.

L'armée anglaise était démoralisée. Webb, au fort Edouard, s'attendait d'un moment à l'autre à être attaqué, tandis que le timide Laudoun n'osait pas sortir de New-York. « Pour l'amour de Dieu, écrivait le Commandant d'Albany au Gou-

verneur du Massachusset (10 août 1757), sauvez a province ; New-York même va tomber. Sauvez le pays ; empêchez la ruine de la puissance anglaise sur ce continent. »

Mais l'Angleterre avait un homme capable de relever sa gloire. William Pitt, plus tard lord Chatham, va devenir le grand héros de la politique européenne et le sauveur de l'Angleterre. Sans fortune, sans parti, sans alliance avec les grands noms, il était lui-même l'artisan de sa fortune. Faible de santé, et condamné à passer la moitié de sa vie dans l'inaction à cause d'une goutte héréditaire, il fuira plus encore par goût que par nécessité les plaisirs et la société ; mais il trouvera dans sa rare habileté et dans l'énergique puissance de son âme de quoi triompher dans les luttes parlementaires et dans les guerres qu'il aura à soutenir dans l'intérêt de sa patrie. Il avait par avance comme la conscience de son succès, et il ne craignait pas de dire au duc de Devonshire : « Je suis sûr de sauver la patrie, ou personne ne le fera ! »

Il tint parole.



VI

ÉTAT DE LA COLONIE. — ABUS DE L'ADMINISTRATION.
FAMINE. — PROJETS DE L'ANGLETERRE.

Après avoir laissé une force imposante au fort de Carillon, sauve-garde de la Colonie de ce côté, de Montcalm ramena le 28 août à Montréal, son armée victorieuse. Mais il était bien loin de jouir en paix de la gloire de son triomphe.

Le mélange des troupes de France et de celles de la Colonie, continuait à susciter fréquemment des rivalités et des conflits très-regrettables qu'il ne parvenait à contenir qu'en maintenant une sévère discipline, et nous voyons que le 14 septembre, il ne fit pas difficulté de faire passer par les armes un caporal du régiment de la Sarre, qui avait manqué de respect aux officiers de la Colonie.¹

(1) Lettre de Montcalm au Ministre, 18 septembre 1757.

Cependant l'autorité qu'il avait sur les troupes, ne pouvait rien pour réprimer d'autres désordres toujours croissants, qui devaient amener infailliblement la ruine de la Colonie. C'était la dilapidation des deniers publics, qui rendait inefficaces tous les secours envoyés de France. Malgré les provisions de toute nature, arrivées à Québec dans l'été de 1757, l'état de la Colonie ne s'était pas amélioré.

Pour en donner une idée, de Montcalm se contente de jeter en forme de note à la fin d'une de ses lettres au Ministre (18 septembre 1757) ce rapport bien bref, mais bien significatif — « manque de vivres. Le peuple réduit à un quarteron de pain. — Il faudra peut-être encore réduire la ration du soldat. — Peu de poudre. — Pas de souliers. »

Tout en se sacrifiant pour sa patrie, de Montcalm ne pouvait pas fermer les yeux sur son avenir personnel. Ses deux victoires lui donnaient quelque espérance de son élévation prochaine au grade de Lieutenant-Général. Il était dans sa 36^{me} année de service, Commandant en chef une petite armée à 4,500 lieues de son pays, après avoir fait avec succès deux campagnes et deux sièges.

Dans cette prévision, et pour éviter tout conflit il crut de son devoir de sauvegarder l'usage établi dans la classification des grades, démarche que des esprits prévenus ont voulu attribuer à une ambition secrète ; mais la manière dont il pose sa question au Ministre, et l'abnégation qu'il professe, suffisent bien pour le justifier. Il lui écrivait :

« Si on me fait Lieutenant-Général, puis-je être aux ordres d'un Capitaine de vaisseau¹ et du Gouverneur-Géné-

(1) De Vaudreuil.

ral? Au reste qu'on me fasse ou qu'on ne me fasse pas Lieutenant-Général, même zèle pour le service, même attachement pour mon Maître, et que la considération de ce qui me regarde, n'arrête jamais l'avancement des officiers supérieurs qui sont sous mes ordres. »

Nous arrivons au moment où le lecteur a besoin d'être mis parfaitement au courant des désordres qui régnaient dans l'administration coloniale. La conduite honteuse de quelques-uns de ses membres que la justice des lois flétrira un jour, mais trop tard, était pour tous les gens de bien, un sujet d'amères douleurs et d'impuissants regrets, qui malheureusement ne devaient cesser qu'avec la perte de la Colonie.

« Je gémis, écrivait M. Doreil (22 et 25 octobre 1757). de voir une Colonie si intéressante, et les troupes qui la défendent, exposées par la cupidité de certaines personnes, à mourir de faim et de misère. M. de Montcalm s'étendra peut-être davantage. Je lui en laisse le soin ; rien n'échappe à sa prévoyance ni à son zèle. Mais que peut-il faire ainsi que moi ? des représentations contre lesquelles on est toujours en garde, et qui ne sont presque jamais écoutées...

» Le moment critique est arrivé, le Munitionnaire vient de déclarer l'état des ressources. Les fonds sont finis. Les troupes ne reçoivent plus leur paiement en argent de France depuis le 1^{er} septembre, et les bataillons de Berry n'ont pu être payés qu'en papier de la Colonie, pour leur solde depuis le 11 avril, époque de leur embarquement... Ici, avec de l'argent monnayé, l'officier se procure moins chèrement les objets nécessaires à la vie... Les billets ne se négocient qu'avec grande perte. Par quelle fatalité faut-il que le séjour

des troupes en Canada se prolongeant, le traitement ne puisse plus être regardé comme avantageux, à cause de la cherté excessive de toutes choses? Elle augmente journellement, ce qui oblige les officiers d'emprunter. — Le mois de septembre arrivé, on ne pouvait plus rien attendre d'Europe. Il n'y a plus eu moyen de dissimuler. On a été alors obligé de faire voir clair sur la situation. C'est seulement dans ce moment que M. de Montcalm a été appelé. Il fallait réduire le soldat, et on avait besoin de son autorité.

» Le Général qu'aucun motif ne dirige que celui du zèle pour le service du Roi, et la conservation de cette Colonie, a été obligé de consentir à une réduction, et à d'autres arrangements sans exemples, et inconnus ailleurs.

» Je n'aspire qu'au moment heureux, où avec la permission du Roi, je pourrais repasser en France, et n'être plus spectateur inutile de choses aussi monstrueuses que celles qui se passent sous nos yeux.

» M. de Moras, ministre de la marine, ignore la principale cause de notre triste situation. Il ne convient ni à M. le marquis de Montcalm ni à moi de tenter de l'instruire, d'autant plus que nos représentations ne parviendraient pas vraisemblablement jusqu'à lui.

» Les remèdes doivent être puissants et prompts; car si malheureusement une escadre anglaise barrait l'entrée du Saint-Laurent¹ au petit printemps, tout périrait ici de faim

(1) Le texte (Archives de la guerre), qui n'est que la traduction d'une lettre en chiffre, porte par erreur de *la Virginie*, au lieu du *Saint-Laurent*, que le sens réclame évidemment.

et de misère, et nous serions hors d'état de nous opposer à la plus petite surprise de nos ennemis. Si tous les sujets du Roi le servaient avec le même zèle et le même désintéressement que nous, ses possessions, son service et la gloire de ses armées ne seraient pas aussi compromis. »

Ces dernières lignes de M. Doreil laissent entrevoir, et la plaie et la difficulté du remède. L'Intendant Bigot était un des premiers coupables, et les plaintes ne pouvaient pas arriver aux oreilles du Ministre de la Marine, toutes les dépêches adressées au Ministre étant vues d'abord par M. de La Porte, un des complices secrets de l'Intendant, qui, selon le besoin, savait les soustraire.

Bigot avait su abuser de la confiance et de la faiblesse du marquis de Vaudreuil. Pour étouffer les clameurs, maintenir son autorité presque despotique, et continuer ses iniques manœuvres, il comptait de nombreux complices qu'il s'attachait en leur accordant d'immenses profits. Il avait presque seul le monopole de toutes les importations de France, et il savait même accaparer les principales productions de la Colonie, qu'il revendait ensuite au Roi au prix qu'il voulait. La comptabilité était tenue à sa façon, mais de manière à lui laisser la latitude de spéculer librement sur les fournitures de toute nature, et de conclure sans contrôle des marchés postiches et frauduleux, qui enrichissaient ses créatures, et lui assuraient partout des appuis.

Il redoutait avec raison les chefs de l'armée, qui voyaient de très-près les conséquences de sa conduite. Tout en conservant les dehors, il parvint à force d'intrigues, de calomnies et d'insinuations odieuses, à leur aliéner l'esprit du

marquis de Vaudreuil. Le marquis de Montcalm surtout, n'était devenu à ses yeux qu'un ambitieux, jaloux de le supplanter, et qui cherchait toutes les occasions d'humilier la noblesse et les officiers de la Colonie.

Malgré le succès de la campagne, la situation du Canada restait toujours très-critique. Tous les genres d'épreuves semblaient se réunir contre lui. Après avoir supporté la disette et la guerre, il fut envahi par les maladies contagieuses, qui les suivent ordinairement. Les deux bataillons du régiment de Berry étaient arrivés à Québec (29 juillet) dans un triste état, après trois mois d'une pénible traversée. La maladie s'était mise sur le vaisseau, et avait fait bien des victimes. On se hâta de débarquer les malades. Ils encombrèrent les deux hôpitaux. L'Hôtel-Dieu, qui n'était reconstruit qu'en partie depuis son incendie, en avait 460, et l'hôpital général 600. Les bonnes religieuses de ce dernier établissement, avaient ouvert pour le service, toutes les salles des offices. L'héroïsme des servantes de Dieu grandissait avec les fatigues et les dangers. Les rapports au Ministre dans cette occasion, ne tarissent pas en éloges sur l'excellente tenue de ces établissements.

Bien des religieuses furent frappées dans l'acte même de leur dévouement. Cinq d'entre elles succombèrent.

Les prêtres qui s'étaient empressés de venir assister les moribonds, ne furent pas plus épargnés. Il en mourut quatre. Mgr de Pontbriand donnait lui-même l'exemple. Il venait à son tour comme ses prêtres, s'enfermer pendant deux jours dans cette atmosphère empestée, pour que personne ne fût privé des secours religieux (lettre de Doreil, 24 septembre

1757 et lettre de la mère Sainte-Hélène du 30 octobre 1757.) En moins de trois mois, le régiment de Berry,¹ perdit à Québec 3 officiers et 300 soldats. L'héroïsme était ainsi dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société, dans les camps comme dans le cloître, dans le laïque comme dans le prêtre.

La récolte avait encore manqué cette année, en sorte que la disette, dont on ne voyait ni le terme ni le remède, allait toujours croissant, et devenait un ennemi plus redoutable encore que l'Anglais. On distribuait le pain dans les villes par ration, et les habitants de Québec n'en recevaient que quatre onces. Il fallut encore, pendant l'hiver, disséminer les troupes dans les campagnes, où elles trouvaient ainsi quelques ressources, bien que ce ne fût pas sans de grandes difficultés.

Pour surcroît de malheur, les Acadiens, qui avaient rejeté le joug anglais par amour pour leur nationalité et leur religion, avaient été inhumainement chassés du sol de leurs pères, et étaient venus au nombre de 2,000 demander asile à la Colonie. Ils ne voulaient que « du pain et des armes, » car ils ambitionnaient de venger l'injure faite à la foi des traités, et de reconquérir leur patrie usurpée. C'est à eux que l'on doit la formation des paroisses qui portent aujourd'hui le nom de l'Acadie, de Saint-Jacques, de Nicolet et de Bécancour en Canada.

Dès le commencement de l'hiver, on en fut réduit à mettre

(1) Il était de 4,148 hommes à son embarquement à Brest. (Lettre du capitaine du port au Ministre, avril 1757, archives de la guerre.)

en vente la chair de cheval. L'Intendant en avait acheté 12 à 1,500.

La première réduction de la ration des soldats en septembre avait excité à Montréal quelques murmures. Le chevalier de Lévis rassembla aussitôt les grenadiers, soldats d'élite qui donnent ordinairement le ton aux autres. Il les réprimanda sévèrement sur l'insubordination qui se manifestait dans leurs rangs. Il leur dit que le « Roi les avait envoyés pour défendre le Canada, non-seulement par les armes, mais encore en supportant les privations que les circonstances demanderaient, qu'il fallait se regarder comme dans une ville assiégée et privée de secours, que c'était aux grenadiers à donner l'exemple, et qu'il ferait punir sévèrement toute manifestation de désobéissance. »

Les mécontents se turent pendant quelque temps, mais dans le mois de décembre, quand ils virent réduire encore leur ration et leur distribuer la viande de cheval, les murmures recommencèrent. Les soldats avaient sans doute été excités par la scène qui s'était passée la veille. Quelques femmes exaspérées étaient venues trouver M. de Vaudreuil pour se plaindre, et avaient jeté à ses pieds la viande de cheval qu'elles avaient reçue dans la distribution.

Le chevalier de Lévis harangua de nouveau les troupes, et les fit rentrer dans le devoir, en ne leur déguisant rien du véritable état des choses. Il leur fit connaître les privations auxquelles les officiers étaient eux-mêmes obligés de se soumettre. Il leur cita les Acadiens qui n'avaient que de la morue et du cheval, et les soldats qui au siège de Prague où se trouva de Montcalm, ne recevaient pas d'autre nourriture.

Cette insubordination, qui paraissait excitée par les habitants et par les soldats de la Colonie, céda encore devant la fermeté de l'attitude et des paroles du Général.

Cependant la conduite si louable du chevalier de Lévis fut diversement appréciée. Un mot de Bougainville, dans sa lettre du 20 janvier 1758, nous révèle l'état d'hostilité de quelques esprits, et en même temps toute la noblesse de sentiments des généreux défenseurs de la Colonie ! « On est bien fâché d'avoir cette obligation à notre Général. Expatriés, manquant de tout, ne pensant plus qu'à cette espèce de gloire qu'on acquiert en se raidissant contre les difficultés de tout genre, haïs, enviés, ayant tout à souffrir du climat, du pays et des habitants, nous n'apprenons ici qu'à être patients ! »

L'hiver de 1757-1758 ne fut signalé que par deux petites expéditions, exécutées avec un brillant succès.

M. de Bellestre, capitaine de la Colonie, conduisit la première. A la tête de 300 Canadiens et de quelques Sauvages, il alla, le 14 novembre, surprendre sur la rivière des Mohawks,¹ un village allemand, nommé village Palatin, à seize lieues de Corlar.² Il servait d'entrepôt aux Anglais pour le commerce des pelleteries, et ils avaient toujours là un grand dépôt de marchandises et de provisions ; tout tomba entre les mains des Français. Outre une grande quantité de farine, de grains, de munitions, et d'effets de toute espèce, ils prirent un grand nombre de bêtes à cornes, de moutons, de porcs, de chevaux.

La seconde expédition se fit dans le mois de mars sui-

(1) Partie supérieure de la rivière *Hudson*.

(2) Aujourd'hui *Schenectady*.

vant, et fut sous un rapport plus remarquable encore. Elle était commandée par un cadet des troupes de la Colonie, M. Ladurantaye.

Il fut envoyé avec 200 Canadiens et quelques Sauvages, pour surveiller les approches du fort Carillon, et prévenir toute surprise. Ils avaient fait à peine trois lieues, qu'ils trouvèrent les traces d'un parti anglais, commandé par le major Robert Roger, qui s'était posté en embuscade sur la *Montagne pelée*. Malgré la position avantageuse de l'ennemi, Ladurantaye l'attaqua, et par une fuite simulée, entraîna le Major à descendre pour le poursuivre. C'était un piège : les Anglais avaient quitté précipitamment leur poste, croyant n'avoir affaire qu'à des fuyards, et ils se virent tout à coup cernés et sans abri. 448 Anglais, dont huit officiers, restèrent sur la place ; les 52 qui échappèrent, périrent en grande partie dans les bois.

En attendant la saison favorable pour tirer lui-même de nouveau l'épée contre les Anglais, le marquis de Montcalm avait eu à soutenir des assauts d'un autre genre. Il avait dû se faire le défenseur de ses propres actes et de ceux de ses officiers, que d'odieux calomniateurs avaient essayé de flétrir aux yeux du marquis de Moras, Ministre de la marine. Le 19 février 1758, il répondait aux observations un peu vives du Ministre : « Ces imputations (contre les officiers) sont fausses. Ces relations dont vous me parlez, Monseigneur, ont été écrites par des personnes aussi mal instruites que mal intentionnées. J'en appelle à M. le marquis de Vaudreuil et à M. Bigot, qui m'ont paru peiné de votre lettre, et qui m'ont assuré l'un et l'autre, qu'ils vous détromperaient. Les

Canadiens et les Sauvages se louent du petit nombre de nos officiers qui ont été avec eux, et M. de Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, qui a commandé à Miagara, a été regretté par ces derniers.

» Pour ce qui me regarde personnellement, je ne changerai point de conduite ; le Canadien, le simple habitant, me respecte et m'aime. Pour ce qui est des Sauvages, j'ose croire avoir saisi leur génie et leurs mœurs ; je dois peut-être plus leur confiance à mes succès qu'à mes faibles talents ; mais dans ce moment-ci, j'ose assurer que, même dans les pays d'en-haut, mon nom seul fera autant d'impression, que ceux que l'on croit l'idole de ces peuples. »

De son côté, de Montcalm usait au contraire d'une étrange retenue dans les rapports et les plaintes qu'il avait à faire. La matière ne lui manquait cependant pas. Un scandale d'autant plus révoltant, qu'il semblait insulter aux souffrances et aux misères du peuple, continuait à régner et semblait faire chaque jour de nouveaux progrès. Malgré la défense des lois, les jeux de hasard étaient toujours en grande vogue dans les hauts salons. « On a joué ici (à Québec), écrivait M. Doreil en février, un jeu à faire trembler les plus intrépides joueurs. Bigot y a perdu plus de 200,000^l au quinze, au passe dix, au trente et au quarante. »

« Le jeu de hasard est poussé à l'excès chez l'Intendant, écrivait de Montcalm au Ministre de la guerre ; je n'en écris pas au Ministre de la marine ; j'évite tout ce qui aurait l'air de plainte ou de reproche.

» Le Roi vient d'envoyer à M. de Vaudreuil l'ordonnance du 6 août, qui rappelle l'ordonnance rendue pour les Colo-

nies en 1744, pour défendre les jeux de hasard, enjoignant d'y tenir la main. »

« Pendant ce temps-là, écrivait encore M. Doreil, le 26 février 1758, le peuple périt de misère ; les Acadiens réfugiés ne mangent, depuis quatre mois, que du cheval et de la merluche, sans pain. Il en est déjà mort 300. Le peuple à Québec est toujours réduit, ainsi que nous, à un quarteron de pain par jour ; et pour la viande, on oblige à prendre la moitié de cheval à six sols. Nos soldats sont à la demi-livre depuis le 1^{er} novembre. On leur donne trois livres de cheval, trois livres de bœuf, deux livres de pain et deux livres de merluche pour huit jours ; ils prennent cela en patience ! »

De Montcalm reculait toujours devant la révélation sans résultat, des affreuses dilapidations des deniers publics, dont il était le témoin et la première victime.

En effet, le sort des officiers n'était pas moins à plaindre que celui des soldats et du peuple. Leur traitement devenait chaque jour moins en rapport avec les dépenses toujours croissantes. De Montcalm se décida à en écrire au Ministre de la marine,¹ et sa lettre nous révèle des sacrifices qui demandaient une abnégation héroïque : « On a retranché aux officiers, même le *bien-vivre* accordé en 1755 et 1756. Il est douloureux qu'à mesure que la cherté des vivres augmente, leur traitement diminue. Pour ce qui me regarde, Monseigneur, M. de Machault m'avait assuré que le Roi m'aiderait, et me mettrait en état de vivre d'une manière convenable. La nécessité d'obtenir de la considération, de

(1) Février 1758.

répondre à l'honneur d'être le Commandant d'un corps de plus de 250 officiers, de vivre avec ceux de la Colonie pour entretenir cette union si recommandée, l'honneur de commander les uns et les autres dans des camps, où je dois leur faire voir que si je leur donne l'exemple de la frugalité dans les marches et les opérations, je sais dans les camps stables vivre avec dignité ; ces motifs m'obligent à faire pour ma table une dépense à peu près égale à celle du Gouverneur-Général. Cependant ses appointements sont bien au-dessus des miens, et ses émoluments et ses moyens au-dessus même de ses appointements.

» Si vous ne venez, Monseigneur, à mon secours, et que je serve encore quelques années dans la Colonie, je serai obligé de vendre le patrimoine de mes enfants. M. Bigot a bien voulu autoriser le trésorier de la marine à m'avancer 12,000 livres que je lui dois, et plus j'irai, plus je lui devrai.»

La guerre occupait cependant toujours les esprits ; les nouvelles reçues d'Europe, les renseignements donnés par les prisonniers faits par M. de Langis, près du fort Edouard, et par les déserteurs, ne permettaient aucune illusion sur l'importance de la campagne qui allait s'ouvrir.

Pitt, toujours à la tête des affaires d'Angleterre, était résolu de pousser les opérations avec vigueur, pour profiter des embarras et de la faiblesse de la France. Il fit d'immenses préparatifs¹ pour envahir le Canada par trois points : Louisbourg, le fort Carillon et le fort Duquesne.

(1) Wolfe, dans sa lettre du 27 juillet 1758, reconnaissait à l'armée d'invasion près de 40,000 hommes.

Vingt régiments nouveaux qui avaient capitulé en Europe à Closter-Séven,¹ dans le Hanovre, furent envoyés en Amérique.

A la chambre des Communes, le puissant Ministre censura la conduite de Laudoun, avec cette âpreté de langage qui, dans certaines bouches, vaut une condamnation. « Il n'a rien fait, dit-il, rien essayé ; nous avons perdu tout empire sur les lacs ; nous n'y avons plus un seul bateau ; toutes les portes sont ouvertes à la France ! » Laudoun fut rappelé.

Pour atteindre son but, Pitt fit appel adroitement au patriotisme des Colonies. Il les flatta par les avantages qu'il sut obtenir pour leurs officiers, et en ne leur parlant pas de taxe. Il ne leur demandait que les avances pour l'habillement et la solde, avec promesse de remboursement, et leur fournissait les armes, les munitions, les objets de campement. Dans ses calculs, les Colonies de l'Est pouvaient lever 20,000 hommes destinés à marcher contre Montréal et Québec. La Pensylvanie et les Colonies du Sud devaient concourir à la conquête de l'Ouest.

Jeffrey Amherst, officier distingué, fut envoyé rejoindre Boscaven pour le siège de Louisbourg. A sa suite marchait l'illustre Wolfe qui, avec ses 34 ans, comptait déjà 48 années de service. Il était à Dettingen et à Fontenoy, et il avait conquis ses lauriers à Laffeldt. A 24 ans, son mérite l'avait fait nommer Lieutenant-Colonel ; il arrivait sur le théâtre qui devait immortaliser son nom.

L'appel de Pitt adressé aux Colonies fut entendu, et on

(1) Victoire du marquis de Castries, en 1757.

vit bientôt, sur les bords du lac George, plus de 9,000 miliciens.

L'amiral Boscaven, avec une flotte de 24 vaisseaux, 18 frégates et 150 transports, 16,000 hommes de troupes, 86 pièces de canon et 47 mortiers, attendait à Halifax le temps favorable, pour aborder à l'île du Cap-Breton, et attaquer Louisbourg, le Gibraltar de la Colonie française et la clef du Saint-Laurent.

Le major-général Abercrombie, chargé de remplacer Laudon qu'on avait traduit devant un conseil de guerre pour le punir d'avoir été malheureux, groupait ses forces sur les ruines du fort George, sans prendre le temps de le relever, tant il se croyait sûr de trouver bientôt un abri au centre même de la Colonie française.

Le général Forbes, avec 6,000 hommes, dont les miliciens étaient commandés par le colonel Washington, devait se diriger vers le fort Duquesne.

Malgré ces dispositions menaçantes, les Français en Canada ne purent pas hâter leurs mouvements. Il avait fallu attendre la fin de l'hiver, qui avait été très-long et très-rude. Le ciel semblait ajouter ses rigueurs à celle de la guerre. Mais le motif le plus impérieux était l'affreuse disette, qui se changeait en famine, ainsi que nous l'avons vu, et par conséquent l'impossibilité de nourrir l'armée en campagne. La seule ressource pour le soldat, comme pour le peuple, était dans l'arrivée des provisions de France. On les attendait chaque jour avec une cruelle anxiété.

« Rien de plus triste et de plus affligeant que la situation actuelle de la Colonie, écrivait M. Daine au Ministre au com-

mencement de mai. Après avoir passé une partie de l'automne et de l'hiver dernier à un quarteron de pain par jour pour chaque personne, nous sommes depuis six semaines réduits à deux onces. Toutes les ressources sont épuisées, et nous sommes à la veille d'essuyer la plus cruelle famine, si les secours n'arrivent pas dans quinze jours. Les expressions me manquent pour vous décrire nos malheurs. Les animaux commencent à manquer ; les bouchers ne peuvent pas fournir un quart du bœuf nécessaire pour la subsistance des habitants de la ville ; sans volailles, sans moutons, sans veaux, sans légumes. »

Fort heureusement, ce secours si impatiemment attendu approchait ; huit vaisseaux, suivis bientôt de six autres, apportèrent 12,000 quarts de farine. C'étaient les seuls bâtiments sur 36, qui avaient pu atteindre la Colonie, et se dérober aux croiseurs anglais. La joie et l'espérance rentraient en même temps dans tous les cœurs.

On s'occupa aussitôt de faire entrer l'armée en campagne. De Montcalm aurait voulu concentrer toutes ses forces sur un seul point pour mieux assurer son triomphe. Il craignait avec raison de révéler davantage sa faiblesse en les divisant. Il dut cependant céder au projet de M. de Vaudreuil, qui voulait envoyer un détachement puissant par le lac Ontario, au milieu des cantons Iroquois, afin de les rallier à la France s'il était possible, et de faire une diversion à l'attaque qui se préparait sur le lac Champlain. Tout ce que le Général put obtenir fut de confier à un officier supérieur de l'armée cette expédition. Le chevalier de Lévis, qui avait toute sa confiance, en fut chargé.

Quand les forces disponibles furent réunies à Carillon, sous le commandement de Bourlamaque, de Montcalm alla le rejoindre ; mais sans se dissimuler la gravité de la situation, et avec l'appréhension que le retard causé par le défaut de vivres, « n'eût donné à son ennemi le temps de le primer avec des forces supérieures. »

Au milieu de préoccupations si graves et des difficultés de toute nature qui semblaient se multiplier sous ses pas, on aime à voir dans le marquis de Montcalm la tendre sollicitude du père de famille s'allier à l'héroïsme d'une âme généreuse, qui ne se laisse pas abattre. « Nous combattons, écrivait-il au Ministre, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la Colonie.... Je vous demande vos bontés pour mon fils aîné et pour le chevalier de Montcalm, qui va sortir du collège. Pour moi, j'attendrai sans impatience les grâces dont on me croira susceptible : je serai fort aise de mon retour ; c'est la plus grande qu'on pourrait m'accorder, et la seule que j'ambitionne. » (Lettre du 16 juin.) Ne dirait-on pas que de Montcalm semblait pressentir que bientôt ses enfants seraient orphelins ?

VII

VICTOIRE DE CARILLON.

De Montcalm arriva le 30 juin à Carillon ; pour toute ressource, il trouva là sous les armes, 2,970 soldats réguliers, et ce qu'on ne croira pas, 16 Sauvages seulement, 85 Canadiens et 87 hommes de la marine. Les vaisseaux, qui avaient pu atteindre le port de Québec, ne lui avaient apporté que 75 recrues.

Il put bientôt mesurer toute l'imminence et la gravité du danger. Il constata que l'armée ennemie sous les ordres d'Abercrombie, forte de près de 7,000 soldats réguliers et de plus de 900 miliciens avec 400 Sauvages, avait un parc d'artillerie de siège avec de nombreux moyens de transport ; elle avait tous les caractères d'une armée d'invasion, prête à commencer ses opérations ; et la première devait être nécessairement l'attaque de Carillon, seul obstacle de ce côté.

De Montcalm envoya en toute hâte instruire le Gouverneur-Général de l'état des choses, et lui demander des secours, en particulier le retour du chevalier de Lévis, le plus habile de ses officiers.

Le Général forma immédiatement son plan de défense, car il ne pouvait plus être question de prendre l'agressive. Par une manœuvre hardie, que lui inspira son génie autant que la bravoure de ses troupes, il fit un mouvement en avant, en échelonnant sa petite armée depuis le fort Carillon jusqu'au lac Saint-Sacrement, et sur les bords de ce lac.

Son but était de donner le change à l'ennemi, en lui faisant croire à des forces formidables, et peut-être même à une attaque prochaine. Il voulait surtout retarder sa marche, et se donner le temps de se fortifier et de recevoir des renforts.

Ses prévisions se réalisèrent ; le Général anglais s'arrêta quatre jours avant de sortir de ses retranchements.

Du 4^{or} au 6, le marquis de Vaudreuil envoya à de Montcalm 400 soldats de la marine et quelques Canadiens, commandés par le capitaine Raymond. Il lui promettait par écrit « qu'il en recevrait bientôt 4,200 autres et beaucoup de Sauvages, ainsi que le concours du chevalier de Lévis qui avait été contremandé pour son expédition contre les Iroquois. »

Le fort Carillon était à une lieue environ du lac Saint-Sacrement et à l'extrémité du cours d'eau, nommé *Rivière de la Chute*, par lequel il se décharge dans le lac Champlain.

A une demi-lieue environ du fort, se trouve un moulin, près d'une chute considérable, et c'est là que commence un portage d'une demi-lieue jusqu'au lac. La différence du niveau des deux lacs est d'environ 58 mètres.

Un jeune officier, M. d'Hugues, en garnison à Carillon pendant l'hiver, avait occupé utilement ses loisirs à faire une étude sérieuse de cette position, et dès le 1^{er} mai 1758, il avait rédigé sur la défense de ce poste, un mémoire détaillé qu'il envoya au Ministre de la guerre, et qui lui valut des éloges très-flatteurs.

Quoique ce travail remarquable ne soit pas cité par les ingénieurs, chargés par le marquis de Montcalm d'organiser la défense, ils suivirent de point en point son plan, et il est juste que la gloire en revienne à son auteur. (Dépôt de la guerre, 1758).

M. d'Hugues avait remarqué à une petite distance du fort Carillon, une hauteur ou mamelon qui le dominait en même temps que la rivière de la Chute et la plaine environnante. « Pour prendre Carillon, dit le mémoire, l'ennemi doit d'abord s'emparer de cette hauteur. Il est donc essentiel de la défendre, et un Général qui veut empêcher le siège, doit y faire un bon retranchement. Ce retranchement, fait de troncs d'arbres superposés, doit être fraisé par des branches sèches, bien élaguées et entrelacées.

» Toutes les approches seront embarrassées par un abattis d'arbres jusqu'à la distance de 50 toises (400 mètres). Ce retranchement peut se perfectionner en deux fois 24 heures, et être bien gardé par 6,000 hommes. Il coûterait bien du monde à qui voudrait le forcer, et même s'il était bien défendu, il ne serait pas enlevé par une armée trois fois plus nombreuse que celle des assiégés. »

Lé marquis de Montcalm avait donc organisé sa défense de manière à tromper l'ennemi. Trois de ses régiments, sous

la conduite de Bourlamaque, occupaient la tête du portage sur les bords du lac, pour surveiller le débarquement de l'armée anglaise, comme s'ils étaient disposés à s'y opposer. De Montcalm avec les autres régiments se tenait au moulin de la Chute, qui offrait une forte position militaire, et où le chemin traversait la rivière. De là il pouvait maintenir les communications entre les différents corps, et assurer la retraite.

Le capitaine Duprat avec ses volontaires gardait les défilés de la montagne, par où l'ennemi aurait pu tourner la position et couper la retraite.

M. de Langis, officier de la Colonie « de la plus grande réputation, » et admirablement au fait de la guerre telle que la font les Sauvages, fut lancé en avant comme éclaireur, avec 300 volontaires, pour suivre de près tous les mouvements de l'ennemi.

Son détachement avait ceci de spécial, que tous les corps de l'armée furent libres d'en faire partie, soldats et officiers ; mais de Montcalm avait déclaré que les officiers, quel que fût leur grade, seraient soumis au jeune Commandant. Un grand nombre voulut le suivre. Il fallut régler qu'il n'y aurait à partir qu'un officier par régiment.

Le 5, cette troupe d'élite s'avança à une journée sur le lac, et ne se retira qu'après avoir constaté le mouvement de l'avant-garde ennemie, forte de 6,000, sous le commandement du colonel Bradstreet, du major Roger et de lord Howe. Ce jeune seigneur, très-accrédité dans l'armée, était l'âme de toute cette expédition, dont Abercrombie n'avait que le commandement nominal. Il était venu lui-même en

secret, pendant l'hiver, étudier le terrain et la position de Carillon.¹ C'est sur son conseil que tous les officiers eurent ordre de s'habiller comme le soldat, et que chaque soldat portait trente livres de farine, avec sa giberne bien garnie et son bidon plein de rhum; ils pouvaient ainsi rester un mois en campagne.

De Langis avait posté un officier en observation sur une montagne, d'où l'on voyait le fort anglais. Au premier mouvement de l'avant-garde ennemie, celui-ci, comme il en était convenu, tira un coup de fusil, abaissa et éleva un pavillon blanc; et à ce signal, de Langis alla aussitôt occuper la *Montagne pelée*, pour suivre les mouvements de l'ennemi sur le lac, et s'assurer en même temps si quelque détachement prenait le chemin de terre.

Le 6, au matin, l'avant-garde anglaise prit terre au *Camp brûlé*, et presque en même temps, on vit apparaître au large l'armée d'Abercrombie.² Le ciel était pur et le temps magnifique; la flotte, avec ses bannières déployées, avançait dans le plus bel ordre, au bruit d'une belle musique guerrière, mais au milieu d'une grande solitude. L'assurance du triomphe semblait briller dans tous les yeux.

Cependant, vers quatre heures du soir, de Bourlamaque voyant l'ennemi, après quelques hésitations, se préparer à prendre terre au camp de Contre-cœur, à un petit quart de lieue du portage, se replia lentement, avec ses 800 hommes,

(1) Mémoires de Pouchot.

(2) Dans son rapport au Ministre, le 22 août, Abercrombie comptait 900 bateaux, 135 chaloupes, sans compter ses radeaux pour l'artillerie, et 13,394 soldats, dont 6,367 réguliers. (Bureau des fortifications des Colonies.)

vers le poste de la Chute, où se trouvait de Montcalm, pendant que les postes avancés, et un détachement de volontaires, sous les ordres de M. Besnard, retardaient par un feu bien nourri, la marche et les opérations des Anglais.

De Bourlamaque avait attendu jusqu'au dernier moment pour opérer sa retraite, afin de donner aux éclaireurs du sieur de Langis, le temps de se rallier; mais le capitaine Trépezec qui les commandait, abandonné par ses guides sauvages, s'égara en coupant à travers les bois, et alla tomber dans une embuscade ennemie, à une petite distance du poste de la Chute.

Ce brave capitaine du régiment de Béarn, fit une héroïque résistance, mais il fut écrasé par le nombre, et perdit 284 hommes dont 400 prisonniers; il périt lui-même avec le lieutenant de Rezy. L'ennemi, de son côté, eut à déplorer la perte du lord Howe, l'homme qui lui était le plus indispensable pour le succès.

Pendant tous ces mouvements, on travaillait avec activité à Carillon à fortifier le mamelon, où allait se concentrer la résistance.

Le 6, l'armée française leva le camp de la Chute, et après avoir rompu le pont, vint occuper les hauteurs de Carillon, où de Montcalm était décidé à résister jusqu'à la mort. Il écrivait le même jour à M. Doreil, commissaire ordonnateur de la guerre à Québec : « Je n'ai que pour huit jours de vivres, point de Canadiens, et pas un Sauvage. Ils ne sont pas arrivés; j'ai affaire à une armée formidable. Malgré cela, je ne désespère de rien : j'ai de bonnes troupes. A la contenance de l'ennemi, je vois qu'il tâtonne; si par sa lenteur,

il me donne le temps de gagner la position que j'ai choisie sur les hauteurs de Carillon et de m'y retrancher, je le battrai. »

Après avoir passé la nuit au bivouac, l'armée s'occupait toute la journée du 7, à achever la ligne de défense, et à couvrir les revers par des arbres renversés, dont les branches taillées en pointe, faisaient l'effet de chevaux de frise.

Chaque bataillon avait pris en arrivant la place qu'il devait occuper dans l'action, et il élevait la partie du retranchement destinée à le protéger. C'était environ 63 mètres pour chaque régiment. *La Reine*, *Béarn* et *Guyenne* occupaient la droite de la hauteur. Une pente douce conduisait de là à la plaine du Nord, où étaient postées les troupes de la Colonie et les Canadiens du capitaine Raymond. Le canon du fort et une petite redoute de quatre pièces les protégeaient.

A la gauche où la crête plus rapprochée de la rivière est très-escarpée, se trouvaient les régiments de la Sarre et de Languedoc. Les deux compagnies de volontaires de Besnard et de Duprat, soutenues par une batterie de six pièces, défendaient la grève du pied du coteau.

De Montcalm avec le Royal-Roussillon et un bataillon de Berry, se réserva le centre du mamelon pour être plus à même de donner ses ordres, et de se porter où le besoin l'appellerait ; derrière chaque bataillon se tenaient une compagnie de grenadiers et un piquet pour la réserve.

Tous se mirent à l'ouvrage avec la plus grande activité. Les officiers eux-mêmes mettaient la hache à la main, et encourageaient les soldats par leur exemple ; l'élan et l'enthousiasme soutenaient leur ardeur.

Le mamelon se trouva bientôt couronné par un retranchement en bois, qui suivait toutes les sinuosités du coteau. Il avait près de 490 mètres de développement, et tout son front était protégé par des amas d'arbres. Cette disposition devait sans doute sauver bien du monde à l'ennemi en le mettant un peu à couvert, mais elle arrêtait aussi tout l'élan de ses colonnes d'assaut, et cachait très-bien le retranchement qu'on pouvait prendre pour un simple abattis.

Toute la plaine, vis-à-vis le mamelon, fut entièrement découverte, et des arbres renversés dans toutes les directions devaient servir de premier obstacle à l'ennemi.

Le 7, au soir, une partie du renfort attendu arriva enfin sous les ordres du capitaine Pouchot, du régiment de Béarn, c'étaient 400 hommes d'élite. Le chevalier de Lévis avec le colonel de Senezergues les rejoignit le lendemain matin.

De Montcalm confia l'aile droite au chevalier de Lévis ; de Bourlamaque commandait la gauche. Toute l'armée comptait alors 3,474 soldats,¹ 472 Canadiens et 16 Sauvages. 300 hommes du 2^e bataillon de Berry furent détachés pour garder le fort.

Cependant Abercrombie n'avancait qu'avec la plus grande précaution, comme s'il eût eu à redouter quelque piège. Il s'ouvrit des chemins, et en prévision d'un échec, il retrancha le camp du Portage, le Camp brûlé et celui de la Chute.

Enfin le 8, il se porta en avant, laissant derrière lui de forts piquets à chaque poste.

(1) Les auteurs anglais se sont plu à exagérer les forces de Montcalm. Smollett, dans son Histoire d'Angleterre, a osé lui donner 6,000 hommes.

Abercrombie voulait attaquer de Montcalm avant l'arrivée du secours attendu, et avant l'achèvement de la ligne retranchée ; il vit par lui-même que c'était déjà trop tard. Il n'hésita cependant pas à suivre son plan, parce que l'ingénieur Clerck, qui avait été étudier les travaux des Français du haut d'une montagne voisine, les avait trouvés très-attaquables. Les deux ponts coupés par les Français dans leur retraite, et le désir de ne pas retarder sa marche, avaient obligé le général anglais de laisser derrière lui son artillerie et tous les lourds bagages.

Un coup de canon et le drapeau blanc planté sur le retranchement, devaient annoncer aux Français le moment de quitter la hache pour le mousquet, et de voler chacun à son poste. Ce signal fut enfin donné à douze heures et demie ; déjà on voyait les Anglais déboucher à l'extrémité du terrain découvert.

Les grands gardes de grenadiers et de volontaires se replièrent sur les lignes lentement et en bon ordre, en tenant toujours l'ennemi en échec. On avait travaillé jusqu'au dernier moment, et il ne restait que quelques parties incomplètes.

Abercrombie forma aussitôt son ordre de bataille, et disposa ses quatre colonnes d'attaque sur trois rangs.

Presque en même temps on vit apparaître dans la rivière de la Chute, une vingtaine de grands bateaux armés, qui avaient été transportés du lac George à force de bras la nuit précédente. Ils étaient destinés à faire une diversion sur la gauche du mamelon, et à soutenir les colonnes d'assaut ; mais les volontaires de Besnard et de Duprat, secondés par le capitaine de Poulhariés, à la tête d'une compagnie de gre-

nadiers et d'un piquet du Royal-Roussillon, les accueillirent par une fusillade si bien nourrie qu'ils n'osèrent pas avancer. Le lieutenant de Louvicon, resté dans le fort, avait pointé en même temps sur ces barques, quelques-unes de ses pièces, et en avait coulé deux à fond. Les autres se retirèrent à l'abri.

Cependant les colonnes d'attaque, formées de grenadiers et de l'élite des troupes anglaises, soutenues dans les intervalles par les troupes de la Colonie, se mirent en mouvement à une heure. Elles avaient ordre d'avancer jusqu'au retranchement avant de faire feu.

De leur côté, les Français ne devaient tirer que lorsque l'ennemi serait à 60 mètres.¹

Les deux colonnes qui se présentaient à la gauche, purent s'approcher très-près sans être découvertes, grâce à un petit rideau qui les cachait. Elles ouvrirent enfin leur feu, qui bientôt s'étendit d'une colonne à l'autre jusqu'à l'extrême droite.

Aussitôt que les Français voient l'ennemi à la distance marquée, ils l'accueillent par une décharge générale, dont l'effet à cette petite portée fut si prompt et si terrible, que ces masses compactes sont ébranlées. Forcées de reculer un instant, elles se rallient bientôt et reviennent à la charge avec une nouvelle ardeur. Ces attaques et ces résistances se renouvellent sur tous les points, et malgré les efforts les plus énergiques, les assaillants laissent à chaque fois le terrain jonché de leurs morts.

Abercrombie ne pouvait se persuader qu'un ennemi, si

(1) Rapport de Doreil.

inférieur en nombre, pût tenir longtemps devant des forces imposantes comme les siennes. Il espérait le voir se lasser enfin d'une lutte qui devait nécessairement l'épuiser.

Depuis une heure de l'après-dîner jusqu'à cinq, les Anglais revinrent six fois à la charge avec la même énergie. Les Français les repoussaient toujours avec le même succès, et en leur faisant subir des pertes énormes.

De Montcalm était partout, s'exposant comme le dernier des soldats, mais veillant surtout à porter secours à tous les points qui faiblissaient.

A plusieurs reprises, les fragiles remparts des Français s'enflammèrent. Aussitôt les soldats passaient hardiment par-dessus les revers pour arrêter les progrès du feu ; car outre les munitions de poudre et de balles, qui venaient continuellement du fort, on avait soin de leur apporter en même temps des barriques pleines d'eau, pour rafraîchir le soldat et pour éteindre l'incendie.

La quatrième colonne d'attaque qui avait voulu tourner la position à droite, fut repoussée énergiquement par les Canadiens retranchés sur le revers. Elle se replia alors sur la troisième colonne, pour faire avec elle un effort suprême contre le retranchement défendu par les bataillons de la Reine et de Béarn. C'est sur ce point que l'action devint plus acharnée et plus meurtrière. Le Général anglais avait placé là ses grenadiers et les montagnards écossais, l'élite de son armée. Ces intrépides soldats renouvelèrent l'assaut bien des fois, sans se laisser ni rebuter, ni décourager. Ils ne lâchèrent pied qu'à la dernière extrémité. Les Ecossais avaient perdu la moitié des leurs et 25 officiers.

Un incident assez singulier arriva au centre de la ligne, au moment où l'action était la plus chaude, et sans la présence d'esprit du capitaine Ponchot, il aurait pu tout compromettre.

M. de Bassignac, capitaine au Royal-Roussillon, avait attaché un mouchoir rouge au haut de son fusil, et il s'amusa à le faire flotter. La tête de la colonne anglaise de ce côté prit ce signe pour un drapeau parlementaire, et se figurant que les Français voulaient se rendre, elle cessa le feu. En même temps les soldats courent vers le retranchement en tenant leur fusil à deux mains au-dessus de leur tête, et en criant : Quartier ! quartier !

Les soldats français, ignorant l'aventure du mouchoir, et croyant que les Anglais demandaient à mettre bas les armes, montèrent sur le parapet pour les recevoir.

Le capitaine Pouchot, dont la compagnie manquait de cartouches, arrivait en ce moment auprès de M. de Fontbrune pour en obtenir. Il aperçut l'étrange mouvement qui se passait des deux côtés. En entendant M. de Fontbrune crier à ses soldats : « dites-leur de jeter leurs armes, et on les recevra, » il n'eut que le temps de lui faire voir que l'allure des Anglais annonçait toute autre chose. Ils ne voulaient atteindre le retranchement que pour s'en emparer. On commanda aussitôt le feu sur toute la ligne. Cette décharge générale presque à bout portant fut terriblement meurtrière et renversa près de 300 assaillants.

Le dernier assaut se donna à 6 heures, et fut aussi infructueux que les autres. Les troupes françaises électrisées par leurs chefs, ne se démentirent pas un moment. Dans le plus

fort de l'action, elles ne perdirent jamais ni leur gaieté, ni leur sang-froid. Elles se battaient aux cris répétés de « Vive le Roi ! Vive notre Général !... »

Abercrombie, qui suivait de loin l'action, comprit qu'il fallait enfin céder. Il continua cependant la fusillade jusqu'au soir, pour ménager sa retraite pendant la nuit. Il avoua que le retranchement était beaucoup plus fort qu'il ne croyait.

La perte de l'ennemi fut de près de 5,000 hommes parmi lesquels un grand nombre d'officiers. Les Français comptèrent 12 officiers et 92 soldats tués sur le champ de bataille, et parmi les blessés 25 officiers et 248 soldats.¹ De Bourlamaque avait eu la clavicule et l'omoplate cassés.

Cinq cents Iroquois, sous la conduite de Johnson, avaient suivi l'armée Anglaise, mais ils n'avaient pas donné. Avec leur prudence ordinaire, ils voulaient savoir auparavant quel serait le vainqueur.

Les troupes françaises étaient épuisées de fatigue, mais ivres de joie. De Montcalm, accompagné du chevalier de Lévis et de son état-major, parcourut leurs rangs, en les remerciant au nom du Roi, et en les félicitant de leur conduite dans cette glorieuse journée.

Le jour même de son triomphe et encore sur le champ de bataille, de Montcalm fit partir M. Le Mercier pour porter cette heureuse nouvelle au Gouverneur-Général. Il écrivait lui-même, à 8 heures du soir, à son ami M. Doreil : « L'armée et trop petite armée du Roi vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu 200 Sauvages

(1) Rapport de Montcalm.

pour servir de tête à un détachement de 4,000 hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! je n'en ai jamais vu de pareilles. Que n'étaient-elles à Louisbourg ! »

On voit le regret de Montcalm de n'avoir pas pu poursuivre les Anglais. L'obscurité de la nuit, l'épuisement et le petit nombre de ses troupes, les forces encore supérieures de l'ennemi, la nature de ces bois dans lesquels il n'est pas prudent de s'engager sans Sauvages pour guides, les retranchements que l'ennemi avait formés le long de la route, c'étaient autant de graves raisons de ne pas hasarder une démarche incertaine. Il y avait même sujet de croire que l'ennemi pour tenter une revanche, reviendrait le lendemain renouveler son attaque. C'est pourquoi la nuit se passa sous les armes. On travailla en même temps à élever des traverses pour se protéger contre les hauteurs voisines, et on acheva le retranchement.

Les Anglais avaient encore des forces très-imposantes. Leur artillerie n'avait pas servi. « Si j'avais eu à faire le siège de Carillon, disait de Montcalm, je n'aurais demandé que six mortiers et deux canons. »

Cependant le lendemain on eut bientôt la certitude que l'ennemi avait abandonné précipitamment les postes de la Chute et du Portage. Le chevalier de Lévis fut chargé, le 10, d'aller reconnaître avec les volontaires, 8 compagnies de grenadiers et 400 canadiens, ce qu'était devenue l'armée Anglaise. Il trouva partout des traces d'une marche rapide et d'un embarquement précipité.

Les débris des bateaux brûlés, plus de 500 paires de souliers avec leurs boucles, laissés par les fuyards dans les endroits marécageux, 500 quarts de farine en partie défoncés, des équipages abandonnés, des armes, des blessés même qui n'avaient pu suivre, tout révélait le désordre et la rapidité de cette retraite. C'était l'effet du découragement d'Abercrombie, qui ne s'arrêta que quand il eut mis le lac entre lui et de Montcalm.

La journée du 11 fut consacrée par les Français à enterrer leurs morts. Quoique respectivement peu nombreux, c'était une perte énorme pour la Colonie. On leur donna avec un religieux respect les honneurs militaires et les prières de l'Eglise.

Au sommet du mamelon, de Montcalm fit dresser une grande croix pour rendre gloire à Dieu de la victoire. Il y fit attacher cette inscription :

QUID DUX ? QUID MILES ? QUID STRATA INGENTIA LIGNA ?

EN SIGNUM ! EN VICTOR ! DEUS HIC, DEUS IPSE TRIUMPHAT.

« Qu'a fait le Général ? qu'ont fait les soldats ? A quoi ont servi ces arbres énormes renversés ? Voici le vrai étendard ! Voici le vainqueur ! Ici, c'est Dieu, c'est Dieu même qui triomphe. »

Le 9, de Montcalm envoya au Gouverneur-Général, un récit abrégé de cette victoire. Il lui annonçait en même temps, « qu'il se mettait en mesure de recommencer ce matin-là même, si les Anglais en avaient envie. » Puis il ajoutait : « Les Canadiens nous ont fait regretter de n'en avoir pas eu en plus grand nombre. M. le chevalier de Lévis s'en loue

beaucoup; M. Raymond, et les autres Officiers de Saint-Ours, de Lanaudière, de Gaspé se sont signalés... Je n'ai eu que le mérite de me trouver Général de troupes aussi valeureuses. »

« Le succès de la journée, ajoutait-il dans un rapport au Ministre, est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat... Les officiers qui composaient cette armée ont donné de si grandes preuves de courage, que chacun d'eux mériterait un éloge particulier. »

« Si jamais, disait encore ce Général dans sa lettre du 12 juillet, il y a eu un corps de troupes digne de grâces, c'est celui que j'ai l'honneur de commander. Aussi je vous supplie, Monseigneur, de l'en combler. Pour moi je ne vous en demande pas d'autres, que de me faire accorder par le Roi mon retour. Ma santé s'use; ma bourse s'épuise. Je devrai à la fin de l'année 10,000 écus au trésorier de la Colonie. Et plus que tout encore, les désagréments, les contradictions que j'éprouve, l'impossibilité où je suis de faire le bien et d'empêcher le mal, me déterminent de supplier Sa Majesté de m'accorder cette grâce la seule que j'ambitionne... »

« En attendant d'obtenir cette grâce, je servirai comme j'ai fait jusqu'à aujourd'hui. Si cette journée peut me procurer quelque gloire, je la partage avec MM. de Lévis et de Bourlamaque.¹ »

Il parlait avec le même héroïsme, le 3 août suivant : « Je travaillerai toujours avec le même zèle à la défense de cette Colonie, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de m'accorder un rappel que ma santé et mes dettes m'obligent de

(1) Lettre du 19 juillet.

demander ; jusqu'alors je répandrai volontiers la dernière goutte de mon sang, et donnerai le dernier souffle de ma vie pour son service. »

M. Doreil en écrivant au Ministre le 28 juillet, ajoute ces belles paroles en l'honneur de Montcalm : « Ce qu'il y aurait à dire sur M. de Montcalm est au-dessus de tout éloge. Conquérant de Chouaguen et du fort George, toujours victorieux depuis son arrivée en Canada, il ne manquait plus à sa gloire que de sauver la Colonie au moment décisif. En annonçant sa victoire à M. de Vaudreuil il se contente de dire de lui : « Je n'ai eu que la gloire de me trouver Général de troupes aussi valeureuses. » Qui croirait après cela, qu'un tel homme sert ici avec beaucoup de désagréments ? »

Le reste de la campagne dans les environs du lac Champlain, se passa à compléter les retranchements de Carillon, et à les flanquer de redoutes garnies de canons, puis à entretenir des détachements en courses continuelles, pour inquiéter l'ennemi, et se rendre bien compte de ses mouvements. MM. de St-Luc et de Courtemanche eurent dans ces différentes circonstances, de très-brillants succès.

La victoire de Montcalm fut célébrée en Canada par des actions de grâces solennelles, rendues au Dieu des armées, et le nom de Carillon est resté populaire dans le pays, comme un beau souvenir.

Le drapeau blanc¹ qui conduisit ce jour-là les milices Canadiennes au combat, a été conservé jusqu'à nos jours.

(1) Ce précieux reste de la nationalité française a inspiré d'heureux vers au poète canadien, Octave Crémazie.

Dans toutes les solennités et les manifestations publiques, où les Canadiens français ont occasion de rappeler leur origine, ils se groupent encore autour de ce monument d'un autre âge, justement fiers des exploits de leurs pères.

La France ne resta pas indifférente en apprenant ce beau fait d'armes, dont M. de Pean¹ capitaine-major, avait été chargé de lui apporter la nouvelle.

Le *Mercur de France* (oct. 1758), en publia le récit détaillé. Le Roi écrivit à tous les Archevêques et Evêques de son royaume, les priant de faire chanter un *Te Deum* d'actions de grâces, « pour la victoire remportée en Amérique, par le marquis de Montcalm. »

De nombreuses récompenses furent accordées à l'armée. Le marquis de Vaudreuil eut la grande Croix de S^t-Louis. De Montcalm fut fait lieutenant-général et grand'Croix de S^t-Louis; de Lévis, maréchal de camp; de Bourlamaque et de Senezarques, brigadiers; Dumas, major-général. Beaucoup d'officiers obtinrent des croix, de l'avancement, des gratifications.

(1) M. de Pean était une des créatures de M. de Vaudreuil et de Bigot. En moins de huit ans, il avait fait en Canada pour deux millions de fortune, quelques-uns disaient quatre.

VIII

DIFFICULTÉS INTÉRIEURES. — RÉCONCILIATION ENTRE LE
GOUVERNEUR ET DE MONTCALM. — SOUFFRANCE DES OFFI-
CIERS — PRISE DE LOUISBOURG ET DU FORT FRONTENAC.

Malgré les joies de son triomphe, le héros de Carillon avait toujours à dévorer bien des amertumes, comme sa correspondance le révèle. Les plus pénibles étaient celles qui touchaient à son dévouement et à sa science militaire. « Il est dur pour un Général bien intentionné, écrivit-il au Ministre de la guerre le 4^{er} août 1758, de se trouver à 4,500 lieues de son pays, de servir hors de son département,¹ et d'avoir toujours à craindre la nécessité de se justifier. Soyez garant cependant auprès de Sa Majesté que les désagréments personnels que j'éprouve, ne diminueront jamais ni mon zèle,

(1) Les Colonies étaient du ressort du Ministre de la marine.

ni ma constante attention à entretenir l'union entre les diverses troupes. Mais je ne puis me dispenser d'informer le Ministre de ma triste situation. Ma santé s'use ; le travail, l'inquiétude, et le chagrin ne peuvent que l'altérer. Au milieu des succès, j'ai à craindre qu'on ne cherche à faire désapprouver ma conduite. »

Ces douloureux accents avaient trait aux lettres justificatives qu'il avait écrites au Ministre, quelques jours auparavant (28 juillet). Il s'y plaignait avec quelque raison, des instances que faisait le Gouverneur auprès de lui pour le pousser à poursuivre l'ennemi. Son langage est plein de sagesse et de modération. « Depuis la journée du 8, écrivait-il, M. de Vaudreuil, rempli d'idées avantageuses que l'expérience à la guerre et la connaissance d'une frontière qu'il n'a jamais vue, lui feraient bientôt perdre, ne cesse de m'écrire qu'il est possible avec de gros détachements de faire quitter aux ennemis sa position au fond du lac Saint-Sacrement. Je suis fondé à craindre qu'il ne présente cette idée chimérique et comme impossible, que pour me compromettre, puisqu'il m'est revenu indirectement qu'il avait écrit de la même manière l'année dernière, sur la possibilité du siège du fort Lydius ou Edouard. Vous pouvez assurer Sa Majesté que la diversité d'opinions ne nuira jamais (pour ce qui me regarde) à son service. C'est à cette diversité d'opinions et à la respectueuse soumission que j'y mets toujours, que l'entreprise de Chouaguen est due. Le marquis de Vaudreuil après l'avoir souhaitée était près d'y renoncer, et je ne le ramenai que par des mémoires. »

En effet, le marquis de Vaudreuil dans ses lettres à la

Cour, laissait entendre que de Montcalm n'avait pas su profiter de la victoire. Il voulait à 50 lieues de distance régler la guerre dans une contrée qu'il n'avait jamais vue, et sans tenir compte de la supériorité numérique des ennemis. De Montcalm, en combattant son opinion, sauvegardait cependant son honneur, car il disait au Gouverneur : « au lieu d'un simple avis et d'un conseil, puisque vous croyez cette expédition avantageuse à la patrie, donnez-moi un ordre formel, et je partirai, ou venez vous-même prendre le commandement et je vous suivrai. »

Le marquis de Vaudreuil n'avait rien à répondre, et ses observations aigres et injustes, conservées dans sa correspondance, resteront toujours une triste preuve de ses préventions et de son mauvais vouloir envers le Général.

De Montcalm, plus que personne, sentait les graves inconvénients de cette secrète hostilité et de cette fâcheuse division. Comme il croyait à l'honnêteté et à la droiture d'âme de M. de Vaudreuil, il se détermina envers lui à une démarche qui lui fait le plus grand honneur. Il voulut faire les premiers pas pour un complet rapprochement. De Bougainville qui avait toute sa confiance, reçut cette importante commission. Il fut envoyé au marquis de Vaudreuil pour donner toutes les explications désirables, dissiper tous ses soupçons, et établir une bonne intelligence entre les deux chefs de la Colonie. Cette dissension du reste était concentrée dans les rapports privés et ne transpirait que très-peu aux yeux du public.

De Bougainville n'eut pas de peine à convaincre M. de Vaudreuil de la droiture des intentions du Général, et à lui faire croire à la sincérité de ses dispositions.

La réconciliation aurait été sans doute durable, si le marquis de Vaudreuil n'avait pas eu à subir l'influence des hommes intéressés à y mettre obstacle. Ils craignaient avec raison de voir se déchirer le voile qui couvrait leurs frauduleuses manœuvres et leur honteux trafic.

Les ennemis de Montcalm dans la Colonie avaient leurs affidés et leurs complices en Europe, et jusque dans les bureaux du Ministre de la marine, ainsi que nous l'avons vu. Ses lettres étaient interceptées, et ses justes plaintes ne pouvaient pas arriver jusqu'au Ministre, qui semblait par son silence, conniver avec les coupables. Ses mémoires envoyés par cette voie au Ministre de la guerre, furent quelquefois arrêtés en chemin. Il s'en plaint amèrement dans une lettre (12 juillet) à M. de Belle-isle, ministre de la guerre et successeur du marquis de Paulmy : « Je vois par une lettre du marquis de Paulmy du 26 février 1758, qu'il n'avait pas reçu mes paquets du 4 novembre, qui contenaient mes mémoires de nominations, et ceux pour les grâces de nos troupes. Je suis en droit d'en conclure qu'ils ont été arrêtés ou interceptés au bureau de la marine. C'était du temps de M. de la Porte ; si l'on en doit agir ainsi, il est inutile que j'aie l'honneur de vous écrire. »

La preuve de cette indigne trahison était évidente. Toutes les dépêches pour les deux ministères avaient été placées dans le même paquet et sur le même vaisseau. Le Ministre de la marine avait répondu, et celui de la guerre se plaignait qu'on ne lui écrivait pas. Les officiers de la Colonie avaient reçu les faveurs royales demandées pour eux, de Vaudreuil avait pu distribuer des croix de Saint-Louis, et se revêtir du

cordons rouges, tandis que de Montcalm attendait toujours son cordon rouge, les brevets et les croix des troupes régulières. « C'est triste, s'écrie M. Doreil, pour des troupes qui servent si bien, et qui ont fait des miracles (lett. du 12 août.) »

Après sa victoire de Carillon, de Montcalm trouva dans son armée même, une difficulté qui pouvait prendre des proportions alarmantes. C'était le mécontentement des officiers, dont les souffrances et les privations devenaient excessives, sans qu'on voulût alléger leur sort, ni leur accorder un supplément de solde en proportion avec la progression toujours croissante du prix des denrées. « Si le marquis de Montcalm, écrivait M. Doreil, voulait accorder toutes les permissions qui lui sont demandées pour passer en France, la plus grande partie partirait cette année, par la seule crainte de mourir de faim.¹ »

« Venez à notre secours, disait de Montcalm au maréchal de Belle-isle ; je les soutiens par mon exemple, mon ton, mes paroles, monnaie qui finit par s'user. »

De Montcalm exposa vivement cette position à M. de Vaudreuil et à l'Intendant, en faisant valoir les craintes qu'elle pouvait inspirer. On lisait dans sa lettre à l'Intendant :

« Je retiens d'autorité la plupart des officiers prêts à

(1) Voici le tableau que de Montcalm fait de la dépense d'un officier par mois, à cette époque : — Loyer d'une chambre, pension ordinaire, ni vin, ni valet, 250^{tt}, — blanchissage, 30^{tt}, — chauffage, 40^{tt}, — lumière (5 livres de chandelles), 48^{tt}, — vin, 2 bouteilles seulement par semaines, si la santé l'exige, 50^{tt}, — nourriture et blanchissage du valet, 400^{tt}, — entretien et gages du valet, menues dépenses, 160^{tt}, = 648^{tt}.

donner leur démission. A un moment la fermentation a été portée si loin parmi eux, que j'ai été obligé pour calmer les esprits, d'assembler les commandants de corps, deux capitaines et deux lieutenants par bataillon, et de les assurer que je vous ferais des représentations, et que je vous prierais de les aider. Vous avez secouru l'année dernière le peuple. L'officier chargé de le défendre devient peuple, toutes les fois que ses appointements ne lui donnent pas de quoi vivre. » Ces éloquentes paroles produisirent leur effet. L'administration se décida à donner aux officiers une petite augmentation de paie.

Cependant les succès de Montcalm étaient tristement balancés par des échecs qui, sur d'autres points, venaient presque en même temps frapper la Colonie, et en précipiter la ruine.

Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, avait été forcé de se rendre le 27 juillet, après un siège de six semaines. Les vainqueurs en firent un monceau de ruines, et elles n'ont jamais été relevées.¹

Malgré sa défaite, Abercrombie disposait encore de forces considérables, mais il ne voulait pas avant le concours de la flotte et de l'armée victorieuse de Louisbourg, faire une seconde tentative contre le centre de la Colonie.

Cependant à la nouvelle que le fort de Frontenac,² entrepôt de la marine française sur les lacs, se trouvait

(1) Il est assez étrange de voir certaines géographies en France donner encore aujourd'hui Louisbourg pour capitale de l'île du Cap-Breton.

(2) Ce fort a porté aussi le nom sauvage de *Catarakoui*.

presqu'abandonné, depuis qu'on avait concentré les troupes sur le lac Champlain, il détacha secrètement le colonel Bradstreet avec 3,000 hommes, et 44 bouches à feu pour s'en emparer.

Malgré ses 68 ans, son commandant M. de Noyan, avait encore toute l'ardeur et la vigueur de la jeunesse ; mais la garnison n'était que de 70 hommes. Après trois jours de résistance, la faible enceinte en bois fut facilement brisée et la brèche ouverte. Le fort se rendit le 28 août.

Les vainqueurs y trouvèrent pour deux millions de marchandises, 2,000 quarts de farine et 500 quarts de lard, et reprirent immédiatement le chemin du fort Bull. Ils livrèrent aux flammes tout ce qu'ils ne purent pas emporter.

Voici dans quels termes de Montcalm annonça ce malheur au Ministre : « Les ennemis se sont emparés du fort de Frontenac, qui à la vérité ne valait rien ; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, ils ont pris beaucoup de vivres, beaucoup de marchandises, 80 canons grands et petits, et détruit la marine, qui était due à ma prise de Chouaguen, en brûlant cinq de nos bâtiments et en emmenant deux. Cette marine nous assurait la supériorité sur le lac Ontario, que nous perdons en ce moment. »

Il termina cette lettre par ces héroïques paroles, dignes de sa grande âme et de son ardent patriotisme : « J'avais demandé mon rappel après la journée glorieuse du 8 juillet, mais puisque les affaires de la Colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible. Je souhaite que mes intentions soient secondées : je n'ose en répondre. »

Le marquis de Vaudreuil, avec sa sécurité ordinaire, avait tenu peu compte des avis qu'il avait reçus de cette invasion prochaine de Frontenac, et des demandes réitérées de secours faites par M. de Noyan, qu'il n'aimait pas. Il paraît même qu'en recevant un des derniers messages du malheureux Commandant, il avait dit d'un ton de mépris : « Il faut donc que cet officier ait peur ! » parole qui ne fait honneur ni à son jugement, ni à son cœur.

Le Gouverneur avait fini enfin par croire au danger que courait le fort Frontenac et la navigation des lacs. Il dépêcha M. Duplessis, major de Montréal, avec 4,500 Canadiens et tous les Sauvages qu'il put réunir. Ils s'avançaient à marches forcées ; mais à peine arrivé à la Présentation, sur le Saint-Laurent, cet officier apprit que le fort avait capitulé. Sa démarche devenait inutile. Selon ses instructions, il détacha seulement 600 hommes pour se rendre à Niagara, afin de conserver ce poste à la France.

Cet échec alarma de Vaudreuil. Il appela en toute hâte de Montcalm près de lui pour l'aider de ses conseils. Celui-ci fut d'avis de rétablir le fort de Frontenac, de se maintenir à tout prix à Niagara, et de prendre tous les moyens pour empêcher les Anglais de relever les ruines de Chouaguen. Malheureusement la saison ne permettait pas de donner suite à la plupart de ces projets. Il fallut les ajourner à l'année suivante.

L'expédition du général Forbes, à l'extrême gauche de la Colonie anglaise, avait les mêmes succès que Boscaven à Louisbourg à l'extrême droite. L'infériorité numérique des Français était si grande sur l'Ohio, que malgré quelques

avantages obtenus, ils furent bientôt réduits à une véritable impuissance.

De Ligneris, qui avait succédé à Dumas au fort Duquesne, n'avait que 500 hommes pour le défendre, depuis le départ des Sauvages qu'un mécontentement avait fait rentrer dans leurs bourgades, et depuis que les secours venus de Détroit et des Illinois étaient retournés à leurs postes.

A la nouvelle de l'approche de Forbes avec des troupes nombreuses et de l'artillerie, de Ligneris dans l'impossibilité de lui résister, fit sauter le fort le 23 novembre 1758. Puis ayant embarqué son artillerie pour le fort des Illinois, il conduisit ses soldats au fort Machault, plus près du lac Erié.

Forbes arriva peu après, et prit possession des ruines encore fumantes du fort Duquesne. En l'honneur du ministre Pitt, il donna à cet amas de cendres, le nom de Pittsburg. Là s'est formée depuis, une ville riche et florissante. Son nom, remarque malicieusement l'historien américain Bancroft, « est en Amérique le seul trophée qui reste de la gloire du Ministre. » Toutes ses statues ont été renversées.

Avant la fin de la campagne, le marquis de Montcalm accompagné du chevalier de Lévis et du capitaine Pouchot, avait visité les points du centre de la Colonie qui semblaient favorables à la résistance, afin de se préparer à toutes les éventualités. Ils arrêterent leur vue sur l'île aux Noix, qui occupe le milieu de la rivière, un peu au-dessous de Saint-Jean, à la tête du lac Champlain. On résolut d'y faire un fort bastionné.

La saison impérieuse du repos était arrivée, et les troupes

des deux côtés des frontières rentraient dans leurs cantonnements. Les soldats français furent en grande partie distribués dans la campagne chez les habitants, qui recevaient 15 fr. par mois pour chaque homme.

En somme, l'avantage de la Campagne de 1758 restait aux Anglais. Ils occupaient la vallée de l'Ohio, et ils étaient maîtres de l'entrée du golfe. La victoire de Carillon, toute glorieuse qu'elle était, n'avait fait que suspendre le mouvement offensif de l'armée anglaise du centre, et retarder de quelques mois la grande attaque qu'ils préparaient depuis si longtemps contre le Canada, et qu'ils allaient mettre enfin à exécution.

De Montcalm prévoyait si bien ce résultat, que dès le 1^{er} septembre 1758, immédiatement après la perte de Frontenac, il rendit compte de ses impressions au Ministre de la guerre, avec une franchise toute militaire, mais qui révèle en même temps un beau dévouement : « Monseigneur, la situation de la Colonie est des plus critiques, la paix est nécessaire. Les Anglais ont indépendamment de leur armée de Louisbourg, 30,000 hommes pour agir contre le Canada. Nous n'avons que 8 bataillons, 1,200 soldats de la Colonie, le surplus est dans les forts de la Belle-Rivière.¹

» Les Canadiens pourront fournir 3,000 hommes pour toute la saison. Cependant nous n'en avons eu, cette année, que 1,200 en campagne, mais seulement pour un mois. Les Canadiens bons pour des courses, ne peuvent pas rester cinq mois en campagne : les Sauvages encore moins. J'écris la

(1) Ohio.

vérité, comme citoyen, sans être découragé, résolu de m'en-sevelir sous les ruines de la Colonie... La paix est nécessaire, ou le Canada est perdu. »

M. Doreil écrivait à cette époque au même Ministre, avec autant de franchise : « Que la paix se fasse cet hiver, sans quoi le Canada est perdu sans ressource. Outre l'extérieur, son intérieur est une machine mal montée, qui est toujours prête à crouler. Mais il n'y a plus à espérer, malgré tous les soins et les talents de M. le marquis de Montcalm. Je ne serais pas surpris si l'ennemi était maître de la Colonie avant l'arrivée des premiers secours du printemps. »

Dans plus d'une circonstance déjà, ce fidèle serviteur du Roi, ce digne ami de Montcalm, avait mis tout en œuvre pour éclairer la Cour de France sur la véritable position de la Colonie. Il n'y avait rien à répondre à ses graves raisons. « La prise de Louisbourg augmente les moyens déjà très-puissants de l'ennemi pour barrer l'entrée du Saint-Laurent, et empêcher tout secours d'Europe de venir par mer à Québec, et peut-être pour se rendre maître de tout le pays, l'an prochain. Par le haut, la prise du fort Duquesne et des postes voisins, celle du fort Frontenac où était toute notre marine des lacs, le fort William-Henri, Chouaguen, dès présentement lui en assurent la conquête.

» Les Colonies anglaises sont en état de mettre sur pied près de 20,000 hommes, tandis qu'en faisant une levée en masse, nous ne rassemblerions pas 40,000 hommes en état de porter les armes, et encore il faudrait abandonner les travaux, désertir les postes où se fait la traite, négliger la culture des terres et par conséquent renoncer aux récoltes

seule ressource pour ne pas mourir de faim... On peut demander des troupes et une flotte, et des munitions; cela pourrait à la vérité nous mettre en état de nous soutenir encore quelque temps et éloigner notre ruine totale, mais le Roi ne serait pas dédommagé de cette dépense énorme. Le Canada finirait toujours par être pris un peu plus tard. Nous savons à n'en pas douter que la Cour d'Angleterre forcée par la fureur de la nation, est résolue à l'envahir à tout prix. » (Lett. de Doreil.)

IX

DE BOUGAINVILLE EN FRANCE. — ABANDON DE LA COLONIE.

NOUVEAU PLAN DE PITT. — ÉTAT DES FORCES.

La paix était demandée à grands cris et paraissait la seule ressource qui restait au pays. Pour continuer la guerre, il aurait fallu des secours très-puissants en hommes, en argent et en provisions de toute nature.

Dans cette conjoncture critique le Gouverneur d'accord avec toutes les autorités civiles et militaires, députa un agent en France pour exposer les embarras croissants et la situation périlleuse de la Colonie. De Montcalm fut assez heureux pour le choix tomber sur de Bougainville, qui avait toute sa confiance. « Vous avez là, disait-il au Ministre de la guerre, un officier capable de vous instruire de tout sans réserve. Il importe au bien de l'Etat qu'un Ministre comme vous soit instruit d'un pays, d'où la vérité n'a jamais

paru. Ce ne sera pas le sieur Pean, capitaine de la Colonie envoyé au mois d'août, qui vraisemblablement l'y aura fait parvenir. Cet homme, bras droit de M. Bigot, riche à millions, est l'auteur du commerce exclusif. Ma naissance, ma place, mon caractère ne me permettent pas d'être l'écho des clameurs publiques, sur lesquelles l'habileté des intéressés ferait échouer les preuves juridiques, mais citoyen et serviteur de mon Roi, j'expose avec confiance mes gémissements à mon seul Ministre. »

Cette lettre d'introduction était accompagnée de mémoires détaillés sur l'état de souffrance des officiers et sur les secours que nécessiterait la guerre. Il disait encore au Ministre de la guerre : « Je ne cesse de représenter mais inutilement au Ministre de la marine, que nos officiers sont à bout de moyens et ne sauraient vivre ici.¹ Leur état empire tous les jours et les denrées ne cessent d'augmenter. M. le marquis de Vaudreuil et M. Bigot me renvoient toujours au Ministre de la marine. J'adresse le double de mes représentations à MM. de Massiac et le Normand. Elles consistent à leur représenter qu'on nous a retranché le *bien vivre*, accordé pendant la campagne de 1755 et 1756, et qu'on a cessé de nous payer en argent, différence notable. Je leur joins comme à vous un tarif exact des denrées nécessaires à la vie.² C'est la meilleure façon de vous convaincre de la jus-

(1) La pension la plus modique, sans pain et sans vin, était de 150^{tt} par mois : or les lieutenants ne recevaient que 115^{tt}, et les sous-lieutenants 100^{tt}.

(Lettre de Doreil.)

(2) Voyez document A, à la fin du volume.

tice de mes représentations. Protecteur des troupes, c'est en vous, Monseigneur, que nous osons espérer. »

De Montcalm qui s'était fait rendre un compte exact des ressources pour la campagne prochaine, écrivit dans un autre mémoire au sujet des munitions : « On peut suppléer au nombre en multipliant le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, et en prenant de bons postes ; mais il est impossible d'éviter la consommation de la poudre à la guerre... Sans les munitions que nous ont fournies successivement la Belle-Rivière, Chouaguen et fort George, je n'aurais eu ni assez pour attaquer, ni assez pour me défendre. On peut estimer la consommation même en temps de paix à 60 milliers. »

Il demande donc 34,200 boulets de différentes grosseurs, 44,500 bombes, 45,000 grenades, 500,000 balles, 500 milliers de poudre, 24 canons.

Avant le départ de Bougainville nous voyons que de Montcalm ne négligea rien pour lui mettre en main tout ce qui pouvait l'aider à réussir. Partout dans sa correspondance il fait éclater son zèle pour les intérêts de ses inférieurs, et son patriotisme. Il disait dans une de ses dernières lettres à M. de Crémille : « M. de Bougainville se propose de revenir, car son zèle pour le service ne connaît aucune difficulté. Vous, Monsieur, qui vous êtes toujours occupé du bien des troupes, favorisez celles qui servent le Roi en Amérique, et qui l'y soutiennent depuis 4 ans contre un ennemi qui a de grands moyens et des forces supérieures. Il nous faudrait ce printemps au moins 600 recrues... Ma santé s'use ; ma bourse s'épuise. Je dois 40,000 écus dans

une Colonie où tous ceux qui sont en place ne manquent pas pour l'ordinaire leur bien... Au moins mon zèle et mon courage ne s'useront pas. »

M. Doreil, commissaire des guerres, avait obtenu de passer aussi en France pour sa santé, et en même temps pour ses affaires de famille. De Montcalm favorisa ce départ. Sans avoir un caractère officiel, M. Doreil pouvait au besoin remplacer de Bougainville. L'intégrité de son caractère, son habileté, son dévouement donnaient une grande autorité à sa parole.

Le 12 novembre M. Doreil s'embarqua sur la flûte l'*Ou-tarde*, et M. de Bougainville sur la *Victoire*. En les séparant, il y avait plus d'assurance que ce message important arriverait en France.

De Bougainville présenta aux Ministres quatre mémoires.

Le premier comparait l'état des forces des deux partis. Les Français pouvaient à peine réunir 10,000 hommes manquant de tout, et ayant à défendre une immense frontière gardée par 60,000 hommes abondamment pourvus. Le deuxième et le troisième exposaient les besoins les plus impérieux si on voulait continuer la guerre. Enfin le quatrième, en prévision de l'abandon du Canada, proposait un plan de retraite sur la Louisiane, « pour conserver au moins un pied dans l'Amérique septentrionale. »

Louis XV accueillit avec bonté de Bougainville à Versailles, et écouta avec intérêt le tableau qu'il fit de la Colonie. Les plans du théâtre de la guerre dressés par M. de Crèveœur du régiment de la Sarre, furent mis sous ses yeux.

Malheureusement la négociation du délégué du Canada ne

pouvait pas réussir. Le gouvernement de Louis XV très-mal servi alors et dans les conseils, et sur les champs de bataille, était forcé d'abandonner la Colonie à ses propres ressources, et par conséquent de la sacrifier. Cependant à cette époque le Canada était le seul théâtre où la France avait cueilli quelques lauriers. La victoire semblait partout ailleurs abandonner ses drapeaux, non-seulement en Allemagne, mais aux Indes, au Sénégal et aux Antilles.

Cette malheureuse guerre d'Allemagne, où Marie Thérèse avait su nous entraîner contre nos intérêts les plus évidents, absorbait tout, finances et soldats, et notre marine si indispensable pour le service des Colonies, était en ce moment à peu près anéantie.

L'histoire a enregistré à la honte de « l'incapable, mais honnête Berryer » ministre de la Marine, son inqualifiable réponse aux pressantes instances de l'aide-de-camp de Montcalm : « Monsieur, quand le feu est à la maison on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas du moins, que vous parlez comme un cheval, repartit hardiment de Bougainville. »

L'état des affaires en Europe ne permettait pas de songer à demander la paix.

La vérité sur l'administration de la Colonie se faisait jour auprès du Ministre. L'intendant Bigot avait été démasqué, et sans les égards qu'on avait à la Cour pour M. de Vaudreuil son défenseur sinon son complice, et pour M. de Puy-sieux et le maréchal d'Estrées ses parents, il aurait été immédiatement rappelé et mis en jugement. M. Berryer envoya un Commissaire examiner ses comptes, et il lui écrivit

des lettres sévères. « On vous attribue directement, disait-il, d'avoir gêné le commerce dans le libre approvisionnement de la Colonie. Le Munitionnaire général s'est rendu maître de tout, et donne à tout le prix qu'il veut. Vous avez vous-même fait acheter pour le compte du Roi, de la deuxième et troisième main, ce que vous auriez pu nous procurer de la première, à moitié meilleur marché. Vous avez fait la fortune des personnes qui ont des relations avec vous, par les intérêts que vous avez fait prendre dans ces achats et dans ces entreprises ; vous avez l'état le plus splendide et le plus grand jeu au milieu de la misère publique... Je vous prie de faire de très-sérieuses réflexions sur la façon dont l'administration qui vous a été confiée, a été conduite jusqu'à présent. Cela est plus important que peut-être vous ne le pensez. »

Sériles menaces dont il était facile de se jouer à 4,500 lieues de distance ! Elles ne servirent qu'à inspirer à l'Intendant plus de réserve et de prudence pour mieux cacher sa conduite, mais sans la changer.

La Colonie était condamnée à périr ! Le Maréchal de Belleisle ne promettait aucun secours et ne donnait même que de vagues paroles d'encouragement, sans avoir l'air d'apercevoir la contradiction qu'il y avait entre ses paroles et ses actes. Il ne fournissait pas les moyens de continuer la guerre, et cependant il donnait l'ordre de ne pas mettre bas les armes. « Comme il faut s'attendre, écrivait-il à de Montcalm, que tout l'effort des Anglais va se porter sur le Canada, et qu'ils vous attaqueront par les différents côtés à la fois, il est nécessaire que vous borniez votre plan de défen-

sive aux points les plus essentiels et les plus rapprochés, afin qu'étant rassemblés dans un plus petit espace de pays, vous soyez toujours à portée de vous entresecourir, vous communiquer et vous soutenir.

» Il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada quelque médiocre qu'en soit l'espace que vous pourriez conserver, car si nous l'avions une fois perdu en entier, il serait comme impossible de le ravoir.

» C'est pour remplir cet objet que le Roi compte sur votre zèle, votre courage, et votre opiniâtreté, et que vous mettez en œuvre toute votre industrie, et que vous communiquerez les mêmes sentiments aux officiers principaux, et tous ensemble aux troupes qui sont sous vos ordres... J'ai répondu de vous au Roi, et je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas, et que pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extrémités, plutôt que de jamais subir des conditions aussi honteuses qu'on a faites à Louisbourg, dont vous effacerez le souvenir. La confiance du Roi est entière dans votre personne et toutes les qualités qu'il vous connaît. J'y ai bien confirmé Sa Majesté par les témoignages que je lui ai rendus. (19 février 1759). »

Aussitôt que la saison le permit, de Bougainville nommé colonel et chevalier de Saint-Louis, se hâta de revenir auprès de ses frères d'armes pour partager avec eux toutes les éventualités de l'avenir. Pour ne pas avouer ouvertement l'abandon du Canada, le Maréchal fit partir avec lui quelques secours insignifiants, 326 recrues et 47 bâtiments chargés de vivres et de munitions.

La frégate du capitaine Canon qui portait de Bougainville, arriva à Québec le 10 mai, après avoir été enfermée 18 jours dans les glaces à l'entrée du golfe, et après avoir échappé heureusement à l'escadre anglaise. De Bougainville apportait les récompenses demandées par le Général pour l'armée. Il remit à de Montcalm le brevet¹ de Lieutenant-Général avec les lettres flatteuses du Ministre. Le traitement² du Général fut en même temps modifié ainsi que celui des principaux officiers. De Lévis était fait maréchal de camp, de Bourlamaque et de Sénezergues brigadiers.

Les secours envoyés par la France étaient peu de chose dans une pareille détresse, « mais le peu est précieux à qui n'a rien, » disait de Montcalm en annonçant au Ministre l'arrivée du convoi. Il l'assurait en même temps de ses dispositions : « J'ose vous répondre d'un entier dévouement à sauver cette malheureuse Colonie ou à périr ! »

« Il y aura dans ces provisions, écrivait Bigot au Ministre le 22 mai 1759, 80 jours de vivres pour le soldat, à raison de 1/2 livre de farine, et 1/2 livre de lard par tête ; ce qui ne fait pas à beaucoup près la ration due. Une fois cette consommation faite nous serons réduits à la viande salée jusqu'à la récolte. Nous avons demandé trois fois autant de vivres ! (22 mai 1759). »

Le chevalier de Lévis et de Bougainville tenaient le même langage. « Je pense qu'il faudra nous défendre pied à pied,

(1) Il était daté du 20 octobre.

(2) Voyez le règlement établi au départ de France pour le traitement des officiers. Document B.

écrivait le premier, et nous battre jusqu'à extinction. Il sera, s'il le faut, encore plus avantageux pour le service du Roi que nous périssions les armes à la main que de souffrir une capitulation aussi honteuse que celle de l'Ile-Royale.¹ J'inspirerai partout où je serai les mêmes sentiments.

» Les Anglais, disait de Bougainville, se disposent à nous attaquer incessamment et de plusieurs côtés. On connaît l'énormité de leurs forces, et cette connaissance ne fait qu'augmenter le zèle des troupes. »

Ce fut sans doute pendant les négociations de Bougainville en France, que le rappel du marquis de Montcalm, décidé dans le conseil des Ministres à cause de sa santé, de ses dettes, de sa position fautive depuis qu'il était nommé Lieutenant-Général, fut cependant suspendu provisoirement. Le moment parut mal choisi en présence d'une crise qui semblait imminente et décisive. On lit au bas du mémoire² qui motivait son retour, cette note autographe du Ministre très-glorieuse pour notre héros : « Tout bien réfléchi, cet arrangement ne doit pas avoir lieu, M. de Montcalm étant nécessaire dans les circonstances présentes. »

La disette de toute chose se faisait toujours cruellement sentir en Canada, et le prix des denrées de toute nature prenant des proportions toujours croissantes était arrivé à des chiffres énormes.³

Cependant, Pitt prenait ses mesures pour porter un coup décisif aussitôt que la campagne pourrait s'ouvrir en Canada.

(1) Ile du Cap-Breton.

(2) Dépôt de la guerre.

(3) Voyez un Mémoire curieux de M. Bernier, commissaire des guerres. Document C.

Il venait d'obtenir un beau triomphe au Parlement. Avec une unanimité bien rare dans les assemblées délibérantes, on lui donnait pour exécuter son plan 12 millions sterlings, (environ 288 millions de francs) et autant de troupes qu'il en voulait. Ce qui encourageait et excitait son énergie, c'est que chaque jour lui apportait les brillants succès des armées anglaises dans toutes les parties du monde. Le Sénégal était conquis; Goré était pris; Madras et Pondichéry avaient succombé; la Martinique et la Guadeloupe venaient de se rendre, et l'armée de Westphalie triomphait à Madden.

En Amérique tout allait dépendre de l'unité du plan de Pitt et de l'activité de ses Lieutenants.

Prideaux commandait l'armée de l'ouest.

Amherst revenu de Louisbourg à Boston, était au centre avec 12,000 hommes. Il remplaçait « Abercrombie, qui, de retour en Angleterre avant l'hiver, se vengeait de sa défaite en disant du mal des Américains, et en demandant au Parlement d'imposer des taxes aux témoins de sa lâcheté!¹ »

La flotte destinée contre Québec était forte de 18,000 marins sous les ordres du brave Saunders. Elle portait une armée d'élite de 11,000 hommes, à la tête de laquelle se trouvait un jeune mais habile général, l'illustre Wolfe à qui l'Angleterre était redevable en grande partie de la prise de Louisbourg. En même temps littérateur et guerrier, la science militaire était chez lui autant le fruit de l'expérience que de l'étude. Son ambition n'avait d'égale que son courage. Il avait

(1) Bancroft, Hist. of U. S.

une nature ardente et énergique, et il se sentait la conscience de pouvoir atteindre rapidement son but, mais il semblait avoir un sombre pressentiment de son avenir. « Je suis porté, écrivait-il au moment d'entrer en campagne, à justifier l'idée qu'on a de moi, en faisant des efforts, et en m'exposant de manière à entraîner probablement ma mort. »

Le bruit des préparatifs de guerre des Anglais arrivait en Canada par diverses voies. De Montcalm les étudiait avec anxiété et en pesait toutes les conséquences. Sa préoccupation était pour les mesures qui pouvaient aider, prévenir ou combattre ces projets hostiles. Or il ne voyait aucune sollicitude dans le gouvernement de la Colonie pour sa défense. Il pouvait de plus constater que rien n'avait été modifié dans la dilapidation des deniers publics pour améliorer le sort du peuple et de l'armée. Les vivres continuaient à augmenter d'une manière effrayante.

De Montcalm était tenu comme en dehors des projets du Gouverneur, et il ne les connaissait souvent que par le public. On semblait tenir à ne lui communiquer que ce qui avait rapport aux opérations dont il était personnellement chargé : mais quand le devoir semblait le demander, il n'hésita pas à donner son avis même par écrit.

Cet état de souffrance venait surtout du caractère temporisateur du marquis de Vaudreuil, et plus d'une fois de Montcalm avait vu ses conseils accueillis par cette réponse : « nous aurons le temps. »

Les âmes timides ne sortent pas facilement de l'état d'hésitation et de lenteur qui favorise leur inaction. En plein conseil à Montréal les Sauvages eux-mêmes firent

la leçon au Gouverneur. C'était à la suite de la prise du fort Frontenac dont ils l'avaient averti trois semaines d'avance. « Tu dors, lui dirent-ils ! Où est donc notre Chef de guerre ? » De Montcalm était alors à Québec.

Dans cet état de choses qu'il n'espérait plus voir modifier, et devant des événements qui semblaient se précipiter, le marquis de Montcalm crut ne pas devoir attendre le retour de Bougainville pour pousser un nouveau cri d'alarme plus accentué que jamais. Il ne voulut pas s'exposer à mériter un jour le reproche d'avoir gardé un fatal silence à l'heure du plus grand danger. Le 12 avril 1759, il se décide donc à écrire au Ministre de la guerre une lettre confidentielle en chiffre dans laquelle il lui expose sa pensée tout entière sur les hommes et les choses. Il signale les irrésolutions prolongées du Gouverneur, et sa faiblesse ou son aveuglement à écouter « un secrétaire fripon et des alentours intéressés ; mais le grand coupable, c'est toujours l'intendant Bigot qui, au mépris de la conscience et au grand détriment de la patrie, ne paraît occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents... Ils semblent se hâter avant la perte de la Colonie que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable de leur conduite... Si la guerre dure, dit-il en terminant, le Canada sera aux Anglais peut-être dès cette campagne ou la prochaine. Si la paix arrive, la Colonie est perdue, si tout le gouvernement n'est pas changé. »

Cependant, après un grand conseil de guerre tenu à Montréal, le gouverneur de Vaudreuil se décida enfin à prendre quelques mesures pour la sûreté du pays. Québec, où devaient se concentrer les principales forces, fut confié à

de Montcalm qui avait sous lui le chevalier de Lévis et de Bougainville.

De Bourlamaque fut envoyé dans les premiers jours de mai pour couvrir Carillon avec 3,000 hommes. De Corbière eut le soin de relever le fort de Frontenac, et Pouchot alla à Niagara avec ordre de s'y fortifier pour empêcher l'ennemi de descendre par là à Québec. L'influence que ce capitaine du régiment de Bearn avait exercée sur les Iroquois pendant son premier séjour en ce lieu, l'avait fait juger propre à arrêter les mécontentements qu'on voyait germer parmi ces Sauvages, et à les détourner des Anglais.

Le premier fort de Niagara datait du temps de La Salle en 1682. Ce n'était qu'une enceinte palissadée. Le Gouverneur en construisit un plus solide en 1687 à l'entrée de la rivière de Niagara dans le lac Ontario. Il était bien placé pour commander le portage, et protéger tout le commerce de l'ouest. On y maintenait garnison.

Pouchot y arriva le 30 avril n'amenant avec lui qu'un faible renfort de 149 soldats, et 157 Canadiens. Il se regarda comme voué à la mort, ou au moins à la captivité. En quittant son Général il lui dit : « Il y a apparence que nous ne nous reverrons qu'en Angleterre ;¹ » mais en pareille circonstance l'héroïsme du soldat ne compte pas avec les conséquences que peut avoir pour lui l'accomplissement d'un devoir.

Selon les ordres qu'il avait reçus, le nouveau Commandant se hâta de prendre des mesures pour tenir tête à l'ennemi,

(1) Mémoires de Pouchot.

s'il se présentait. Il compléta la ligne de défense et fit faire des ouvrages avancés pour protéger les dehors.

Le recensement de 1759 avait révélé les ressources extrêmes que la Colonie pouvait trouver dans ses habitants. Elle avait en ce moment-là, environ 82 mille âmes, sur lesquelles on comptait à peine 10,000 hommes, capables de porter les armes.

Tous les régiments réguliers au mois de mai, offraient un effectif de 3,685 hommes ainsi répartis : La Reine 440, la Sarre 489, Royal-Roussillon 485, Languedoc 473, Guyenne 436, Berry 908, Béarn 454. (Rapport de Bernier.)

X

LA FLOTTE ANGLAISE DANS LE SAINT-LAURENT. — CAMP
DE BEAUPORT. — PROCLAMATION DE WOLFE. — PRISE
DE NIAGARA.

Au sortir de l'hiver (40 mai 1759) de Vaudreuil envoya des instructions à tous les commandants des postes et aux officiers de milice pour communiquer le plan de défense, et pour demander que tous les hommes de 16 à 60 ans, se tinssent prêts au besoin à prendre les armes. On adressa des prières publiques à Dieu pour lui demander la victoire. La crainte de la conquête étrangère excita dans les Canadiens un généreux enthousiasme. Des enfants de 12 ans et des vieillards de 80 ans vinrent pleins d'ardeur grossir les rangs de la milice.

Pour prévenir toute surprise, de Vaudreuil fit établir des signaux le long du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à l'embouchure.

Les habitants de la côte furent avertis de préparer dans les bois une retraite pour leur famille et de s'y retirer au moindre signal.

Le premier avis de l'approche des Anglais, donné par l'officier placé au Cap-des-Rosiers, près de Gaspé, ne fut pas cru ; mais comme il se répéta de plusieurs autres points, il fallut bien y ajouter foi.

Québec allait être évidemment le premier but de la conquête. C'était attaquer le pays au cœur, et après cette prise toute résistance devenait impossible. L'importance de ce poste ne lui venait pas seulement de son titre de capitale qu'il ne devait pas garder toujours,¹ mais bien plus encore de sa position stratégique et de ses moyens de défense.

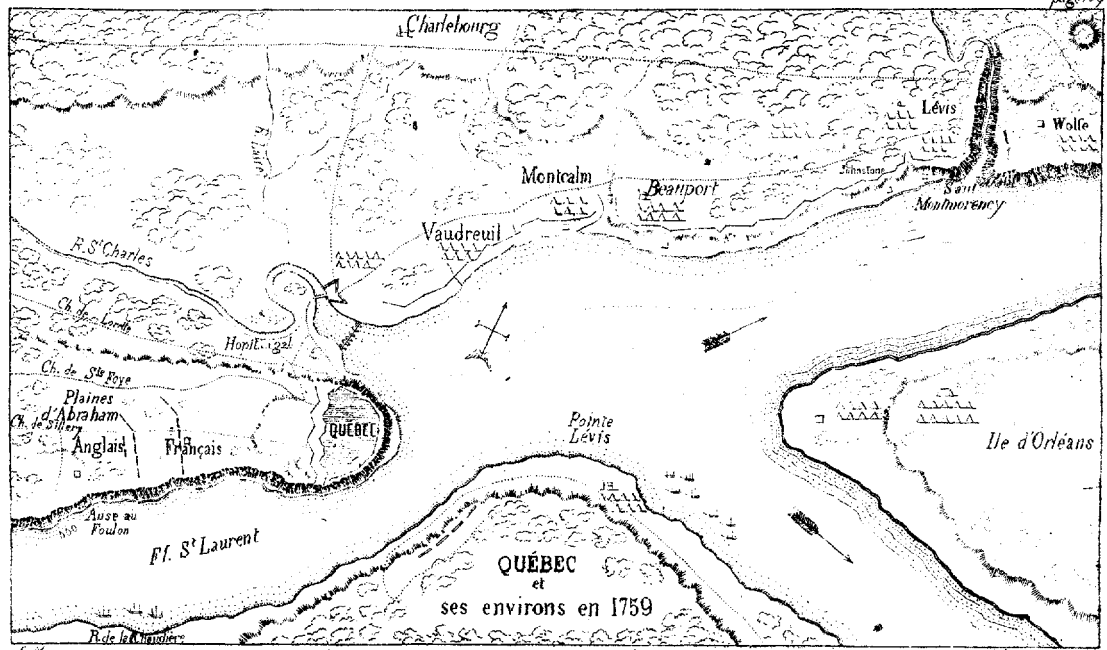
Pour la quatrième fois cette ville voyait ses murs menacés par les Anglais.

La première attaque en 1629 fut un triomphe facile. Réduit au plus affreux dénûment, sans soldats² et sans munitions, Champlain sut par sa ferme contenance en imposer à l'amiral anglais Kerkt, et obtenir une capitulation honorable ; 3 ans après, Québec était rendu à la France.

La deuxième attaque en 1690 fut glorieuse pour la France. La ville avait alors sa couronne de remparts et une puissante artillerie. Le comte de Frontenac répondit par la bouche de ses canons à l'insolente sommation de William Phipps, qui

(1) Depuis la possession du Canada, les Anglais ont établi successivement le siège du gouvernement colonial dans les villes de Québec, de Kingston, de Toronto, et de Montréal. Il est fixé depuis peu de temps dans la ville d'Ottawa, sur la rivière du même nom.

(2) Champlain n'avait que 16 soldats.



croyait l'intimider en mettant en bataille devant la ville ses 34 vaisseaux. Après avoir été malheureux dans son essai de débarquement à Beauport, l'Amiral anglais vit sa flotte foudroyée par les batteries de la ville, et il lui fallut se résigner à une retraite honteuse.

La troisième attaque en 1711 ne put pas aboutir. La flotte anglaise forte de 84 bâtiments de toute grandeur, aux ordres de l'amiral Kill, n'arriva pas jusqu'à Québec. Une horrible tempête l'assailit sur le fleuve au lieu nommé les Sept-Iles, et en détruisit une grande partie. L'amiral fut forcé de renoncer à son projet.

La quatrième attaque devait avoir des suites fatales.

Québec avait grandi depuis que Champlain en 1608 en avait jeté les premiers fondements. Ce n'était d'abord qu'un petit réduit au pied du cap, et il ne lui avait donné que le nom modeste d'*habitation*, mais en homme habile il avait su choisir au milieu de ces immenses solitudes la position la plus avantageuse à un poste militaire et à un comptoir de commerce. C'est une gloire, remarque Bancroft, qu'ont partagée avec lui les Français qui furent chargés ensuite d'établir de nouveaux postes dans ces contrées lointaines.

Le cap élevé et abrupt sur lequel s'étend la ville de Québec, domine le fleuve au lieu où son lit est le plus resserré.¹ On dirait une sentinelle debout pour garder le passage. La ville est inattaquable de ce côté. Au contraire tout était à

(1) La largeur du fleuve devant la ville est de 1,324 mètres. Plusieurs écrivains, copiant une faute typographique ancienne, lui donnent seulement 170 toises, au lieu de 570 toises.

créer pour la défendre du côté de la campagne. Quand la ville en se dilatant vint prendre possession du plateau sur le cap, on se contenta d'une enceinte de pieux pour la protéger contre les incursions des Sauvages, mais quand elle se vit menacée par des ennemis plus redoutables, il fallut donner un autre caractère à sa ligne de défense.

Frontenac éleva d'abord un front de fortification régulière à la Vauban : mais dans le siècle dernier pour céder au développement de la ville, on dut reculer ce rempart jusqu'au lieu où on le voit aujourd'hui. Il forme un mur continu, de 4,400 mètres de long, flanqué de 6 bastions et percé de deux portes. Il s'étend d'un côté du cap jusqu'à l'autre.

Au moment de la guerre qui nous occupe, le mur était inachevé, les bastions incomplets, et les fossés à peine ouverts. La contrescarpe n'était pas formée, et aucun ouvrage avancé ne couvrait la place.

Cependant la nouvelle attaque que Québec allait subir, mieux combinée et mieux secondée que les précédentes, devait changer son sort et celui de tout le pays.

Après s'être bien rendu compte des ressources de la Colonie et du danger imminent qu'elle courait, de Montcalm proposa pour plan de défense, d'établir un poste puissant à la Pointe-Lévis devant Québec pour s'opposer au débarquement, et de dresser quelques batteries plus bas sur la côte dans les positions les plus avantageuses pour arrêter la flotte ennemie. Ce ne fut pas l'avis du Gouverneur, et il fallut se borner à développer la défense de la ville et à former un camp retranché à Beauport pour protéger cette côte qui était d'un accès facile.

Le faubourg Saint-Roch qui est en dehors de l'enceinte murée fut défendu par une forte palissade bastionnée et par deux vieux bâtiments qu'on fit échouer sur le rivage pour servir de batteries. Une redoute était placée au moulin de Saint-Roch, et un pont de bateaux fut établi pour le service entre la basse ville et Beauport.

Les troupes étaient réunies à Beauport en trois divisions. Au lieu de fortifier ces camps, on dressa devant eux une ligne continue de retranchements qui défendaient toute cette côte depuis le pont de bateaux jusqu'à la rivière de Montmorency, c'est-à-dire pendant environ six milles. Ce travail fut confié à Johnstone, aide-de-camp du chevalier de Lévis. Il plaça quelques redoutes par intervalles pour appuyer sa ligne. Le pont du chemin de Beauport sur la rivière Saint-Charles fut protégé par un ouvrage à cornes.

Le 24 mai 1759, un courrier vint éveiller de Montcalm à minuit, pour lui annoncer la présence de la flotte anglaise au Bic à 60 lieues de Québec.

Le chevalier de Lévis fut averti immédiatement, et descendit de Montréal avec les troupes restées pendant l'hiver en cantonnement dans les campagnes où il était plus facile de les nourrir. Les soldats de la marine, les miliciens de ce district et quelques sauvages le suivirent; mais ceux-ci étaient en petit nombre. Les Sauvages catholiques seuls restaient toujours fidèles à la France. La plupart des autres attendaient les résultats d'une lutte qui leur paraissait trop incertaine pour prendre d'avance un parti. Les Iroquois païens craignaient de se compromettre.

Toute la force navale de la Colonie consistait alors en deux

frégates, commandées par MM. de Vauquelin et Sauvage. Elles eurent ordre de se poster un peu au-dessus de Québec pour servir de dépôt de vivres et de munitions.

Le chiffre officiel de l'armée entière en Canada s'élevait en avril à 44,700 hommes,¹ et 200 cavaliers confiés au capitaine de la Roche-Beaucour, aide-de-camp de Montcalm.

La flotte anglaise s'avança sans obstacles jusqu'à l'Île-d'Orléans, et le 18 juin elle alla jeter l'ancre derrière la Pointe-Lévis dont la côte élevée la protégeait contre le canon de Québec. Elle comptait 20 vaisseaux, 20 frégates et un grand nombre de transports. Deux de ses officiers portaient des noms qui deviendront célèbres : l'un était Jervis, depuis le comte de Saint-Vincent, et l'autre James Cook, l'illustre mais infortuné navigateur. Un marin français Denis de Vitré prisonnier des Anglais, leur servait de pilote, et il fut largement récompensé de sa trahison. La prétendue difficulté qu'il y avait pour les gros navires à remonter le fleuve, avait inspiré à de Vaudreuil une fatale sécurité de ce côté.

Wolfe avait sous lui Robert Monckton, le conquérant de la Martinique, George Townsend, Guy Carleton et James Murray. Le Ministre anglais pour suppléer un petit nombre de soldats, avait laissé au Général le choix de ses officiers, et il faut reconnaître qu'il fut aussi heureux qu'habile. Presque tous, jeunes comme lui, s'illustrèrent dans cette campagne.

L'armée anglaise débarqua et forma immédiatement deux camps, l'un à la Pointe-Lévis près de l'église, et l'autre à la

(1) Rapport de Montreuil. Avril 1759.

pointe de l'Île-d'Orléans, en face de Québec et du camp retranché de Beauport.

Maître du fleuve et de toute la côte-sud, sur laquelle il avait fait faire déjà quelques descentes, Wolfe publia un manifeste en forme de sommation, pour obliger tous les habitants du pays à faire leur soumission. Il fut affiché le 29 juin à la porte de l'église de Beaumont, paroisse voisine de la Pointe-Lévis.

Ce document appartient à l'histoire. Il ne fait pas honneur à son auteur. Le voici :

» De par Son Excellence James Wolfe, major-général, colonel d'infanterie, commandant en chef des troupes de Sa Majesté britannique sur la rivière de Saint-Laurent.

» Le Roi mon maître, justement irrité contre la France, et résolu d'en rabattre la fierté, et de venger les insultes faites aux Colonies Anglaises, s'est aussi déterminé à envoyer un armement formidable de terre et de mer que les habitants voient avancer jusque dans le centre de leur pays. Il a pour but de priver la couronne de France des établissements les plus considérables dont elle jouit dans le nord de l'Amérique.

» C'est à cet effet qu'il lui a plu de m'envoyer dans ce pays à la tête de l'armée redoutable actuellement sous mes ordres. Les laboureurs, colons et paysans, les femmes, les enfants ni les ministres sacrés de la religion, ne sont point l'objet du ressentiment du Roi de la Grande-Bretagne; ce n'est point contre eux qu'il élève les bras. Il prévoit leurs calamités, plaint leur sort, et leur tend une main secourable.

» Il est permis aux habitants de revenir dans leur famille et dans leurs habitations, je leur promets ma protection, et je les assure qu'ils pourront sans craindre les moindres molestations, y jouir de leurs biens, suivre le culte de leur religion, en un mot jouir au milieu de la guerre de toutes les douceurs de la paix, pourvu qu'ils s'engagent à ne prendre directement ou indirectement aucune part à une dispute qui ne regarde que les deux Couronnes. Si au contraire un entêtement déplacé et une valeur imprudente et inutile, leur font prendre les armes, qu'ils s'attendent à souffrir tout ce que la guerre offre de plus cruel. Il leur est aisé de se représenter à quels excès se porte la fureur d'un soldat effréné. Mes ordres seuls peuvent en arrêter le cours, et c'est aux Canadiens par leur conduite à se procurer cet avantage. Ils ne peuvent ignorer la situation présente. Une flotte considérable bouche le passage aux secours qu'ils pourraient se flatter de recevoir du côté de l'Europe, et une armée nombreuse les presse du côté du continent.

» Le parti qu'ils ont à prendre ne parait pas douteux. Que peuvent-ils attendre d'une vaine et aveugle opposition ? Qu'ils en soient eux-mêmes les juges. Les cruautés inouïes que les Français ont exercées contre les sujets de la Grande-Bretagne établis dans l'Amérique, pouvaient servir d'excuses aux représailles les plus sévères. Mais l'Anglais repousse ces barbares méthodes. Sa religion ne prêche que l'humanité, et son cœur en suit avec plaisir le précepte.

» Si la folle espérance de nous repousser avec succès porte les Canadiens à nous refuser la neutralité que je leur propose, et leur donne la présomption de paraître les armes

à la main, ils n'auront sujet de s'en prendre qu'à eux-mêmes, lorsqu'ils gémiront sous le poids de la misère à laquelle ils se seront exposés par leur propre choix. Il sera trop tard de regretter les efforts inutiles de leur valeur martiale lorsque pendant l'hiver, ils verront périr de famine, tout ce qu'ils ont de plus cher.

» Quant à moi, je n'aurai rien à me reprocher. Les droits de la guerre sont connus, et l'entêtement d'un ennemi fournit les moyens dont on se sert pour le mettre à la raison.

» Il est permis aux habitants du Canada de choisir. Ils voient d'un côté l'Angleterre qui leur tend une main puissante et secourable, — son exactitude à remplir son engagement, — et comme elle s'offre à maintenir les habitants dans leurs droits et leurs possessions.

» De l'autre côté la France, incapable de supporter ce peuple, abandonne leur cause dans le moment le plus critique, et si, pendant la guerre, elle leur a envoyé des troupes, à quoi leur ont-elles servi? à leur faire sentir avec plus d'amertume le poids d'une main qui les opprime, au lieu de les secourir.

» Que les Canadiens consultent leur prudence ! Leur sort dépend de leur choix.

» Donné à notre quartier général, à la paroisse Saint Laurent, Ile-d'Orléans le 27 juin 1759. »

L'effet de cette menace si hautaine et si peu mesurée fut d'exciter une indignation générale.

Cette nuit-là même on lança contre la flotte anglaise des radeaux et des brûlots enflammés, mais soit précipitation soit maladresse de la part de ceux qui les dirigeaient, le feu

fut mis à plus d'une lieue de distance; en sorte qu'il fut facile aux Anglais de les éviter et de préserver leur flotte de l'incendie.

Wolfe aurait voulu voir les Français venir au-devant de lui. Il désirait une bataille, mais comme ceux-ci ne sortaient pas de leurs lignes, il se prépara d'abord à bombarder la ville. Le 2 juillet il fit élever cinq batteries dont trois à mortiers, sur la crête de la côte à la Pointe-Lévis en face de Québec, cinq mortiers et dix grosses pièces de canon purent ouvrir leur feu dès le 12 juillet, et cette canonade continua pendant plus de 60 jours. La ville, faute de munitions, n'y répondit que faiblement.

Pour se montrer plus menaçant, Wolfe voulut se rapprocher du camp des Français. Il alla avec 3,000 hommes placer lui-même son camp sur la pointe de la rive gauche de la rivière de Montmorency. On le nomma le camp de l'Ange-Gardien à cause de la paroisse voisine. Les deux camps n'étaient ainsi séparés que par le profond ravin de la chute. Cette rivière qui forme un vrai torrent, n'était guéable qu'à trois milles plus haut et au bas de la côte, mais grâce à la vigilance de Montcalm, il n'était pas resté un pouce de terre sans défense, à plus de quatre milles dans l'intérieur.

Du haut des plateaux de l'Île-d'Orléans, la rade de Québec devait en ce moment offrir un imposant spectacle. Le camp du général Hardy couvrait la pointe de l'île. A gauche on voyait toute la flotte anglaise à l'ancre devant le village Saint-Joseph de la Pointe-Lévis, près le camp de Monckton, et un peu plus haut sur la côte les batteries qui foudroyaient la

ville. A droite, sur la rive gauche du Montmorency et tout près de la chute, se dressait le camp de Wolfe, avec une puissante batterie de grosses pièces dirigées contre le camp Français. Les eaux écumantes de la gracieuse cascade de 83 mètres de haut, le séparaient de son ennemi. Les deux rives inaccessibles de cette rivière pendant plus d'une lieue, mettaient entre eux une barrière infranchissable. Venait ensuite la ligne retranchée des Français qui suivait la crête de la côte de Beauport et ondulait comme elle. A deux lieues de distance, Québec couronné par ses batteries formait le fond du tableau et paraissait comme un bastion sur les eaux.

La rade vide et silencieuse, ce spacieux bassin qui à 450 milles de la mer peut recevoir plus de 400 vaisseaux de ligne, occupait le centre de ce vaste panorama, et paraissait comme cernée par un cercle de fer et de feu. Par intervalles, quelquefois bien rapprochés, les échos de la rive se renvoyaient le son des trompettes, le roulement des tambours et le bruit bien plus sinistre des mousquets et des canons.

Mais suivons un moment le mouvement combiné de l'armée anglaise à l'ouest et au sud.

En entrant en Canada par le centre, le général Amherst aurait dû se trouver sous les murs de Québec, en même temps que Wolfe : mais lent et timide, il n'avancait qu'en tâtonnant. Cependant le 22 juillet il débarquait au camp de Contre-Cœur au nord du lac George, avec 5,743 réguliers et autant de milice, et de l'artillerie.

De Bourlamaque qui l'observait sur le lac Champlain, ne l'attendit pas à Carillon ; mais selon les ordres secrets qu'il

avait reçus, il se replia sur Saint-Frédéric en laissant un petit poste derrière lui pour couvrir la retraite. A l'arrivée des Anglais, les soldats devaient faire sauter le fort de Carillon¹ et venir le rejoindre ; c'est ce qu'ils firent le 26 juillet.

De Bourlamaque en fit autant au fort Saint-Frédéric quelques jours après, pour aller se retrancher à l'Ile-aux-Noix, à l'entrée de la rivière de Richelieu dans le lac Champlain, et il s'y mit en mesure d'arrêter aussi longtemps que possible l'armée anglaise.

Amherst, peu instruit sans doute des mouvements et des projets de Wolfe, s'établit à Saint-Frédéric, et perdit le temps à relever ses murs, et à s'y retrancher fortement. Cette frontière resta donc assez tranquille, à quelques chevelures près que les Sauvages enlevaient de temps en temps aux Anglais. Ce ne fut qu'au mois d'octobre que Amherst essaya avec 6,000 hommes d'entrer dans la rivière de Richelieu ; mais une tempête fit faire naufrage à une partie de ses transports, et il revint à son fort attendre les événements.

De son côté, le général Prideaux s'était mis en route pour attaquer le fort Niagara. Un convoi considérable de Sauvages des pays d'en-haut, et des garnisons des forts Machault, Venango,² Presqu'île,³ Rivière-aux-Bœufs, et Détroit,⁴ accourues

(1) Ce fort de Carillon n'a jamais été rétabli, et c'est par erreur qu'un auteur moderne y place une grande ville industrielle et commerciale.

(2) Aujourd'hui la ville de Franklin.

(3) Aujourd'hui la ville d'Erié.

(4) Ce fort portait aussi le nom de Fort-Ponchartrain.

pour venir au secours de cette place, fut arrêté en chemin par les Anglais, et défait complètement : mais Prideaux perdit la vie dans ce combat, et il fut remplacé par W. Johnson qui suivit son plan de campagne.

Le siège de Niagara commença le 6 juillet. La garnison comptait 465 soldats commandés par le capitaine Pouchot, et 24 canonniers aux ordres du lieutenant Bonnafox. Il y avait en outre 39 employés, hommes, femmes et enfants.

La défense fut héroïque pendant 18 jours de tranchée ; mais quand les bastions furent ruinés, les batteries démontées, la brèche praticable, et tout espoir de secours perdu, la garnison mit bas les armes. Pour rendre hommage à sa bravoure, le général anglais lui donna les honneurs militaires.

Tous les postes des Français entre l'Ohio et le lac Érié furent à peu près en même temps occupés sans résistance par les Anglais. Le capitaine Donville, qui commandait le petit fort de Toronto,¹ mit le feu à son poste aussitôt après la prise de Niagara et se retira avec ses 45 hommes à Montréal.

Tous les obstacles disparaissaient peu à peu de ce côté devant l'armée anglaise. L'*Ottawaise*, brigantin construit pendant l'hiver pour croiser sur le lac Ontario, fut mis bientôt hors d'état de continuer ses courses.

Peu auparavant, il s'était passé sur ce navire une scène assez curieuse. Des Sauvages païens, Mississagués de nation,

(1) Ce fort, que remplace aujourd'hui la riche et populeuse cité de Toronto, était situé au fond de la baie, à une lieue à l'est de la rivière.

s'y trouvaient au moment d'un terrible coup de vent, qui brisa son grand mât et son beaupré. Ces Sauvages accoutumés seulement à la navigation de leurs petits canots, furent terriblement effrayés. Ils jetèrent aussitôt dans le lac tous leurs ornements, avec quelques armes et du tabac, afin, disaient-ils, d'apaiser le Manitou. Comme la tempête continuait, ils s'en prirent à un Canadien passager avec eux sur le même bâtiment. C'était un vrai nain pour la taille; et n'ayant jamais vu un homme aussi petit, ils s'imaginèrent qu'il était un Manitou, et voulurent s'en débarrasser. On eut toutes les peines du monde à les empêcher de le tuer et de le jeter à l'eau.

Les succès des Anglais dans l'Ouest alarmèrent avec raison M. de Vaudreuil. Le chevalier de Lévis fut détaché le 10 août avec 5 à 600 hommes, pour prendre le commandement des troupes restées au-dessus des rapides, et pour choisir un poste favorable sur le Saint-Laurent, au-dessous du lac Ontario afin d'arrêter s'il était possible l'armée envahissante. De Lévis jeta les yeux sur une petite île, nommée Orakointon, au-dessus de celle des Galots, et il y fit élever un fort, qui commandait la rivière, et qui fut nommé le fort¹

(1) Les ruines de ce fort, visibles encore aujourd'hui, ont donné occasion à une curieuse méprise de la part d'un écrivain américain (Josiah Priest), qui a publié à Albany, en 1825, ses prétendues études archéologiques. Au milieu d'un luxe d'érudition, qui prouve plus de fatuité que de science, il a le courage d'annoncer aux voyageurs qui remontent le Saint-Laurent, que près de la ville actuelle de Brockville, on voit dans une petite île des restes de constructions très-anciennes, et qui appartiennent à une civilisation avancée, mais antérieure à l'existence des sauvages de ces contrées. Il avait tout

Lévis. Désandrouins en fut fait commandant, et de Lévis revint à Québec.

Le temporisateur Amherst ne laissa pas Johnson profiter de son triomphe à Niagara. L'armée vint se concentrer à Chouaguen sous les ordres du général Gages pour préparer le mouvement d'invasion.

simplement devant lui les ruines très-peu monumentales du petit fort Lévis, que les notions les plus élémentaires d'archéologie n'auraient jamais permis de confondre avec les constructions des époques antehistoriques

XI

ATTAQUE DU CAMP DE BEAUPORT. — INCENDIE DE QUÉBEC. —
RAVAGES DANS LES CAMPAGNES. — DESCENTE DE WOLFE
A L'ANSE AU FOULON.

Au commencement de juillet, il y eut entre les deux armées en présence devant Québec, trois suspensions d'armes de quelques heures. Celle du 5 fut pour porter une réponse du marquis de Vaudreuil aux lettres de l'Amiral et du Général Anglais. Ni les unes ni les autres ne sont parvenues jusqu'à nous, mais le mémoire qui les mentionne fait observer que la lettre de Saunders était plus convenable que celle de Wolfe.

Ce jugement que confirme suffisamment le premier manifeste de Wolfe, peut s'appuyer avec plus de raison encore sur un second manifeste publié le 25 juillet, et affiché à la porte de l'église de Saint-Henri, paroisse derrière la Pointe-

Lévis. On sent transpirer dans ce factum, la colère, la vengeance et le dépit secret d'un orgueil froissé. Il n'était propre qu'à révolter toute âme honnête et loyale. Chez les peuples civilisés, il y a dans les relations même entre ennemis, des convenances et des formes de langage dont les hommes d'honneur et bien élevés ne se départent pas. Voici cette pièce :

« De par Son Excellence, major-général, James Wolfe, commandant en chef des troupes de Sa Majesté britannique sur la rivière Saint-Laurent.

» 25 juillet 1759.

» Son Excellence, piquée du peu d'égards que les habitants du Canada ont eu à son placard du 29 juin dernier, est résolu de ne plus écouter les sentiments d'humanité qui le portent à ménager des gens aveugles sur leur propre intérêt. Les Canadiens, par leur conduite, se montrent indignes des offres avantageuses qu'il leur faisait. C'est pourquoi il a donné ordre aux Commandants de ses troupes légères et autres officiers, de s'avancer dans le pays pour y saisir et emmener les habitants et leurs troupeaux, et y détruire et renverser ce qu'ils jugeront à propos. Au reste, comme il se trouve fâché d'en venir aux barbares extrémités dont les Canadiens et les Indiens leurs alliés lui montrent l'exemple, il se propose de différer jusqu'au 10 août prochain à décider des prisonniers envers lesquels il usera de représailles, à moins que, pendant cet intervalle, les Canadiens ne viennent se soumettre aux termes qu'il leur a proposés dans son placard, et par leur soumission toucher sa clémence et le porter à la douceur.

» Donné à Saint-Henri, le 25 juillet 1759.

» Joseph DALLING, *major des troupes légères.* »

Cependant le mois de juillet touchait à sa fin, et Wolfe ne se trouvait pas plus avancé qu'au commencement de la campagne. Fatigué d'attendre inutilement que son adversaire prît l'initiative, il résolut de tenter une attaque sur la ligne retranchée des Français, au point le plus rapproché de son camp.

Après sa chute, le Montmorency coule pendant plus de cent mètres sur le sable, avant de rejoindre le Saint-Laurent, et on peut le passer facilement à gué à marée basse. Wolfe forma le plan de s'avancer par là avec deux brigades, au moment où Monckton, venant de la Pointe-Lévis, aurait opéré son débarquement, sous la protection du feu de 2 frégates de 16 canons et du *Centurion*, vaisseau de 60, embossés devant la redoute de Johnstone. Wolfe devait démasquer en même temps sur les hauteurs de son camp, une nouvelle batterie de 20 canons de 24 et de 6 mortiers. C'était en tout plus de 126 pièces auxquelles les Français ne pouvaient en opposer que 20. Le feu de l'artillerie Anglaise commença à onze heures, et continua jusqu'au soir.

Le 31 juillet, de Montcalm s'aperçut du mouvement des troupes Anglaises, et de leur embarquement à la Pointe-Lévis. Il fut même bientôt facile de reconnaître vers quel point elles se dirigeaient, mais les mesures étaient prises pour les recevoir.

A quatre heures du soir, au moment que Monckton arrivait avec sa flottille de la Pointe-Lévis, Wolfe descendu de son camp, se tenait prêt à le rejoindre pour l'attaque. Malheureusement le débarquement manqua d'ensemble, parce que quelques barques s'échouèrent trop tôt, mais le signal était

donné, 13 compagnies de grenadiers, et 200 hommes du 2^e bataillon Américain descendus les premiers, coururent aux retranchements sans attendre d'être soutenus et malgré le feu nourri de la ligne française.

M. de Lévis, qui commandait cette division du camp, avait fait abandonner la redoute placée sur le rivage. Il avait compris tout l'avantage qu'il y aurait pour lui à laisser l'ennemi tenter d'escalader le coteau, pour forcer le retranchement. En effet le sol très-marécageux en cet endroit était rempli de fondrières dangereuses après les pluies. La côte elle-même formait un escarpement très-abrupt et impraticable quand la terre est humide.

Les braves montagnards Ecossais purent arriver au pied du coteau ; mais ils firent des efforts héroïques et infructueux pour le gravir. Les décharges presque à bout portant des Français les faisaient tomber en très-grand nombre.

Cependant la nuit s'approchait, la mer montait et allait couvrir la plage. La position devenait à chaque instant plus critique. En ce moment, un nuage épais vint à propos s'abattre sur l'horizon, et verser des torrents de pluie. Les armées ne se voyaient plus.

Wolfe ordonna la retraite à temps. Il avait perdu 600 hommes de ses meilleurs soldats. Son artillerie avait tiré plus de 3,000 coups sans faire de grands dommages.

Dans son ordre du jour, le Général anglais blâma sévèrement l'impétuosité si peu réfléchie de ses grenadiers. Les éloges furent pour le calme et le sang-froid des bataillons de Monckton.

Peu après ce fait d'armes glorieux pour le chevalier de

Lévis, ce général fut envoyé par le Gouverneur à Montréal pour surveiller la frontière du Sud qu'on disait sur le point d'être attaquée par les Anglais. De Montcalm essaya inutilement de combattre cette mesure. Il perdait son plus habile officier et celui en qui il avait le plus de confiance. Ce départ qui ne s'appuyait que sur un bruit mensonger, fut regardé comme une perfide machination de ses ennemis.

Malgré le grave échec qu'il avait essuyé, Wolfe était loin de se laisser abattre ; mais il luttait presque seul contre des difficultés que chaque heure faisait grandir. Il ne recevait aucun message de son Commandant en chef, Amherst ; il savait qu'il n'était arrêté que par 3,000 hommes, tandis que lui se trouvait au milieu d'un peuple ennemi, retranché dans des positions formidables et qui combattait en désespéré pour sauvegarder sa famille, sa patrie, sa langue, sa religion.

Cependant dès le milieu de juillet, Wolfe avait fait faire des tentatives de débarquement au-dessus de Québec, autant pour approvisionner ses troupes par le pillage que pour forcer son ennemi à diviser ses forces. Sept vaisseaux avec 4,000 hommes de débarquement avaient passé de nuit devant la ville, et s'étaient avancés jusqu'à 8, 10 et 14 lieues au-dessus. Les deux frégates françaises chargées du dépôt des vivres avaient dû reculer jusqu'à 18 lieues.

Le major Dumas avec 4,200 hommes, fut envoyé pour protéger la rive gauche du fleuve et empêcher que l'ennemi ne coupât la communication avec Montréal et avec les deux frégates. Les Anglais essayèrent de faire sur ces côtes plusieurs descentes, mais sans succès. Ils purent cependant

surprendre le poste de Déchambault avant qu'il fût secouru, mais ils ne songèrent pas à s'y établir.

La faible constitution de Wolfe pliait sous l'énergie de son âme ardente, et sous la pression d'une anxieuse impuissance. Quoique miné par la fièvre, il proposa à un conseil de guerre réuni au quartier de Monckton, trois moyens également désespérés pour attaquer Montcalm dans ses retranchements. Ils furent rejetés tous à l'unanimité. On ne lui accorda qu'une chose, ce fut de conduire 4 ou 5,000 hommes au-dessus de la ville, pour essayer de forcer le Général français à sortir de sa position qu'on croyait imprenable, et à accepter une action à champ ouvert. Wolfe se voyait d'autant plus pressé de prendre un parti qu'il venait d'apprendre les succès de l'armée de l'Ouest. Son ennemi allait être obligé de partager ses forces.

Dès le commencement d'août, Wolfe leva le camp de l'Ange-Gardien pour s'établir à la Pointe-Lévis et préparer l'exécution de son projet.

Il était vivement pressé par l'Amiral, qui, à cause de la saison avancée, voulait qu'on hâtât le dénouement à tout prix. Ils allèrent ensemble étudier les environs de la ville pour s'assurer de la possibilité d'un débarquement.

Une lettre de Wolfe à Pitt, en date du 2 septembre, nous révèle toutes les perplexités et les graves inquiétudes de son âme : « Je ne puis le (l'Amiral) pousser à une entreprise d'une nature si dangereuse, avec si peu de chances de succès... Dans ma situation, je rencontre une telle réunion de difficultés que je ne sais comment me déterminer. Les intérêts de la Grande-Bretagne demandent les mesures les plus

énergiques, et cependant on ne peut risquer la vie d'une poignée de braves que là où il y a quelque espérance de succès. »

Ces lignes ne furent lues en Angleterre qu'avec une vraie épouvante. On crut y voir le secret pressentiment de quelque grand désastre.

Cependant, tandis que les généraux anglais faisaient des projets pour sortir de leur inaction fatale, les cinq batteries, dressées à la Pointe-Lévis, continuaient leur œuvre de destruction, sans avancer en rien la conquête. Le soin d'arrêter tous les commencements d'incendie dans la ville occupait plus la garnison française que le service des pièces, en grande partie démontées, ou mal fournies de munitions. La basse ville fut presque tout entière détruite par le feu le 8 août.

Dans la ville haute beaucoup d'édifices avec la cathédrale, devinrent peu après la proie des flammes. La ville n'était, en réalité qu'un monceau de ruines. 240 maisons avaient été incendiées.

Au reste les campagnes, presque dès les premiers jours de la présence de l'armée anglaise, avaient été traitées aussi cruellement. C'était un système de dévastation, qu'aucun motif n'excuse; il semblait une sorte de vengeance pour les échecs éprouvés, ou un simple moyen d'intimidation.

Les soldats pillaient et brûlaient les villages, dévastaient les champs et coupaient les arbres fruitiers. Depuis le saut de Montmorency jusqu'au cap Tourmente, tout avait été ravagé sur les deux rives.

La Malbaie, la baie Saint-Paul, l'Île-d'Orléans tout entière

avaient subi le même sort. Sur la rive droite du fleuve depuis Berthier jusqu'à la Rivière du Loup, 23 lieues au-dessous de Québec et jusqu'à Saint-Nicolas et Sainte-Croix au-dessus, rien n'avait été épargné. Le capitaine Montgomery entre autres, a laissé une triste mémoire de son passage à Saint-Joachim. De sang-froid et sans motif, il fit massacrer le Curé et les habitants qu'il avait faits prisonniers.

Quand plus tard armé contre l'Angleterre, de Montgomery conduira en Canada les soldats de la république des Etats-Unis pour enlever aux Anglais ce qu'il avait conquis pour eux, il expiera dans son sang sous les murs de Québec la cruauté et les injustices qu'il avait commises dans ce pays.

Ces actes iniques dont la mémoire de Wolfe restera toujours entachée, étaient surtout la sanction du deuxième manifeste que nous avons vu.

Wolfe sentait la nécessité impérieuse de sortir promptement d'une manière ou d'une autre de ce provisoire, qui pouvait devenir fatal, par sa seule durée. Il connaissait l'anxiété produite en Europe par son inaction, et il entendait les propos menaçants des officiers de la flotte qui étaient effrayés de la perspective de se voir enfermés dans les glaces du Saint-Laurent. Dans un conseil tenu sur la flotte le 10 septembre, il avait même été résolu qu'on lèverait l'ancre dans quelques jours. Cependant le plan de Wolfe était déjà conçu et avait reçu un commencement d'exécution.

Le 3 septembre, il fit remonter le fleuve à douze nouveaux vaisseaux, et il plaça sur eux ses 4,000 hommes d'élite.

De Montcalm s'aperçut de ce mouvement, et dès le lendemain il détacha de Bougainville avec 4,400 hommes choisis

pour rallier le corps d'observation de Dumas, et en prendre le commandement. Il avait ordre de suivre de très-près les démarches de l'ennemi pour tâcher de sonder ses projets.

Wolfe cacha habilement son jeu. Ses 19 vaisseaux étaient toujours en mouvement. Chaque jour avec la marée ils remontaient quelquefois jusqu'à six lieues et descendaient jusqu'à une demi-lieue de Québec. Il voulait fatiguer les troupes de Bougainville qui faisaient sur le coteau le même mouvement que lui sur le fleuve, et leur inspirer à la fin moins de sollicitude.

Près de Québec, à une petite demi-lieue, Wolfe avait reconnu une anse, dite *l'Anse au Foulon* où la descente était possible, et où aboutissait un petit chemin qui conduisait au sommet du coteau. Ce coteau de près de 80 mètres de haut n'est que la continuation du cap de Québec, et forme très-près du rivage un rideau de rochers très-escarpés et presque partout inaccessibles.

Pour prévenir toute surprise, trois redoutes défendues par 100 hommes chacune, avaient été placées aux pieds de ces rochers entre Saint-Michel et Québec, c'est-à-dire dans l'espace d'une lieue. Elles étaient confiées au capitaine Douglas du régiment de Languedoc, au capitaine Remini du régiment de la Sarre et au capitaine Vergor de la milice.

Un incident servit à Wolfe pour déterminer le moment de l'exécution. Deux déserteurs du Royal-Roussillon lui apprirent que dans la nuit du 12 au 13, les Français attendaient un convoi de vivres, et que le mot d'ordre avait été donné de le laisser passer. Wolfe voulut le prévenir.

Il n'avait pris pour le suivre que l'élite de ses troupes,

c'étaient le 78^e écossais, le 58^e de ligne, et surtout les grenadiers de Louisbourg choisis dans le 22^e, 40^e et 45^e régiments, en tout environ, 4,828 hommes.

La veille de cette action mémorable, Wolfe eut occasion de faire apprécier son caractère sous un autre point de vue. Un jeune aspirant de Marine, Robinson, qui était de service dans le canot, quand le Général alla le soir visiter les postes, a raconté ce trait curieux :

Pendant que les rameurs le conduisaient en silence, Wolfe, sans aucune préoccupation du grave événement qui se préparait, récitait avec beaucoup d'âme, à un officier assis à ses côtés, une belle élogie de Thomas Gray, publiée tout récemment et encore très-peu connue. Il ajouta en finissant : « Je préférerais la gloire d'avoir fait un pareil chef-d'œuvre, à celle de remporter demain la victoire sur les Français. »

Pour détourner l'attention des Français, Saunders à la Pointe-Lévis avait mis quelques-uns de ses vaisseaux en mouvement, avec de nombreuses barques chargées de troupes. Il semblait se disposer à attaquer la ligne de Beauport, tandis que sur d'autres bâtiments, Cook et d'autres officiers faisaient des sondages et plaçaient des bouées sur la côte. De Montcalm étudia ces mouvements avec anxiété pendant toute la journée.

Cependant, le 12 septembre au soir, tout était prêt dans la petite armée de Wolfe, chaque officier occupait son poste, et les bateaux avaient déjà leurs soldats de débarquement. Le plus rigoureux silence était de consigne; une profonde obscurité et un vent violent de Sud-Est favorisaient l'entreprise.

A une heure du matin, Wolfe accompagné de Monckton,

de Murray, et de la première partie de ses forces, descendit le fleuve en se laissant aller au courant le long du rivage.

Des officiers parlant très-bien le français devaient seuls répondre au *qui vive?* des sentinelles françaises, et ils s'en acquittèrent si bien, qu'ils leur donnèrent complètement le change ; mais ce qui acheva de les tromper, ce fut cette réponse donnée à demi-voix : « Ne faites pas de bruit, ce sont les vivres. »

Les postes de Rémini et de Douglas crurent avoir affaire au convoi annoncé, et par une sécurité que rien ne peut excuser, ils ne demandèrent pas le mot d'ordre.

Quelques vaisseaux suivaient les barques à une petite distance avec le reste des troupes, et pour porter secours en cas d'un échec.

Pour tenir de Bougainville éloigné de ce lieu, les autres vaisseaux s'arrêtèrent contre leur coutume à trois lieues de Québec au Cap rouge. Ils attirèrent son attention par certaines dispositions qu'ils semblaient prendre, et il resta à les observer.

Les bateaux qui portaient l'avant-garde de Wolfe abordèrent un peu au-dessus de la redoute de l'Anse au foulon, où commandait l'inepte Vergor. Les sentinelles n'étaient pas à leur poste. La redoute fut cernée sans bruit, et son commandant surpris au lit fut fait prisonnier avec les soldats.

Wolfe suivait ce mouvement avec une fiévreuse anxiété ; il était si peu sûr de son succès qu'il avait résolu de ne sacrifier que son avant-garde, composée de 200 hommes. Si elle n'eût pas pu atteindre le haut du coteau, il se rembarquait aussitôt, et il renonçait à toute autre entreprise.

Les Anglais gravirent immédiatement le coteau, les uns par le petit sentier, les autres en s'attachant aux rochers et aux arbrisseaux. A peine au sommet, ils échangèrent quelques coups de fusil avec les soldats de deux petites redoutes, qui prirent la fuite, et qui portèrent en ville la nouvelle de l'attaque. Le colonel Howe fit taire sans peine une batterie de quatre canons dressée sur la gauche au lieu appelé *Samos*.

Pendant ce temps-là, les barques anglaises allaient et venaient aux vaisseaux, pour débarquer le reste des troupes. La division du général Towsend gravit la colline la dernière.

De Bernetz, commandant de place à Québec, avait entendu la fusillade nocturne. Il crut un moment à l'attaque du convoi de vivres, et il fit avertir de Vaudrenil.

Wolfe s'avancait déjà vers Québec. Après avoir rallié sa petite armée, forte de 4 à 5,000 hommes et soutenue de deux pièces de canon, il la rangea en bataille sur les Plaines d'Abraham,¹ à trois quarts de lieue de la ville.

(1) Ce nom, devenu historique, designait la propriété d'un nommé Abraham Martin, pilote du Roi sur le Saint-Laurent, en 1646. On le donna depuis à la plaine voisine.



XII

BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM. — WOLFE ET DE MONT- CALM BLESSÉS A MORT. — DÉFAITE DES FRANÇAIS.

A la nouvelle du débarquement des Anglais, les soldats du régiment de Guyenne, postés au pont de la rivière Saint-Charles, reçurent ordre de se porter sur les hauteurs. Quand ils arrivèrent, l'armée de Wolfe était déjà en bataille et prête au combat. Ils en donnèrent immédiatement avis et attendirent du renfort.

L'aile droite du camp de Beauport alla aussitôt les rejoindre. De Montcalm, qui était au centre du camp, n'apprit ces nouvelles que vers 7 heures du matin. Il partit aussitôt en ordonnant le départ de toutes les forces disponibles. Il ne put réunir que 4,500 hommes⁽¹⁾ en partie miliciens et sauva-

(1) Il est bien difficile aujourd'hui de connaître avec certitude le chiffre des

ges. De Vaudreuil, retint 1,500 hommes sous les ordres de Poulhariés pour la garde du camp.

Les troupes françaises avaient plus d'une lieue de chemin à faire, une côte à gravir, et des champs de blé très-haut à traverser. Elles firent ce trajet au pas de course, mais elles arrivèrent épuisées.

Ce ne fut que vers 9 heures que de Montcalm put mettre tous ses soldats en bataille devant un ennemi, qui l'attendait au repos depuis 4 heures. Dans cette situation critique, il fallait prendre un parti, et sur l'avis des généraux, il se décida à courir les hasards d'un combat, mais en retardant le plus qu'il put dans l'espérance d'un secours.

En même temps il envoyait ordre à de Bougainville de venir le rejoindre avec ses soldats, et il faisait demander, avec

deux armées réunies sur les Plaines d'Abraham. Les écrivains anciens s'accordent aussi peu que les modernes. En voici le relevé :

L'intendant Bigot donne aux Français 3,500 hom., aux Anglais 3 à 4,000 hom.

De Montreuil, major général, (Mém.

du 29 septembre 1759),	?	4,500

Doreil, commissaire des guerres,	3,000	6,000

Colonel Frazer (rapport officiel)	5,000	4,000

Sullivan (1849) dit que les forces étaient égales, mais que Wolfe n'avait que des soldats d'élite, et que de Montcalm avait la moitié de miliciens et de Sauvages.

Hawkins donne aux Français 5,000 hommes, aux Anglais 4.800 hommes.

Bancroft	5,000	5,000

Garneau	4,500	8,000

Colonel Beatson	7,500	4,828

Dussieux	4,500	5,000

Le chiffre donné par Garneau aux Anglais, et par le colonel Beatson aux Français est évidemment exagéré.

instances quelques pièces de campagne à M. de Ramezay, lieutenant de Roi à Québec. Il ne put en avoir que trois. Ses dépêches multipliées à M. de Vaudreuil pour obtenir le reste des troupes du camp étaient restées sans réponse. Les tirailleurs Canadiens et les Sauvages, cachés dans les petits massifs d'arbres qui couvraient la plaine, faisaient déjà le coup de feu depuis une heure quand la bataille s'engagea vers dix heures et demie.

L'armée de de Montcalm formait une ligne, dont une partie des réguliers occupait le centre avec l'artillerie. La droite, composée des milices de Québec et de Montréal, s'appuyait sur le chemin de Sainte-Foye,¹ la gauche composée des milices des Trois-Rivières et d'une partie de celles de Montréal, s'étendait jusqu'à la crête du coteau qui domine le fleuve. Les Français avaient l'avantage d'une position un peu élevée. Elle ne leur profita pas.

Le général Anglais avait rangé son armée devant les *Buttes-à-Neveu*, qui lui cachaient la ville et le protégeaient contre son canon. Son aile droite, commandée par Monckton, était appuyée au bois de Samos, et sa gauche, commandée par Townsend, se courbait un peu devant le chemin de Sainte-Foye, et allait jusqu'à la maison dite de Borgia.²

(1) Cette dénomination d'un village à 4 lieue et demie de Québec, est une altération de son nom primitif, bien respectable cependant par son origine. Il se nommait *Notre-Dame-de-Foye*, et il fut fondé en 1667 en faveur des Hurons chrétiens, venus chercher asile et protection au milieu de la Colonie. Ce nom lui fut donné à l'occasion de l'installation d'une statue de la très-sainte Vierge, envoyée du village de Foye, près de Dinant, en Belgique, pour être honorée dans une mission de sauvages.

(2) Il existe deux plans anciens de la bataille des Plaines, tracés par Tho-

Wolfe restait au centre avec Murray, et ses deux pièces de canon enlevées à la redoute voisine.¹ Une forte réserve se tenait en arrière, prête à accourir au premier signal. C'est dans cette situation qu'il laissa l'ennemi engager l'action. Ses soldats essuyèrent la première décharge des Français, sans s'ébranler, malgré des pertes nombreuses. Mais bien convaincu que toute retraite était impossible s'il était battu, Wolfe parcourait les rangs pour exciter le courage et recommander le sang-froid. Il avait fait mettre deux balles dans les fusils, avec ordre de ne tirer que quand les Français seraient à 40 mètres.

Ceux-ci avaient voulu se prévaloir de l'immobilité de leur ennemi, et fondre sur lui avec impétuosité, mais les Anglais, fidèles à leur consigne, les avaient attendus sans bouger, et, au moment fixé, ils firent une terrible décharge sur toute la ligne. Elle fut si meurtrière, qu'elle jeta le désordre parmi les Français, en sorte qu'il ne fut plus bientôt possible de régulariser la résistance.

La mort des deux brigadiers de Sénezergues et de Fontbrune, frappés par les premières balles, à la tête des deux

mas Jeffreys, et le major Monchief, ingénieurs anglais. Le premier, à qui on doit aussi le plan de la bataille de Carillon, donne au champ de bataille des Plaines une étendue évidemment exagérée. Le front d'attaque des Anglais occupe toute la largeur du plateau. La ligne des Français s'étend bien plus encore, et descend, en s'inclinant, jusque dans la vallée de la rivière Saint-Charles. L'ingénieur a consulté son imagination plus que l'histoire et les lieux.

Le second, mieux renseigné puisqu'il était ingénieur de l'expédition de Wolfe, place les deux armées sur le chemin de Sillery, de manière que ce chemin passait à peu près par leurs centres.

(1) Mémoire du capitaine Pouchot.

ailles qu'ils commandaient, avait jeté la consternation dans les rangs.

Le Général Anglais étudiait avec soin ce mouvement, et il sut habilement en profiter. Il se met à la tête de ses grenadiers et fait une charge intrépide à la baïonnette sur la gauche des Français. La victoire ne resta pas longtemps douteuse. Les lignes, déjà en partie rompues, ne résistèrent que faiblement.

Cependant, dès le commencement de l'action, Wolfe avait été blessé au poignet. Mais sans quitter son poste, il s'était contenté de faire bander sa plaie.

A peine engagé dans la mêlée, il fut atteint par une seconde balle, qui lui traversa la poitrine. Il tomba ; mais il eut assez de présence d'esprit et de force d'âme pour dire aux soldats qui le relevèrent, de ne pas laisser voir son visage aux troupes, pour que sa pâleur ne révélât pas son état, et ne les décourageât pas. Alors, il donna l'ordre au colonel Burton de couper la retraite aux Français, en se portant à la rivière Saint-Charles.

Une soif brûlante le dévorait, et il se fit donner un peu d'eau d'une fontaine voisine. Quelques grenadiers le portèrent en arrière, à l'angle d'une redoute dont les soldats du 28^e s'étaient déjà emparés.

Monckton, premier brigadier, blessé presque en même temps que Wolfe, dut laisser le commandement à Townsend, et quitter le champ de bataille, ainsi que le colonel Carleton, atteint à la tête.

Les troupes Anglaises ignoraient en grande partie, la chute de leur Général, et continuaient à se battre avec intrépidité.

Cependant, malgré sa blessure mortelle, Wolfe restait encore préoccupé de ce qui se passait sur le champ de bataille. Il entendit dire près de lui : « Ils fuient ! — Qui ? » demanda le Général mourant, et sa figure se ranima tout à coup. « Les Français, lui répondit-on. — Je meurs content, » dit le héros, et il expira.

Les Français pliaient en effet sur toute la ligne.

De Montcalm, que la victoire allait trahir pour la première fois, avait longtemps fait des efforts surhumains pour maintenir l'ordre, et tenir tête à l'ennemi. Deux légères blessures, reçues au début du combat, n'avaient rien ralenti de son ardeur. Quand il vit toutes les lignes rompues, il ne s'occupa plus que des moyens de protéger la retraite en ménageant l'action des tirailleurs chargés de retarder la marche des ennemis, et en cherchant à rallier les fuyards.

Il était à cheval au milieu d'eux sur les Buttes-à-Neveu, à une petite distance de la porte Saint-Louis, quand il fut atteint par une balle dans les reins. Son énergie naturelle le servit plus que jamais dans cette circonstance. Malgré la gravité de sa blessure, il resta à cheval, et rentra en ville, soutenu de chaque côté par deux grenadiers.

Cependant l'armée Anglaise trouvait dans sa victoire des obstacles sans cesse renaissants. Elle ne s'avancait qu'avec de grandes précautions : ce plateau très-couvert de bouquets de bois facilitait le feu des tirailleurs et des sauvages, qui prolongèrent ainsi longtemps la résistance ; elle fut très-meurtrière pour les Anglais.

Heureusement pour les Français que Townsend n'avait pas l'activité et l'énergie de Wolfe. Il ne laissa pas le colonel

Burton descendre dans la plaine pour couper la retraite, et il ne permit pas à l'armée de poursuivre les fuyards jusque dans la ville qu'elle aurait trouvée entièrement ouverte.

La mort d'un Général en chef et des officiers, qui avaient peut-être le secret de ses plans, jette souvent du désordre dans les projets militaires, et doit facilement faire excuser ceux qui sont chargés de prendre leur place. Towsend fit rentrer ses troupes dans leurs lignes, pour leur donner un peu de repos bien mérité.

A la nouvelle de l'attaque des Anglais, de Bougainville s'était mis en mouvement avec une partie des troupes qu'il avait pu réunir. Arrêté un instant en chemin, il ne put arriver qu'à midi sur l'arrière-garde de l'armée Anglaise.

Il s'aperçut bientôt que les Français étaient en complète déroute et qu'il ne pouvait pas les secourir; il crut plus prudent de se retirer.

Les Français en fuite ne rentrèrent qu'en petit nombre dans la ville. Ils craignaient trop, et avec raison, que les Anglais ne vinssent les y bloquer. Ils descendirent précipitamment la Côte d'Abraham auprès de l'Intendance, et ils se dirigèrent en masse vers les deux ponts de la rivière Saint-Charles, mais surtout vers le pont de bateaux, pour rentrer au camp de Beauport. Du côté de Beauport, le grand pont était défendu par un ouvrage à corne. Sur le bord de la rivière, il n'avait qu'un rideau de pieux garnis de canons de gros calibre. Mais la rivière, profonde en cet endroit et large d'environ 35 mètres, le rendait inattaquable de ce côté.

Le pont de bateaux près de la ville n'avait pas les mêmes moyens de défense. Les ennemis auraient pu s'en emparer

facilement. Le quart de l'armée en fuite ne l'avait pas encore franchi, quand l'apparition de quelques Anglais sur la crête du coteau, jeta l'épouvante dans le poste de la tête du pont, et les officiers crièrent aux soldats d'aller couper le pont de bateaux pour fermer le passage aux vainqueurs.

Par cette résolution précipitée, on sacrifiait impitoyablement une bonne partie de l'armée. Le major Johnstone arriva à temps pour empêcher un pareil malheur. Il parvint à entraîner M. Hugon, commandant alors de ce poste, et à lui faire suspendre l'exécution de cet ordre insensé.

L'ennemi ne se présenta pas, et les restes de l'armée rentrèrent au camp, mais dans le plus grand désordre.

De Vaudreuil avec tout son état-major s'était transporté à l'ouvrage à cornes pour attendre les résultats de la journée, et aviser aux mesures qu'il y avait à prendre. Quand la perte de la bataille fut bien constatée, une partie de son conseil opina pour une capitulation, et le Gouverneur se laissa facilement entraîner. Comme il prévoyait l'opposition qu'y feraient quelques-uns des officiers les plus influents de l'armée, il s'enferma avec l'Intendant et quelques autres, dans une petite maison au milieu du fort, et se mit à rédiger un projet.

Cette nouvelle se répandit à l'instant parmi les officiers, et excita au plus haut point l'indignation générale. Le Commandant du régiment de Béarn, le brave Dalquier, vieillard vénérable, qui portait sur tout son corps les preuves de son courage, accourut pour s'y opposer et défendre la cause du Roi et les intérêts de son pays. De Poulhariés, officier d'un grand sang-froid, plein d'honneur et d'un vrai mérite, arri-

vait au même moment du ravin de Beauport, et il se présenta aussitôt pour combattre un projet si déshonorant. « Plutôt que d'y consentir, il était prêt, disait-il, à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang. » Le plan de capitulation fut abandonné.

Cette bataille si petite dans ses proportions, quoique si grande dans ses résultats, restera à jamais célèbre. Elle fit passer des mains de la France à celles de l'Angleterre, une contrée presque aussi grande que la moitié de l'Europe. La perte des Français s'éleva à près de 4000 hommes, y compris 250 prisonniers. Trois officiers généraux y perdirent la vie. La perte des Anglais fut d'environ 700 hommes parmi lesquels se trouvaient le général en chef et les principaux officiers.

Quelques hommes ont reproché à de Montcalm de s'être trop pressé d'en venir aux mains, et d'avoir livré aux hasards d'une simple bataille le sort de tout un pays. Ils auraient voulu qu'il eût attendu de Bougainville, — qu'il eût fait venir de la ville et du camp tout ce qui s'y trouvait de troupes, avec de l'artillerie, — qu'il se fût retranché sur les Buttes-à-Neveu, pour forcer l'ennemi à venir l'attaquer dans ses lignes avec désavantage. Enfin d'après eux de Montcalm, vu le caractère de ses soldats en grand nombre miliciens, aurait dû éviter une bataille rangée, et surtout ne pas les disposer sur une seule ligne sans profondeur.

Ces reproches que peuvent seuls apprécier les hommes compétents, sont-ils fondés ? Et peut-on avec justice flétrir un fait dont il n'est pas possible de bien connaître aujourd'hui tous les éléments.

De Montcalm n'avait-il pas raison de craindre qu'un retard prolongé ne donnât à son ennemi le temps de compléter ses forces et de se créer une position très-difficile à emporter ? Ne pouvait-il pas compter sur de Bougainville, qui avait tout le temps d'arriver à son secours avec sa troupe d'élite et d'opérer une utile diversion sur l'arrière-garde anglaise ? A-t-il reçu de la part du lieutenant de Roi de Québec, et surtout du Gouverneur-Général le concours et l'assistance qu'il devait en attendre ?

Questions insolubles aujourd'hui, et qui laisseront toujours planer sur ces faits un impénétrable mystère. Le passé de de Montcalm lui donnait bien quelque droit de compter sur le prestige de son nom, sur l'élan des troupes qu'il avait si souvent électrisées, et sur le succès qui pouvait le couronner encore dans une attaque vigoureuse et soudaine.

Le colonel Beatson, dans un intéressant mémoire sur ce combat, publié en 1858, ne craint pas de dire que les raisons qui ont poussé le marquis de Montcalm à livrer bataille, « n'ont été ni bien comprises, ni bien appréciées. Il regarde comme un devoir à remplir que de rendre justice à ce noble et brave militaire. »

D'ailleurs les vicissitudes de la guerre sont si variées, dit l'illustre auteur de la *Guerre de la Péninsule*, que les événements « peuvent quelquefois déjouer les plus sages combinaisons, et une défaite désastreuse, résultat d'un incident imprévu, peut terminer la carrière du plus brave et du plus habile capitaine. Ne juger la conduite d'un général que par les faits, c'est être à la fois injuste et inconséquent. »

XIII

DERNIERS MOMENTS DE MONTCALM. — HONNEURS RENDUS AUX DEUX GÉNÉRAUX.

Au moment où de Montcalm rentrait en ville, quelques femmes le regardant passer dans la rue Saint-Louis et voyant le sang couler de sa blessure, s'écrièrent : « Le Marquis est tué ! » Il les rassura gracieusement en leur disant de ne pas s'inquiéter, et que ce n'était rien de sérieux. Il se fit conduire chez M. Arnoux, chirurgien en chef de l'armée, et il reçut les premiers soins du frère du docteur. On le porta ensuite au château Saint-Louis. Le Général voulut aussitôt être éclairé sur son état. Il pria le chirurgien d'être assez franc pour lui dire sans déguisement s'il croyait sa blessure mortelle. A sa réponse affirmative, il ajouta sans se troubler : « Combien de temps puis-je encore vivre ? — 40 à 42 heures au plus, répondit le chirurgien. — Le plus tôt sera le mieux, reprit

de Montcalm ; au moins je ne verrai pas les Anglais à Québec. » Puis s'adressant à M. de Ramezay, et au Commandant du Royal-Roussillon, il leur dit : « Je vous recommande de ménager l'honneur de la France, et de tâcher que ma petite armée puisse se retirer cette nuit au-delà du Cap rouge, pour rejoindre le corps de M. de Bougainville ; pour moi, je vais la passer avec Dieu, et me préparer à la mort. Je laisse les affaires du Roi, mon cher maître, dans de bonnes mains. J'ai toujours eu beaucoup d'estime pour les talents et la capacité de M. de Lévis. »

Un des derniers actes de de Montcalm fut d'écrire de sa main tremblante au général Anglais Townsend, ces paroles dignes de son grand cœur : « Général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers Français, et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés : qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur. »

Comme M. de Ramezay le pressait de donner des ordres pour la défense de la place, il répondit en soupirant : « Je n'ai plus d'ordres à donner, ni à me mêler de rien. J'ai trop à faire à ce grand moment, mes heures sont très-courtes : mais je souhaite beaucoup qu'on vous secoure, et que vous puissiez sortir heureusement de la difficulté présente. » Puis, il rendit à l'armée victorieuse cet éloquent témoignage d'estime : « Quoique j'aie eu le malheur d'avoir été défait et mortellement blessé, c'est pour moi une consolation de l'avoir été par un ennemi aussi brave. »

De Montcalm ne s'occupa plus alors que de ses intérêts éternels. Il reçut avec un vif sentiment de piété et de foi les

sacrements de l'Eglise,¹ et le 14 septembre à 4 heures du matin, il rendit le dernier soupir à l'âge de 48 ans. Il fut enterré le soir du même jour, à la lueur des flambeaux, dans l'église des Ursulines, la seule qui, malgré les dégâts causés par le bombardement, pût encore servir au culte.

Le marquis de Montcalm avait une petite taille, et une belle figure qu'animaient des yeux extrêmement vifs. Un chef Sauvage étonné qu'un homme qui faisait des choses si extraordinaires, ne fût pas d'une grande stature, s'écria la première fois qu'il le vit : « Ah ! que tu es petit ! mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité de l'Aigle. »

Un des compagnons d'arme de de Montcalm écrivait du Canada en 1760 : « Je ne me consolerais jamais de la perte de mon Général. Qu'elle est grande pour nous, et pour ce pays, et pour l'Etat ! C'était un bon Général, un citoyen zélé, un ami solide, un père pour nous tous. Il a été enlevé au moment de jouir du fruit d'une campagne que M. de Turenne n'aurait pas lui-même désavouée. Tous les jours je le chercherai et tous les jours ma douleur sera plus vive. »

« La pureté des intentions de de Montcalm, dit le capitaine Pouchot dans ses Mémoires, et son désintéressement égalèrent toujours sa valeur. »

M. Bernier termine sa lettre au Ministre de la guerre (15 octobre 1759) par ce beau témoignage en faveur de son Général : « M'est-il permis de finir en jetant encore quelques

(1) Quelques auteurs font assister de Montcalm à la mort par monseigneur de Pontbriant, évêque de Québec. Les procès-verbaux de ses derniers moments font foi du contraire. L'Evêque avait quitté la ville au moment de l'invasion anglaise.

larmes sur la tombe de M. le marquis de Montcalm. La Colonie en pleurs, en ressentira longtemps la perte. Le militaire a perdu un protecteur zélé, qui lui faisait trouver des charmes dans les plus grandes fatigues par le désir de mériter son éloge. »

On lit dans un manuscrit anglais du dépôt de la guerre, que nous croyons être du major Johnstone, aide-de-camp du chevalier de Lévis : Je n'entreprendrai pas le panégyrique de ce grand homme. Excellent citoyen, aimé de son Roi et de son pays, il brillait par d'éminentes qualités. S'il était né en Angleterre, son nom serait devenu célèbre et aurait été transmis avec honneur à la postérité ; mais il fut l'infortunée victime de l'insatiable cupidité de certains hommes et de la coupable ambition de quelques autres. Ses ossements reposent sans honneur loin de sa patrie. Il ne fut pas généralement apprécié pendant sa vie, ni regretté comme il aurait dû l'être par ses concitoyens. « Telle est souvent, dit Necker, la destinée du grand homme. Il ne jouit pas lui-même de sa gloire, mais le jour vient où la vérité conduite par le temps, s'approche de son tombeau, et lui crie : lève-toi : Revêts ta gloire. Les hommes demandent à te connaître. »

Outre la similitude du sort, il y a, entre les deux héros qui tombèrent victimes du combat des Plaines, des points de rapprochement curieux. Tous les deux étaient doués d'une imagination ardente, ils semblaient par leurs antécédents, avoir également droit à la victoire et à la renommée. Ils possédaient à un degré éminent les qualités qui font les grands capitaines ; braves, ardents, dévoués aux intérêts de leur patrie, ils aspiraient à la gloire. Ils avaient cultivé

avec succès les langues anciennes, avant de prendre le glaive des combats.

Wolfe venait de quitter une mère chérie, veuve depuis un an, et il avait tout préparé pour s'établir à son retour en Europe.

De Montcalm avait laissé en France sa mère, sa femme et cinq enfants ; deux garçons et trois filles.

Nous adopterons volontiers comme abrégé de l'éloge de de Montcalm, ces courtes et belles paroles du capitaine Pouchot dans ses Mémoires : « La pureté des intentions de de Montcalm et son désintéressement égalèrent toujours sa valeur. »

Les restes du général Wolfe furent portés en Angleterre par un vaisseau de 84 canons, et ils arrivèrent à Portsmouth le 17 novembre. Pendant que le convoi funèbre gagnait la terre, le silence n'était interrompu que par les vaisseaux de Spithead qui tiraient un coup de canon à chaque minute.

Son éloge avait déjà retenti au sein du Parlement. Pitt avait prononcé à la gloire du jeune héros, un discours célèbre, et il avait proposé de lui élever à Wesminster un splendide mausolée, qui fut voté avec enthousiasme. On grava sur son marbre cette inscription en Anglais :

« A la mémoire — de James Wolfe — major-général et commandant en chef — des troupes de terre — dans l'expédition contre Québec. — Après avoir triomphé par son habileté et sa valeur — de tous les obstacles de l'art et de la nature, — Il fut tué au moment de la victoire, — Le 13 septembre 1759. — Le Roi et le Parlement de la Grande-Bretagne — lui ont élevé ce monument. »

Le 30 novembre, son corps fut déposé à Greenwich où on

lui éleva un autre mausolée. Wasterhan, comté de Kent, son lieu natal, eut aussi le sien mais plus simple.

La mort a frappé Wolfe avant qu'il eût atteint sa 33^e année. Il était entré très-jeune dans l'armée, et son père, lieutenant-général, avait bien auguré des éminentes qualités de son fils et du brillant avenir, qui s'ouvrait devant lui.

Après des hommages si solennels rendus à la mémoire de Wolfe dans sa patrie, justement fière de ses lauriers, on pourrait s'étonner qu'on ait attendu si longtemps avant de faire quelque chose en son honneur, sur le théâtre même de son triomphe. Mais il faut tenir compte des embarras d'une colonie naissante, et des ménagements qu'inspirait aux vainqueurs une population conquise, dont ils voulaient gagner l'affection.

Le premier monument du Canada, qui rappelle cette victoire, ne remonte qu'à 1785. C'était un simple morceau de granit rouge de un mètre trente centimètres de hauteur, placé à l'angle même de la redoute où Wolfe avait rendu le dernier soupir. Il servit de point de départ aux quatre jalons en pierre, avec lesquels le major Holland détermina une méridienne près de Québec en 1785. Le temps, l'indiscret patriotisme des voyageurs, et la sordide avidité des habitants voisins, qui en avaient fait un objet de spéculation, et qui en distribuaient des fragments aux curieux, ont fait peu à peu disparaître cette pierre.

Le comte de Dalhousie, plus soucieux peut-être que ses prédécesseurs des gloires nationales, ou plus hardi, voulut rendre un solennel hommage à la valeur des deux illustres rivaux, Wolfe et Montcalm. Avec une noble impartialité, il

réunit leurs noms sur le même monument. Il espérait sans doute, mais en vain, rétablir ainsi sa popularité, que les luttes politiques avaient grandement compromise.

Le 15 novembre 1827, il posa avec une grande pompe dans le jardin public de la ville de Québec, la première pierre d'un monument de 22 mètres d'élévation, qui fut achevé et inauguré l'année suivante. A cette fête assistait un souvenir vivant de cette journée mémorable. On voyait près du monument, un nommé Thompson âgé de 95 ans, qui avait servi sous Wolfe dans le combat des Plaines.

Il se compose d'un obélisque en pierre de 45 mètres de haut, qui repose sur un sarcophage et un soubassement élevé.¹ Le style en est sévère, mais noble et imposant. Les plans sont du capitaine Young du 79^e régiment écossais.

Sur la façade principale, on lit cette inscription en latin, due à J. Carleton Fischer :

ILS DOIVENT A LEUR VALEUR LE MÊME TRÉPAS,
A L'HISTOIRE LA MÊME RENOMMÉE,
ET A LA POSTÉRITÉ CE MÊME MONUMENT.²

Les deux faces latérales ont chacune un de ces deux noms en relief de bronze :

WOLFE.

MONTCALM.

(1) En 1861, nous avons publié, dans le *Magasin pittoresque*, la vue et la description de ces différents monuments.

(2) *Mortem virtus, — communem famam historia, — monumentum posteritas dedit.*

Sur le dez qui sert de base, une plaque de marbre blanc porte l'inscription suivante en latin :

LA PREMIÈRE PIERRE
DE CE MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE
DES HOMMES ILLUSTRES
WOLFE ET MONTCALM,
A ÉTÉ POSÉE
PAR GEORGE, COMTE DE DALHOUSIE,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL
DES PROVINCES ANGLAISES
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
(HOMMAGE NÉGLIGÉ PENDANT DE LONGUES ANNÉES,
AUJOURD'HUI ENCOURAGÉ PAR SA PROTECTION, STIMULÉ PAR SON EXEMPLE,
ET SECONDÉ PAR SA MUNIFICENCE,
QUOI DE PLUS DIGNE D'UN ILLUSTRE GÉNÉRAL !)
LE XI NOVEMBRE
DE L'AN DE GRACE MDCCCXXVII
SOUS GEORGE IV, ROI D'ANGLETERRE.

Lord Aylmer, un des rares gouverneurs anglais du Canada, qui aient laissé dans le pays une mémoire bénie, a payé à la gloire de de Montcalm, un tribut public qui fait honneur à la noblesse de ses sentiments. Il visitait en 1830 le beau pensionnat de jeunes personnes tenu par les dames Ursulines à Québec. Il désira voir l'église et le lieu où reposaient les restes de de Montcalm. Surpris de n'y trouver aucun signe qui annonçât la tombe du héros, il déclara qu'il voulait s'en charger lui-même. En effet, le 27 octobre 1831, on vint placer dans l'église à l'endroit, où d'après la tradition,¹ devait se trou-

(1) Le couvent des Ursulines de Québec, un des soutiens de la foi dans la Colonie, est aussi une de ses gloires. Il continue depuis 1639 jusqu'à nos

ver sa dépouille mortelle, une plaque de marbre blanc, avec cette inscription française aussi peu gracieuse que peu chrétienne :

HONNEUR
A
MONTCALM
LE DESTIN EN LE PRIVANT
DE LA VICTOIRE,
L'A RÉCOMPENSÉ PAR
UNE MORT GLORIEUSE.

L'année suivante, ce même Gouverneur voulut aussi consacrer par un petit monument le lieu où Wolfe avait reçu sa blessure mortelle. Il fit placer là sur un socle très-bas, un tronçon de colonne sur laquelle on lisait cette inscription en Anglais :

ICI MOURUT WOLFE VICTORIEUX, LE 13 SEPTEMBRE 1759.

Dès 1844, ce monument très-mesquin et mal protégé, était en ruine. L'armée anglaise, en station dans la Colonie en

jours, avec un merveilleux succès, son apostolat de prière et de zèle. En 1833, ce couvent avait le bonheur de posséder une vénérable religieuse, sœur Saint-Ignace, âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle avait assisté dans son enfance à l'inhumation du marquis de Montcalm, et elle pouvait encore indiquer le lieu où il avait été déposé. On voulut profiter de ces souvenirs vivants pour satisfaire une légitime curiosité. En creusant au lieu indiqué, les restes du héros se montrèrent bientôt. On recueillit quelques fragments de la bière et des ossements, mais ceux-ci tombaient en poussière. Il y avait une heureuse exception pour la tête, qui était parfaitement conservée et que l'on garde avec un religieux respect.

1849, voulut le renouveler. On vit bientôt s'élever au même lieu, une gracieuse colonne dorique en pierre sur son piédestal, haute de 42 mètres environ. Une plaque de bronze sur le dé reproduit d'un côté l'inscription du premier monument. Sur l'autre, on lit l'époque de cette restauration par l'armée. Au sommet de la colonne se trouve un appendice circulaire en forme de piédestal, portant un casque de bronze couronné de lauriers, et un glaive, dont la pointe tournée vers la ville, semble lui rappeler son triomphe.

Malgré la perte du Canada, et leur retour en France, les compagnons d'armes de de Montcalm n'avaient pas oublié le théâtre de tant d'exploits, ni un général qui avait été leur idole. Ils avaient songé immédiatement à élever un monument à sa mémoire pour consacrer le lieu de sa sépulture, et laisser dans ce pays un souvenir éloquent de leurs regrets.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont le marquis de Montcalm se proposait de briguer un jour les suffrages, fut chargée d'interpréter les sentiments de la France et de l'armée. Elle fit en latin cette inscription historique, qu'on grava sur le marbre.

ICI REPOSE

POUR VIVRE A JAMAIS DANS LA MÉMOIRE DES DEUX MONDES,

LOUIS-JOSEPH DE MONTCALM GOZON,

MARQUIS DE SAINT-VÉRAN, BARON DE GABRIAC,

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DANS LES ARMÉES FRANÇAISES;

CITOYEN ÉMINENT, MILITAIRE DISTINGUÉ,

QUI JAMAIS N'ASPÉRA QU'À LA SEULE VRAIE GLOIRE,

DOUÉ D'UN GÉNIE ÉGALEMENT HEUREUX ET CULTIVÉ;

ÉLEVÉ SUCCESSIVEMENT A TOUS LES GRADES PAR SON MÉRITE.

CONSUMMÉ DANS TOUTES LES CONNAISSANCES DE L'ART MILITAIRE,
GRAND CAPITAINE
EN ITALIE, EN BOHÈME, EN ALLEMAGNE;
S'ACQUITTANT TOUJOURS DE SES FONCTIONS COMME UN HOMME CAPABLE
D'EN REMPLIR DE PLUS IMPORTANTES:
ILLUSTRE DÉJÀ PAR LES DANGERS QU'IL AVAIT AFFRONTÉS,
ET ENVOYÉ A LA DÉFENSE DU CANADA,
AVEC UNE POIGNÉE D'HOMMES, IL REPOUSSA PLUS D'UNE FOIS
LES ARMÉES ENNEMIES.
IL S'EMPARA DE PLACES GARNIES DE TROUPES ET BIEN FORTIFIÉES.
ENDURCI AU FROID, A LA FAIM, AUX VEILLES, AUX FATIGUES,
PLEIN DE SOLLICITUDE POUR SES SOLDATS, JUSQU'A L'OUBLI DE LUI-MÊME;
ADVERSAIRE REDOUTABLE, VAINQUEUR MAGNANIME,
IL SUPPLÉA
A LA FORTUNE PAR LE COURAGE, ET AU NOMBRE D'HOMMES PAR L'HABILITÉ
ET L'ACTIVITÉ.
PENDANT QUATRE ANS, IL A RETARDÉ PAR SES CONSEILS ET SA VALEUR,
LA PERTE IMMINENTE DE LA COLONIE;
ENFIN, APRÈS AVOIR LONGTEMPS DÉJOUÉ PAR TOUTES LES RESSOURCES
DE SA PRUDENCE,
UNE ARMÉE NOMBREUSE, COMMANDÉE PAR UN GÉNÉRAL INTRÉPIDE ET HARDI,
ET UNE FLOTTE FORMIDABLE,
MIS DANS LA NÉCESSITÉ DE COMBATTRE,
IL TOMBA BLESSÉ AU PREMIER RANG ET AU PREMIER CHOC.¹
FORTIFIÉ PAR LA RELIGION QU'IL AVAIT TOUJOURS PRATIQUÉE,
IL MOURUT,
AU GRAND REGRET DES SIENS, ET MÊME DE SES ENNEMIS,
LE 14 SEPTEMBRE DE L'AN DU SEIGNEUR 1759,
A L'ÂGE DE QUARANTE-HUIT ANS.
LES FRANÇAIS EN PLEURS
DÉPOSÈRENT DANS LA FOSSE QUE L'ÉCLAT D'UNE BOMBE AVAIT CREUSÉE,
LES RESTES DE LEUR EXCELLENT GÉNÉRAL,
ET LES CONFIERENT A LA LOYAUTÉ D'UN ENNEMI GÉNÉREUX.

(1) La vérité historique réclame avec raison contre cette circonstance, de même que contre le fait de la bombe, qui aurait creusé le tombeau de de Montcalm. Il fut blessé assez loin du champ de bataille, et quand l'armée était en

Mais pour élever un monument de cette nature sur un sol qui n'appartenait plus à la France, il fallait l'assentiment du gouvernement anglais. Jean Pierre de Bougainville, frère de l'aide-de-camp de de Montcalm, et secrétaire de l'Académie, fut chargé d'en faire la demande.

Voici sa lettre à lord Chatham :

« Sir,

» Les honneurs rendus sous votre ministère à M. Wolfe m'assurent que vous ne désapprouverez pas que les troupes françaises dans leur reconnaissance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire du marquis de Montcalm. Le corps de ce général, que votre nation même a regretté, est enterré à Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épitaphe faite par l'Académie des Inscriptions. J'ose, Monsieur, vous demander la faveur de l'examiner, et si vous n'avez pas d'objection, vous voudrez bien m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec, gravée sur un marbre qui sera placé sur la tombe du marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette permission, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'en informer, et m'envoyer en même temps un passe-port, afin que le marbre avec l'épitaphe puisse être reçu sur un vaisseau anglais, et placé par les soins de M. Murray dans l'église des Ursulines.

» Veuillez me pardonner, Sir, si je me suis permis de vous interrompre dans vos occupations si importantes, mais

pleine retraite. Les Mémoires du capitaine Pouchot et la gravure de Watteau ont pu contribuer à propager ces erreurs.

en travaillant à immortaliser les hommes illustres et les patriotes éminents, vous vous ferez honneur à vous-même.

» Je suis, etc.

» DE BOUGAINVILLE. »

Le Ministre anglais répondit à cette demande, par la lettre suivante :

« Monsieur,

» C'est avec une très-grande satisfaction que je vous envoie le consentement du Roi sur un sujet aussi intéressant que l'építaphe du marquis de Montcalm, composée par l'Académie des Sciences, et qui, selon vos intentions, doit être envoyée à Québec, gravée sur un marbre, et être placée sur la tombe de cet illustre guerrier. Elle est parfaitement belle, et le désir des troupes françaises qui ont servi en Canada, de payer un pareil tribut à la mémoire de leur Général qu'ils ont vu expirer à leur tête d'une manière si glorieuse et pour eux et pour lui, est vraiment honorable et digne d'éloges.

» J'aurai le plaisir, Monsieur, de vous seconder de toutes manières dans vos louables projets, et dès que j'aurai reçu avis des mesures que vous aurez prises pour faire embarquer le marbre, je ne manquerai pas de vous envoyer le passeport demandé, et en même temps je donnerai des instructions au Gouverneur de Québec pour le recevoir.

» Soyez persuadé, Monsieur, de ma juste sensibilité pour la partie obligeante de votre lettre à mon égard, et de croire que je me trouverai heureux de pouvoir, dans l'occasion, vous prouver l'estime et la considération particulière avec laquelle j'ai l'honneur, etc.

» Londres, 10 avril 1764.

W. PITT. »

On croit que le marbre dont il est ici question, fut expédié en Canada, mais il ne reste aucune trace qu'il soit parvenu à sa destination.

Malgré ce fâcheux contre-temps, la mémoire de de Montcalm était loin de s'effacer dans l'esprit et le cœur des Canadiens français.

L'année séculaire de cet événement mémorable, offrait une occasion heureuse de réveiller tous ces souvenirs, et de payer enfin à la mémoire de de Montcalm un hommage tardif, mais justement mérité.

M. Faribault avocat, à qui l'histoire et la tradition du Canada sont redevables de tant de recherches, secondé par des citoyens intelligents et animés du même patriotisme, organisa une souscription pour exécuter le plan conçu par l'armée française. Ce projet prit bientôt les proportions d'un hommage national.

Le marbre tumulaire fut préparé dans un atelier de Québec. Sur un fond de marbre noir de deux mètres de haut, se détache la partie centrale en marbre blanc et de forme tumulaire. Elle porte la belle inscription de l'Académie. La croix, douce espérance du chrétien jusque dans le tombeau, domine tous ces éloges, et semble inviter à des gloires plus durables. Les armoiries de de Montcalm, sculptées avec goût au-dessous de l'inscription, complètent la décoration.

Le 14 septembre 1859, un mouvement inaccoutumé avait lieu dans la gracieuse chapelle des dames Ursulines. Elle était tendue de draperies noires aux larmes blanches, et au milieu de la nef s'élevait un modeste catafalque, recouvert du drap mortuaire parsemé de fleurs de lis d'argent. Sur le

sommet, la tête du héros sous un globe de cristal, était exposée à tous les regards.

A deux heures de l'après-midi, l'élite de la société Franco-Canadienne, à laquelle s'étaient joints tous les Français présents à Québec et plusieurs officiers de la garnison, remplissait l'étroite enceinte. Tous, en habit de deuil, venaient assister à l'absoute solennelle qu'allait chanter Monseigneur Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archidiocèse, entouré de tout le clergé séculier et régulier de la ville ; un Jésuite français, le Père F. Martin, fit l'éloge funèbre du Général.

Le monument en marbre se voyait scellé dans le mur, à côté de la grille du chœur.

Le pinceau, le burin et le ciseau ont aussi contribué à leur manière à perpétuer la mémoire de ces deux grands hommes.

West s'est immortalisé par son admirable tableau de la mort de Wolfe, qui a été reproduit par l'habile burin de Woollet.

Les artistes Français ont payé aussi leur tribut à de Montcalm, mais sa mort par Watteau ne pourra jamais rivaliser avec l'œuvre de West. La vérité historique n'y est pas d'ailleurs assez respectée. Les derniers moments de de Montcalm ne se passèrent pas sur le champ de bataille, et on ne pouvait pas voir en Canada un palmier ombrager sa tête.

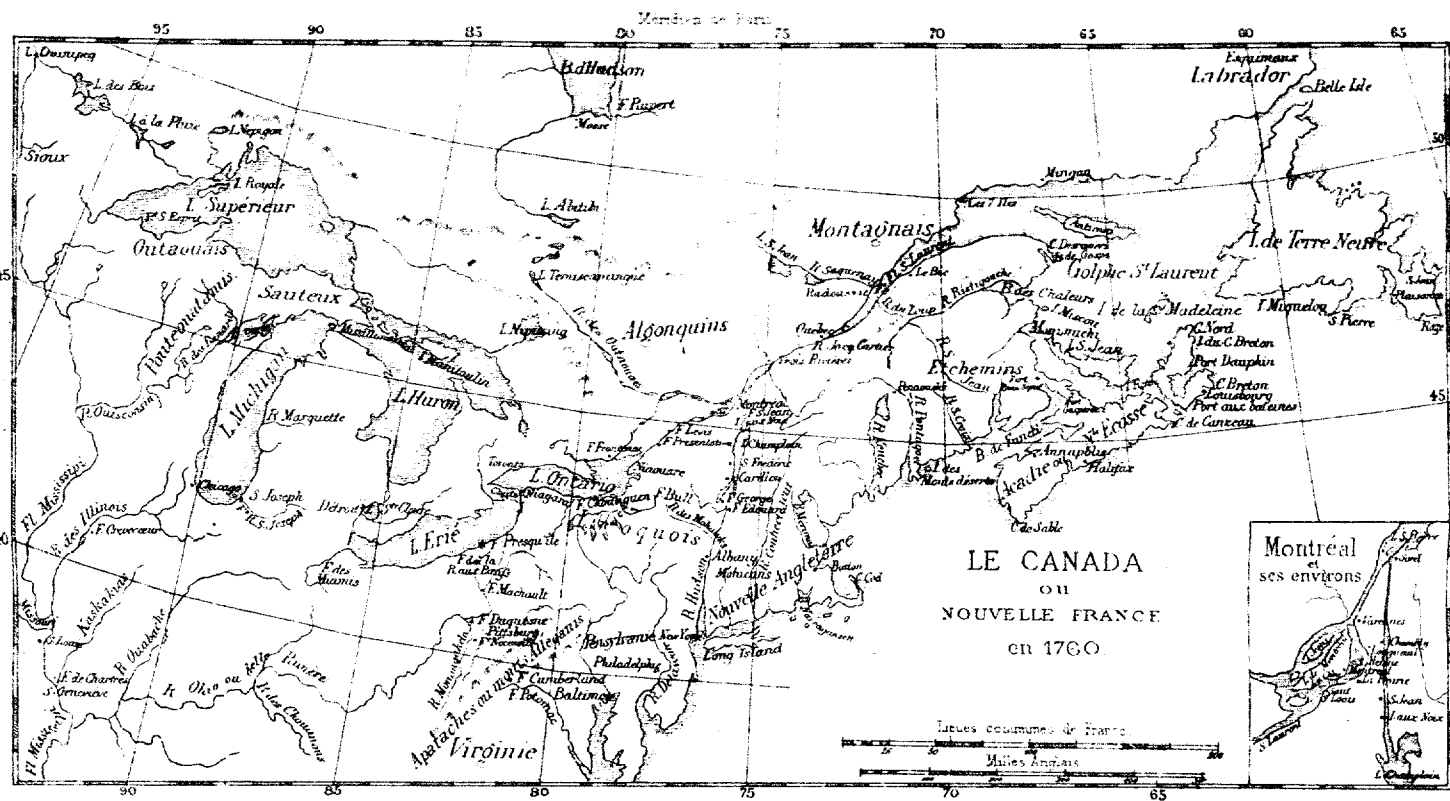
Le portrait de de Montcalm peint par Massé a été reproduit par de la Rive et par J. Barbié ; son buste figure aujourd'hui avec honneur au musée historique de Versailles.

Le Roi conserva à la marquise de Montcalm une partie

de la pension de 4,000 livres dont jouissait le Général ; chacun des enfants eut 900". L'aîné obtint le régiment de son Père, et le cadet une compagnie dans le même régiment.

A l'époque de nos grandes commotions politiques, la mémoire de de Montcalm obtint un témoignage de respect et d'estime qui ne peut être suspect. Quand la Constituante mit en question la suppression des pensions données par le Roi, elle admit une honorable exception en faveur de la famille de de Montcalm, comme pour celle de Dessaix.





XIV

RETRAITE DE L'ARMÉE FRANÇAISE. — CAPITULATION DE QUÉBEC. — VICTOIRE DU CHEVALIER DE LÉVIS. — SIÈGE DE QUÉBEC. — CAPITULATION DE MONTRÉAL POUR TOUT LE CANADA.

Le soir de la malheureuse bataille des Plaines d'Abraham, le marquis de Vaudreuil tint un conseil de guerre qui se ressentit de l'abattement causé par la défaite, mais surtout de l'absence d'un Général qui inspirât la confiance aux officiers et aux soldats. Les officiers demandèrent en grand nombre que l'armée retraitât jusqu'à Jacques Cartier à 9 lieues de Québec, en attendant l'arrivée du chevalier de Lévis chargé de succéder à de Montcalm, et qui était alors dans le district de Montréal.

Le camp fut levé à 10 heures du soir, et avec tant de précipitation, qu'on y abandonna les munitions, des vivres pour 40 jours, les tentes et une partie de l'artillerie.

Les Anglais ne s'aperçurent de ce mouvement que le lendemain. Ils allèrent alors piller le camp, et Townsend visita l'hôpital général sur les bords de la rivière Saint-Charles, qui était encombré de blessés Français et Anglais au nombre de 4,200.

Aussitôt que le chevalier de Lévis eut appris les événements, il accourut. Il rejoignit l'armée à Jacques Cartier le 17. Elle y était arrivée la veille. La présence d'un chef aussi estimé et aussi aimé réveilla l'ardeur des soldats. Il blâma la retraite qu'on avait faite. On aurait dû à tout prix se mettre en mesure d'empêcher la prise de Québec. Son plan fut adopté sans peine, et mis à exécution immédiatement. Le Général espérait trouver encore l'ennemi devant la ville, et le placer ainsi entre deux feux. Il en fit donner avis sur-le-champ à Ramezay pour l'encourager à tenir ferme encore quelques jours.

Malheureusement le 18 septembre, la veille du jour où de Lévis arrivait à marches forcées devant Québec, de Ramezay avait capitulé. A leur grande surprise, les Anglais avaient vu les portes s'ouvrir avant d'avoir tiré un seul coup de canon.

M. de Ramezay a été bien sévèrement blâmé dans l'histoire pour cet acte. On a été jusqu'à dire qu'il n'avait peut-être ni assez de tête ni assez de cœur pour le rôle qu'il devait jouer dans cette circonstance. Sans vouloir justifier sa conduite, elle trouvera peut-être une excuse — dans le triste état de cette place, après un bombardement de plus de deux mois, — dans la présence d'un ennemi qui avait déjà investi la place, préparé ses batteries de siège, embossé six vaisseaux devant la ville, et annoncé un assaut pour le 19, — et enfin dans les

souffrances d'une population et d'une garnison épuisées par tous les genres de privations.

M. de Ramezay tint un conseil de guerre le 15 septembre, où se trouvèrent un Lieutenant-Colonel et 13 Capitaines. A l'unanimité moins une voix, on vota la capitulation. Les opinions motivées sont inscrites au procès-verbal.¹

Les citoyens firent eux-mêmes une démarche auprès du Commandant pour lui demander avec instances de capituler. La requête signée par 25 des principaux habitants à la tête desquels se trouvait Jean Claude Panet, notaire et procureur du Roi, et Jean Saché, syndic des marchands, fut présentée par M. Daine lieutenant de police et maire de la ville.

Enfin, M. de Ramezay avait pour s'appuyer les instructions du marquis de Vaudreuil, qui font peser sur celui-ci la responsabilité de cette démarche. Le jour même de la retraite de l'armée, à 9 heures du soir, le gouverneur, avant de quitter le camp de Beauport, envoya cette note à M. de Ramezay : « Nous prévenons M. de Ramezay qu'il ne doit pas attendre que l'ennemi l'emporte d'assaut. Ainsi, sitôt qu'il manquera de vivres il arborera le drapeau blanc et enverra l'officier de la garnison le plus capable et le plus intelligent pour proposer la capitulation conformément aux articles ci-dessous...² »

Le chevalier de Lévis sans artillerie et sans matériel de siège, ne pouvait rien contre Québec. Il se vit forcé de revenir sur ses pas, de renvoyer une partie de la milice dans ses

(1) Voyez document D.

(2) Texte de la capitulation. Document E.

foyers, et après avoir établi quelques postes, même à Saint-Augustin à 4 lieues de Québec, pour en imposer toujours un peu à l'ennemi, il dispersa ses troupes dans les districts de Trois-Rivières et de Montréal, afin de passer plus facilement l'hiver et d'aviser à ce qu'il y aurait à faire.

C'est à ce moment que le chevalier de Lévis écrivit au Ministre de la guerre pour lui annoncer la mort de de Montcalm, et sa prise de possession du commandement de l'armée. Cette lettre est honorable pour de Montcalm et pour lui.

« Au camp de Saint-Augustin, le 24 septembre 1759.

» Monseigneur,

» C'est avec la plus vive douleur que j'ai l'honneur de vous rendre compte de la perte de M. le marquis de Montcalm, qui est mort de ses blessures le 14 de ce mois. Il emporte tous les regrets de l'armée et les miens. Lorsque cette fâcheuse nouvelle m'est parvenue, j'étais sur les frontières des pays d'en-haut dont la défense m'était confiée. Je les quittai tout de suite pour venir le remplacer. Vous connaissez, Monseigneur, quels étaient son zèle et ses talents. Je ferai mes efforts pour suivre ses traces et mériter les grâces du Roi, vos bontés et votre protection.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Après la rentrée de l'armée dans ses quartiers d'hiver, on put mieux apprécier encore le triste état dans lequel se trouvait tout le pays. Les campagnes des environs de Québec étaient complètement dévastées. Les Anglais semblaient ne pas prévoir que si la victoire leur était favorable, ils

auraient besoin de recourir aux ressources du sol. La disette était affreuse dans tout le pays.

Vivement affligé des maux de son troupeau, monseigneur de Pontbriant écrivit au Ministre le 9 novembre 1759 pour plaider la cause de tant de malheureux. Il sollicitait « sa compassion pour les pauvres Canadiens sans abris et sans ressources. »

On crut d'abord en Europe que la prise de Québec allait terminer la guerre d'Amérique. « Personne ne s'imaginait, dit Raynal, qu'une poignée de Français qui manquaient de tout, à qui la fortune semblait même interdire jusqu'à l'espérance, songeassent à retarder une destinée inévitable ! » En effet cinq années d'une horrible famine, le manque d'équipement et de munitions, l'impossibilité de communiquer librement avec la mère patrie, enfin la présence de trois armées nombreuses et bien pourvues, convergeant ensemble vers un même point, pour concentrer là leurs efforts, semblaient autant de motifs suffisants pour faire cesser une lutte si inégale, et qui laissait si peu d'espérance.

Le chevalier de Lévis eut assez d'empire sur les esprits pour leur inspirer d'autres sentiments. Il était du nombre de ces grandes âmes que les difficultés n'arrêtent pas, et qui ne comptent pas avec les sacrifices quand ils sont dans la ligne du devoir et de l'honneur.

Persuadé que la France ne pouvait pas rester indifférente au sort de la Colonie, et qu'elle lui enverrait quelques secours à l'ouverture de la navigation, le Général français, après avoir bien calculé ses ressources et mûri son plan, se décida à tenter une attaque contre Québec.

On travailla tout l'hiver à faire en secret les préparatifs de cette expédition. L'armée forte de 6,000 hommes, se mit en route, la plus grande partie sur le fleuve qui était à peine débarrassé de ses glaces. Elle put débarquer assez près de Québec parce que le départ de la flotte anglaise avait laissé le fleuve libre. Le 28 avril 1760, elle arrivait sur le plateau en vue de la ville.

Mais un incident fatal avait révélé aux Anglais l'approche de l'armée du chevalier de Lévis. En voulant débarquer, un canonnier français tomba à l'eau. Etant parvenu à se sauver sur un glaçon flottant, il fut entraîné par le courant jusqu'à Québec.

On l'aperçut de la ville, et on courut à son secours. Il était temps. Déjà engourdi par le froid, il avait perdu connaissance. Revenu à lui et se croyant toujours avec les siens, il parla de l'armée qui descendait le fleuve et qui ne devait pas être loin. Les Anglais comprirent sa méprise et avertis ainsi du danger, ils eurent le temps de se mettre sur leurs gardes.

Dans la perspective d'un siège, et pour éloigner de la ville tout élément de désordre intérieur, le général Murray avait inhumainement chassé la population française, et s'était porté en avant avec environ 6,000 hommes et 22 bouches à feu. Il rencontra l'avant-garde des Français presque sur le même champ de bataille, où Wolfe et de Montcalm s'étaient mesurés l'année précédente.

Le Général anglais croyant le moment favorable donna l'ordre d'attaquer avant que l'armée française fût tout entière en bataille ; mais par un mouvement rétrograde du

premier corps, le chevalier de Lévis laissa à toutes ses troupes le temps d'arriver.

La bataille s'engagea bientôt. Tout l'effort de Murray se concentra d'abord contre l'aile gauche des Français sur le chemin de Saint-Foye, et quand le chevalier de Lévis vit que le général anglais était très-sérieusement occupé de ce côté, et qu'il avait même dégarni sa gauche pour augmenter ses forces, il profita habilement de la circonstance et lança le colonel de Poulariés avec une puissante colonne contre cette aile affaiblie. Celui-ci par une charge brillante à la baïonnette l'enfonça complètement, et prit le centre en flanc.

En même temps, le chevalier de Lévis courut au secours de ses soldats de l'aile gauche, et y détermina l'avantage en sa faveur.

Le centre de l'armée anglaise troublé par les fuyards qui le pénétraient des deux côtés, fut forcé d'interrompre un moment son feu, pour arrêter le désordre, mais il fut lui-même entraîné, et la déroute devint bientôt générale. La proximité de la ville fut le salut du reste de l'armée.

Toute l'artillerie, les munitions, les outils de retranchements restèrent entre les mains des vainqueurs. Les Anglais avaient perdu près de 4,500 hommes. Les Français eurent 104 officiers hors de combat, dont un chef de brigade et six chefs de bataillon.

Pour profiter de l'ardeur de ses soldats enivrés de la victoire, le chevalier de Lévis fit sans perdre un moment l'investissement de la ville. Il dressa en même temps des batteries devant les bastions de Saint-Louis, de la Glacière et du Cap-Diamant. Malgré la distance, il espérait avec raison

que son canon ne serait pas sans résultat contre des murs en très-mauvais état de ce côté.

Quatre batteries de 15 pièces purent ouvrir leur feu le 11 mai, une autre petite batterie placée sur les bords de la rivière Saint-Charles, prenait à revers les fronts attaqués pour empêcher la défense. Malheureusement la disette des munitions était telle que chaque pièce ne devait tirer que 20 coups par 24 heures.

Bientôt l'ennemi fit jouer lui-même de ce côté 60 bouches à feu, qui avaient pour elles tout l'avantage de la position, de la supériorité des pièces et de l'abondance des munitions.

La partie était trop inégale pour que les Français pussent compter sur le succès d'un pareil siège, mais le but principal du chevalier de Lévis était de gagner du temps dans la persuasion intime où il était qu'un secours devait prochainement arriver de France, et que ce secours, n'eût-ce été qu'une « seule frégate française, aurait amené la reddition de la ville de Québec.¹ »

On se berce si facilement de rêves flatteurs quand on vit d'espérance !

Le 15 mai à 10 heures du soir, on vit arriver deux vaisseaux qui vinrent jeter l'ancre devant Québec ; mais c'étaient deux vaisseaux anglais, avant-garde d'une nouvelle escadre de huit à dix vaisseaux. Cet événement fit évanouir toutes les illusions. « On ne peut exprimer, dit Knox, l'allégresse qui transporta alors la garnison anglaise. Officiers et soldats montèrent sur les remparts en face des Français, et poussè-

(1) Dépêche de Vaudreuil, 27 juin 1760.

rent pendant près d'une heure, des hourras continuels en élevant leur chapeau en l'air. »

La continuation du siège n'était plus possible. Les Français avaient même à craindre de voir les Anglais, devenus ainsi maîtres absolus sur le fleuve, leur couper aussi la retraite.

Le chevalier de Lévis commença la levée du siège dans la nuit du 16, et se dirigea vers Montréal, dernière ressource de la Colonie. Le lendemain les deux frégates françaises, descendues avec l'armée pour porter les munitions et le matériel de siège, furent attaquées par des vaisseaux anglais. Après une terrible résistance et sans avoir consenti à amener leur pavillon, elles se jetèrent à la côte avec tous les autres bâtiments de transport.

Cependant les prévisions du chevalier de Lévis avaient eu un commencement d'exécution. Le Ministre de la marine avait effectivement envoyé quelques secours en Canada, six bâtiments chargés de troupes et de munitions partis de Bordeaux le 12 avril, étaient en route pour le Canada, mais c'était déjà trop tard ! Les croiseurs anglais avaient pris les devants, et s'étaient établis en sentinelle, dès le commencement de mai, à l'entrée du Saint-Laurent.

La petite escadre française ne put y arriver qu'après cette époque. Elle fut presque tout entière prise ou détruite.

Le chevalier de Lévis en rentrant à Montréal avec les débris de son armée était décidé à résister jusqu'à la dernière extrémité.

L'armée manquait de pain et d'argent, et les colons ne voulaient plus de papier monnaie. M. de Lévis eut assez de crédit auprès des officiers et des soldats pour obtenir qu'ils

livrassent toute la monnaie qu'ils avaient. Avec cet argent, il acheta de la farine et s'assura du pain pour un mois. Le découragement des habitants était grand. Ils étaient créanciers de l'Etat pour 40 millions, et ils venaient d'apprendre que le cabinet de Versailles suspendait le paiement des lettres de change tirées par le Canada. Cette hideuse banqueroute était la récompense de leur dévouement. Ce fut le dernier acte du gouvernement de Louis XV en Canada.¹

Cependant les trois armées d'invasion ayant pu concerter leur marche, se dirigeaient vers Montréal pour achever la lutte qui ne pouvait pas se prolonger.

Murray, parti de Québec le 8 juillet, remontait le fleuve avec 3,500 hommes et 68 bâtiments de toute grandeur. Il ne devait trouver aucun obstacle, mais il ne se pressait pas afin de désarmer tous les villages sur la côte Sud, et afin de combiner son mouvement avec celui des deux autres corps. Le 4 septembre il arrivait à Longueuil, grand village en face de Montréal.

De Bougainville venait de quitter ce rivage pour rentrer dans la ville avec le reste de la garnison de l'Ile-aux-Noix. Il avait été chargé de défendre ce fort, et jusqu'au 27 août, avec ses 420 hommes,² il y avait tenu tête aux forces trois fois plus grandes du brigadier Haviland. Il retraits au moment où il avait raison de craindre que l'approche de Murray ne lui fermât le passage.

Amherst, général en chef, avait laissé l'armée du lac

(1) Dussieux.

(2) Lettre de Bougainville, 16 juin 1760.

Champlain à Haviland, pour se mettre à la tête de celle du lac Ontario, et descendre avec elle le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Il fut arrêté un moment au fort Lévis. Le capitaine Pouchot rendu aux Français par un échange, y commandait depuis le 17 mars. Avec ses 200 soldats, il sut résister pendant douze jours¹ à 11,000 Anglais. Ce brave capitaine ne mit bas les armes le 25 août, que lorsque ses remparts furent renversés et toutes ses pièces mises hors de service. Les Anglais en entrant dans le fort furent étrangement surpris de ne rencontrer que quelques soldats et une soixantaine de miliciens : « Où est donc la garnison ? demandaient-ils à M. Pouchot. — Vous la voyez tout entière, répondit-il. » Le tiers de ces hommes en effet étaient tués ou blessés. Un missionnaire Sulpicien, M. Bellegarde s'était dévoué au service des blessés.

La prise du fort Lévis fermait à l'armée française le chemin du Saint-Laurent, et par conséquent tout moyen de retraite sur la Louisiane.

Le 6 septembre, Amherst descendit à la Chine, village de l'île de Montréal ; le lendemain il investit la ville, et il fut rejoint par Murray et Haviland. Il avait 48,500 hommes sous ses ordres et une nombreuse artillerie.

La ville n'était protégée que par un misérable mur d'enceinte, bon seulement contre des Sauvages ; toute son artillerie consistait en 12 mauvaises pièces. L'armée régulière était réduite à 3,000 hommes environ ; 500 hommes défen-

(1) Mémoires de Pouchot.

daient l'île Sainte-Hélène, petit îlot fortifié devant la ville. Il n'y avait de vivres que pour 45 jours, et de poudre que pour un combat.

Dans la nuit du 6 septembre, le marquis de Vaudreuil tint un conseil de guerre qui reconnut l'impossibilité de la résistance, et l'importance de se ménager une capitulation honorable et avantageuse.

Le lendemain, le colonel de Bougainville fut chargé d'entrer en pourparler avec le général Amherst. Après quelques réserves faites pour la sanction royale, les 55 articles furent accordés, moins ces deux-ci : « La perpétuelle neutralité des Canadiens et les honneurs militaires pour l'armée. » On aurait dit que le général Amherst, qui avait été obligé de mettre bas les armes à la honteuse capitulation de Closter-Severn en Allemagne, voulait prendre sa revanche en Canada.

Profondément blessés de ce dernier refus, que de loyaux militaires ne font jamais à la valeur, le général de Lévis¹ voulut se retirer à l'île Sainte-Hélène pour s'y défendre jusqu'à la mort : mais ayant reçu ordre de se soumettre, il brisa son épée plutôt que de la rendre. Puis, il protesta par écrit contre le traitement fait à l'armée, et voulut rester étranger à la capitulation. Les officiers suivirent son exemple, et plusieurs régiments brûlèrent leur drapeau plutôt que de les voir servir au triomphe de leurs ennemis.

(1) Le chevalier de Lévis fut reçu en France comme un homme qui avait bien mérité de la patrie. Par considération pour lui, le roi d'Angleterre leva la défense qui lui était faite de servir le reste de la guerre. Il fut fait Lieutenant-général en 1764, Gouverneur d'Artois en 1780, Maréchal de France en 1783, Duc en 1784. Il mourut en 1787, âgé de soixante-huit ans

La capitulation¹ fut signée le 8 septembre, et par cet acte le Canada entier passa à l'Angleterre. L'ordre fut envoyé par M. de Vaudreuil à tous les Commandants des postes français jusque dans les contrées les plus reculées de l'ouest, de se soumettre au nouveau pouvoir. Dans leur malheur les habitants du pays en changeant de maître, ne virent pas sans consolation que les vainqueurs leur garantissaient la liberté de leur religion, leurs lois et leurs propriétés. La ville fut remise le jour même aux Anglais.

Le Gouverneur français, les troupes, les hommes de l'administration et bon nombre de citoyens marquants retournèrent en France. L'armée qui rentra était réduite à 485 officiers, 45 à 4,600 soldats valides et un peu plus de 500 matelots, domestiques, femmes et enfants. Près de 500 soldats restèrent dans le pays, où la plupart s'étaient établis avec l'assurance de leur congé après la guerre.

Le Gouvernement français sembla vouloir réparer l'étrange abandon qu'il avait fait de sa Colonie, par une mesure de rigueur contre les administrateurs infidèles, principale cause de sa perte.

Une commission judiciaire du Châtelet fut chargée d'instruire cette affaire, où 55 accusés se trouvaient cités pour rendre compte « des monopoles, abus, vexations et prévarications commis en Canada. » La sentence du 40 décembre 1763, condamna les grands coupables Bigot et Varin au bannissement perpétuel, et à la confiscation. Les autres à des bannissements limités et à des restitutions plus ou moins

(4) Voyez document F.

considérables, qui s'élevèrent en totalité à 44,400 mille francs.

Cette même commission eut à juger le mémoire justificatif de Bigot, dans lequel il avait eu l'impudeur d'attaquer le marquis de Montcalm. La famille avait porté plainte contre le calomniateur et la commission « faisant droit sur les requêtes des dames mère et veuve de Montcalm » ordonna « que les termes injurieux à la mémoire du marquis de Montcalm insérés dans les mémoires dudit Bigot, et notamment le terme de *délateur*, demeureront supprimés comme *calomnieux*. »

La paix définitive entre la France et l'Angleterre, qui terminait cette guerre de 7 ans, si désastreuse pour la France jusque dans sa conclusion, ne fut signée que le 40 février 1762.

La cession de tout le Canada, moins les îles Saint-Pierre et Miquelon, près de Terre-Neuve, fut alors consommée. « C'est une perte infinie, » écrivait M. Bernier commissaire des guerres et esprit très-distingué.

D'autres n'y attachaient pas la même importance. » Si j'osais, écrivait Voltaire au marquis de Chauvelin (3 oct. 1760), je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le Ministère de France. Si vous le perdez, vous ne perdrez presque rien. » Dans sa retraite de Ferney, il célébra par une fête splendide ce triomphe de l'Angleterre. Il croyait y voir « le triomphe de la liberté sur le despotisme. » On ne comprenait pas, dit Dussieux, que perdre l'Amérique, c'était pour la France, pour sa religion, pour sa civilisation, passer au second rang, et que c'était livrer à la race Anglaise, et à la civilisation qu'elle représente, le nouveau monde tout entier.

Il y a eu cependant une revanche, et elle a coûté cher à l'Angleterre. Ce sont ses Colonies d'Amérique qui s'en sont chargées. La part que la France a prise à cette révolution a bien pu laver son injure, mais elle n'a pas relevé sa puissance abattue.

En 1783, vingt ans après le traité de Paris, le traité de Versailles consacrait l'indépendance des anciennes Colonies anglaises, devenues la république des Etats-Unis. « Le but des Anglo-Américains était atteint, dit Dussieux. Ils s'étaient servis de l'Angleterre pour vaincre la France, puis ils se servirent de la France pour vaincre l'Angleterre, et lui enlever ses plus belles possessions en Amérique. »



DIALOGUE DES MORTS

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GÉNÉRAL WOLFE

TOUS LES DEUX TUÉS A LA BATAILLE DE QUÉBEC,

LE 13 SEPTEMBRE 1759,

A LA TÊTE DES ARMÉES FRANÇAISE ET ANGLAISE QU'ILS COMMANDAIENT,

OU

Tableau des fautes militaires commises par les deux armées française et anglaise,
dans la campagne de 1759, en Canada.

Ce Dialogue des Morts, que nous croyons pouvoir attribuer à M. Johnstone, fait partie d'un Manuscrit anglais de la bibliothèque du Ministère de la guerre à Paris. (1 vol. in-4 de 279 pages, avec cartes et plans.¹⁾)

Son titre général est : *Memors of french officer.*

La première partie a pour titre : *A military, critical and philosophical history of the Pretender's expedition in Scotland in the year 1745; — of the canadian war until the capitulation at Montreal in 1760 for that Colony; — and of the siege of Louisbourg in the year 1758,*

with

An exact and impartial accout of the hostilities committed in Acadia and Cape-Breton before the declaration of war.

La seconde partie a deux divisions. — La première renferme le dialogue en question. — La seconde a pour titre :

(1) Le plan de la bataille de Carillon a été enlevé. Les traces du larcin sont encore visibles.

A critical, impartial and military history of the war in Canada, until the capitulation signed at Montreal in the year 1760.

Nous voyons par le contexte que l'Auteur avait suivi en Ecosse Charles-Edouard, le dernier des Stuart. Après la défaite du Prétendant en 1746, il vint en France et entra dans l'armée.

On reconnaît encore facilement qu'il devait appartenir à la religion protestante. Son silence sur les sentiments de foi et de piété de de Montcalm à ses derniers moments, serait sans cela inexplicable. Mais on le reconnaît bien plus encore aux injures qu'il n'épargne pas dans l'occasion contre les prêtres catholiques, et aux préjugés religieux dont il se montre imbu.

DIALOGUE DES MORTS

• ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GÉNÉRAL WOLFE.

LE MARQUIS DE MONTCALM.

Monsieur, j'ai désiré ardemment avoir avec vous une conversation sur les opérations de la campagne, qui a été si fatale à chacun de nous, et je vous cherche parmi les âmes, depuis que je suis descendu ici, peu de temps après vous.

LE GÉNÉRAL WOLFE.

Je vous assure, Monsieur, que j'étais aussi impatient de vous rencontrer. Quelques-uns de mes compatriotes, arrivés ici depuis la bataille du 13 septembre, m'ont informé qu'il n'y a eu que quelques heures d'intervalle entre votre cruel sort et le mien.

Ils m'ont fait le récit de l'événement qui a fait passer le Canada sous la domination anglaise, mais comme ils n'ont connu que très-imparfaitement ses détails, et qu'ils ne savent absolument rien de votre plan, ils m'ont appris peu de chose, et je suis très-content de trouver enfin l'occasion de vous voir.

MONTCALM.

Permettez-moi, Monsieur, avant d'entrer sérieusement en matière, de vous communiquer quelques réflexions sur la différence qu'il y a entre votre sort et le mien. Votre nation vous a rendu les plus grands honneurs. Votre corps a été transporté à Londres, et a été enseveli avec magnificence dans l'abbaye de Westminster au milieu de vos Rois. Pour honorer votre mémoire, vos généreux compatriotes ont élevé à leurs frais un superbe monument qui a reçu votre dépouille, et votre nom à jamais cher à leurs cœurs est toujours sur leurs lèvres, entouré d'estime et de regrets.

Mais quelle étrange indifférence pour moi dans ma patrie ! Quelle sensation ma mort a-t-elle produite sur mes compatriotes ? Ma conduite généralement blâmée et critiquée, est le sujet continuel des conversations de ces parleurs insensés et lâches, qui forment la majorité de la société, et qui prévalent sur le très-petit nombre d'hommes honnêtes, judicieux, impartiaux et intelligents. Les Canadiens et les Sauvages, qui connaissaient la droiture de mon âme, toujours dévouée aux intérêts de mon Roi bien-aimé, et de ma patrie, m'ont seuls rendu justice, avec quelques amis rares et fidèles, qui n'osant pas s'opposer ouvertement à la foule de mes ennemis, ont gémi en secret sur mon malheureux sort, et ont versé sur ma tombe les larmes de l'amitié.

WOLFE.

Libre de tout préjugé dans ce séjour bienheureux, je vous avoue, Monsieur, que j'envie votre sort, malgré l'horrible

injustice et l'ingratitude de vos compatriotes. Est-il quelque chose qui puisse causer plus de plaisir, et donner plus de satisfaction, que l'estime et l'approbation des honnêtes gens? Vous avez été sincèrement regretté et pleuré par tous ceux qui étaient capables de discerner et d'apprécier votre mérite supérieur, vos talents et vos brillantes qualités.

Les hommes droits et impartiaux doivent respecter votre vertu. Tout officier habile dans l'art de la guerre, justifiera votre conduite militaire, et vos opérations ne peuvent être blâmées que par les ignorants.

Si on consultait mon armée, tous donneraient leur témoignage en votre faveur! Votre bonté pour vos prisonniers vous a gagné le cœur de tous mes soldats. Ils voyaient avec reconnaissance et respect, vos soins et votre vigilance continue pour les empêcher de tomber entre les mains des Sauvages, quand ces barbares se préparaient à les égorger et à faire de leurs corps un horrible festin. Ma mort n'a pas fait couler leurs larmes, mais ils ont pleuré et regretté votre malheureux sort. Je ne vois dans mon mausolée qu'une preuve de la fragilité humaine. Que m'importe ce bloc de marbre, dans le lieu où je suis? Le monument reste, mais le conquérant a disparu.

L'affection, l'approbation et les regrets de la plus estimable partie du genre humain sont bien préférables, et bien supérieurs aux vains honneurs accordés par un peuple aveugle, qui juge d'après le résultat, et qui est incapable de se rendre compte des opérations. Je ne lui étais pas connu avant l'expédition que j'ai commandée en Canada, et si la fortune, à qui je suis entièrement redevable de mes succès, m'avait

moins favorisé, peut-être que comme Byng, ¹ j'aurais été la victime d'une populace furieuse et passionnée. La multitude n'a et ne peut avoir que le succès pour règle de ses jugements.

MONTCALM.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, de l'opinion favorable que vous avez de moi. Laissons les faibles mortels se traîner d'erreur en erreur, déifier aujourd'hui ce qu'ils condamneront demain. Maintenant que les ténèbres sont dissipées pour nous, nous pouvons considérer à loisir les passions des hommes qui s'agitent comme les vagues de la mer, se poussent les uns les autres, et se brisent souvent contre les rochers. Dans notre position présente, maintenant que tous les préjugés ont disparu, permettez que nous examinions avec impartialité, les opérations de la campagne de 1759, qui a été pour la France l'occasion de la perte de ses Colonies du Nord de l'Amérique.

WOLFE.

Bien volontiers, Monsieur, et pour vous montrer ma franchise, je vous dirai que j'ai été fort surpris, en arrivant à Québec avec la flotte anglaise, de ne trouver de la part des Français, aucune résistance ni aucun obstacle dans le fleuve Saint-Laurent.

(1) John Byng, amiral anglais, vaincu par la Galissonnière, en 1756, devant Minorque, fut condamné à mort à son retour en Angleterre, et exécuté le 14 mai 1757. Ce jugement est regardé dans l'histoire, sinon comme injuste, du moins comme trop sévère.

(Note du Traducteur.)

MONTCALM.

Vous aviez raison de l'être. Ce n'est pas ma faute, si vous n'avez pas rencontré beaucoup de résistance dans votre marche. J'avais proposé d'élever une redoute et une batterie au cap Tourmente, sur un roc de plus de 17 mètres de haut, qui commande la passe à la pointe-est de l'Ile-d'Orléans, où tous les vaisseaux croisent du nord au sud du Saint-Laurent. Pour entrer dans la passe, ils sont obligés d'approcher très-près de ce cap, que son élévation au-dessus des vaisseaux aurait mis à l'abri de leur artillerie.

De plus, ce rocher presque vertical, commandant tout autour de lui, aurait rendu ce poste imprenable, et n'aurait pas permis d'en faire le siège. Ainsi le premier de vos vaisseaux qui aurait approché pour passer, aurait été criblé de la poupe à la proue, par les feux plongeants de cette batterie, et en peu de temps il aurait coulé bas.

J'avais en outre le projet de placer une batterie et une redoute au point saillant de la baie en face de la pointe-ouest de l'Île-aux-Coudres.

Comme le courant entre cette île et la terre ferme, est extrêmement rapide à la marée baissante, tous les vaisseaux qui remontent le fleuve sont obligés de jeter l'ancre en ce lieu, pour attendre la marée suivante.

Mon artillerie sur ce point de la baie, aurait tiré sur vos vaisseaux à l'ancre. J'aurais mis ainsi votre flotte dans le plus horrible désordre.

Elle n'aurait pas pu lever l'ancre sans être immédiatement brisée contre les rochers, à cause de la violence du courant ;

et elle était forcée de présenter toujours la proue à la batterie, sans qu'il fût possible de faire manœuvrer aucun de vos vaisseaux pour tirer sur elle.

Votre flotte n'aurait eu connaissance de cette batterie, qu'après son mouillage : ainsi vous pouvez aisément juger avec quelle facilité nous l'aurions mise hors de combat. J'ai proposé ce plan : mais je ne commandais pas en chef. C'était au marquis de Vaudreuil, gouverneur-général du Canada, à donner l'ordre de le mettre à exécution.

WOLFE.

L'exécution de ce projet nous aurait embarrassés, et aurait retardé pour quelque temps nos opérations.

MONTCALM.

C'était tout ce que je pouvais désirer. J'étais convaincu du grand avantage qu'il y a dans certaines circonstances à gagner du temps sur l'ennemi, surtout avec un climat comme celui du Canada, où l'été est si court qu'on ne peut tenir campagne que depuis le mois de mai jusqu'au commencement d'octobre, et votre flotte arriva à l'Île-aux-Coudres à la fin de juin.

WOLFE.

Vous avez évidemment raison. Notre flotte entra dans le Saint-Laurent six semaines trop tard. C'est ordinairement ce qui arrive à toutes les grandes expéditions navales. Les flottes sont rarement prêtes à prendre la mer au temps fixé,

et l'incertitude de l'époque de l'arrivée de l'armée à sa destination, fait souvent échouer les entreprises maritimes les mieux concertées.

Le plus petit retard est souvent dangereux, parce qu'il donne à l'ennemi le temps de se préparer à la défense sans précipitation ni désordre.

MONTREAL.

Je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, que j'ai toujours regardé la distribution que vous aviez faite de votre armée, à votre débarquement près de Québec, comme diamétralement opposée à tous les principes de la castramétation. C'est en effet un axiome connu dans l'art militaire, qu'une armée doit placer son camp de manière à établir une communication libre et facile entre chacune de ses divisions, afin qu'elles puissent se réunir promptement et sans aucun obstacle, pour se défendre et se soutenir mutuellement dans toute l'étendue du camp, en cas qu'une partie soit attaquée. Vous avez divisé votre armée en trois différents camps : un sur la Pointe-Lévis, l'autre sur l'Ile-d'Orléans, et le troisième au Sault du Montmorency. Les deux bras du Saint-Laurent, qui forment l'Ile-d'Orléans, tous les deux d'un demi-mille de large, séparaient vos camps sans qu'il leur fût possible de se secourir. Votre camp de la Pointe-Lévis était à six milles du camp du Saut du Montmorency. Votre position était telle que si notre armée eût attaqué un de vos camps, nous l'aurions détruit avant que les troupes des autres camps eussent pu lui porter secours.

Le talent de choisir un terrain avantageux pour le campement d'une armée, m'a toujours paru une des qualités les plus importantes dans un Général.

Comment avez-vous pu rester deux mois, sans trembler, dans une position si dangereuse ?¹

WOLFE.

Pourquoi, Monsieur, n'avez-vous donc pas alors exécuté ce qui vous paraissait facile ?

MONTCALM.

Nous l'avons tenté, mais sans succès, quelques jours après votre débarquement à la Pointe-Lévis. M. Dumas, major des troupes de la Colonie, fut envoyé pour attaquer ce camp, avec un corps de 1,500 hommes qui traversèrent la nuit le Saint-Laurent à Québec, sans avoir été découverts par vos gardes avancées; mais ils n'eurent pas plus tôt mis pied à terre, et commencé leur marche, qu'ils furent saisis d'une

(1) Celui qui est chargé de commander une armée, dit un général chinois, ne doit pas se fier à un autre pour la solution d'un point aussi important que le choix d'un lieu de campement. Il fera encore quelque chose de plus. S'il est vraiment habile et instruit dans son art, il dirigera contre son ennemi tous les campements et les marches de son armée de la manière la plus avantageuse. Un grand général n'attend pas que son adversaire le force à marcher, mais il doit le faire venir à lui. Si vous parvenez à l'entraîner de lui-même précisément au point que vous désirez, laissez le vaincre toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer. La grande science est de lui faire faire tout ce que vous voulez, et de lui donner ainsi les moyens de vous seconder, sans qu'il s'en aperçoive. (Art militaire des Chinois.)

(Note de l'Auteur.)

terreur panique. Elle produisit immédiatement un horrible désordre ; les soldats épouvantés perdirent complètement la carte, et tirèrent les uns contre les autres, se croyant attaqués eux-mêmes par votre armée. Bref, ils coururent aussitôt à leurs bateaux avec la plus grande précipitation et une extrême confusion.

Découragé par ce premier et fatal essai, M. de Vaudreuil ne voulut plus écouter aucune proposition pour une nouvelle attaque de votre camp, et il décida qu'à l'avenir nous nous tiendrions sur la défensive.¹

WOLFE.

Il me semble cependant que votre campement n'était pas fait de manière à favoriser ce dernier plan. Votre armée ne montait pas à 10,000 hommes, et votre camp s'étendait sur une ligne de sept à huit milles.

MONTCALM.

Je suis de votre avis, et je comprends que plus une ligne est étendue, plus elle est faible à chacune de ses parties. L'évidence de ce principe me fait admettre l'impossibilité

(1) La position du général Wolfe ressemblait à celle du maréchal Chassin, au siège de Turin par les Français. La communication entre leurs différentes divisions était interrompue par la rivière. Le duc d'Orléans proposa de quitter ce camp, et de poursuivre le prince Eugène. Chassin ne voulut pas y consentir, et la conséquence fut que les Impériaux attaquèrent les lignes des Français, les défirent complètement, et les forcèrent à lever le siège.

d'empêcher que cette ligne ne soit forcée ; mais dans la situation où nous étions, le débarquement sur une côte qui avait un front de défense de plusieurs lieues, par cela même qu'il pouvait s'opérer partout, offrait aussi partout le même danger.

Celui qui attaque a toutes ses forces réunies et concentrées sur un seul point, qu'il peut choisir comme il lui plaît sur toute l'étendue de la ligne. Au contraire celui qui est attaqué dans ses retranchements, a ses forces divisées sur tous les points, et il ignore quel est celui contre lequel l'ennemi a dessein de faire sa véritable attaque. Il doit donc distribuer ses troupes également partout, et veiller sur tout le front occupé par son armée. C'est ainsi que la tête d'une colonne, qui en profondeur compte beaucoup d'hommes, doit infailliblement et facilement rompre une ligne, qui compterait au plus deux ou trois rangs de soldats.

Dans une attaque simulée sur tout le front d'une ligne, vous ne pouvez affaiblir aucune de ses parties en détachant les troupes qui s'y trouvent pour en fortifier une autre, à moins que vous ne connaissiez sûrement le point où portera principalement l'effort de l'ennemi. C'est certainement la même chose pour un débarquement lorsque toute l'étendue de la côte peut être attaquée en même temps.

Quoique ce soit une opinion commune qu'une côte peut être défendue, et que l'ennemi peut être repoussé par la force ouverte dans un débarquement, je ne connais pas de meilleure méthode pour l'arrêter, que d'avoir un corps de troupes sous les armes tout prêt à marcher et à s'élancer sur lui à la baïonnette, au moment où il met pied à terre, alors qu'il est encore peu nombreux et en désordre, comme il

arrive nécessairement à la descente des bateaux, et avant qu'il ait pu offrir un front de bataille imposant.

Mon plan de défense était de camper sur le plateau élevé, près de Québec, que les Français appellent les Hauteurs d'Abraham, et de faire de Québec le centre et comme le pivot de toutes mes opérations, car il était évident que le sort du Canada dépendait entièrement de la conservation de Québec, et que sa prise par vous décidait de l'avenir de la Colonie, c'est-à-dire, si elle devait rester à ses anciens maîtres ou devenir votre conquête.

Dans ce dessein, je fis retrancher les bords de la rivière Saint-Charles, et je restai campé à Québec jusqu'à la nouvelle de l'arrivée de votre flotte dans les eaux du Saint-Laurent. M. de Lévis, officier de distinction et de grand mérite, proposa de changer la position de notre camp, en appuyant sa gauche au haut de la chute du Montmorency, et sa droite à la rivière Saint-Charles, ce qui forme, comme vous dites, une longueur de six milles au nord de Québec. C'était nous donner l'apparence d'être plutôt sur l'offensive que sur la défensive.

Il prétendait qu'en présentant un front étendu à l'ennemi, nous paraîtrions plus forts, et nous inspirerions mieux le respect.

Comme aucun plan militaire ne peut offrir une garantie absolue, à cause des incidents imprévus qui déjouent souvent les projets les mieux combinés, je sacrifiai promptement mon opinion à la sienne, et sans faire instance. Dans cette nouvelle position, M. de Vaudreuil commandait notre droite près de Québec, M. de Lévis la gauche au Sault du Mont-

morency, et je commandais le centre au village de Beauport.

WOLFE.

Si vous étiez resté sur les Hauteurs d'Abraham, vous auriez sauvé Québec, mais vous m'auriez abandonné toute la campagne, où j'aurais pu détruire, brûler et ruiner toutes les habitations à plusieurs lieues à la ronde.

MONTCALM.

Soit : mais le Canada n'aurait pas été pris et certainement vous n'auriez pas osé pénétrer bien avant dans le pays, laissant Québec derrière vous. Si vous m'eussiez attaqué, j'aurais eu l'avantage d'un terrain élevé que j'aurais couvert de retranchements, et d'une chaîne de redoutes depuis Québec jusqu'au Cap-Rouge, à trois lieues de distance. Là les hauteurs se terminent par un ravin profond, où coule une petite rivière bordée de rochers.

Ce point avantageux, qui ne pouvait être enlevé par aucune force humaine, aurait été mon poste avancé.

Je ne pourrai jamais, Monsieur, concevoir votre idée de réduire cette ville en cendres comme vous l'avez fait, en lançant continuellement sur elle de vos batteries situées de l'autre côté du fleuve, cette immense quantité de *pots-à-feu*¹ et de bombes. Il me semble que quand une armée assiège une ville, c'est avec l'intention, quand cette ville capitulera, d'en conserver la possession, et d'avoir pour loger ses

(1) Pièce remplie d'artifices.

troupes, des maisons au lieu d'un amas de ruines. Cette manière d'agir eût été d'autant plus sage, que la saison étant avancée il vous était impossible de faire aucune sorte d'abris pour l'hiver.

De plus la destruction complète de cette ville par le feu ne pouvait pas accélérer sa prise, même d'un seul instant.

Vous ne pouviez faire aucun mal à nos batteries beaucoup plus élevées que les vôtres, et ce n'est pas en détruisant les édifices qu'on prend les villes. Vous dirigiez toujours votre feu sur les maisons, sans réfléchir que ce n'est que par la ruine des fortifications et des lignes de défense, et par une brèche dans les remparts, qu'on peut espérer le succès d'un siège. Il est certain que vous avez consumé inutilement une prodigieuse quantité de munitions de guerre. Quel avantage pouviez-vous espérer en ruinant et en réduisant à la misère les habitants de Québec dont vous aviez brûlé les maisons? C'était peut-être pour le plaisir seul de faire du dégât, sans qu'il vous en revînt aucun bien.

WOLFE.

Mon inaction pendant tout l'été aurait dû vous faire voir le peu d'espérance que j'avais de réussir dans mon expédition. Si j'étais retourné, sans avoir obtenu de résultats, après les immenses dépenses qu'elle avait coûtées à l'Angleterre, la nouvelle de l'incendie de Québec aurait du moins aveuglé la populace exaltée d'Angleterre, et calmé sa fureur fanatique.

MONTCALM.

Le jour de votre débarquement au Sault du Montmorency où vous avez établi immédiatement un camp de 4,000 hommes, vous ne saviez probablement pas que la rivière de Montmorency était guéable dans les bois, à un mille environ au nord de votre camp. Là 50 hommes peuvent traverser de front avec de l'eau seulement jusqu'aux genoux. Si vous l'eussiez passé de suite, vous seriez tombé sur la gauche de notre armée, vous l'auriez taillée en pièces, et vous l'auriez poursuivie pendant deux milles jusqu'au ravin de Beauport, avant qu'on eût pu réunir assez d'hommes pour vous arrêter. Vous auriez même pu placer votre camp sur le côté nord de ce ravin. Protégé par ce front, la position aurait été très-avantageuse, et vous aurait rapproché de quelques milles de Québec. Dans ce cas, il est très-probable que nous aurions été obligés de vous abandonner tout le terrain entre ce ravin et la rivière Saint-Charles, pour revenir à mon premier projet de camper sur les Hauteurs d'Abraham.

Notre gauche était en parfaite sécurité, n'ayant eu la connaissance de ce gué dans la rivière, que quelques heures après votre débarquement au Sault.

WOLFE.

Est-il donc étonnant que je n'aie pas connu ce gué, puisque vous ne le connaissiez pas vous-même ? D'ailleurs, il n'y a que les habitants des environs des rivières, des marais et des lacs, qui puissent donner sur leur compte des informations positives

et sûres, et, supposé que j'eusse trouvé là quelques Canadiens dans leurs maisons, ils sont si inviolablement attachés à leur religion, à leur Roi et à leur patrie, qu'ils m'auraient fait tomber dans un piège, plutôt que de me donner le moindre renseignement préjudiciable à leur armée. Ceux qu'un Général envoie pour étudier un pays, doivent se contenter de leurs propres observations, quoique superficielles, et ne jamais consulter ni interroger ses habitants.

MONTCALM.

Pendant que vos soldats étaient occupés à tracer votre camp et à dresser leurs tentes, M. de Lévis et son aide-de-camp Johnstone vous regardaient de l'autre rive du Sault. L'Aide-de-camp lui demanda s'il était bien certain qu'il n'y avait pas de gué dans la rivière... M. de Lévis lui répondit qu'il n'y en avait pas, et qu'il l'avait examiné lui-même jusqu'à sa source, qui est dans un lac au milieu des bois, à peu près à dix ou douze milles du Sault. Un habitant qui avait entendu cette conversation, dit à l'Aide-de-camp : « Le Général se trompe, il y a un gué que les habitants passent tous les jours, en portant leur blé au moulin, » et il ajouta, qu'il l'avait passé tout récemment avec de l'eau seulement jusqu'aux genoux.

L'Aide-de-camp rapporta immédiatement ce renseignement du Canadien à M. de Lévis, qui ne voulut pas y croire, et qui jeta un regard sévère sur cet homme. L'habitant intimidé et plein de crainte et de respect pour le Général, sentit sa langue comme paralysée, et ne put pas affirmer avec assurance la vérité.

L'Aide-de-camp lui dit à voix basse, de trouver quelqu'un qui eût traversé depuis peu le gué, et de l'amener immédiatement au quartier de M. de Lévis. Le Canadien présenta peu d'instants après, un homme qui l'avait passé la nuit précédente, avec un sac de blé sur les épaules. Il n'avait trouvé que huit pouces d'eau. L'Aide-de-camp bien convaincu alors de la vérité du fait, donna ordre au nom de M. de Lévis à un détachement, de se porter de suite sur ce point avec tout le matériel nécessaire pour se retrancher.

WOLFE.

Si j'avais eu comme vous, Monsieur, l'avantage de découvrir ce passage, il n'y a pas de doute que je n'aurais pas laissé échapper une occasion aussi favorable de me signaler, et je serais tombé avec la rapidité de l'éclair, sur cette partie de votre camp.

Il n'y a rien de plus dangereux què le voisinage des rivières et des marais, qui n'ont pas été sondés et examinés avec le plus grand soin. La négligence, l'ignorance et l'entêtement sont également fatals dans les opérations militaires, et le malheur d'un Lieutenant-Général en Ecosse aux prises avec les Montagnards de Prestonpans,¹ a fait sur moi une si profonde impression, que je suis toujours très-inquiet quand je me trouve près de semblables lieux.

(1) Victoire gagnée par le prince Charles-Edouard, en 1745.

MONTCALM.

Comment pouvez-vous justifier, Monsieur, votre imprudence en vous avançant les yeux fermés, dans les bois vis-à-vis nos retranchements avec 2,000 hommes qui pouvaient être taillés en pièces, de telle sorte que ni vous, ni aucun homme de votre détachement n'auraient échappé ? 900 Sauvages vous guettaient à une portée de pistolet, et ils vous auraient coupé la retraite, avant que vous les eussiez aperçus.

Aussitôt qu'ils vous eurent cernés dans le bois, ils envoyèrent leur officier, Langlade, pour avertir M. de Lévis qu'ils vous tenaient dans leurs filets, mais que votre détachement leur paraissait être de près de 2,000 hommes, et par conséquent bien plus fort qu'eux. Ils le priaient instamment d'ordonner à M. de Repentigny de passer le gué avec 4,400 hommes qu'il commandait dans ce poste, et de se joindre à eux. Ils ajoutaient qu'ils répondaient sur leurs têtes, qu'il n'y aurait pas un seul homme de votre détachement à retourner à votre camp, mais qu'ils ne se croyaient pas assez forts pour se jeter sur vous, sans ce secours des Canadiens.

Il y avait beaucoup d'officiers au quartier de M. de Lévis, quand Langlade vint le trouver de la part des Sauvages. Le Général les rassembla, puis il leur donna son opinion personnelle sur cette affaire. Il lui semblait dangereux d'attaquer dans les bois, un ennemi dont on ne pouvait pas bien apprécier la force ; il ajoutait que c'était peut-être l'armée anglaise tout entière, et par conséquent qu'il s'agissait d'une action générale, à laquelle ils n'étaient pas préparés ; — et que s'il

lui arrivait un échec, il serait blâmé d'avoir engagé le combat, sans avoir reçu auparavant un ordre de ses chefs, M. de Vaudreuil et M. de Montcalm.

Tous les officiers avaient trop de respect pour leur Général pour ne pas adopter sa manière de voir; et il en est souvent ainsi par flatterie. Son Aide-de-camp, par une vraie affection pour M. de Lévis, soutint seul une opinion contraire. Il lui dit qu'il « n'y avait pas la plus petite probabilité, que toute l'armée anglaise fût là, puisque les Sauvages, qui ne manquent jamais d'exagérer les nombres, ne portaient pas cette troupe à plus de 2,000 hommes; — Que, même en supposant que toute l'armée anglaise s'y trouvât, il ne pourrait rien nous arriver de plus avantageux que d'avoir un engagement général dans les bois, où un Canadien vaut trois soldats disciplinés, de même qu'en rase campagne un soldat vaut trois Canadiens. Voilà pourquoi rien n'est plus important que de profiter d'un moment favorable, pour faire agir ceux qui composent les deux tiers de l'armée, c'est-à-dire les Canadiens. Au contraire l'armée anglaise est entièrement composée de troupes régulières avec très-peu de milice. M. de Lévis ne pourrait donc rien faire de mieux que d'ordonner à M. de Repentigny de passer la rivière immédiatement avec son détachement, et de se joindre aux Sauvages, sans perdre un moment d'un temps si précieux; — qu'en même temps, il enverrait me donner avis de cet incident, afin que je fisse marcher toute l'armée vers ce passage, en échelonnant les troupes; — Que le Royal-Roussillon, qui en est le plus voisin, irait prendre de suite le poste que le détachement de Repentigny quitterait pour passer la rivière, et le reste

de l'armée suivrait la même marche ; — Que l'on devait, à cause de cette disposition, chercher un engagement général, même en supposant que toute l'armée anglaise fût dans les bois vis-à-vis le gué ; — Enfin que, s'il nous arrivait d'être défaits et repoussés (ce qui d'après toutes les probabilités humaines ne pouvait arriver que difficilement), nous aurions notre retraite assurée dans la profondeur des bois bien connus des Canadiens, et où les troupes anglaises ne pourraient pas les poursuivre : de telle sorte que M. de Lévis ne se compromettrait en aucune manière. L'Aide-de-camp ajouta « que quand la fortune offre ses faveurs, il faut les saisir avec empressement. »

Ces raisons ne firent aucune impression sur M. de Lévis, et Langlade fut renvoyé vers les Sauvages avec une réponse négative.

Il y avait plus de deux milles depuis le quartier de M. de Lévis jusqu'au lieu où les Sauvages étaient en embuscade. Langlade vint une seconde fois le trouver et faire de nouvelles instances et d'ardentes sollicitations, pour l'engager à donner ordre à M. de Repentigny de traverser la rivière avec son détachement ; mais il ne put pas obtenir du Général un ordre positif. Cependant il reçut de M. de Lévis une lettre pour M. de Repentigny, dans laquelle il lui disait, « qu'ayant la plus grande confiance dans sa prudence et son habileté, il lui permettait de passer la rivière avec son détachement, s'il se croyait sûr du succès. »

Pendant qu'il cachetait cette lettre, l'Aide-de-camp lui dit, que M. de Repentigny avait trop de jugement et de bon sens, pour prendre sur lui une affaire de cette importance. Cette

opinion sur M. de Repentigny fut immédiatement confirmée par sa réponse, par laquelle il demandait à M. de Lévis un ordre clair et positif.

Après avoir ainsi perdu une heure et demie, M. de Lévis se décida enfin à aller lui-même au gué, et à donner ses ordres de vive voix, mais à peine avait-il fait la moitié du chemin qu'il entendit une vive fusillade. Les Sauvages après être restés si longtemps cachés à une portée de pistolet comme des chiens en arrêt devant le gibier, perdirent patience et firent enfin leur décharge. Ils tuèrent 150 de vos soldats, et ensuite se retirèrent sans perdre un seul homme.

Il est évident que si de Repentigny eût passé la rivière avec son détachement de 1,400 Canadiens, vous auriez été taillé en pièces, et que cette affaire aurait mis fin à votre expédition.

Après un pareil échec, votre armée n'aurait plus eu aucune espérance de succès. Son courage aurait été abattu, et le Canada aurait été garanti contre une autre invasion de la part de la Grande-Bretagne. Mais la fortune vous a toujours souri, comme elle nous a été constamment contraire.

On ne peut pas blâmer M. de Lévis : un officier qui sert sous les ordres d'un autre, ne mérite des reproches que lorsqu'il n'exécute pas ponctuellement les ordres de ses chefs. Il a toujours raison de se tenir sur ses gardes, et de se défier de lui-même dans des circonstances où son honneur et sa réputation sont en jeu. Comme personne ne peut être absolument certain des résultats d'une entreprise militaire, vous courez les risques, si le succès ne la couronne pas, d'entendre mille bouches s'ouvrir pour vous blâmer, quand

bien même vous auriez agi avec les meilleures intentions, et que le bien du service semblât le demander. La classe des militaires ignorants et des lâches qui ont soin de se cacher, sera toujours la plus violente contre vous. Chose étrange ! Car la profession des armes devrait avoir pour mobile le sentiment de l'honneur et de la probité.

WOLFE.

Mon intention, en approchant si près de votre poste à ce gué, était de l'examiner à mon aise, car j'avais le dessein de l'attaquer, ne pensant pas qu'un détachement aussi considérable que celui que je conduisais, eût à craindre une surprise de vos Sauvages.

Accoutumé à la guerre en Europe, je n'aurais jamais cru qu'un corps de troupes pût rester si longtemps et aussi près de moi sans le découvrir.

Vos retranchements me paraissaient très-insignifiants : mais tout retranchement en terre mérite attention, et ne doit pas être méprisé.

MONTCALM.

Votre attaque du 31 juillet sur le seul point de notre camp qui fut inaccessible, m'a paru inexplicable. Depuis Québec jusqu'à Beauport, c'est-à-dire pendant environ quatre milles, le sol est bas et marécageux, et s'élève peu au-dessus du Saint-Laurent à marée haute. Les hauteurs commencent au ravin de Beauport, et depuis là le terrain monte graduellement le long de la rivière jusqu'à la redoute et la batterie de Johnstone, où vous avez fait votre débarquement et votre attaque.

Cette côte devient une colline abrupte qui se termine par le précipice profond du Saut du Montmorency. Vis-à-vis la redoute de Johnstone, la côte est si à pic que vos soldats n'auraient pu que difficilement la gravir, même sans les embarras de leurs armes.

Outre cette fortification naturelle, nous avions sur la crête du coteau, depuis Beauport jusqu'au Saut, une ligne continue de retranchements, tracés et exécutés par M. Johnstone, de telle sorte qu'elle était défendue partout, et le revers incliné lui servait de glacis.

Le feu de ce front et des flancs aurait donc détruit les trois quarts de votre armée, avant qu'elle eût pu atteindre le sommet de la colline. Mais en supposant que quelques-uns de vos soldats eussent pu arriver à nos lignes après avoir triomphé de ces difficultés insurmontables, mes grenadiers étaient rangés en bataille derrière elles, prêts à s'élancer sur eux à la baïonnette, au moment où les premiers paraîtraient sur le parapet. Les marécages et les fondrières du terrain depuis la redoute jusqu'au pied du coteau, n'étaient pas une des moindres difficultés que vous aviez à rencontrer pour venir jusqu'à nous. Il est vrai que les Montagnards écossais, sur qui vous fondiez le plus vos espérances, les avaient déjà franchis, et étaient arrivés au pied de la colline; mais très-peu en revinrent. Ce terrain fangeux devient impraticable quand un certain nombre d'hommes y ont passé, et vos soldats s'y seraient enfoncés jusqu'à la tête. Ils auraient péri là en très-grand nombre, de la manière la plus inutile et la plus triste.

Ainsi, Monsieur, je pense que vous voyez clairement la

folie et la témérité de cette attaque, et que votre armée devait être totalement détruite, si le Ciel qui vous refusait depuis longtemps ses faveurs, n'avait pas fait un miracle, seul moyen de vous sauver. A peine l'attaque commençait-elle sérieusement et de manière qu'il ne vous restait plus moyen de sortir de ce mauvais pas, que, dans cette critique circonstance, un nuage épais versa un déluge de pluie. Comme le nuage qui sauva Enée des fureurs de Diomède, il vous déroba immédiatement à notre vue, en sorte que dans un instant, nous ne pouvions rien distinguer à la moitié de la côte.

En homme habile, vous avez profité de cet incident pour votre retraite. Quand l'orage fut passé, et que nous pûmes vous apercevoir, nous vîmes à notre grand regret que vous nous aviez échappé, et que vous étiez alors hors la portée de notre feu, marchant en bon ordre vers votre camp du Saut, très-heureux d'être quitte dans cette occasion en ne perdant que 5 ou 600 hommes.

J'étais resté longtemps avant de croire que votre engagement fût sérieux. J'avais toujours pensé que votre descente et votre attaque se feraient entre la rivière Saint-Charles et le ravin de Beauport, ce terrain pendant près de quatre milles, étant partout favorable à ce projet. Si vous eussiez fait votre descente réelle devant le quartier de M. de Vaudreuil, et en même temps, une attaque simulée et contre la redoute de Johnstone, et à la Canardière près de la rivière Saint-Charles, vous eussiez forcé notre ligne. Elle ne pouvait pas résister un moment à une colonne bien serrée dont la tête eût été composée de Montagnards écossais. Vous eussiez

pénétré facilement dans la plaine, et coupé notre armée en deux parties par le centre. Vous vous établissiez au côté Sud du ravin de Beauport, et vous enleviez aisément à la pointe de l'épée, sans perdre beaucoup de monde, l'ouvrage à cornes sur la rivière Saint-Charles.

Enfin, tout ceci pouvait se faire dans une heure de temps, sans trouver une très-grande résistance de la part de notre armée, alors divisée et ouverte au centre ; et une victoire complète, qui nous aurait ruinés sans ressources, vous aurait couronné de lauriers justement mérités.

WOLFE.

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été bien trompé sur la hauteur et la rapidité de la pente de ces collines, qui, vues à la lunette sur la rivière Saint-Laurent, ne semblent pas considérables. Ce ne fut qu'arrivé à la redoute que je compris ce qu'elles étaient réellement. Je commençai à 7 heures du matin, à faire feu sur votre camp, de ma batterie du Saut de 40 canons, la plupart de 24 livres. Le *Centurion*, vaisseau de guerre de 60 canons, tira aussi de son côté, ainsi que deux bâtiments qui portaient tout le matériel nécessaire pour les ouvriers. Leur feu et celui de ma batterie du Saut, étaient nourris comme celui d'un peloton d'infanterie.

Vous n'avez jamais vu une artillerie mieux servie et mieux alimentée jusqu'à 6 heures du soir, que commença le débarquement à mer basse. Je me figurais qu'une si terrible canonnade pendant toute une journée, sans un moment d'in-

terruption, aurait intimidé vos Canadiens, et les aurait forcés à quitter le parapet. Ma batterie du Saut était de 30 ou 40 pieds plus élevée que votre camp, nous voyions vos soldats jusqu'aux pieds, et certainement vous devez avoir perdu beaucoup de monde.

MONTCALM.

Cette brave milice mérite avec raison les plus grands éloges. Il n'y eut pas un homme à quitter son poste, et ils montraient autant d'ardeur, de courage et de résolution que mes troupes régulières. Je n'ai eu que 50 hommes tués ou blessés par votre terrible canonnade. Ce qui prouve combien les canons sont peu redoutables, en comparaison de l'effroi et du respect qu'ils inspirent.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que, depuis que j'ai eu plusieurs exemples d'attaques de vos compatriotes, les Anglais, faites sans étudier les lieux, et sans connaître la position, ils me paraissent, malgré leur réputation constante de tête froide et de bravoure flegmatique, aussi téméraires, aussi irréfléchis et aussi emportés que les Français à qui on a toujours donné ce caractère. Si les deux nations étaient étudiées sans partialité, je suis persuadé que vous nous rendriez la justice d'avouer, que dans nos opérations en Canada, nous avons montré beaucoup plus de circonspection et de calme, que vos généraux anglais.

Votre attaque du 31 juillet, avant d'avoir une exacte connaissance de l'élévation du coteau et des lieux environnants, n'est pas le premier exemple de leur grande témérité

et de leur impatience. La proximité de votre camp aurait pu vous fournir le moyen de bien connaître notre position. En envoyant des hommes habiles pour passer la rivière de Montmorency, au lieu où elle se jette dans le Saint-Laurent, et où elle est guéable à mer basse, ils auraient pu, pendant une nuit obscure ou un jour de mauvais temps, non-seulement examiner la déclivité de la colline, mais même visiter tout notre camp sans être découverts; j'ai toujours cru que vous aviez agi ainsi, jusqu'au jour de votre attaque, qui me convainquit du contraire.

Votre collègue, le général Abercrombie, qui vous a précédé dans le commandement de l'armée, commit à Ticondéroga, la même faute que vous le 31 juillet : mais elle lui coûta plus cher. Un nuage ne vint pas à son secours pour le sauver comme vous.

Je partis de Montréal, au mois de juin¹ 1758 pour aller à Ticondéroga,² avec toutes mes troupes régulières, les régiments de la Sarre, de la Reine, de Royal-Roussillon, de Béarn, de Guyenne, de Languedoc, deux bataillons de celui de Berry, et les compagnies volontaires de la Marine, détachées en Canada. Les régiments n'ayant pas reçu de recrues de France, montaient en tout à peine à 4,000 hommes.

Je n'avais pas d'information positive que l'armée anglaise eût le dessein de venir par le lac Saint-Sacrement (lac George) attaquer Ticondéroga, et marcher de là sur Montréal : mais

(1) Le texte porte *mai*, mais c'est une erreur évidente : voyez la lettre de de Montcalm au Ministre, le 12 juillet 1758. (Note du Traducteur.)

(2) Carillon.

je le soupçonnais à cause de la proximité du passage, et de son campement près du lac Saint-Sacrement, et je ne cessais de solliciter continuellement M. de Vaudreuil, alors à Québec, de m'envoyer avec toute la diligence possible la milice Canadienne, qui faisait la principale force de la Colonie.

M. de Vaudreuil, dépourvu de sagacité et de jugement, ne trouva pas mes conjectures sur la milice bien fondées, et au lieu de m'envoyer les Canadiens, il leur permit de rester à Montréal, à 60 lieues de Ticondéroga, pour travailler aux récoltes. Je n'ose pas dire que les Iroquois l'avaient informé de l'intention des Anglais de faire invasion en Canada, et de la marche de leur armée vers le lac Saint-Sacrement, et que, s'il tint les Canadiens loin de moi, c'était dans l'intention de me sacrifier et de me rendre victime de la cabale qui le dominait et le conduisait à l'aveugle.

Le 7 juillet, je vis mes conjectures vérifiées par l'arrivée de l'armée anglaise à la Chute, où se termine le lac Saint-Sacrement à quatre milles environ de Ticondéroga. Elle consistait en 6,300 hommes de troupes régulières, et 7,000 hommes de milice américaine, formant en tout 13,300¹ hommes, sous les ordres du général Abercrombie, successeur de Braddock, tué l'année précédente sur l'Ohio.

Le retour du détachement que j'avais placé à la Chute, comme à un poste avancé, et qui avait perdu 159 hommes, tués par les Anglais à leur arrivée, me donna une triste confirmation de ces mauvaises nouvelles. Il est difficile d'imaginer une situation plus dangereuse et plus critique

(1) Dans le rapport officiel, Abercrombie compte 13,391 hommes.

que la mienne. Je n'avais pas de Canadiens, si habiles à combattre dans les bois et plus utiles dans ces contrées que les troupes régulières.

Le fort de Carillon ou Ticondéroga était un carré flanqué de quatre bastions réguliers, chaque face offrait un front de 40 mètres environ. Son enceinte était défendue par un mur. Il avait en outre son fossé, son chemin couvert et son glacis. M. de Bourlamaque, officier intelligent et de grand mérite, le couvrit d'une demi-lune.

Me retirer avec mes 4,000 hommes, c'était livrer la Colonie au général Abercrombie. Les Anglais une fois maîtres de ce fort, qui ne pouvait pas tenir longtemps contre une armée aussi considérable, et qui cependant, de ce côté là, était la clef du Canada, auraient été droit à Montréal; ils y seraient arrivés en 45 jours, sans rencontrer la moindre difficulté ni la moindre résistance. D'un autre côté, la partie était tout à fait inégale, n'ayant que 4,000 hommes contre 13,000.

Il n'y avait cependant pas à hésiter dans le choix, et je fus bientôt décidé à sauver la Colonie par une défense hardie et désespérée, ou à mourir glorieusement les armes à la main.

Je fis travailler fortement tout le monde, toute la nuit du 7 au 8 juillet, à abattre les arbres pour former un parapet ou retranchement (a. a. a. a.) Une fois fait, il se trouva faible, insignifiant, et à peine capable de servir d'abri pour couvrir les troupes.

Les ingénieurs avaient malheureusement fait couper les branches, et placer les arbres en travers trois ou quatre,

les uns sur les autres. C'était à peine un mètre environ de haut, en sorte que vos soldats auraient pu sauter facilement par-dessus.

Ils firent ensuite une ligne (H.H.) avec les branches, à quatre mètres en dehors du retranchement. Il est certain que si les ingénieurs eussent placé les arbres la tête en avant, avec leurs branches taillées en pointe à leur extrémité, le retranchement aurait été bien plus fort, son obstacle bien plus difficile à vaincre, et sa construction bien plus rapide.¹

Je n'eus pas le temps de continuer la ligne jusqu'au ravin (b.b.) au pied de la hauteur, et je plaçai là deux compagnies de grenadiers.

Le ravin sur la droite de la hauteur, où le retranchement était le plus faible de toute ma ligne, fut confié aux compagnies de Marine. Les régiments garnissaient le reste.

Le jour suivant, 8 juillet, l'armée anglaise se montra sur la lisière (c.c.c.) du bois, à 600 mètres de nos retranchements de la colline. Elle s'avança aussitôt sur trois colonnes² pour nous attaquer, sans prendre un moment pour examiner les lieux. Deux d'entre elles s'élancèrent vers la hauteur avec une ardeur et une impétuosité extrême ; mais elles furent bientôt embarrassées au milieu des branches, qui les arrêtaient devant le retranchement. Beaucoup de soldats

(1) L'Auteur du dialogue n'avait pas vu ce retranchement, et les proportions qu'il lui donne sont loin de s'accorder avec celles du capitaine Pouchot.

(Note du Traducteur.)

(2) Toutes les relations officielles parlent de quatre colonnes d'attaque.

(Note du Traducteur.)

périront là, et très-peu d'entre eux purent franchir l'obstacle, et arriver à notre ligne, où nos hommes les tuèrent avec la baïonnette.

Les travailleurs Américains avaient été postés sur deux hauteurs (P. P.) situées au sud, qui commandaient nos lignes, et d'où ils voyaient de côté quelques-uns de nos hommes, et les autres par derrière. Le régiment de Berry, entre autres, fut maltraité et fatigué par leur feu, car une de ces hauteurs était à peine à 200 mètres des retranchements.

La troisième colonne attaqua le ravin à notre droite, mais elle reçut en tête le feu bien nourri des troupes de la Colonie, et en même temps à son flanc droit, celui des régiments qui étaient sur la hauteur. Elle fléchit bientôt, puis tourna à droite, et présenta sa tête à la colline, mais en se mettant hors de la portée des troupes de la Colonie.

M. Raymond, qui commandait celles-ci, sortit aussitôt de son retranchement avec une partie de ses troupes, et prit cette colonne par le flanc, pendant que nos soldats du haut de la colline faisaient feu sur sa tête et sur le flanc droit.

Malgré ses pertes, cette colonne anglaise tenait ferme, et elle finit même par faire plier le régiment de Berry, qui abandonna un moment cette partie du retranchement.

Aussitôt que j'aperçus ce désordre, j'accourus, et ranimant le courage des soldats, je les fis revenir à leur poste, et je les fis soutenir par les grenadiers, que j'avais mis en bataille à une petite distance en arrière, comme une réserve destinée à se porter au point de la ligne que vos troupes forceraient, et à se précipiter sur elles tête baissée, la baïonnette en avant, et sans faire feu.

Je n'avais rien négligé, dans le peu de temps dont je pouvais disposer, pour faire une vigoureuse défense, et je n'aurais rien eu à me reprocher, si j'avais été battu. J'ai toujours conservé mon sang-froid et ma présence d'esprit, et j'ai pu remédier immédiatement aux désordres qui survenaient pendant cette attaque si longue et si opiniâtre.

Après avoir continué ses efforts pendant plusieurs heures, avec le plus grand acharnement, le général Abercrombie fut enfin obligé de se retirer, avec une perte de 2,000 hommes.¹

Je me suis acquitté de mon devoir, témoignage doux et précieux dans tous les événements de la vie. Cette pensée soutient et console les vaincus et les malheureux.

Je n'avais eu que douze heures pour mes préparatifs, et je n'avais que 4,000 hommes contre 13,000. Comment expliquer la conduite téméraire et aveugle du général Abercrombie qui nous a attaqués sans examiner et sans connaître notre position. C'est une chose inconcevable ; car pendant les douze heures qu'il est resté à la Chute, après son débarquement, il avait le temps d'envoyer étudier le terrain, où est situé le fort de Ticondéroga, et de prendre une parfaite connaissance de notre retranchement, qui était dominé par une montagne, couverte de gros arbres, et située de l'autre côté de la rivière de la Chute. Elle était beaucoup plus élevée qu'aucun point du plateau, et à une portée de mousquet seulement. Abercrombie aurait pu y aller lui-même, sans

(1) Les rapports anglais eux-mêmes reconnaissent une perte de 3,000 hommes.

(Note du Traducteur.)

danger, puisque la rivière nous séparait. S'il s'était même arrêté un petit instant à son arrivée sur la lisière du bois, à 600 mètres environ de nos lignes, il pouvait de là examiner la position à son aise : mais impatient d'agir, il commença l'attaque immédiatement. Ce n'est pas au moment où une action s'engage, que l'on a le loisir de se rendre compte de la situation de l'ennemi. Ou bien si, au lieu de perdre douze heures à la Chute, il eût marché sur nous le 7 aussitôt après son débarquement, il n'aurait pas trouvé ces misérables retranchements, et à son approche, j'aurais été obligé, avec si peu de troupes et sans les Canadiens, de lui abandonner toute cette partie du pays, et de me retirer à Montréal, en laissant seulement une garnison au fort Carillon.

Certainement c'est à son ignorance des lieux que je dois cette victoire, au lieu d'une défaite ; car la retraite m'était impossible, et mes soldats auraient tous été tués ou faits prisonniers.

Si sa troisième colonne eût suivi la lisière du bois à sa gauche, où elle était à l'abri du feu de notre colline, et si elle eût attaqué la droite de nos retranchements, où étaient les troupes de la Colonie, celles-ci n'auraient pas soutenu un moment ce choc ; ou bien, si, au lieu de tourner sur elle-même et de changer son plan d'attaque en présentant sa tête à la colline, cette colonne eût continué sa marche vers le retranchement de la marine, elle l'aurait facilement forcé ; puis tournant à droite, elle aurait gravi la colline qui est là d'un accès facile. Nos troupes, qui tenaient tête à vos deux premières colonnes, auraient été alors prises par derrière et forcées de fuir, en abandonnant le retranchement.

En voyant votre troisième colonne s'approcher de la colline, j'aurais été obligé de faire immédiatement ma retraite au fort du mieux que j'aurais pu, et alors d'embarquer mon armée sur mes bateaux, et de descendre le lac Champlain, sans pouvoir essayer une résistance dans le fort Saint-Frédéric, à cause des hauteurs qui le commandent par derrière à 400 mètres de distance, et qui rendent ce poste défavorable ; mais j'avais à craindre encore un plus grand malheur si mon retranchement eût été forcé. Il y a cinq lieues du fort Saint-Frédéric à Ticondéroga, en suivant la rivière Saint-Frédéric. Pendant environ la moitié de la distance, cette rivière a à peine 100 ou 120 mètres de largeur.

Ce poste était donc très-avantageux puisqu'il empêchait le passage de tout bateau, et qu'il coupait la communication sur le lac Champlain. Or, comme il est à égale distance de la Chute et de Ticondéroga, le général Abercrombie pouvait envoyer un corps de troupes pour s'y établir, et dans ce cas nous étions obligés de mettre bas les armes, et de nous constituer ses prisonniers, puisque nous ne pouvions plus nous procurer de provisions, et que nous étions dans l'impossibilité de nous retirer par terre.

De plus, le général Abercrombie aurait pu facilement pénétrer dans le ravin (b. b.) que je n'avais pas eu le temps de retrancher, et où j'avais placé deux compagnies de grenadiers. Ce mouvement aurait eu pour moi les mêmes fatales conséquences que si la troisième colonne nous eût attaqués par l'autre côté de la colline, où la montée est aisée et l'accès facile. Mais il était toujours obstiné à nous assaillir par le côté le plus difficile, comme s'il eût eu devant les yeux un

nuage qui lui cachait à droite et à gauche, ce qui devait être visible à l'officier le plus ignorant.

WOLFE.

Cette action a été vraiment glorieuse pour vous et digne de l'ambition d'un grand homme. Nos colonnes n'étaient qu'à dix pas de vos retranchements, et toute notre armée vous distinguait très-bien continuellement occupé à animer vos soldats, à les encourager et à exciter leur ardeur. Vous parcouriez vos lignes sans cesse à quelques pas de vos retranchements, vous exposant vous-même trop témérairement pour un général d'armée. Vous aviez l'œil à tout, et votre contenance était celle du lion. Le général Abercrombie aperçut bien le désordre de votre droite, quand le régiment de Berry fut sur le point d'abandonner les retranchements, et il redoubla d'efforts pour en profiter. Mais vous étiez toujours partout, et vous vous transportiez d'un lieu à l'autre avec la rapidité de l'aigle. Rien ne vous déconcertait ; vous réprimiez les plus petits désordres aussitôt qu'ils paraissaient, sans leur donner le temps de s'étendre, ce qui arrive ordinairement comme l'éclair.

Cette affaire vous a fait en Angleterre une si grande réputation de capacité et de talents, que, je vous l'avouerai, Monsieur, l'idée d'avoir pour antagoniste un homme de votre science et de votre mérite, me rendait pendant toute la campagne toujours incertain dans mes plans, indécis dans mes idées, changeant et irrésolu dans mes projets.

Cependant je ne puis pas condamner mes prédécesseurs, chargés du commandement des armées anglaises en Canada.

La manière de se battre dans les bois, suivie par les Canadiens et les Sauvages, est si différente de celle de l'Europe, que j'ai de suite compris que le Général le plus habile, avec l'armée la mieux disciplinée, et en suivant exactement les règles de l'art dont les principes sont sûrs, fixes et clairs pour la guerre en Europe, peut facilement être défait par un très-petit nombre de Sauvages dans ces vastes forêts. Le blâme jeté en Europe contre Braddock, pour avoir laissé anéantir son armée de 4,000¹ hommes sur l'Ohio en 1755, par 650 Canadiens et Sauvages seulement, a été bien plus grand encore que contre le général Abercrombie. La raison en est claire ; Abercrombie retourna en Angleterre, et les vivants trouvent toujours des raisons pour se justifier : mais Braddock a été tué. Les morts ont toujours tort, et ne trouvent jamais d'avocats désintéressés pour plaider noblement et généreusement leur cause.

L'ordre de marche de Braddock, critiqué par votre Général français, peut au premier coup d'œil paraître singulier, et plusieurs prétendent que, en conséquence de cette mauvaise disposition, sa défaite était inévitable : mais étudiez-le, et vous verrez que c'est simplement la mise en exécution d'une règle ordinaire, suivie partout en Europe quand on traverse un bois.²

(1) On ne donne généralement que 2,000 hommes à Braddock.

(Note du Traducteur.)

(2) L'ordre de marche du général Braddock fut trouvé parmi ses papiers sur la rivière Ohio, et envoyé à Louisbourg, où on le jugea très-défectueux, et où il fut très-critiqué par les officiers. En l'étudiant et en l'analysant, j'ai trouvé qu'avec une évolution fort simple, une armée qui traverse un bois

Pour une armée divisée en trois colonnes, l'artillerie, les bagages, les voitures et la cavalerie forment le centre, entre les deux autres colonnes composées de l'infanterie. La moitié des grenadiers est à l'avant-garde afin de soutenir les pontonniers, chargés d'ouvrir le chemin pour le passage des voitures et de l'artillerie; les autres sont en arrière pour fermer la marche.

Braddock fut cerné de tous côtés par les Canadiens et les Sauvages dispersés dans le bois. Chacun d'eux, caché derrière un arbre, pouvait choisir sa victime, de telle sorte que chaque coup de fusil abattait un soldat, et à chaque décharge de la troupe ils fuyaient d'arbre en arbre. Que peuvent faire en pareil cas des troupes régulières? Serrer sans cesse les rangs et les files, comme fit Braddock, faire feu continuelle-

sur trois colonnes avec ses bagages au centre, comme il est d'usage en Europe dans les bois, peut, en cas d'attaque, faire avancer le deuxième et le troisième corps, et former immédiatement un carré long, qui présente une armée disposée régulièrement sur deux lignes. Les canons se placent entre chaque corps sur le front, et les bagages derrière la deuxième ligne, d'après le côté où se fait l'attaque, si l'ennemi l'attend en bataille dans la plaine, à la sortie du bois. Les divisions sont formées en un moment par un demi-tour à droite et à gauche; il faut, en effet, qu'alors en présence de l'ennemi, on puisse très-facilement et sans le moindre désordre ou embarras, se mettre en bataille par division. Voilà ma manière de voir, et c'est ce qui me fait défendre avec opiniâtreté cet ordre de marche, qui paraît singulier sur le papier. Quoique seul de mon avis, et sans connaissance des intentions du général Braddock, il me semble bien combiné contre des troupes régulières; mais il n'y a pas de méthodes à suivre contre des Sauvages, qui se cachent derrière les arbres, et qui ne se montrent qu'un moment et en désordre pour tirer leur coup de fusil.

ment dans le bois sans distinguer aucun homme, et être taillées en pièces sans voir un ennemi.

Pour se défendre contre les Sauvages, il n'y a pas pour les soldats d'autre règle à suivre, que celle que j'ai mise en pratique avec succès, quand je fus surpris par eux au gué de la rivière de Montmorency. Les soldats la baïonnette en avant se dispersèrent, et s'élancèrent sans ordre vers les lieux où ils apercevaient de la fumée après la décharge des Sauvages, et par ce moyen ils firent fuir vos 900 Sauvages. Dans un moment ils disparurent tous, et me laissèrent regagner mon camp tranquillement.

MONTCALM.

Je crois vraiment, Monsieur, que votre idée est juste. Les Sauvages me dirent à leur retour qu'il n'était plus possible dorénavant de se battre contre vous comme autrefois, depuis que les Anglais avaient pris leur méthode.

Le plus grand avantage pour un Général, c'est de connaître parfaitement le pays, théâtre de la guerre; sans cela, il marche toujours à l'aveugle. Il sera timide dans ses opérations, et incertain dans ses projets; il restera souvent inactif, et ne prendra l'offensive qu'avec langueur, comme vous avez fait, tout l'été, aussi bien que nous.

Vous étiez maître absolu du fleuve Saint-Laurent depuis que vos vaisseaux l'avaient remonté en passant devant Québec avec une hardiesse incroyable, sous le feu terrible des batteries de la ville placées si près d'eux. Vous aviez un très-grand nombre de bateaux à votre disposition avec tous les marins de votre flotte pour rameurs. Qui pouvait donc vous

empêcher d'envoyer 42 ou 4,500 hommes en différents détachements avec des ingénieurs et des officiers habiles, pour descendre fréquemment à terre, et prendre une connaissance complète du pays, lever les plans de toutes les positions avantageuses que l'on trouve en grand nombre, et ces détachements, s'ils eussent été bien conduits, auraient poussé jusqu'à Montréal sans trouver aucun obstacle dans leur marche ? Leurs rapports et les plans du pays vous l'auraient fait connaître, et vous auraient donné le moyen de détruire et d'écraser notre armée sans combat : c'est là la pierre de touche de la supériorité des talents et de la capacité d'un Général.

Le gain d'une bataille est très-souvent le résultat d'un pur hasard ; mais réduire un ennemi sans combat, n'est l'effet que d'opérations bien combinées. Voilà l'essence de l'art militaire, et ce qui a toujours été le côté le plus brillant et le plus remarquable des actions et du caractère de ces grands hommes dont l'histoire nous a transmis les exemples.

Vous auriez vérifié les renseignements des ingénieurs et des officiers de ces détachements, par le témoignage des prisonniers qui disent toujours plus qu'ils ne veulent, quand ils sont interrogés avec douceur, calme et une indifférence apparente.

Votre attaque du 31 juillet, et votre expédition à Déchambault, 14 lieues plus haut que Québec, ont été les seules tentatives que vous ayez faites pendant les deux mois que vous êtes resté constamment dans votre camp à nous regarder. Vous aviez envoyé là un corps de 2,000 hommes pour brûler et piller la maison d'un pauvre habitant, où on avait

déposé les bagages d'un des régiments français, mais ce détachement n'était pas chargé d'examiner le site du pays. S'il eût été jusqu'à Jacques-Cartier, à trois lieues seulement de Déchambault, il aurait trouvé là un poste fortifié par la nature, et qui certainement ne le cède pas aux Thermopiles, si célèbres chez les Grecs. Puisque vous étiez maître du fleuve, vous pouviez vous défendre là avec aussi peu de soldats que Léonidas en opposa à une très-nombreuse armée : mais à la vue de ma cavalerie, qui n'était que de 200 Canadiens mal exercés sous le commandement du chevalier de la Roche-Beaucourt, votre détachement qui n'était là que depuis deux heures, courut à ses bateaux, et s'embarqua en désordre et dans la plus grande confusion, comme s'il avait eu toute mon armée à ses trousses.

Ce lieu de Jacques-Cartier doit son nom à celui qui découvrit le fleuve Saint-Laurent. Il avait perdu près de là un bâtiment,¹ et il passa là l'hiver au milieu des Sauvages. Ce lieu forme un profond ravin où coule une rivière rapide et pleine de gros rochers. La crête des deux coteaux est à 400 mètres l'une de l'autre. Leur pente sert de glaciais, et permet de voir du haut jusqu'en bas à 130 ou 160 mètres de profondeur : ce grand précipice saisit d'horreur quand on le regarde.

La côte sur le fleuve Saint-Laurent est un rocher vertical, et la terre au nord est impraticable à cause des lacs, des

(1) Cette erreur a été adoptée par bien des historiens, et par Charlevoix lui-même. Il est prouvé aujourd'hui d'une manière indubitable, que Jacques Cartier resta passer l'hiver dans la rivière Saint-Charles, près de Québec.

marais et des fondrières, où il y a danger à chaque pas de s'enfoncer et de périr. Il faut qu'il n'y ait pas possibilité de tourner cette position, ni danger à la laisser derrière soi, puisque les Canadiens et les Sauvages n'ont pas découvert d'autre chemin dans les bois.

Ainsi le seul moyen d'approcher de ce point était de débarquer à Déchambault, et d'aller de là à Jacques-Cartier; la pente est faible, car la terre s'élève graduellement. Si vous vous fussiez emparé de ce poste très-important, vous coupiez toutes mes communications avec Montréal, d'où me venaient chaque jour les provisions pour mon armée, et alors je n'avais plus que l'alternative ou de laisser périr de faim mon armée, ou de vous livrer la Colonie : mais nous n'avions pas été envoyés d'Europe pour sacrifier les habitants, bien au contraire pour les sauver, les protéger et les défendre. J'aurais conclu immédiatement avec vous une capitulation pour le Canada aux conditions les plus favorables que j'aurais pu.

Vous voyez clairement, je pense, qu'avec la connaissance du pays, vous eussiez fait la glorieuse conquête du Canada sans verser une goutte de sang.

WOLFE.

Vous parlez, Monsieur, à votre aise. Comment était-il possible d'étudier et de connaître le pays, tandis que vos chiens d'arrêt, les Sauvages et les Canadiens, étaient constamment sur nous? On ne peut pas envoyer des détachements d'exploration en Canada comme en Europe.

MONTCALM.

Pourquoi pas? Les hommes ne peuvent pas être à deux endroits en même temps, et vous vous imaginiez trouver partout sur votre chemin des Sauvages et des Canadiens. Il y a en Europe plusieurs espèces de troupes irrégulières, aussi difficiles à vaincre que les Sauvages dans les bois et dans les pays couverts, mais les Sauvages faisaient toujours sur vos soldats une telle impression de terreur et d'effroi, qu'étant aveuglés par la peur, l'ombre d'un Sauvage les faisait trembler, comme s'ils eussent eu la fièvre. Néanmoins les compagnies volontaires de la Nouvelle Angleterre, commandées par Roger, qui avaient souvent vaincu les Sauvages à nombre égal en se battant comme eux derrière les arbres, auraient détruit cette impression de terreur produite toujours à leur vue, sur les Anglais. Le désir de sa propre conservation est naturel à tous les hommes, et au moment d'une mort certaine l'horreur de perdre la vie cause de l'effroi aux plus braves, mais la crainte n'est excusable dans des soldats, que lorsqu'elle a un juste fondement; elle est impardonnable quand elle est imaginaire, et telle était la crainte de vos soldats, paralysés par la peur à la vue d'un Indien. Ils se laissaient hacher par un nombre très-inférieur de Sauvages, sans même songer à se défendre, quoiqu'ils sussent bien qu'ils n'avaient pas de quartier à attendre.

Dans tous les dangers, les soldats doivent s'habituer à voir froidement la mort en face; car leur devoir est de mourir quand leur Souverain le demande; c'est le contrat qu'ils ont fait avec lui en entrant à son service, et cette disposition,

loin de compromettre leur vie sera souvent pour eux-mêmes le moyen de la conserver.

Rien ne me paraît plus inexplicable, dans toute votre conduite en Canada, que votre descente à l'*Anse-aux-Mères*¹ le 13 septembre (jour fatal qui nous a coûté la vie; mais qui nous a affranchis des folies des mortels). Vous fîtes votre débarquement aux pieds d'une colline escarpée. Quelques hommes placés au sommet, et armés seulement de bâtons et de pierres, auraient pu facilement vous arrêter au moment où vous vouliez la gravir. Nous avions là sur cette côte trois postes de 100 hommes chacun; un d'eux commandé par le capitaine Douglas du régiment de Languedoc, l'autre par le capitaine Remini du régiment de la Sarre, et le troisième par Vergor, capitaine des troupes de la Colonie. C'est près de celui-ci que vous avez débarqué. Si ces 300 hommes eussent fait leur devoir, c'était plus qu'il n'en fallait pour vous repousser honteusement. En sorte que supposant la plus faible résistance, vous n'auriez jamais pu atteindre le sommet de la colline.

J'avoue que votre témérité dépasse tout ce que je puis imaginer.

WOLFE.

Je ne prétends pas justifier mon plan par le succès obtenu, mais par les combinaisons que j'avais faites d'avance, et qui se sont trouvées justes. En vous racontant l'événement, je suis persuadé que vous ne me blâmerez pas d'avoir fait une

(1) L'*Anse-aux-Mères* est près de l'*Anse au-Foulon*.

tentative si imprudente en apparence, et cependant si raisonnable quand on l'examine avec impartialité.

Dans toute expédition où concourent les forces de terre et de mer, il surgit presque toujours des contestations, des animosités, des jalousies, des disputes entre les commandants des deux armes s'ils ont une autorité égale; et c'est un miracle que de voir un général et un amiral parfaitement d'accord, au sujet des opérations.

Le service de terre et celui de mer constituent deux sciences dont les principes sont entièrement différents. Il est évident qu'il ne peut pas y avoir de similitude entre la manœuvre d'un vaisseau, et celle d'un régiment. Cependant il arrive que l'amiral se mêle fréquemment des opérations sur terre, et que le Général exige de la flotte des choses souvent impossibles, chacun ignorant au même degré ce qui est du service de l'autre. Quand ils sont envoyés avec des pouvoirs égaux, il y a là une source de désordres graves dans leur action. Si l'un et l'autre se renfermaient dans sa partie, et n'avaient à cœur que le bien et l'avantage de son Prince et de son pays, ces expéditions mixtes de forces de terre et de mer, réussiraient beaucoup mieux qu'il n'arrive ordinairement.

Les officiers de marine me tourmentaient beaucoup, et ils devinrent beaucoup plus exigeants à mesure que la saison avançait. Le 10 septembre, il y eut à bord du vaisseau amiral, un conseil de guerre qui décida qu'on ferait immédiatement voile pour l'Europe, à cause du danger imminent que couraient les vaisseaux de Sa Majesté dans ces mers orageuses, en restant plus longtemps devant Québec. En conséquence, l'ordre fut donné à quelques vaisseaux de lever

l'ancre et de descendre le fleuve, tandis que tous les autres étaient avertis de faire immédiatement leurs préparatifs de départ.

Le 12 je reçus deux déserteurs de l'un des trois postes que vous venez de me mentionner. Ils appartenaient à un régiment Français et étaient bien informés. Après les avoir interrogés, je découvris que ces postes étaient gardés avec beaucoup de négligence, — que M. de Bougainville au Cap Rouge, se proposait la nuit suivante de faire descendre quelques bateaux chargés de provisions, et que les trois postes avaient reçu ordre de les laisser passer librement. L'idée me vint de suite de profiter de cette circonstance.

Je communiquai à l'Amiral ce que j'avais appris par les déserteurs, et je lui demandai très-instamment de me laisser faire une dernière tentative avant d'embarquer mon armée. Je lui promis que si les Français de ce poste tiraient 20 coups de fusil, je me désisterais immédiatement de mon projet, sans penser à autre chose qu'à faire voile de suite pour l'Angleterre. Le Conseil consentit à ma demande, et je commençai mon débarquement à 11 heures du soir.

Quand mes bateaux approchèrent des deux postes de Douglas et de Remini, les sentinelles crièrent *qui vive?* et mes soldats répondirent en français : *bateaux des vivres*. Sur quoi on les laissa passer sans les arrêter, comme on aurait dû faire, pour recevoir le mot d'ordre. Ne trouvant pas de sentinelle au troisième poste, commandé par Vergor, je mis pied à terre promptement, et toute ma troupe était débarquée avant que ce poste s'en fût aperçu. Il n'y eut qu'un seul coup de fusil de tiré, et il blessa Vergor au talon.

Il fut fait prisonnier immédiatement, mais on ne trouva avec lui aucun homme de son détachement.

J'avais commencé mon opération par faire descendre un sergent et dix grenadiers. Ils devaient toujours marcher en avant et avec rapidité, et ne s'arrêter que quand ils seraient découverts par l'ennemi. Je le fis suivre par un lieutenant à la tête d'un détachement de grenadiers avec ordre pareillement de s'arrêter si on faisait feu sur eux. N'entendant aucun bruit, je mis à terre tous mes grenadiers, et je les fis monter à la suite du lieutenant et du sergent. La tranquillité qui régnait me convainquit bientôt que nous n'étions pas découverts. Alors mes inquiétudes cessèrent, j'avais une garantie du succès de mon entreprise.

La tête de la colonne qui guidait tout le reste de l'armée, arriva non sans peine au sommet du coteau. Les autres les suivaient de près. Si vos postes eussent été sur leurs gardes et eussent fait leur devoir, les risques n'étaient que pour le sergent, le lieutenant et quelques grenadiers. Je me serais arrêté à la première décharge. Car il y aurait eu une folie extravagante et impardonnable à exposer mes principales forces dans l'attaque de cette colline si difficile à gravir que mes soldats n'avaient pu la monter qu'avec beaucoup de peine, et encore ils n'avaient trouvé aucune résistance à son sommet. De plus j'étais certain, d'après vos déserteurs, qu'il n'y avait aucune troupe sur les hauteurs d'Abraham.

Vous voyez maintenant, Monsieur, que ce n'était pas un projet irréfléchi et mal concerté, mais une opération sûre, dans laquelle je ne risquais pas beaucoup. J'ai toujours eu pour principe arrêté d'attaquer les points qui paraissent offrir

le plus de difficulté. On le fait ordinairement avec succès, parce qu'ils sont généralement mal gardés, souvent entièrement négligés, et rarement compris dans le plan de défense. Je ne suis pas seul de cette opinion. Le cardinal Ximénès raconte, « que Ferdinand, roi d'Aragon, leva deux armées contre les Maures, et les confia au comte d'Aquilar, avec ordre d'entrer en même temps dans les montagnes de Grenade par les endroits les moins accessibles, et par conséquent les moins bien défendus. Il remporta sur les Maures la plus complète victoire. »

Dans les gorges les plus difficiles et qui ne sont pas protégées, lorsque un homme peut passer, il en passera cent mille ; et immédiatement en sortant de ce mauvais pas, il est facile, si on n'est pas encore découvert, de mettre les hommes en bataille.

Quand une fois la tête est capable de faire résistance et de tenir ferme, elle grossira à chaque instant. Vous savez d'ailleurs très-bien que les soldats franchissent les endroits dangereux avec une grande rapidité, et que l'ennemi est toujours troublé et déconcerté dans une surprise.

Effrayé de tout ce qui arrive, et qu'il n'avait pas prévu, il devient timide et tremblant. On peut alors le regarder comme vaincu même avant le commencement de l'action. Le débarquement au Cap Breton fut exécuté d'après ce système. L'ennemi ne veille pas aux postes d'un accès difficile, et c'est là où il ne m'attend pas, que je fais ma principale attaque. Les plus grands dangers sont ordinairement là même où l'on se croit le plus en sûreté.¹

(1) Je suis de l'opinion du général Wolfe, plutôt que de celle que Voltaire

MONTCALM.

Deux hommes peuvent garder un passage difficile ; et si ce passage est négligé comme à Louisbourg, c'est la faute du Commandant sur qui tombe la responsabilité.

Mais quand il a placé à un poste un nombre de soldats proportionné au besoin, peut-il être blâmé si les officiers ne font pas leur devoir ? Y a-t-il alors une loi divine ou humaine, qui fasse tomber sur lui la faute d'un autre ? N'est-ce pas un fait purement personnel ? Souvent le salut d'une armée entière a dépendu de la vigilance d'un officier subalterne. Ainsi vous le voyez, c'est à nos déserteurs que vous devez d'avoir fait une derrière tentative, — de n'avoir pas embarqué votre armée, — de n'avoir pas levé l'ancre pour l'Angleterre, — de n'avoir pas renoncé à votre entreprise, et enfin — d'avoir ajouté le Canada aux possessions britanniques.

Un officier vigilant aurait peut-être empêché cette désertion, et aurait prévenu immédiatement la première cause de tant d'événements extraordinaires.

Votre principe est bon, appliqué avec la prudence et la sagesse que vous avez montrées ; mais si l'ennemi est informé de votre dessein, ce qui peut arriver par un déserteur, instruit de vos grands préparatifs comme vous l'étiez de la

attribue au roi de Prusse, dans la guerre de 1744 : « Qu'il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. » Car quand l'ennemi craint pour un point en particulier, il y porte ses principales forces, et il est là sur ses gardes plus que partout ailleurs.

négligence de nos postes, il a une excellente occasion d'écraser votre armée, en employant ruse contre ruse. C'eût été précisément votre situation au Saut du Montmorency sans cette pluie torrentielle et soudaine, qui dans ce moment critique vous sauva d'une destruction inévitable.

Au moins, Monsieur, avouez l'injustice des hommes, qui me reprochent d'avoir été la cause de vos succès. Ils m'accusent d'avoir sacrifié par jalousie et par mauvaise humeur, l'honneur de mon Roi et de ma patrie, moi qui aurais versé volontiers tout mon sang jusqu'à la dernière goutte, pour leurs intérêts, et ceux qui me traitent avec le plus de charité et de bienveillance, me font passer pour un officier irrésolû et ignorant ! Tous ces mensonges et ces calomnies injurieuses, scandaleuses et cruelles, furent répétés partout par une troupe d'hommes, que leur soif immodérée des richesses aurait poussés à sacrifier leur Dieu à leurs intérêts, comme ils avaient sacrifié leur Roi et leur patrie.

Ces vils mercenaires savaient que je les détestais, autant que j'ai constamment aimé les âmes honnêtes que leurs nobles sentiments m'ont rendus chers. Ma mort a été un heureux événement pour ceux-là. Si j'avais survécu et que je fusse retourné en Europe, je n'aurais pas eu la moindre difficulté à justifier toute ma conduite, et à écraser ces malheureux comme un ver. L'ambition et l'avarice les avaient conduits en Canada. Ils laissèrent en France l'honnêteté et l'honneur, et ils n'eurent pas de peine à oublier ce que c'est que justice et patriotisme.

Je les aurais bientôt confondus ! La vérité protège l'innocence opprimée, et tôt ou tard, dissipe les nuages qui trop

souvent la voilent. Je vais vous faire un récit fidèle et exact de ma conduite dans l'affaire du 13 septembre, en n'écoulant qu'une scrupuleuse vérité qui a toujours été la règle de mes actions, et que j'ai toujours religieusement respectée. J'espère vous prouver que si la fin de la campagne vous a couvert de gloire, la fortune en a été la première cause par le concours d'heureuses circonstances. Le défaut d'une seule aurait suffi pour vous faire échouer.

Quelques jours après l'action du 31 juillet, sur un faux rapport de la marche d'un corps anglais pour attaquer le Canada par le lac Champlain, M. de Vaudreuil détacha M. de Lévis pour aller commander à Montréal.

C'était une histoire inventée tout entière par mes ennemis pour me priver du secours d'un homme en qui j'avais la plus grande confiance à cause de ses talents et de sa capacité, — quoique je ne puisse pas dire qu'il ait rendu justice à mes sentiments à son égard. J'allai à son quartier quelques heures avant son départ qu'on tint secret pour l'armée, et comme j'étais peu informé de ses plans de défense pour la gauche de notre camp au Saut du Montmorency, je lui demandai comme une faveur de me laisser son aide-de-camp M. Johnstone, qui connaissait parfaitement cette partie du pays.

Vos bateaux qui se montrèrent vis-à-vis le ravin de Beaufort dans la nuit du 10 au 11 septembre, nous donnèrent l'alarme, et je restai avec M. de Vaudreuil jusqu'à une heure du matin, que je le quittai pour retourner à mon logement dans la compagnie de M. Montreuil major-général de l'armée, et de M. Johnstone. En congédiant M. Montreuil, après lui

avoir donné mes ordres, je communiquai immédiatement à M. Johnstone toutes les mesures que j'avais concertées avec M. de Vaudreuil, en cas que vous fissiez une descente au point du jour. Il me répondit que toute votre armée avait été réunie à la Pointe-Lévis, et qu'une partie d'elle ayant monté plus haut que Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, il paraissait très-probable que vous aviez le dessein de tenter une descente. Il ajouta qu'il croyait qu'un détachement serait très-bien placé sur les hauteurs d'Abraham, comme dans un lieu central pour se porter en un moment partout où vous aborderiez. Je fus pleinement de son avis. J'appelai Montreuil, qui n'était pas encore éloigné et je lui ordonnai de détacher le régiment de Guyenne, campé près de l'ouvrage à cornes sur la rivière Saint-Charles, et de l'envoyer passer la nuit sur les hauteurs d'Abraham.

Le lendemain 44 septembre, j'écrivis à Montreuil pour renouveler l'injonction de faire camper le régiment de Guyenne sur les hauteurs d'Abraham, et de l'y laisser jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence de mes ordres répétés, j'avais toute raison de croire que ce régiment était au poste assigné, de sorte que la déclaration des déserteurs, qui ignoraient ceci, vous aurait jeté dans un terrible piège, plus fatal encore que celui du 31 juillet.

Pourquoi ce régiment continua-t-il à rester au camp le 42, au mépris de mes ordres formels d'aller s'établir sur les hauteurs? Je l'ignore; je ne puis attribuer la désobéissance de Montreuil à ma volonté, qu'à la faiblesse de son jugement, et à ce qu'il ne m'aura pas compris. Il est néanmoins

évident que si vous eussiez trouvé le régiment de Guyenne sur la crête de la colline, comme il serait arrivé si j'avais été obéi, vous auriez été honteusement repoussé avec une perte plus grande que celle du 31 juillet au Saut; car la hauteur que vous aviez à gravir le 13 septembre, était beaucoup plus abrupte que celle de Beauport, où vous avez pu battre en retraite à la faveur d'un orage providentiel.

Après cette tentative ruineuse et inutile, vous vous seriez sans doute embarqué immédiatement avec votre armée pour retourner en Angleterre, sans faire aucun autre essai. Cette campagne aurait coûté des sommes immenses à votre pays, et pour cette raison, la Colonie du Canada aurait été délivrée pour toujours d'une aussi formidable armée.

Aussitôt que vos troupes furent réunies dans un même camp à la Pointe-Lévis après avoir été si longtemps divisées, vous envoyâtes quelques soldats remonter le Saint-Laurent. Je détachai en même temps M. de Bougainville avec 1,500 hommes choisis, composés de tous mes grenadiers, des volontaires des régiments, des meilleurs soldats canadiens et sauvages, et je lui donnai, en outre quelques petites pièces de canon. Il avait l'ordre de suivre exactement tous vos mouvements, de remonter le fleuve ou de le descendre en même temps que vous; en un mot de rester en observation, séparé seulement de vous par le fleuve, sans jamais vous perdre de vue, et de se tenir toujours prêt à s'opposer à votre passage sur l'autre rive, et à tomber sur vous avec la rapidité de l'aigle, au moment où vous voudriez essayer un débarquement de notre côté. Le 12 septembre, il m'envoya dire que toute votre armée était rentrée à votre camp de la

Pointe-Lévis ; mais il resta inactif avec tout son détachement au Cap-Rouge, trois lieues plus loin que Québec. Pourquoi ne vous suivit-il pas jusqu'aux hauteurs d'Abraham, comme il en avait l'ordre ? Pourquoi ne me renvoya-t-il pas mes grenadiers et les volontaires, qui sont l'âme de leurs régiments ? Pourquoi, après m'avoir informé ainsi que les postes de Douglas et de Remini qu'il enverrait cette nuit même des bateaux chargés de provisions, n'a-t-il pas averti de son changement de résolution, pour qu'ils ne les attendissent plus ? Je ne puis pas comprendre les raisons de sa conduite. Elle est inexplicable pour moi.

Entre 7 et 8 heures du matin, il fut informé par les fuyards des trois postes, que votre armée avait débarqué, et qu'elle s'était rangée en bataille sur les hauteurs d'Abraham. A cette nouvelle, il quitte le Cap-Rouge avec son détachement, sans doute avec l'intention de venir me rejoindre ; mais au lieu de prendre la route de Lorette ou celle de l'Hôpital-Général le long de la rivière Saint-Charles, qui conduisaient toutes deux à notre camp, il suivit les hauteurs d'Abraham, où évidemment, d'après les renseignements qu'il avait reçus, il allait rencontrer votre armée pour lui barrer le chemin ; cependant son dessein ne pouvait pas être de vous livrer bataille avec 1,500 hommes.

Il trouva sur la route une maison où 3 à 400 hommes de vos troupes s'étaient retranchés, et il eut l'idée de les faire prisonniers. M. Le Noir, capitaine dans le régiment de la Sarre, homme plus brave que prudent et habile dans l'art militaire, attaqua cette maison avec une intrépidité et une hardiesse incroyable ; mais il perdit plus de la moitié de sa

compagnie de volontaires, et il reçut lui-même deux balles, l'une dans la poitrine, l'autre dans la main. De Bougainville s'obstinant à s'emparer de cette maison, attendit l'arrivée de ses canons pour la forcer ; quand les canons arrivèrent on s'aperçut que les boulets avaient été malheureusement oubliés au Cap-Rouge. Force lui fut donc de laisser cette maison, et il retourne à son poste sans un moment de réflexion. Qu'il aurait été bien plus important de se diriger vers l'Hôpital-Général, pour se rallier à mon armée ! Ainsi les moments les plus précieux se perdaient inutilement, et à rien faire. De Bougainville avait un grand fond d'esprit, du bon sens, et beaucoup de bonnes qualités. Un puissant personnage de la Cour était son protecteur, mais à une très-grande bravoure se joignait beaucoup d'ignorance de l'art militaire, qu'il n'avait jamais étudié.

Au milieu de la nuit du 12 au 13 septembre, où vous fîtes votre descente, M. Poulariés, commandant du Royal-Roussillon, qui campait en arrière de mon logement à Beauport, vint me trouver pour m'avertir qu'il voyait des bateaux vis-à-vis son régiment.

A cette nouvelle, je donnai ordre immédiatement à toute mon armée de garnir la tranchée, et j'envoyai M. Marcel, qui me servait de Secrétaire et d'Aide-de-camp, passer la nuit auprès de M. de Vaudreuil avec une de mes *ordonnances*. Il devait, en cas qu'il arrivât quelque chose d'extraordinaire à ce quartier, m'en informer immédiatement par ce soldat. Je sortis, et je me promenai avec Poulariés et Johnstone entre ma maison et le ravin de Beauport, jusqu'à une heure du matin. Je renvoyai alors Poulariés à son régiment, et je

restai avec Johnstone. Toute la nuit mon esprit fut dans une cruelle agitation, provenant, je crois, de l'inquiétude que me causaient les bateaux de provisions que Bougainville m'avait annoncés, et qui devaient descendre la rivière cette nuit-là. Je répétais souvent à Johnstone, « que je tremblais qu'ils ne fussent pris, et que cette perte nous ruinerait sans ressource, car nous n'avions de provisions que pour peu de jours. »

Je vois maintenant que les perplexités extraordinaires de cette nuit, étaient un présage du sort cruel qui m'attendait quelques heures plus tard.

A la pointe du jour, j'entendis quelques coups de canons, tirés de notre batterie de Samos près de Sillery.¹ Je ne doutais plus que vous n'eussiez pris nos bateaux. Hélas ! je n'aurais jamais imaginé que nos provisions étaient en sûreté avec Bougainville au Cap-Rouge, et que vous étiez sur les hauteurs d'Abraham depuis le milieu de la nuit, sans que j'eusse été informé d'un événement de si haute importance et connu déjà de toute la droite de notre camp.

Le jour parut. Comme j'étais sans nouvelle de Marcel, resté avec mon *ordonnance* auprès de M. de Vaudreuil, et que je ne voyais aucun mouvement dans votre camp à la

(1) L'Anse-de-Sillery était près de celle de Wolfe. Son nom est le seul souvenir qui reste en ces lieux de l'illustre commandeur Noël Brulart de Sillery. Il avait fondé là à ses frais, en 1637, une mission algonquine, pendant longtemps très florissante. Le commerce et l'industrie ont aujourd'hui tellement envahi ce rivage qu'ils ont fait disparaître jusqu'aux moindres traces d'un passé illustré par de grandes vertus et un héroïque dévouement.

(Note du Traducteur.)

Pointe-Lévis, je commençai à me tranquilliser dans la pensée que s'il était arrivé quelque chose d'extraordinaire, j'en aurais été instruit.

J'envoyai alors Johnstone pour faire rentrer l'armée sous les tentes, après avoir passé la nuit dans la tranchée. Je pris quelques tasses de thé avec lui, et je me retirai dans mon quartier, en le priant de faire seller les chevaux par les domestiques. Je voulais aller trouver M. de Vaudreuil, pour savoir la cause du feu de notre batterie de Samos, puisque personne n'était venu de la droite de notre camp depuis le départ de Marcel, au milieu de la nuit.

Je partis avec Johnstone entre 6 et 7 heures du matin. Ciel ! quelle fut ma surprise, quand arrivé vis-à-vis le logement de M. de Vaudreuil, la première nouvelle que j'eus de ce qui s'était passé pendant la nuit, fut de voir votre armée sur les hauteurs d'Abraham, déjà aux prises avec les Canadiens dispersés dans les broussailles. Je rencontrai en même temps M. de Vaudreuil, qui sortait, et lui ayant parlé un instant, je me tournai vers Johnstone et lui dis :

« L'affaire est sérieuse; retournez au plus vite à Beauport; ordonnez à Poulariés de rester dans le ravin avec 200 hommes, et de m'envoyer en toute hâte le reste de la gauche sur les hauteurs d'Abraham. »

Après avoir signifié mes ordres à Poulariés, Johnstone le quitta un instant pour donner quelques instructions à mes domestiques dans mon quartier. En revenant me rejoindre, il trouva Poulariés réuni dans le ravin avec Senezergues, brigadier-général et lieutenant-colonel du régiment de la

Sarre, et de Lotbinière, capitaine des troupes de la Colonie et aide-de-camp de M. de Vaudreuil.

Poulariés arrêta Johnstone, et lui demanda de leur répéter mes ordres ; ce qu'il fit. En même temps celui-ci conseilla à Poulariés comme ami, de ne pas les suivre et de venir lui-même sur les hauteurs d'Abraham avec tous les hommes de la gauche, puisqu'il était clair et évident que l'armée anglaise, déjà débarquée près de Québec, ne penserait jamais à faire une seconde descente à Beauport, et qu'il était certain qu'avant peu d'heures, il y aurait sur les hauteurs un combat qui fixerait le sort de la Colonie.

Poulariés montra alors à Johnstone un ordre écrit, signé par Montreuil, que Lotbinière lui avait rapporté de la part de M. de Vaudreuil, par lequel il était défendu à tout homme de la gauche de quitter le camp.

Johnstone leur déclara sur son honneur qu'il leur avait exprimé mot à mot, mes ordres et mes intentions. Il engagea Poulariés de la manière la plus pressante à n'avoir pas égard à l'ordre signé par Montreuil, et lui dit que le secours de 2,000 hommes¹ dont se composait la gauche du camp, était de la plus grande importance pour la bataille.

M. de Senezergues, officier plein d'énergie et d'honneur, qui fut tué quelques heures après, dit à Johnstone « de prendre sur lui de faire marcher immédiatement toute la gauche en avant. »

(1) Tous les rapports officiels ne portent qu'à 1,500 hommes en tout, le détachement retenu par M. de Vaudreuil pour la défense du camp.

(Note du Traducteur.)

Johnstone. répondit que « étant simple porteur de mes ordres, il ne pouvait rien prendre sur lui ; mais que s'il était à la place de M. Sénezergues, brigadier-général, et, en l'absence de M. de Lévis, le premier après moi pour commander l'armée, il n'hésiterait pas un moment à mettre la gauche en marche, sans aucun égard à quelque ordre que ce fût, qui pourrait être nuisible et fatal au service du Roi dans cette critique conjoncture. »

Johnstone les laissa indécis et incertains sur le parti à prendre, piqua des deux, et me rejoignit immédiatement sur les hauteurs.

Parmi la foule de détails relatifs à l'affaire du 13 septembre et qui me sont inconnus, j'ignore qui avait fait prendre à nos soldats cette position si mauvaise et si absurde, qui nous mettait entre votre armée et la ville de Québec, dépourvue de toute ressource, tandis que nos meilleures troupes étaient avec Bougainville. Certainement c'est l'œuvre d'un ignorant, d'un imbécile ou d'un insensé.

Je n'y ai été pour rien. Les éclaireurs et une partie des troupes étaient en marche vers les hauteurs, avant mon arrivée à la Canardière,¹ et avant même que j'eusse connu votre débarquement.

Toute la droite de notre armée se dirigeait vers le même point, quand j'arrivai à son campement.

La seule mesure à prendre dans cette circonstance, et

(1) La *Canardière* est la maison de campagne du séminaire de Québec, à l'entrée de la rivière Saint-Charles, sur la rive gauche.

elle aurait sauté aux yeux de tout homme d'un peu de bon sens, qui aurait eu la moindre teinture de l'art militaire, c'était de quitter le camp avec ordre et tranquillement, sans trouble ni confusion, et de se porter sur Lorette;¹ de là traverser à Sainte-Foye, située à deux lieues de Québec et à une lieue du Cap rouge, et après s'être rallié le détachement de Bougainville, de s'avancer alors et de vous attaquer le plus tôt possible. De cette manière vous vous seriez trouvé entre deux feux, la ville faisant une sortie, au moment où je m'approchais de l'autre côté.

Je ne fus pas plus tôt sur les hauteurs, que je reconnus notre mauvaise et périlleuse position, adossés que nous étions aux remparts de la ville, et n'ayant de provisions que pour 24 heures. Il nous était moralement impossible de nous retirer. L'armée était déjà en ordre de bataille à la distance d'une portée de fusil de votre front. Si j'avais voulu essayer de descendre les hauteurs pour repasser la rivière Saint-Charles, et regagner mon camp, j'aurais exposé ma gauche à vos coups, et mon arrière-garde aurait été taillée en pièces, sans qu'il m'eût été possible de la soutenir et de la défendre. Si j'étais entré en ville, vous l'auriez investie aussitôt, en faisant descendre votre gauche jusqu'à la rivière Saint-Charles, par un mouvement facile et de quelques instants, et nous

(1) Ce village, à deux lieues et demie de Québec, fut fondé en 1673, pour la mission huronne, établie d'abord à Notre-Dame-de-Foye. Le nom de *Lorette* lui vient de la chapelle que le P. Chaumonot, son missionnaire, y fit bâtir en 1673, parfaitement semblable pour la forme, les matériaux et l'ameublement à la célèbre *Sancta Casa* d'Italie.

aurions été alors sans secours. Je vis qu'il ne me restait pour toute ressource, que d'attaquer votre armée ; j'avais sur vous l'avantage d'un terrain élevé et favorable à l'artillerie. J'espérais par là vous nuire beaucoup, et vous obliger à vous retirer, car certainement vous n'auriez jamais été assez téméraire pour nous attaquer sous le canon de la ville. J'aurais au moins fait ma retraite à la faveur de la nuit et je serais sorti de ce mauvais pas, où m'avait jeté l'ignorance d'autrui.

Par plusieurs courriers, j'envoyai ordre à M. Ramezay,¹ lieutenant de Roi (Lieutenant-gouverneur) de cette place, de m'envoyer en toute diligence, les 25 pièces de campagne qui étaient à la batterie du Palais,² près notre armée. Au moment même que Johnstone arrivait sur les hauteurs, pour m'annoncer la défense faite à la gauche de notre camp, de se joindre à moi, un sergent, la quatrième personne que j'avais dépêchée à M. Ramezay, revenait de la ville avec sa réponse catégorique « qu'il m'avait déjà envoyé trois pièces

(1) Ce nom n'a pas toujours été écrit correctement par les historiens. Nous le donnons d'après un autographe du Dépôt des fortifications des Colonies.

A cette occasion, nous réunissons ici, d'après des autographes, la véritable orthographe de quelques noms dont il est question dans cette histoire : *Montcalm*, — *Vaudreuil* et *Vaudreuil*, — *de Dieskau*, — *de Bougainville*, — *Bourlamaque*, — *le chev. de Lévis*, — *Doreil*, — *Sénézergues*, — *chev. de Montreuil*, — *le chev. de Bernetz*, — *Malartic*, — *de Poulariés*, — *d'Hugues*, — *Daine*, — *le chev. de Drucour*, — *Pontleroy*, — *d'Ailleboul Cerry*, — *Lusignant*, — *d'Aubrespy*, — *Joannes*, — *de Combles*.

(Note du Traducteur.)

(2) Nom que portait la maison de l'Intendant, située au pied du rempart, à l'entrée du faubourg Saint-Roch.

(Note du Traducteur.)

de canon et qu'il ne pouvait pas m'en envoyer davantage, puisqu'il avait sa ville à défendre. »

Quelles pouvaient être les raisons de Ramezay pour tenir une aussi indigne conduite, ou qui a pu lui inspirer une désobéissance aussi audacieuse ? Je n'en sais rien.

1° Sa ville, comme il l'appelait, était défendue par notre armée, qui la couvrait, puisqu'elle était en bataille devant elle à environ trois quarts de lieue,¹ et son salut dépendait entièrement du résultat de la bataille.

2° Il y avait à Québec environ 200 pièces de canon, dont un grand nombre étaient de 24 et de 36.

3° De petites pièces de campagne de deux ou trois livres, comme celles de la batterie du Palais, pouvaient-elles être de quelque secours pour la défense de la ville ?

4° Un Commandant de Québec, en tant que lieutenant de Roi ou sous-gouverneur et non gouverneur, tel qu'était M. Ramezay, ou bien M. de Vaudreuil lui-même, gouverneur-général du Canada, s'il eût été à ce moment dans la ville, aurait-il eu le droit de me refuser toute l'assistance que je pouvais réclamer de Québec, en vertu de ma commission de Commandant en chef des troupes du Canada, quand mon armée était aux portes de la ville, et que la vôtre était en présence, prête à livrer combat ? Mille autres questions pourraient se faire, mais c'est inutile.

J'assemblai immédiatement un Conseil de guerre, composé de tous les officiers commandant les différents régiments,

(1) Le texte porte 200 toises. C'est évidemment une erreur de plume.

(Note du Traducteur)

pour avoir leur avis sur ce qu'il y avait à faire dans cette situation critique. Quelques-uns prétendaient que vous étiez occupé à vous retrancher ; d'autres que vous paraissiez avoir le projet de descendre dans la plaine, pour vous emparer du pont de bateaux sur la rivière Saint-Charles, et de l'ouvrage à cornes, et couper ainsi les communications avec la gauche de notre armée, restée à Beauport en conséquence de l'ordre signé par Montreuil.

En effet, un mouvement que fit alors votre armée vers le moulin à vent et la maison de Borgia, sur la crête de la colline, paraissait favoriser cette conjecture. Mais un instant après, les Canadiens ayant mis le feu à cette maison, vous en chassèrent, et vous reprîtes votre première position.

Un autre avança que plus nous retardions de vous attaquer, plus nous donnions à votre armée le temps de se grossir, car il se figurait que toutes vos troupes n'étaient pas encore débarquées.

En un mot, il n'y avait pas un seul officier du Conseil qui ne fût d'avis de vous attaquer immédiatement. Qui croira que ces officiers si ardents alors pour nous faire prendre l'agressive, le nièrent ensuite, à la honte de l'humanité, et devinrent les plus violents critiques de ma conduite, parce que je n'avais pas différé la bataille ? Que pouvais-je faire dans cette situation désespérée ? Un maréchal de Turenne aurait été bien embarrassé pour sortir de ce dilemme, où ils m'avaient engagé par leur méchanceté ou leur ignorance.

J'écoutai avec attention leurs opinions, sans ouvrir la bouche. Je leur dis à la fin : « Il me paraît, Messieurs, que

vous êtes unanimes pour livrer bataille, et qu'il n'est plus maintenant question que de savoir comment nous chargerons l'ennemi. » Montreuil avança qu'il serait mieux de l'attaquer par colonnes ; je lui répondis que, étant si près de l'ennemi, nous serions défaits avant que nos colonnes eussent eu le temps de se former ; et que, d'ailleurs, elles seraient très-faibles, parce que nous n'avions pas de grenadiers à mettre à leurs têtes. J'ajoutai que, puisque l'attaque était décidée, il fallait qu'elle se fit en front de bandière.¹

Je renvoyai tous les officiers à leur poste, et j'ordonnai aux tambours de battre la charge.

Notre attaque ne fut ni ardente ni longue. Elle se fit en désordre, et nous fûmes repoussés immédiatement. Il ne pouvait pas en être autrement, à cause de l'absence de nos volontaires et de nos grenadiers, qui étaient au Cap-Rouge avec Bougainville, et celle des meilleurs de nos Canadiens, le régiment de Montréal resté avec Poulariés à Beauport, à une lieue et demie du champ de bataille. L'exemple des plus braves et des plus courageux soldats d'un régiment, c'est-à-dire des grenadiers et des volontaires, suffit pour exciter et entraîner les plus lâches. Incapables de frayer la route aux autres, ceux-ci suivront cependant ceux qui marcheront à leur tête.

La brave milice canadienne restée sur l'autre rive de la rivière Saint-Charles, eut le cœur navré, et fut au désespoir de nous voir tailler en pièces sur les hauteurs, sans pouvoir nous porter secours. En effet, après s'être échappée des

(1) C'est-à-dire, sur une ligne développée. (Note du Traducteur.)

maines de Poulariés à Beauport, pour venir à notre aide, elle fut arrêtée à l'ouvrage à cornes, et retenue par des ordres supérieurs.

Cependant nous avons perdu peu de monde.

Près de 200 Canadiens braves et déterminés se rallièrent dans le vallon, près la Boulangerie, et retournèrent sur les hauteurs, comme des lions furieux. Ils se jetèrent immédiatement sur votre aile gauche avec une ardeur et un acharnement incroyables, et arrêtaient un moment vos soldats, dans la poursuite de notre armée.

Vos généraux remarquèrent ce mouvement, et se portèrent contre eux. Ces braves Canadiens soutinrent intrépidement le choc de vos troupes, et quand ils furent écrasés par le nombre, ils disputèrent pied à pied le terrain depuis le sommet jusqu'au bas des hauteurs, où vos soldats les suivirent jusque près de la Boulangerie, vis-à-vis l'ouvrage à cornes.

Ces infortunés héros, qui périrent presque tous, sauvèrent un grand nombre de nos soldats, en empêchant qu'ils ne fussent serrés de trop près. Si ce détachement de votre armée, qui poursuivit ces 200 Canadiens dans la plaine, eût poussé jusqu'à la rivière Saint-Charles, 3 ou 400 pas plus loin, il nous aurait coupé la retraite, et il aurait enfermé les trois quarts de l'armée dans Québec sans provisions. Le lendemain M. de Vandreuil aurait été forcé de rendre la ville, et de capituler pour la Colonie.

Mais on ne peut pas blâmer cette manière d'agir toujours sage et prudente, d'avoir laissé, selon l'avis de Pyrrhus, un pont d'or à des ennemis en fuite.

Vous voyez, Monsieur, par ce véridique et fidèle récit de la bataille du 13 septembre, et de ce qui l'a précédée, combien d'événements variés et imprévus la fortune a dû réunir en votre faveur, pour la réussite de votre expédition contre le Canada. L'absence d'un seul d'entre eux aurait suffi pour la faire échouer.

Il est évident que le Ciel voulait enlever à la France cette Colonie.

Permettez-moi de conclure, Monsieur, que je n'ai pas plus mérité le blâme, l'humiliation, le mépris et l'injustice avec lesquels ma patrie a flétri ma mémoire, que vous vous n'aviez droit aux honneurs exagérés que vos concitoyens vous ont prodigués en Angleterre.

Le plus habile Général d'Europe n'aurait pas pu, dans de pareilles circonstances, agir autrement que je n'ai fait.

De plus, j'étais sous M. de Vaudreuil, homme très-faible, et en même temps automate très-entêté. Je ne pouvais pas suivre librement mes idées, comme si j'avais commandé en chef. Dans ma patrie, la loi ne distingue pas ; elle ne donne ni punition ni récompense.

WOLFE.

Quel triste sort m'aurait attendu en Angleterre, si, comme vous, j'avais échoué à la tête d'une armée en défendant une Colonie Britannique ! Je vous avouerai, Monsieur, que je ne puis pas justifier entièrement toutes mes opérations. J'ai eu les défauts de la jeunesse, la vivacité et l'entêtement. L'âge et l'expérience m'auraient corrigé.

Le maréchal de Turenne n'oublia jamais son échec à Marien-

thal ;¹ ce fut une leçon pour le reste de sa vie. Pour forcer la faible intelligence de l'homme à penser et à réfléchir, il faut les leçons de l'expérience et l'épreuve de l'adversité.

Le grand-duc de Buckingham, dont les cendres reposent près des miennes, a fait graver sur sa tombe cette épitaphe qu'il composa pour lui-même :

« L'erreur et l'ignorance sont l'apanage de l'homme : *Humanum est errare et nescire.* »

Voilà la triste, mais vraie devise de l'humanité.

(1) Bataille de 1645, gagnée par le feld-maréchal François de Mercy.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DOCUMENT A.

De Montcalm avait fait connaître le prix croissant des denrées, afin de prouver combien ses plaintes étaient fondées. Ces prix variaient souvent avec les localités. Nous extrayons les chiffres suivants de sa lettre de 1758, et de deux autres qui l'avaient précédée.

La livre de bœuf, 4" ; — un mouton, 40" ; — un veau, 60" ; la livre de lard, 4" 10" ; — 1 douzaine d'œufs, 2" ; — 1 livre de beurre, 2" ; — 1 livre de fromage, 6" ; — 1 livre de riz, 3" ; — 1 livre de cassonade, 4" 10" ; — 1 livre de sucre blanc, 8" ; — 1 livre de pain, 8" ; — 1 livre de raisin sec, 2" 10" ; — une tasse de café, 8 à 9" ; — un pot de vin, 8" ; — un pot de vinaigre, 4" ; — un pot d'eau-de-vie, 20" ; — 1 livre d'huile, 3" ; — 1 livre de chandelle, 2" ; — 1 livre de bougie, 15" ; — 1 livre de farine, 4" 3" ; — 1 aune de drap bleu, 50" ; — 1 aune écarlate, 80" ; — 1 aune de ras

de castor, 45"; — 1 castor¹ qui vaut 45" en France, 60"; — 1 demi-castor, 36"; — souliers d'hommes, 20"; — bas de soie de Nîmes (mauvaise qualité) qui coûtent 9" en France, 36"; — bas de laine, 48"; — 1 aune de toile, 8"; — 1 once de galon d'argent, 20"; — 1 once de galon d'or, 80"; — 1 paire de jarrettières de 8 sols en France, coûte ici 3"; — 1 livre de tabac rapé, 24"; — 1 livre de poudre à cheveux, 4".

Nous trouvons dans une lettre de monseigneur de Pontbriant, à une de ses sœurs religieuse à Rennes, ce petit détail sur le prix des choses en Canada en 1758 :

« La feuille de papier que j'emploie à vous écrire m'a coûté 25 sols 1/2. »

(1) Chapeau.

DOCUMENT B.

Etat¹ du traitement que le Roi a réglé sur le pied de guerre, à commencer du jour de l'embarquement, aux officiers généraux et de l'Etat-major du corps de troupes servant au Canada, et aux officiers des deux bataillons de la Serre et de Royal-Roussillon, destinés à y passer pour augmentation.

OFFICIERS GÉNÉRAUX ET DE L'ÉTAT-MAJOR.

MARQUIS DE MONTCALM, MARÉCHAL DE CAMP COMMANDANT EN CHEF.

Pour lui : appointements par mois, 662^u ; — 30 rations de pain par jour, à 3^u, 90^u ; — 30 rations de fourrage par jour, à 20^s, 600^u ; — total 1,352^u.

Pour l'Aide-de-camp : Appointements, 300^u ; — 15 rations de pain, 45^u ; — 4 rations de fourrage, 120^u ; — total 465^u.

(1) Manuscrit du Dépôt de la Guerre.

Supplément de traitement pour lui et son aide-de-camp, 266^u 6^s 8^d.

Total par mois de 30 jours, 2,083^u 6^s 8^d, c'est-à-dire par an 25,000^u.

CHACUN DES DEUXIÈME ET TROISIÈME AIDE-DE-CAMP.

Appointement, 98^u; — 4 rations de pain, 42^u; — 4 rations de fourrage, 420^u; — total 230^u.

CHEVALIER DE LÉVIS, BRIGADIER, COMMANDANT EN SECOND A LA PLACE
DU CHEVALIER DE ROSTAING.

Appointement, 500^u; — 20 rations de pain, 60^u; — 16 rations de fourrage, 480^u; — supplément de traitement, 460^u; — total 1,500^u.

CHEVALIER DE BOURLAMAQUE, COLONEL.

Appointement, 300^u; — 18 rations de pain, 54^u; — 10 rations de fourrage, 300^u; — supplément de traitement, 346^u; — total 1,000^u.

LE BATAILLON ÉTAIT COMPOSÉ DE 31 OFFICIERS
ET DE 525 SOLDATS.

Par an : les lieutenants-colonels, 40,000^u; — l'aide major général, 8,000^u; — l'aide maréchal des logis, 8,000^u; — le commissaire ordonnateur des guerres, 8,000^u; — les sieurs Wolff et Carpentier, lieutenants, 4,500^u.

Par mois : les ingénieurs, 382^u; — capitaine de grenadiers, 250^u; — lieutenant de grenadiers, 125^u; — sous-

lieutenant, 400^u; — capitaine de fusiliers, 230^u; — lieutenant, 445^u; — enseigne, 400^u.

Quand de Bougainville revint de France en 1759, le traitement du marquis de Montcalm fut porté à 36,840^u; celui de ses aides de camp, à 44,460^u; — le chevalier de Lévis reçut 48,420^u, et son aide de camp 5,580^u.

DOCUMENT C.

EXPOSITION DES PRIX DES DENRÉES EN CANADA.¹

VIE ANIMALE.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.
	ll	s	ll	s	ll	s	ll
Quintal de farine . . .	42		44		45		60
1 livre de bœuf . . .		3		5		12	2
» de veau . . .		3		4		4	4 45
» de mouton. . .		2		3		45	4 45
» de lard. . .		6		10		4	3 10
» de beurre . . .		5		8		4 5	3 10
» poisson sec . . .		7		9		4	2 10

(1) Mémoire de monsieur Bernier, commissaire des guerres en Canada ; le 4 février 1759. Dépôt de la Guerre.

DENRÉES DE PREMIÈRE NECESSITE DU CRU DU PAYS.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.	
	li	s	li	s	li	s	li	s
Une dinde	1	5	2		4		12	
Un poulet		8		10	1		5	
Une perdrix		8		10	1		3	
4 douzaine d'œufs		3		10	1		3	10
1 pot de lait		3		8		15		2
1 minot de pois	3	10	5		12		18	
» de fèves	4		6		10		50	
» de lentilles	6		9		15		40	
» d'avoine	1	10	3		7		40	
1 quintal de foin	40		15		60		400	
1 chou		1		3		10	1	10
1 cent d'oignons	1		1	10	4		12	
1 cent de pommes.	1	4	3		5		15	

DENRÉES IMPORTÉES DE NECESSITE PRESQUE ABSOLUE.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.	
	li	s	li	s	li	s	li	s
1 livre de chandelles		8		12	1	5		3 10
» de savon		10		15	1	10		3 10
» d'huile d'olive		10	1	15	2	10		6
» de poivre	2		3		7			12
» de sucre		12	1		2	10		9
» de café.		15	1	5	2	10		10
1 minot de sel	2		3	10	9			60

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.	
	lt	s	lt	s	lt	s	lt	s
4 barrique de vin.	70		100		250		4,200	
4 velte d'eau-de-vie	2	10	4		15		90	
4 ramè de papier com.	9		15		30		120	

ENTRETIEN OU VÊTEMENT.

PRIX COURANT EN JANVIER.	1756.		1757.		1758.		1759.	
	lt	s	lt	s	lt	s	lt	s
1 paire de souliers	9		10		15		24	
» de bas de laine.	3		7		12		20	
» de bas de soie.	11		18		25		50	
1 chapeau	15		20		30		80	
1 once galon d'or . .	12		18		30		80	
1 façon d'habit compl.	20		30		40		70	
1 voit. à 4 chev. par j.	4		8		12		24	
Sciage d'une corde de b.	1	50	2		3		6	
1 aune de drap varob.	24		25		45		100	
Journée d'un manœuv.	2		2	10	4		6	
1 chemise ord. garnie.	15		20		30		60	

DOCUMENT D.

CONSEIL DE GUERRE DU 15 SEPTEMBRE 1759,
A QUÉBEC.

Aujourd'hui, 15 du mois de septembre mil sept cent cinquante-neuf, M. de Ramezay, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Québec, ayant jugé nécessaire d'assembler le Conseil de guerre des principaux officiers qui composent sa garnison, pour délibérer sur les moyens de défense de la place de Québec, bombardée et canonnée depuis le 12 de juillet dernier, et investie du 13 du mois de septembre, après la perte d'un combat et la retraite de l'armée qui couvrait la place, et après avoir fait lecture des ordres de M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général; il a été vérifié que cette place peu susceptible de défense, étant fermée en partie d'une simple palissade, aurait pu par son artillerie et ses munitions de guerre, résister quelque temps aux efforts

de l'ennemi, si la partie des vivres s'était trouvée aussi abondante ; mais les états produits par les commis du Munitionnaire-général, et les recherches exactes faites chez les différents particuliers de la ville, ont prouvé qu'il ne restait en vivres de toutes espèces, qu'environ 45 ou 46,000 rations, les dites rations réduites à la moitié, et même au quart, pour nourrir plus de 6,000 bouches, dont 2,200 combattants, soldats, miliciens ou matelots, 2,600 femmes ou enfants, 4,000 à 4,200 hommes aux hôpitaux, employés, communautés d'hommes et de femmes, ou prisonniers de guerre.

D'après cet exposé, M. de Ramezay, président en sa qualité de Lieutenant pour le Roi dans la place, a requis MM. le chevalier de Bernetz, lieutenant-colonel d'infanterie, le chevalier Dons, de Lestang de Celles, d'Aureillan, d'Aubrespy, de Saint-Vincent, de Parfourvu, de Bigot, de Marrol, capitaines d'infanterie ; MM. de Fiedmont, de Lusignan, capitaines d'artillerie ; de Cerry et de Pelegrin capitaines de port ; M. de Joannes, capitaine aide-major au régiment de Languedoc, major, de la place, — de donner leurs avis par écrit, pour décider sur le parti à prendre dans la conjoncture présente ; lesquels ont opéré comme suit :

Vu l'exposé du Conseil de guerre et les raisons qui ont obligé M. de Ramezay de l'assembler, je ne vois point d'autre parti à prendre, que de tâcher d'obtenir de l'ennemi la meilleure capitulation qu'il sera possible.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : PELEGRIN.

Vu le manque total de vivres, étant sans aucune espérance de secours, mon sentiment est de remettre la place, et d'en sortir avec le plus d'honneur que nous pourrons.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : D'AILLEBOUT CERRY.

L'investissement de la place fait, les batteries de l'ennemi au moment de jouer, sans espoir de secours, l'armée qui nous couvrait s'étant repliée, comme nous en pouvons juger par le mémoire instructif de M. le marquis de Vaudreuil à M. de Ramezay, menacés de famine sous deux jours, j'opine qu'il est temps de composer avec l'ennemi, pour pouvoir obtenir des conditions honorables, qu'il nous refuserait, s'il était instruit du manque de vivres où nous nous trouvons.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : LUSIGNANT, fils.

De réduire encore la ration, et de pousser la défense de la place jusqu'à la dernière extrémité.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : FIEDMONT.

D'après l'exposé de M. de Ramezay, le seul article des vivres me détermine d'opiner qu'il n'est guère possible d'attendre une plus grande extrémité, pour tâcher d'obtenir de l'ennemi la capitulation la plus honorable possible. Tel est mon avis.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : MARROL.

Vu l'extrémité où la place se trouve réduite pour les vivres, mon avis est de demander à capituler.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : BIGOT.

Vu les raisons ci-dessus exposées et prouvées, et après avoir réduit la garnison de cette place à la plus petite ration, mon avis est de capituler.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : PARFOURVU.

Vu l'exposé qui nous assemble, le dénombrement de vivres, la quantité de bouches qui est dans cette place, investie de toute part, je conclus qu'il est très à propos d'obtenir de nos ennemis une capitulation aussi avantageuse qu'il sera possible.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : SAINT-VINCENT.

Vu l'exposé et le peu de vivres, je conclus à capituler le plus honorablement qu'il sera possible.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : D'AUBRESPY.

L'extrême disette de vivres où est la place, l'impossibilité d'en recevoir, et de très-mauvaises fortifications délabrées, m'obligent à opiner qu'on obtienne au plus tôt une capitulation honorable aux armes du Roi, et dans laquelle les troupes réglées soient libres d'aller rejoindre leur corps.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : D'AUREILLAN.

Vu le peu de vivres qui sont dans la place, nous devons tâcher de faire une capitulation honorable.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : DE LESTANG DE CELLES.

Sur le compte qui a été rendu, le Conseil de guerre assemblé, la disette de vivres où se trouve la place, mon avis est de faire des propositions.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : LE CHEVALIER DONS.

J'opine, attendu la disette de vivres qui nous manquent totalement, de capituler aux conditions d'obtenir du Général anglais la capitulation la plus honorable.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : LE CHEVALIER DE BERNETZ.

Vu l'état des vivres qui prouve qu'il ne peut y avoir des vivres que pour six ou sept jours, en réduisant la ration au quart, et qu'en faisant même sortir les femmes et enfants, cela ne pourrait prolonger que de peu de jours la reddition de la place, mon avis est qu'après avoir fait sortir de la ville un détachement choisi de 600 hommes, plus ou moins, pour rejoindre et renforcer l'armée, le reste, pris par préférence sur les miliciens de la ville et du gouvernement de Québec, capitule pour obtenir suivant les instructions de M. le marquis de Vaudreuil, les conditions les plus honorables.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : JOANNES.

Vu les instructions que j'ai reçues de M. le marquis de Vaudreuil et la disette des vivres, prouvée par les états à moi donnés, et recherches que j'ai fait faire, je conclus à tâcher d'obtenir de l'ennemi la plus honorable capitulation.

A Québec, le 15 septembre 1759.

Signé : DE RAMEZAY.

Pour copie : DE RAMEZAY.

DOCUMENT E.

Articles de capitulation demandés par M. de Ramezay, lieutenant pour le Roi, commandant la haute et basse ville de Québec, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, à son Excellence M. le Général des troupes de Sa Majesté Britannique.

La capitulation demandée d'autre part a été accordée par Son Excellence le général Townsend, brigadier des armées de Sa Majesté Britannique, de la manière et aux conditions exprimées ci-dessous.

ARTICLE 4. — M. de Ramezay demande les honneurs de la guerre pour sa garnison, et qu'elle soit ramenée à l'armée en sûreté par le chemin le plus court avec armes, bagages, six pièces de canon de fonte, deux mortiers ou obusiers, et douze coups à tirer par pièce.

La garnison de la ville composée des troupes de terre, de marins et matelots, sortiront de la ville avec armes et бага-

ges, tambour battant, mèche allumée, avec deux pièces de canon de fonte et douze coups à tirer pour chaque pièce, et sera embarquée le plus commodément possible pour être mise en France au premier port.

ART. 2. — Que les habitants soient conservés dans la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges.

Accordé en mettant bas les armes.

ART. 3. — Que les dits habitants ne pourront être recherchés pour avoir porté les armes à la défense de la ville, attendu qu'ils y ont été forcés, et que les habitants des Colonies des deux couronnes y servent également ces milices.

Accordé.

ART. 4. — Qu'il ne sera pas touché aux effets des officiers et habitants absents.

Accordé.

ART. 5. — Que les dits habitants ne seront point transférés ni tenus de quitter leurs maisons jusqu'à ce que un traité définitif entre Sa Majesté Très-Chrétienne et Sa Majesté Britannique ait réglé leur état.

Accordé.

ART. 6. — Que l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine sera conservé, que l'on donnera des sauvegardes aux maisons des ecclésiastiques, religieux et religieuses, particulièrement à Monseigneur l'Evêque de Québec qui, rempli de zèle pour la religion et de charité pour le peuple de son diocèse, désire y rester constamment, exercer librement, et avec la décence que demandent son état et les sacrés mystères de la religion romaine, son autorité épiscopale dans la ville de Québec, lorsqu'il jugera à propos, jusqu'à ce que la possession

du pays ait été décidée par un traité entre Sa Majesté Très-Chrétienne et Sa Majesté Britannique.

Libre exercice de la religion romaine, sauvegarde accordée à toutes personnes religieuses, ainsi qu'à Monseigneur l'Evêque, qui pourra venir exercer librement et avec décence les fonctions de son état, lorsqu'il le jugera à propos, jusqu'à ce que la possession du Canada ait été décidée entre Sa Majesté Britannique et Sa Majesté Très-Chrétienne.

ART. 7. — Que l'artillerie et les munitions de guerre seront remises de bonne foi, et qu'il en sera dressé inventaire.

Accordé.

ART. 8. — Qu'il en sera usé envers les blessés, malades, commissaires, aumôniers, médecins, chirurgiens, apothicaires, et autres personnes employées au service des hôpitaux, conformément au traité d'échange du 6 février 1759, convenu entre leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique.

Accordé.

ART. 9. — Qu'avant de livrer la porte et l'entrée de la ville aux troupes anglaises, leur Général voudra bien remettre quelques soldats pour être mis en sauvegarde aux églises, couvents, et principales habitations.

Accordé.

ART. 10. — Qu'il sera permis au Lieutenant de Roi, commandant dans la ville de Québec, d'envoyer informer M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général, de la reddition de la place, comme aussi que ce général pourra écrire au Ministre de France pour l'informer.

Accordé.

ART. 11. — Que la présente capitulation sera exécutée

suivant la forme et teneur, sans qu'elle puisse être sujette à inexécution, sous prétexte de représaille, ou d'une inexécution de quelque capitulation précédente.

Accordé.

Le présent traité a été fait et arrêté double entre nous, au camp devant Québec, le 48 septembre 1759.

Signé : CHAR. SAUNDERS.

Signé : GEORG. TOWNSEND.

Signé : DE RAMEZAY.

Pour copie : DE RAMEZAY.



DOCUMENT F.

ARTICLES DE CAPITULATION¹

Entre Son Excellence le général Amherst, commandant en chef les troupes et forces de Sa Majesté Britannique, en Amérique septentrionale, et Son Excellence M. le marquis de Vaudreuil, grand-croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en Canada.

ARTICLE 1. — Vingt-quatre heures après la signature, le Général anglais fera prendre par les troupes de Sa Majesté Britannique possession des portes de la ville de Montréal, et la garnison anglaise ne pourra y entrer qu'après l'évacuation des troupes françaises.

Toute la garnison de Montréal doit mettre bas les armes et ne servira point pendant la présente guerre immédiatement après la signature de la présente.

(1) Les articles proposés par le marquis de Vaudreuil sont suivis de la réponse du général Amherst en caractères italiques.

ART. 2. — Les troupes et milices qui seront en garnison dans la ville de Montréal, en sortiront par la porte de... avec tous les honneurs de la guerre, six pièces de canon et un mortier, qui seront chargés dans les vaisseaux où le marquis de Vaudreuil embarquera, avec dix coups à tirer par pièce; il en sera de même pour la garnison des Trois-Rivières pour les honneurs de la guerre.

Les troupes du Roi prendront possession des postes et posteront les gardes nécessaires pour maintenir le bon ordre dans la ville.

ART. 3. — Les troupes et les milices qui seront en garnison dans les forts de Jacques Cartier, et dans l'île Sainte-Hélène et autres forts, seront traités de même et auront le même honneur, et ces troupes se rendront à Montréal ou à Trois-Rivières, ou à Québec, pour y être embarquées pour le premier port de mer en France par le plus court chemin. Les troupes qui sont dans nos forts situés sur nos frontières du côté de l'Acadie, au Détroit, à Michillimakinac et autres postes, jouiront des mêmes honneurs et seront traitées de même.

Toutes ces troupes ne doivent point servir pendant la présente guerre, et mettront pareillement bas les armes.

Le reste accordé.

ART. 4. — Les milices, après avoir sorti des villes, des forts et postes ci-dessus, retourneront chez elles sans pouvoir être inquiétées, sous quelque prétexte que ce soit, pour avoir porté les armes.

Accordé.

ART. 5. — Les troupes qui tiennent la campagne lèveront

leur camp, marcheront tambour battant, armes, bagages et avec leur artillerie, pour se joindre à la garnison de Montréal et auront en tout le même traitement.

Ces troupes doivent, comme les autres, mettre bas les armes.

ART. 6. — Les sujets de Sa Majesté Britannique et ceux de Sa Majesté Très-Chrétienne, soldats, miliciens ou matelots qui auront déserté, ou laissé le service de leur Souverain et porté les armes dans l'Amérique septentrionale, seront de part et d'autre pardonnés de leur crime; ils seront respectivement rendus à leur patrie; si non ils resteront chacun où ils sont, sans qu'ils puissent être recherchés ou inquiétés.

Refusé.

ART. 7. — Les magasins, l'artillerie, fusils, sabres, munitions de guerre et généralement tout ce qui appartient à Sa Majesté Très-Chrétienne, tant dans les villes de Montréal et Trois-Rivières que dans les forts et postes mentionnés en l'article 3, seront livrés par des inventaires exacts aux commissaires qui sont ou seront préposés pour les recevoir au nom de Sa Majesté Britannique. Il sera remis au marquis de Vaudreuil des expéditions en bonne forme des dits inventaires.

C'est tout ce qu'on peut demander sur cet article.

ART. 8. — Les officiers, soldats, miliciens, matelots et même les Sauvages détenus pour cause de leurs blessures ou de maladies, tant dans les hôpitaux que dans les maisons particulières, jouiront des privilèges du cartel et seront traités conséquemment.

Les malades et blessés seront traités comme nos propres gens.

ART. 9. — Le Général anglais s'engagera de renvoyer les Sauvages, Indiens et Mohigans qui font nombre de ses armées, d'abord après la signature de la présente capitulation; et cependant pour prévenir tout désordre de la part de ceux qui ne seront pas partis, il sera donné par ce Général des sauvegardes aux personnes qui en demanderont, tant dans les villes que dans les campagnes.

Le premier refusé. Il n'y a point eu de cruautés commises par les Sauvages de notre armée, et le bon ordre sera maintenu.

ART. 10. — Le Général de Sa Majesté Britannique garantira tout désordre de la part de ses troupes, et les assujettira à payer les dommages qu'elles pourraient faire, tant dans les villes que dans les campagnes.

Répondu par l'article précédent.

ART. 11. — Le Général anglais ne pourra obliger le marquis de Vaudreuil de sortir de la ville de Montréal..., et on ne pourra loger personne dans son hôtel jusqu'à son départ. M. le chevalier de Lévis, commandant les troupes de terre, les officiers principaux et majors des troupes de terre et de la Colonie, les ingénieurs, officiers d'artillerie et commissaires des guerres resteront pareillement à Montréal jusqu'au dit jour, et y conserveront leurs logements : il en sera usé de même à l'égard de M. Bigot, intendant, des commissaires de la marine et officiers de plume dont mon dit sieur Bigot aura besoin, et on ne pourra également loger personne à l'intendance avant le départ de cet intendant.

M. le marquis de Vaudreuil et tous ces Messieurs seront maîtres de leurs maisons et s'embarqueront dès que les vais-

seaux du Roi seront prêts à faire voile pour l'Europe, et on leur accordera toutes les commodités qu'on pourra.

ART. 12. — Il sera destiné pour le passage en droiture au premier port de mer de France, du marquis de Vaudreuil, le vaisseau le plus commode qui se trouvera; il y sera pratiqué les logements nécessaires pour lui, M^{me} la marquise de Vaudreuil, M. de Rigaud, gouverneur de Montréal et la suite de ce général; ce vaisseau sera pourvu des subsistances convenables, aux dépens de Sa Majesté Britannique, et le marquis de Vaudreuil emportera avec lui ses papiers, sans qu'ils puissent être visités, et il embarquera ses équipages, vaisselles, bagages et ceux de sa suite.

Accordé, excepté les archives qui pourront être nécessaires pour le gouvernement du pays.

ART. 13. — Si avant ou après l'embarquement du marquis de Vaudreuil, la nouvelle de la paix arrivait, et que par le traité le Canada restât à Sa Majesté Très-Chrétienne, la présente capitulation deviendrait nulle et sans effet quelconque, et le marquis de Vaudreuil reviendrait à Québec ou à Montréal, et toutes choses rentreraient dans leur premier état, sous la domination de Sa Majesté Très-chrétienne.

Ce que le Roi pourrait avoir fait à ce sujet sera obéi.

ART. 14. — Il sera destiné deux vaisseaux pour le passage en France de M. le chevalier de Lévis, des officiers principaux et état-major général des troupes de terre, ingénieurs et officiers d'artillerie, et gens qui sont à leur suite. Ces vaisseaux seront également pourvus de subsistances; il y sera pratiqué des logements nécessaires. Ces officiers pourront emporter leurs papiers qui ne seront point visités,

leurs équipages, leurs bagages ; ceux de ces officiers qui sont mariés auront la liberté d'emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants : la subsistance leur sera fournie.

Accordé, excepté que M. le marquis de Vaudreuil et tous les officiers, de quelque rang qu'ils puissent être, nous remettront de bonne foi toutes les cartes et plans du pays.

ART. 15. — Il en sera de même destiné un pour le passage de M. Bigot, intendant, et de sa suite, dans lequel vaisseau il sera fait des aménagements convenables pour lui et les personnes qu'il amènera ; il y embarquera également ses papiers qui ne seront point visités, les équipages, vaisselles, bagages et ceux de sa suite ; ce vaisseau sera pourvu de subsistances, comme il est dit ci-devant.

Accordé, avec la même réserve que par l'article précédent.

ART. 16. — Le Général anglais fera aussi fournir pour M. de Longueil, gouverneur des Trois-Rivières, pour les états-majors de la Colonie et les commissaires de marine, les vaisseaux nécessaires pour se rendre en France, et le plus commodément qu'il sera possible : ils pourront y embarquer leurs familles, domestiques, bagages et équipages, et la subsistance leur sera fournie pendant la traversée, sur un pied convenable, aux dépens de Sa Majesté Britannique.

Accordé.

ART. 17. — Les officiers et soldats, tant des troupes de terre que de la Colonie, ainsi que les officiers marins et matelots, qui se trouveront dans la Colonie, seront aussi embarqués pour France dans les vaisseaux qui leur seront destinés en nombre suffisant et le plus commodément que faire se pourra. Les officiers de troupes et marins qui seront

mariés pourront emmener avec eux leur famille, et tous auront la liberté d'embarquer leurs domestiques et bagages. Quant aux soldats et matelots, ceux qui seront mariés pourront emmener avec eux leurs femmes et enfants, et tous embarqueront leurs havre-sacs et bagages, et il sera embarqué dans les vaisseaux les subsistances convenables et suffisantes aux dépens de Sa Majesté Britannique.

Accordé.

ART. 18. — Les officiers, soldats et tous ceux qui sont à la suite des troupes, qui auront leurs bagages dans les campagnes, pourront les envoyer chercher avant leur départ, sans qu'il leur soit fait aucun tort ou empêchement.

Accordé.

ART. 19. — Il sera fourni par le Général anglais un bâtiment d'hôpital pour ceux des officiers, soldats et matelots blessés ou malades, qui seront en état d'être transportés en France, et la subsistance leur sera également fournie aux dépens de Sa Majesté Britannique. Il en sera de même à l'égard des autres officiers, soldats et matelots, blessés ou malades, aussitôt qu'ils seront rétablis; les uns et les autres pourront emmener leurs femmes, enfants, domestiques et bagages, et les dits soldats et matelots ne pourront être sollicités, ni forcés à prendre parti dans le service de Sa Majesté Britannique.

Accordé.

ART. 20. — Il sera laissé un commissaire et un écrivain du Roi pour avoir soin des hôpitaux et veiller à tout ce qui aura rapport au service de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Accordé.

ART. 21. — Le Général anglais fera également fournir des vaisseaux pour le passage en France des officiers du conseil supérieur de justice, police, de l'amirauté, et les autres officiers ayant commissions ou brevets de Sa Majesté Très-Chrétienne, pour eux, leurs familles, domestiques et équipages, comme pour les autres officiers, et la subsistance leur sera fournie de même aux dépens de Sa Majesté Britannique. Il leur sera cependant libre de rester dans la Colonie, s'ils le jugent à propos, pour y arranger leurs affaires, ou de se retirer en France quand bon leur semblera.

Accordé ; mais s'ils ont des papiers qui concernent le gouvernement du pays, ils doivent nous les remettre.

ART. 22. — S'il y a des officiers militaires dont les affaires exigent la présence dans la Colonie jusqu'à l'année prochaine, ils pourront y rester, après avoir eu la permission de M. de Vaudreuil, sans qu'ils puissent être réputés prisonniers.

Tous ceux dont les affaires particulières exigent qu'ils restent dans le pays, ceux qui en ont la permission de M. de Vaudreuil, seront permis de rester jusqu'à ce que leurs affaires soient terminées.

ART. 23. — Il sera permis au munitionnaire des vivres du Roi de demeurer en Canada jusqu'à l'année prochaine, pour être en état de faire face aux dettes qu'il a contractées dans la Colonie, relativement à ses fournitures ; si néanmoins il préfère de passer en France cette année, il sera obligé de laisser jusqu'à l'année prochaine, une personne pour faire ses affaires. Ce particulier conservera et pourra emporter tous ses papiers, sans être visités ; ses commis auront la liberté de rester dans la Colonie ou de passer en France, et

dans ce dernier cas, le passage et la subsistance leur seront accordés sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, pour eux, leur famille et leurs bagages.

Accordé.

ART. 24. — Les vivres et autres approvisionnements qui se trouveront en nature dans les magasins du munitionnaire, tant dans les villes de Montréal et des Trois-Rivières que dans les campagnes, lui seront conservés ; les dits vivres lui appartenant et non au Roi ; il lui sera loisible de les vendre aux Français et aux Anglais.

Tout ce qui se trouve dans les magasins pour l'usage des troupes doit être délivré au commissaire anglais, pour les troupes du Roi.

ART. 25. — Le passage en France sera également accordé sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, ainsi que la subsistance, à ceux des officiers de la Compagnie des Indes qui voudront y passer, et ils emmèneront leurs familles, domestiques et bagages ; sera permis à l'agent principal de la dite Compagnie, supposé qu'il voulût passer en France, de laisser telle personne qu'il jugera à propos jusqu'à l'année prochaine pour terminer les affaires de la dite Compagnie et faire le recouvrement des sommes qui lui sont dues ; l'agent principal conservera tous les papiers de la dite Compagnie, et ils ne pourront être visités.

Accordé.

ART. 26. — Cette Compagnie sera maintenue dans la propriété des écarlatines et castors qu'elle peut avoir dans la ville de Montréal, et il n'y sera point touché sous quelque prétexte que ce soit, et il sera donné à l'agent principal les facilités

nécessaires pour faire passer, cette année, en France ses castors sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, en payant le fret sur le pied que les vaisseaux anglais paieraient.

Accordé pour ce qui peut appartenir à la Compagnie ou aux particuliers; mais si Sa Majesté Très-Chrétienne y a aucune part, elle doit être au profit du Roi.

ART. 27. — Le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine subsistera en son entier, en sorte que tous les états et peuples des villes et des campagnes, lieux et postes éloignés, pourront continuer de s'assembler dans les églises et fréquenter les sacrements comme ci-devant, sans être inquiétés en aucune manière, ni directement ni indirectement.

Accordé pour le libre exercice de leur religion.

Ces peuples seront obligés, par le gouvernement anglais, à payer aux prêtres qui en prendront soin, les dîmes et tous les droits qu'ils payaient sous le gouvernement de Sa Majesté Très-Chrétienne.

L'obligation de payer les dîmes aux prêtres dépendra de la volonté du Roi.

ART. 28. — Le chapitre, les prêtres, curés et missionnaires continueront avec entière liberté leurs exercices et fonctions curiales dans les paroisses des villes et des campagnes.

Accordé.

ART. 29. — Les grands-vicaires nommés par le chapitre pour administrer le diocèse pendant la vacance du siège épiscopal pourront demeurer dans les villes ou paroisses des campagnes, suivant qu'ils le jugeront à propos; ils pourront en tout temps visiter les différentes paroisses du diocèse,

avec les cérémonies ordinaires, et exercer toute la juridiction qu'ils exerçaient sous la domination française ; ils jouiront du même droit en cas de mort du futur Evêque, dont il sera parlé à l'article suivant.

Accordé, excepté ce qui regarde l'article suivant.

ART. 30. — Si par le traité de paix, le Canada restait au pouvoir de Sa Majesté Britannique, Sa Majesté Très-Chrétienne continuerait à nommer l'Evêque de la Colonie, qui serait toujours de la communion romaine, et sous l'autorité duquel les peuples exerceraient la religion romaine.

Refusé.

ART. 31. — Pourra le Seigneur Evêque établir dans le besoin de nouvelles paroisses, et pourvoir au rétablissement de sa cathédrale et de son palais épiscopal, et il aura en attendant la liberté de demeurer dans les villes ou paroisses, comme il le jugera à propos ; il pourra visiter son diocèse avec les cérémonies ordinaires et exercer toute la juridiction que son prédécesseur exerçait sous la domination française, sauf à exiger de lui le serment de fidélité ou promesse de ne rien faire contre le service de Sa Majesté Britannique.

Cet article est compris sous le précédent.

ART. 32. — Les communautés de filles seront conservées dans leurs constitutions et privilèges ; elles continueront d'observer leurs règles ; elles seront exemptes du logement des gens de guerre et il sera fait défense de les troubler dans les exercices de piété qu'elles pratiquent, ni d'entrer chez elles ; on leur donnera même de sauvegardes si elles en demandent.

Accordé.

ART. 33. — Le précédent article sera pareillement exécuté à l'égard des communautés des Jésuites et Récollets, et de la maison des prêtres de Saint-Sulpice à Montréal ; ces derniers et les Jésuites conserveront le droit qu'ils ont de nommer à certaines cures ou missions, comme ci-devant.

Refusé jusqu'à ce que le plaisir du Roi soit connu.

ART. 34. — Toutes les communautés et tous les prêtres conserveront leurs meubles, la propriété et l'usufruit des seigneuries et autres biens que les uns et les autres possèdent dans la Colonie, de quelque nature qu'ils soient, et les dits biens seront conservés dans leurs privilèges, droits, honneurs et exemptions.

Accordé.

ART. 35. — Si les chanoines, prêtres, missionnaires, les prêtres du séminaire des missions étrangères et de Saint-Sulpice, ainsi que les Jésuites et les Récollets, veulent passer en France, le passage leur sera accordé sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, et tous auront la liberté de vendre en total ou partie les biens-fonds et mobiliers qu'ils possèdent dans la Colonie, soit aux Français ou aux Anglais, sans que le gouvernement Britannique puisse y mettre le moindre empêchement ni obstacle.

Ils pourront emporter avec eux ou faire passer en France le produit de quelque nature qu'il soit, des dits biens vendus, en payant le fret comme il est dit à l'article 26 ; et ceux d'entre ces prêtres qui voudront passer cette année en France seront nourris pendant la traversée aux dépens de Sa Majesté Britannique et pourront emporter avec eux leurs bagages.

Ils seront libres de disposer de leurs biens et d'en passer le produit, ainsi que leur personne et tout ce qui leur appartient, en France.

ART. 36. — Si par le traité de paix, le Canada reste à Sa Majesté Britannique, tous les Français, Canadiens, Acadiens, commerçants et autres personnes qui voudront se retirer en France en auront la permission du Général anglais qui leur procurera le passage ; et néanmoins, si d'ici à cette décision, il se trouvait des commerçants Français ou Canadiens, ou autres personnes qui voulussent passer en France, le Général Anglais leur en donnerait également la permission ; les uns et les autres emmèneront avec eux leurs familles, domestiques et bagages.

Accordé.

ART. 37. — Les seigneurs de terre et officiers militaires et de justice, les Canadiens, tant des villes que des campagnes, les Français établis ou commerçants dans toute l'étendue de la Colonie du Canada, et toute autre personne que ce puisse être, conserveront l'entière et paisible propriété et possession de leurs biens seigneuriaux et roturiers, meubles et immeubles, marchandises, pelleteries et autres effets, même de leurs bâtimens de mer ; il n'y sera point touché, ni fait le moindre dommage, sous quelque prétexte que ce soit ; il leur sera libre de les conserver, louer, vendre soit aux Français, ou aux Anglais, d'en emporter le produit en lettres de change, pelleteries, espèces sonnantes ou autres retours, lorsqu'ils jugeront à propos de passer en France, en payant le fret comme à l'article 26.

Ils jouiront aussi des pelleteries qui sont dans les postes

d'en-haut et qui leur appartiennent, et qui peuvent même être en chemin de se rendre à Montréal ; et à cet effet il leur sera permis d'envoyer, dès cette année ou la prochaine, des canots équipés pour chercher celles de ces pelleteries qui auront resté dans ces postes.

Accordé, comme l'article 26.

ART. 38. — Tous les peuples sortis de l'Acadie qui se trouveront en Canada, y compris les frontières du Canada du côté de l'Acadie, auront le même traitement que les Canadiens, et jouiront des mêmes privilèges qu'eux.

C'est au Roi à disposer de ses anciens sujets ; en attendant, ils jouiront des mêmes privilèges que les Canadiens.

ART. 39. — Aucuns Canadiens, Acadiens, ni Français qui sont présentement en Canada et sur les frontières de la Colonie, du côté de l'Acadie, du Détroit, Michillimakinac et autres lieux et postes des pays d'en-haut, ni les soldats mariés et non mariés restant en Canada, ne pourront être portés ni transmigrés dans les colonies anglaises, ni en l'ancienne Angleterre, et ils ne pourront être recherchés pour avoir pris les armes.

Accordé, excepté à l'égard des Acadiens.

ART. 40. — Les Sauvages ou Indiens alliés de Sa Majesté Très-Chrétienne seront maintenus dans les terres qu'ils habitent, s'ils veulent y rester ; ils ne pourront être inquiétés sous quelque prétexte que ce puisse être pour avoir pris les armes, et servi Sa Majesté Très-Chrétienne.

Ils auront, comme les Français, la liberté de religion et conserveront leurs missionnaires ; il sera permis aux Vicaires-Généraux actuels et à l'Evêque, lorsque le siège épiscopal

sera rempli, de leur envoyer de nouveaux missionnaires lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

Accordé, à la réserve du dernier article qui a déjà été refusé.

ART. 41. — Les Français, Canadiens, Acadiens qui resteront dans la Colonie, de quelque état et condition qu'ils soient, ne seront ni ne pourront être forcés à prendre les armes contre Sa Majesté Très-Chrétienne, ni ses alliés, ni directement, ni indirectement, dans quelque occasion que ce soit ; le gouvernement britannique ne pourra exiger d'eux qu'une exacte neutralité.

Ils deviennent sujets du Roi.

ART. 42. — Les Français et les Canadiens continueront d'être gouvernés suivant la coutume de Paris, les lois en usages établis pour ce pays, et ils ne pourront être assujettis à d'autres impôts qu'à ceux qui étaient établis sous la domination française.

Répondu par les articles précédents, et particulièrement par le dernier.

ART. 43. — Les papiers du gouvernement resteront sans exception au pouvoir du marquis de Vaudreuil et passeront en France avec lui ; ces papiers ne pourront être visités sous quelque prétexte que ce soit.

Accordé avec la réserve déjà faite.

ART. 44. — Les papiers de l'intendance, des bureaux de contrôle de la marine, des trésoriers anciens et nouveaux, des magasins du Roi, du bureau du domaine et des forges Saint-Maurice, resteront au pouvoir de M. Bigot intendant, et ils seront embarqués pour France dans le vaisseau où il passera ; ces papiers ne seront point visités.

Il en est de même de cet article.

ART. 45. — Les registres et autres papiers du conseil supérieur, de la prévôté et amirauté de la même ville, ceux des juridictions royales de Trois-Rivières et de la ville de Montréal, ceux des juridictions seigneuriales de la Colonie, les minutes des actes des notaires des villes et des campagnes, et généralement les actes et autres papiers qui peuvent servir à justifier l'état et la fortune des citoyens, resteront dans la Colonie dans les greffes dont ces papiers dépendent.

Accordé.

ART. 46. — Les habitants et négociants jouiront de tous les privilèges du commerce aux mêmes faveurs et conditions accordées aux sujets de Sa Majesté Britannique, tant dans les pays d'en-haut que dans l'intérieur de la Colonie.

Accordé, excepté ceux qui auront été faits prisonniers pour l'article 47.

ART. 47. — Les Nègres et Panis des deux sexes resteront en leur qualité d'esclaves en la possession des Français et Canadiens à qui ils appartiennent : il leur sera libre de les garder à leur service dans la Colonie ou de les vendre, et ils pourront aussi continuer à les faire élever dans la religion romaine.

ART. 48. — Il sera permis au marquis de Vaudreuil, aux officiers-généraux et supérieurs des troupes de terre, aux gouverneurs et états-majors des différentes places de la Colonie, aux officiers militaires et de justice, et à toute autre personne qui sortira de la Colonie ou qui en est absente, de nommer et établir des procureurs pour agir pour eux

et en leur nom, dans l'administration de leurs biens meubles et immeubles, jusqu'à ce que la paix soit faite; et si par le traité de paix le Canada ne rentre pas sous la domination française, ces officiers ou autres personnes, ou procureurs pour eux, auront l'agrément de vendre leurs seigneuries, maisons et autres biens-fonds, leurs meubles et effets, et d'en emporter ou faire passer le produit en France, soit en lettres de change, espèces sonnantes, pelleteries ou autres retours, comme il est dit à l'article 37.

Accordé.

ART. 49. — Les habitants et autres personnes qui auront souffert quelque dommage en leurs biens meubles et immeubles restés à Québec sous la foi de la capitulation de cette ville, pourront faire leurs représentations au gouvernement britannique, qui leur rendra la justice qui leur sera due contre qui il appartiendra.

Accordé.

ART. 50. — La présente capitulation sera inviolablement exécutée et tous ses articles de part et d'autre, et de bonne foi, nonobstant toute infraction et tout autre prétexte par rapport aux précédentes capitulations, et sans pouvoir servir de représailles.

Accordé.

P. S. ART. 51. — Le Général anglais s'engagera, en cas qu'il reste des Sauvages après la reddition de cette ville, à empêcher qu'ils n'entrent dans les villes, et qu'ils n'insultent en aucune manière les sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne.

On aura soin que les Sauvages n'insultent aucun des sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne.

ART. 52. — Les troupes et autres sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne qui doivent passer en France, seront embarqués quinze jours au plus tard après la signature de la présente capitulation.

Répondu par l'article 11.

ART. 53. — Les troupes et autres sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne qui devront passer en France, resteront logés ou campés dans la ville de Montréal et autres postes qu'elles occupent présentement, jusqu'au moment où elles seront embarquées pour le départ ; il sera néanmoins accordé des passe-ports à ceux qui en auraient besoin pour les différents lieux de la Colonie, pour aller vaquer à leurs affaires.

Accordé.

ART. 54. — Tous les officiers et soldats des troupes au service de la France qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre et faits en Canada, seront renvoyés le plus tôt qu'il sera possible en France, où il sera traité de leur rançon ou échange, suivant le cartel ; et si quelques-uns de ces officiers avaient des affaires en Canada, il leur sera permis d'y venir.

Accordé.

ART. 55. — Quant aux officiers de milice, aux miliciens et aux Acadiens qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre, ils seront renvoyés sur leurs terres.

Accordé, à la réserve de ce qui regarde les Acadiens.

Fait au camp devant Montréal, ce 8 septembre 1760.

LE DRAPEAU DE CARILLON.¹



Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où seuls, abandonnés par la France, leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
Regrettez-vous encor ces jours de Carillon
Où sur le drapeau blanc attachant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom,
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire ?

Regrettez-vous ces jours où lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?
D'une grande épopée, ô triste et dernier chant !
Où la voix de Lévis retentissait sonore.
Plein de hautes leçons ton souvenir touchant
Dans nos cœurs oublieux sait-il régner encore ?

(1) Ces vers se rapportent à la page 439.

Montcalm était tombé comme tombe un héros,
Enveloppant sa mort dans un rayon de gloire,
Au lieu même où le chef des conquérants nouveaux
Wolfe avait rencontré la mort et la victoire.
Dans un effort suprême en vain nos vieux soldats
Cueillaient sous nos remparts des lauriers inutiles;
Car un Roi sans honneur avait livré leurs bras,
Sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

De nos bords s'élevaient de longs gémissements
Comme ceux d'un enfant qu'on arrache à sa mère;
Et le peuple attendait plein de frémissements,
En implorant le Ciel dans sa douleur amère,
Le jour où pour la France et son nom triomphant
Il donnerait encore et son sang et sa vie ;
Car privé des rayons de ce soleil ardent
Il était exilé dans sa propre patrie.

Comme au doux souvenir de la sainte Sion,
Israël en exil avait brisé sa lyre,
Et du maître étranger souffrant l'oppression,
Jetais au ciel le cri d'un impuissant délire,
Tous nos fiers paysans de leurs joyeuses voix
Néveillaient plus l'écho qui dormait sur nos rives,
Regrettant et pleurant les beaux jours d'autrefois,
Leurs chants ne trouvaient plus que des notes plaintives.

L'intrépide guerrier que l'on vit des lys d'or
Porter à Carillon l'éclatante bannière,
Vivait au milieu d'eux. Il conservait encor
Ce fier drapeau qu'aux jours de la lutte dernière,
On voyait dans sa main briller au premier rang.
Ce glorieux témoin de ses nombreux faits d'armes,
Qu'il avait tant de fois arrosé de son sang,
Il venait chaque soir l'arroser de ses larmes.

Et le dimanche, après qu'aux voûtes du saint lieu
Avaient cessé les chants et l'ardente prière
Que les vieux Canadiens faisaient monter vers Dieu,
On les voyait se rendre à la pauvre chaumière
Où fidèle gardien, l'héroïque soldat
Cachait comme un trésor cette relique sainte.
Là, des héros tombés dans le dernier combat
On pouvait un instant s'entretenir sans crainte.

De Lévis, de Montcalm on disait les exploits,
On répétait encor leur dernière parole ;
Et quand l'émotion, faisant taire les voix,
Posait sur chaque front une douce auréole,
Le soldat déployait à leurs yeux attendris
L'éclatante blancheur du drapeau de la France ;
Puis chacun retournait à son humble logis,
Emportant dans son cœur la joie et l'espérance.

Un soir que réunis autour de ce foyer,
Ces hôtes assidus écoutaient en silence
Les longs récits empreints de cet esprit guerrier
Qui seul adoucissait leur amère souffrance ;
Ces récits qui semblaient à leurs cœurs désolés
Plus purs que l'aloès, plus doux que le cinname.
Le soldat rappelant les beaux jours envolés
Découvrit le projet que nourrissait son âme.

« O mes vieux compagnons de gloire et de malheur,
Vous qu'un même désir autour de moi rassemble,
Ma bouche répondant au vœu de votre cœur
Vous dit, comme autrefois, nous saurons vaincre ensemble.
A ce grand roi pour qui nous avons combattu,
Racontant les douleurs de notre sacrifice,
J'oserai demander le secours attendu
Qu'à ses fils malheureux doit sa main protectrice.

» Emportant avec moi ce drapeau glorieux
J'irai, pauvre soldat, jusqu'au pied de son trône,
Et lui montrant ici ce joyau radieux
Qu'il a laissé tomber de sa noble couronne,
Ces enfants qui vers Dieu se tournant chaque soir,
Mêlent toujours son nom à leur prière ardente,
Je trouverai peut-être un cri de désespoir
Pour toucher son grand cœur et combler votre attente. »

A quelque temps de là, se confiant aux flots,
Le soldat s'éloignait des rives du grand fleuve,
Et dans son cœur bercé des rêves les plus beaux,
Chantait l'illusion dont tout espoir s'abreuve.
De Saint-Malo bientôt il saluait les tours
Que cherche le marin au milieu de l'orage,
Et retrouvant l'ardeur de ses premiers beaux jours,
De la vieille patrie il touchait le rivage.

De tout ce que le cœur regarde comme cher,
Des vertus dont le Ciel fit le parfum de l'âme,
Voltaire alors riait de son rire d'enfer ;
Et d'un feu destructeur semant partout la flamme,
Menaçant à la fois et le trône et l'autel,
Il ébranlait le monde en son délire impie ;
Et la Cour avec lui, riant de l'Eternel,
N'avait plus d'autre dieu que le dieu de l'orgie.

Quand le pauvre soldat avec son vieux drapeau
Essaya de franchir les portes de Versailles,
Les lâches courtisans à cet hôte nouveau
Qui parlait de *nos gens*, de gloire, de batailles,
D'enfants abandonnés, des nobles sentiments
Que notre cœur bénit et que le Ciel protège,
Demandaient, en riant de ses tristes accents,
Ce qu'importaient au Roi *quelques arpents de neige* ?

Qu'importaient, en effet, à ce prince avili,
Ces neiges où pleuraient sur les plages lointaines,
Ces fidèles enfants qu'il vouait à l'oubli !...
La Dubarry régnait ! De ses honteuses chaînes
Le vieux Roi subissait l'ineffaçable affront ;
Lui livrant les secrets de son âme indécise,
Il voyait sans rougir, rejallir sur son front
Les éclats de la boue où sa main l'avait prise.

Sur les champs refroidis, jetant son manteau blanc,
Décembre était venu. Voyageur solitaire,
Un homme s'avancait d'un pas faible et tremblant
Aux bords du lac Champlain. Sur sa figure austère
Une immense douleur avait posé sa main.
Gravissant lentement la route qui s'incline,
De Carillon bientôt il prenait le chemin,
Puis enfin s'arrêtait sur la haute colline.

Là dans le sol glacé, fixant un étendard,
Il déroulait au vent les couleurs de la France,
Planant sur l'horizon, son triste et long regard
Semblait trouver des lieux chéris de son enfance.
Sombre et silencieux, il pleura bien longtemps.
Comme on pleure au tombeau d'une mère adorée,
Puis à l'écho sonore envoyant ses accents
Sa voix jeta le cri de son âme éplorée :

« O Carillon, je te revois encore,
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis
Où dans tes murs la trompette sonore
Pour te sauver nous avait réunis.
Je viens à toi quand mon âme succombe
Et sent déjà son courage faiblir.
Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

« Mes compagnons, d'une vaine espérance,
Berçant encor leurs cœurs toujours français,
Les yeux tournés du côté de la France,
Diront souvent : reviendront-ils jamais ?
L'illusion consolera leur vie ;
Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir,
Et sans entendre une parole amie,
Pour mon drapeau, je viens ici mourir.

» Cet étendard qu'au grand jour des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles,
Naguère, hélas ! je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir ;
Et dans ma tombe emportant ta mémoire,
Pour mon drapeau, je viens ici mourir.

» Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée
Près de Lévis moururent en soldats !
En expirant, leur âme consolée
Voyait la gloire adoucir leur trépas.
Vous qui dormez dans votre froide bière,
Vous que j'implore à mon dernier soupir,
Réveillez-vous. Apportant ma bannière,
Sur vos tombeaux, je viens ici mourir. »

A quelques jours de là, passant sur la colline,
A l'heure où le soleil à l'horizon s'incline,
Des paysans trouvaient un cadavre glacé,
Couvert d'un drapeau blanc. Dans sa dernière étreinte,
Il pressait sur son cœur cette relique sainte
Qui nous redit encor la gloire du passé.

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête,
Où marchant avec toi, tout un peuple s'appête

A célébrer la France, à nos cœurs attendris
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères,
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus passent devant nos yeux.

O ! radieux débris d'une grande épopée,
Héroïque bannière au naufrage échappée,
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière ;
Et sur les jours passés répandant la lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères,
Voir tous les Canadiens unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte
En régnaant dans leur cœur, garder de toute atteinte,
Et leur langue et leur foi !

O. CRÉMAZIE.

FIN.



ERRATA.

Page 7, ligne 6, <i>Dinividie,</i>	lisez <i>Diniwidie.</i>
» 8, » 8, et ailleurs, <i>Georges,</i>	» <i>George.</i>
» 40, » 4, après <i>Chevelure</i> ajoutez (4).	
» 40, » 41, 8,	lisez 5.
» 40, » 26, de <i>Doreil,</i>	» <i>Doreil.</i>
» 45, » 6, <i>Decombes,</i>	» <i>de Combles.</i>
» 24, » 7. <i>Loudoun,</i>	» <i>Laudoun.</i>
» 38, » 29, <i>difficiles,</i>	» <i>difficile.</i>
» 52, » 24, et ailleurs, <i>Poulharies,</i>	» <i>Poularies.</i>
» 445, » 3. <i>Miagara,</i>	» <i>Niagara.</i>
» 434, » 3, <i>Ponchot,</i>	» <i>Pouchot.</i>
» 468, » 5, <i>des Rosiers,</i>	» <i>Des rosiers.</i>
» 203, » 5, <i>ut,</i>	» <i>fut.</i>

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction.	v
I. Famille de Montcalm. — Ses services militaires. — Etat de la Colonie du Canada. — Envoi de Montcalm en Canada	4
II. Arrivée de Montcalm en Canada. — Difficultés de la guerre. — Départ pour Chouaguen	47
III. Siège de Chouaguen	34
IV. Hiver de 1756-1757. — Préparatifs du siège du fort George .	49
V. Siège et prise du fort George	75
VI. Etat de la Colonie. — Abus de l'administration. — Famine. — Projets de l'Angleterre	105
VII. Victoire de Carillon	123
VIII. Difficultés intérieures. — Réconciliation entre le Gouverneur et de Montcalm. — Souffrances des officiers. — Perte de Louisbourg et du fort Frontenac	141
IX. De Bougainville en France. — Abandon de la Colonie. — Nouveau plan de Pitt. — Etat des forces	153
X. L'armée anglaise dans le Saint-Laurent. — Camp de Beauport. Proclamation de Wolfe. — Prise de Niagara	167

XI. Attaque du camp de Beauport. — Incendie de Québec. — Ravages dans les campagnes. — Descente de Wolfe à l'Anse-au-Foulon.	183
XII. Bataille des Plaines d'Abraham. — Wolfe et de Montcalm blessés à mort. — Défaite des Français.	195
XIII. Derniers moments de Montcalm. — Honneurs rendus aux deux Généraux	205
XIV. Retraite de l'armée française. — Capitulation de Québec. — Victoire du chevalier de Lévis. — Siège de Québec. — Capitulation de Montréal pour tout le Canada	221

DIALOGUE DES MORTS

Entre le marquis de Montcalm et le général Wolfe	237

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Document A. Tarif des denrées d'après le marquis de Montcalm	309
„ B. Appointements des officiers généraux envoyés en Canada.	311
„ C. Exposition comparative du prix des denrées	314
„ D. Procès-verbal du Conseil de guerre de Québec	317
„ E. Capitulation de Québec.	323
„ F. Capitulation du Canada.	327
Carillon (poésie).	345

FIN DE LA TABLE.